هكذا من الامل



Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15587 – 7 F

MERCREDI 8 MARS 1995

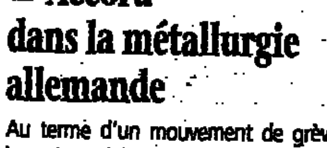
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Les atrocités de la dictature argentine

Selon le témoignage d'un officier sur les atrocités commises pendant la dictature militaire argentine, entre 1 500 et 2 000 prisonniers ont été jetés vivants à la mer, au large des côtes de Buenos Aires, à partir d'avions militaires, en 1976 et 1977. p. 4

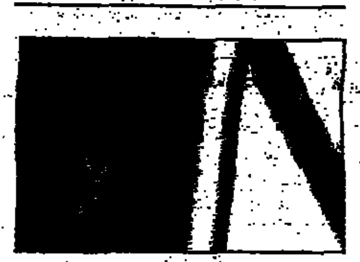
■ Union douanière entre l'Europe et la Turquie

Des accords douaniers ont été conclus, lundi 6 mars, entre l'Union européenne et Ankara. La Grèce avait levé son veto après les ouvertures des Européens en direction de Chypre. p. 2



■ Accord dans la métallurgie allemande

Au terme d'un mouvement de grève lancé le 24 février, le syndicat IG Metall et le patronat de la métallurgie bavaroise ont trouvé les bases d'un accord, mardi 7 mars, qui prévoit une augmentation des salaires et confirme l'entrée en vigueur de la semaine de 35 heures à partir du 1er octobre 1995. p. 30



■ L'avènement du cyberespace

Les réseaux géants d'information, qui annoncent la construction de ce qu'un auteur américain appelle le « cyberespace », nous promettent le meilleur – ou le pire – des mondes. p. 12

■ La Journée internationale des femmes

La Journée internationale des femmes, mercredi 8 mars, est l'occasion de souligner les propositions des candidats à l'élection présidentielle et les campagnes menées pour la reconnaissance de la parité. p. 10 et 13

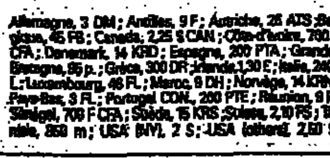
■ La vitalité du cinéma sud-africain

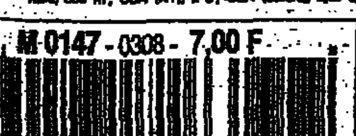
Le quatorzième Festival de Ouagadougou a mis en évidence la montée en puissance de l'Afrique australe. p. 24

■ Les éditoriaux du « Monde »

L'OMC est mal partie ; M. Jospin et le pouvoir. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 85 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 260 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.





M 0147 - 0308 - 7,00 F

Le programme présidentiel de Lionel Jospin prévoit de démocratiser les institutions

Le candidat socialiste donne la priorité aux salariés, aux femmes et aux jeunes

UN MOIS APRÈS avoir été investi par les militants socialistes, Lionel Jospin est entré, mardi 7 mars, de plain-pied dans la campagne présidentielle, en présentant, au cours d'une conférence de presse à Paris, ses *« propositions pour la France »*. Ce document de cinquante pages, dont la rédaction a été minutieusement conduite par M. Jospin, soucieux de marquer une véritable indépendance par rapport au PS, devait être complété, mardi après-midi, par un « chiffrage » budgétaire présenté par l'ancien préfet Christian Sautter, animateur de la cellule des experts.

Après Edouard Balladur et Jacques Chirac, M. Jospin dévoile son projet pour la France. Il entend rassembler les Françaises et les Français autour de cinq grands objectifs : *« placer l'homme au cœur de l'économie » ; « préparer avec les jeunes l'entrée dans le XXIe siècle » ; « développer les territoires et la qualité de la vie par l'écologie » ; « vouloir l'Europe pour la France et pour le monde » ; « faire vivre une nouvelle pratique du pouvoir »*.





M. Jospin, qui s'adresse en priorité aux salariés, aux femmes et aux jeunes, entend incarner *« le parti du mouvement et du progrès »*. Il propose notamment de démocratiser les institutions.

Le candidat socialiste négocie aujourd'hui le premier grand tournant de sa campagne. Après un mois passé à imposer une nouvelle image et à profiter avantageusement des divisions de la droite, M. Jospin doit persuader le pays qu'il peut exister un nouveau socialisme, plus moderne et plus moral.

Lundi 6 mars, M. Jospin a reçu le soutien de Jacques Delors, qui a confirmé qu'il est *« à sa disposition »*. *« Entre ceux qui coûtent cher et ceux qui ne veulent rien faire*, a expliqué l'ancien président de la Commission européenne, *il y a place pour ceux qui se soucient que tous les Français puissent avoir une égalité des droits essentiels. »*

Lire pages 6 et 7

L'interminable procès de la Stasi

BONN
de notre correspondant

Pardonner, oublier : le moment est venu, selon un nombre croissant de dirigeants allemands, d'en finir avec le climat d'inquisition qui règne dans l'ancienne Allemagne de l'Est depuis la chute du mur de Berlin. A la différence de certains autres pays, l'Allemagne n'a pas voulu « tirer un trait » sur le passé. Enterrer quarante ans de dictature à l'Est justifiait qu'on fouillât dans le passé individuel de chacun. Les procès s'accumulent. Les dossiers de la Stasi déversent chaque jour leur flot d'informations sordides à l'aide desquelles sont identifiés les anciens informateurs du régime (les « IM »).

Une partie de la population, en Allemagne de l'Est, a le sentiment d'être victime d'une chasse aux sorcières. C'est l'une des explications du succès du vote communiste dans les nouveaux Länder. Face à ce phénomène, à droite comme à gauche, on commence à se demander si une loi d'amnistie n'est pas devenue nécessaire pour garantir la paix civile. La fermeture des dossiers de la Stasi, ou du moins l'adoption de règles plus sélectives pour y avoir accès, est également en cours de discussion. A l'Est, les employeurs ont aujourd'hui le droit de vérifier le curriculum vitae de leurs salariés auprès de l'« administration Gauck », gardienne des archives de l'ancienne police politique en RDA, avant de décider d'une embauche...

L'ancien président Richard von Weizsäcker a été l'un des premiers à souhaiter publiquement l'adoption d'une loi d'amnistie, bientôt suivi par d'autres hommes politiques. Ils constatent que la plupart des pontes de l'ancien régime communiste de RDA n'ont pas pu être jugés comme ils l'auraient mérité, soit qu'ils aient été relaxés pour raisons de santé (comme Erich Honecker), soit, le plus souvent, parce que le code pénal ne permet pas de juger les actes d'une dictature. Aucun instrument juridique ne permet en effet aujourd'hui de poursuivre la délation, l'ouverture du courrier ou les écoutes téléphoniques commises sous le régime est-allemand. Il en va de même pour le délit d'espionnage : un citoyen est-allemand qui servait les intérêts d'un pays reconnu internationalement, la RDA, était-il un traître ?

« Il faut tendre la main à ceux qui ont commis des fautes », soulignait tout récemment Hans Otto Brautigam, ministre de la justice du Land de Brandebourg, l'un des avocats de la loi d'amnistie. Celle-ci devrait concerner, selon lui, tous les délits, *« à l'exception des violations de droits de l'homme »* : la réhabilitation déjà en cours des victimes de la répression et la réintégration des anciens « bourreaux » dans la société doivent avoir priorité sur tout le reste. Les Allemands sont partagés. Trop d'arguments plaident encore pour une recherche frénétique de la vérité : non seulement la douleur des victimes, mais aussi la volonté de ne pas répéter l'inertie des lendemains de la seconde guerre mondiale à l'égard des criminels nazis.

Lucas Delattre

Le roi mark

« TOUT SUR LE MARK ! » Dans les salles de marchés du monde entier, la consigne est identique : placer ses fonds dans la devise allemande. Un véritable rush qui a porté, lundi 6 mars, le mark à des niveaux de records historiques par rapport à pratiquement toutes les autres devises : 0,71 dollar, 3,54 francs, 0,45 livre, 1 180 lires, 91,20 pesetas, 5,19 couronnes suédoises. Les billets émis par la puissante Bundesbank sont devenus, aux yeux des cambistes de Hongkong, de New York, de Paris et d'ailleurs, l'unique refuge pour protéger les épargnants. Tout le reste est susceptible de baisser. On a même vu le franc suisse tanguer. Le mark, jamais !

Ce que redoutent les traders est la faiblesse des autres économies : le ralentissement de l'économie américaine et la persistance des déficits pour le dollar, les incertitudes politiques à Madrid, à Rome et même à Paris pour les devises européennes. En comparaison, pour les « analystes » des salles de changes, l'économie allemande sort reforgée à neuf de la récession de 1993. Par une série de mesures *« courageuses »*, le chancelier Kohl, réélu, a réussi à gérer financièrement la réunification malgré son coût énorme. L'inflation est terrassée. L'investissement croît vivement (6 % l'an passé et 9 % cette année). Les Länder de l'Est sont devenus des zones hyper-compétitives. L'industrie allemande, constatant ses retards, s'est mise à les combler avec une détermination d'acier : Daimler Benz a supprimé un tiers de ses effectifs, l'industrie mécanique a revu sa stratégie de fond en comble, la chimie redémarre, Lufthansa redécolle. En veut-on des preuves ? Il suffit de regarder la balance commerciale, qui a atteint 73 milliards de DM en 1994 : + 18 %. Gain attendu pour 1995 : 20 %. La « grosse machine exportatrice allemande » tourne à plein régime dans son bon vieux schéma vertueux : les exportations tirent les investissements, qui tirent la consommation. Le « modèle » est de retour.

Il y a pourtant trois ans les mêmes cambistes avaient condamné sans appel le modèle germanique. Alors que la grève des métallurgistes qui réclamaient récemment des hausses de salaires de 6 %, ne les a aucunement émus, celle du syndicat ÖTV (secteur public), exigeant la même somme, les avait affolés. Le doré de maintenant était tout noir : déficits publics abyssaux du fait de la réunification, faiblesse criante du chancelier Kohl, syndicats ringards et salaires les plus élevés du monde, le portrait était vite tracé.

Éric Le Boucher

Lire la suite page 14

Le franc est victime de la forte baisse du dollar

LES AUTORITÉS monétaires ne parvenaient pas, mardi 7 mars, à redresser le dollar. Le billet vert restait proche de ses plus bas niveaux historiques atteints la veille face à la monnaie allemande (1,3870 mark) et à la devise japonaise (92,45 yens). Les opérateurs des marchés financiers attendent des banques centrales une riposte commune qui tarde à venir. Les autorités monétaires américaine et allemande semblent jusqu'à présent réticentes à engager l'action coordonnée sur leurs taux directeurs que certains espèrent (baisse en Allemagne et au Japon et hausse conjointe aux Etats-Unis).

La forte baisse du dollar et l'envolée du mark qui en résulte provoquent de graves turbulences sur les devises européennes. La dévaluation de la peseta espagnole et de l'escudo portugais n'est pas parvenue à ramener le calme à l'intérieur du système monétaire européen (SME). Toutes les monnaies poursuivent leur glissade, le franc faisant l'objet de vives attaques. Il est passé au-delà des 3,55 francs pour un deutschemark, soit son plus bas niveau historique face à la monnaie allemande. L'accord conclu mardi dans la matinée entre le patronat de la métallurgie et le syndicat IG Metall sur une hausse des salaires de 3,4 %, puis à nouveau de 0,2 % en novembre, n'a pas eu d'effet stabilisateur. La baisse du franc pourrait obliger la Banque de France à relever ses taux directeurs.

Lire pages 15 et 17

Trois étoiles pour un chef montagnard



MARC VEYRAT

CHAPEAUTÉ, brodequins aux pieds, sac au dos, Marc Veyrat, quarante-quatre ans, s'en va cueillir la berce, le pimpiolet, la gentiane jaune, l'armoise et l'achillée dans les alpages du Mont-Charvin. Telle est l'image, à peine forcée, d'un homme de passions, ancien berger de Manigod, auquel le Guide Michelin 1995 accorde sa troisième étoile.

De retour dans sa cuisine-laboratoire sur les rives du lac d'Annecy, le chef montagnard se livrera à la recherche incongrue d'arômes et de saveurs venus de l'enfance. Sans a priori, se jouant des techniques sophistiquées, Marc Veyrat compose des infusions, des bouillons aromatiques, des jus comme le musicien ferait d'une orchestration.

Un jeu ? Non, un travail d'exception dont les traits invisibles marquent la différence avec le déjà-vu, l'étrange ou l'ailleurs. La haute cuisine, pour maîtriser ses audaces, exige de chaque élément une perfection de texture, de cuisson et de saveur.

Lire pages 22 et 30

DÉBLOCAGE L'accord d'union douanière conclu lundi 6 mars à Bruxelles entre l'Union européenne et la Turquie entrera en vigueur le 1er janvier 1996 s'il est approuvé par le Parlement européen, qui attend d'Ankara des gestes significatifs en matière de droits de l'homme, dont Amnesty International, dans son rapport annuel, dénonce la violation persistante. ● LA TURQUIE avait été, en 1963, le premier pays à signer un accord d'association avec la CEE. Cet accord prévoyait l'union douanière comme étape intermédiaire vers l'adhésion de la Turquie comme membre à part entière de la Communauté européenne. ● PARALLÈLEMENT à l'union douanière, les Quinze ont décidé de renforcer leur coopération financière avec la Turquie. Cette coopération avait été interrompue après le coup d'Etat militaire de 1980 et était bloquée depuis par le veto des Grecs.

L'Europe conclut une union douanière avec la Turquie

Les Grecs ont levé leur veto à cet accord avec Ankara en contrepartie des ouvertures faites par les Européens en direction de Chypre

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

C'est fait. Lundi 6 mars, l'Union européenne a repris le fil d'une coopération avec la Turquie interrompue depuis quinze ans. Les Grecs, qui bloquaient toute vraie normalisation depuis leur adhésion à la Communauté en 1981, se sont fait prier, mais ont accepté finalement de lever leur obstruction. En contrepartie de cet effort, les Grecs obtiennent l'assurance que l'Union engagera des négociations d'adhésion avec Chypre, comme d'ailleurs avec Malte, dans les six mois qui suivront la conclusion de la Conférence intergouvernementale (CIG) convoquée en 1996 pour réformer les institutions européennes.

Cependant, l'entrée de Chypre dans l'Union demeurera en principe subordonnée à la conclusion d'un règlement du conflit qui oppose depuis 1974 les deux communautés de l'île. La stratégie de l'Union européenne est donc un renfort pour l'ONU, toujours à la recherche d'une solution au problème chypriote : avec cette perspective d'adhésion et les promesses d'assistance financière de l'Union aux régions les plus pauvres (c'est-à-dire le nord de l'île, occupé par les Turcs), l'Europe espère bien enclencher le processus devant conduire, ainsi que l'a souligné Alain Juppé, à une fédération chypriote bicommunautaire et bizonale.

Les accords qui ont été signés lundi, au cours d'un Conseil d'association exceptionnel, suivi d'un dîner auquel assistait le premier ministre turc, Tansu Ciller, décrivent les conditions de mise en œuvre d'une union douanière entre les Quinze et la Turquie à compter du 1er janvier 1996. Si l'on considère l'ensemble de ses partenaires extérieurs, c'est avec la Turquie que l'Union européenne a son plus important excédent commercial : ses exportations atteignent 12,5 milliards d'écus, alors que ses importations s'élèvent à 7,5 milliards d'écus. L'union douanière implique, dans de larges proportions, l'alignement de la législation turque sur celle de l'Union, notamment l'application de son tarif douanier commun.

Il y a là un facteur de développement des échanges considérables, avec moins de dérogations, de clauses de sauvegarde, de freins de toute nature que dans la situation actuelle. Le rapprochement économique devrait être sensible, le flux d'investissements vers la Turquie s'intensifier, à condition bien sûr que l'économie turque parvienne à surmonter sa phase de désordre actuelle.

L'aide financière, bloquée elle aussi depuis 1980, sera reprise, les montants budgétaires pouvant être mis à la disposition de la Turquie au titre de protocoles conclus dans le passé s'élevant à 375 millions d'écus, auxquels viendraient s'ajouter entre 300 et 400 millions d'écus de prêts provenant de la Banque européenne d'investissements (BEI). La coopération instaurée entre les deux parties devrait être multiforme, mais générer en particulier un dialogue politique, avec une réunion par an au niveau des chefs d'état et de gouvernement et deux au niveau des ministres des affaires étrangères.

Turquie : entre l'Orient et l'Occident

Istanbul, Sinop, Mer Noire, Kars, Izmit, Ankara, Erzurum, Sivas, Izmir, Afyon, Kayseri, Elazig, Mus, Van, Denizli, Konya, Siirt, Aydin, Malatya, Diyarbakir, Antalya, Adana, Grèce, Mer Méditerranée, Chypre

Capitale	Ankara	Croissance du PNB	7 %
Superficie	780 576 km²	PNB/tête	1 950 dollars
Population	60,8 millions	Dette extérieure	54,8 milliards de dollars
Espérance de vie	67,3 ans		
Analphabétisme	18,1 %		

Source : L'Etat du Monde 1995/La Découverte

« PROGRÈS INSUFFISANT »

Dans son intervention, faite au nom des Quinze, M. Juppé a abordé le problème des droits de l'homme et de la répression au Kurdistan. *« L'Union européenne constate que les progrès dans ce domaine sont insuffisants puisqu'on continue d'observer des cas de violation de droit de l'homme, d'interdiction de journaux, de poursuite de journalistes et d'hommes de lettres (Yashar Kemal), Akim Birdal (président de l'association des droits de l'homme), d'emprisonnement de députés pour délit d'opinion. »*

Murat Karayalçin, le ministre des affaires étrangères, s'est voulu rassurant, indiquant que des voies de recours seraient ouvertes, y compris devant la Cour européenne des droits de l'homme, pour donner une chance aux députés kurdes emprisonnés d'être libérés. *« Nous sommes décidés à respecter les décisions de la Cour européenne »*, a souligné M. Karayalçin. Il a fait état d'initiatives en cours pour modifier les législations ainsi que les pratiques les plus répressives.

« L'établissement d'une union douanière entre l'Union européenne et la Turquie violerait les droits de l'homme et le droit communautaire », avait estimé lundi, dans un communiqué, l'association Reporters sans frontières. Alain Juppé a rappelé la position du Parlement européen, qui hésite à donner son « avis conforme », nécessaire pour que l'Union douanière devienne effective, en raison précisément de la situation des droits de l'homme. Une pression supplémentaire pour que les autorités d'Ankara manifestent de manière crédible leur volonté de rétablir les pratiques d'un Etat de droit.

Philippe Lemaitre

Ankara se félicite de l'accord de Bruxelles

Seuls les islamistes sont opposés à une union douanière que les Turcs voient comme un premier pas vers l'intégration européenne

ISTANBUL
de notre correspondante

L'accord sur l'union douanière, signé lundi 6 mars à Bruxelles, marque une étape importante du processus d'intégration de la Turquie en Europe, entamé en 1963 avec la signature de l'accord d'association. Jusqu'au dernier moment, des doutes ont subsisté sur la levée du veto grec, et c'est avec un soulagement évident que la presse et les politiciens turcs ont salué la conclusion des négociations, qualifiée d'*« événement historique »*. *« Un rêve centenaire »*, titrait, lundi, le quotidien *Hürriyet*, se référant à une vocation occidentale du pays qui daterait des sultans de l'empire ottoman.

Les Turcs n'entendent d'ailleurs pas en rester là. Le ministre des affaires étrangères, Murat Karayalçin, a clairement laissé entendre que son pays percevait l'union douanière, qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1996, comme une simple étape vers une participation à part entière – à plus long terme – de son pays à l'Union européenne. Plus encore qu'un impact économique, l'accord conclu à Bruxelles aura certainement, dans l'immédiat, un impact psychologique important – difficilement quantifiable – sur la Turquie. Pour les Turcs, qui se sentent mal-aimés et rejetés de toute part, l'union douanière représente un sceau officiel apposé sur leurs relations avec les Européens, une preuve symbolique de leur acceptation. Dans un premier temps, l'accord bénéficiera plus aux Européens, qui obtiendront enfin le libre accès au vaste marché turc, qu'à l'industrie turque, forcée de s'adapter pour se mesurer aux standards de prix et de qualité imposés par une concurrence accrue. L'arrivée massive de produits européens risque de fragiliser certains secteurs industriels, notamment l'automobile et l'alimentaire, déjà sérieusement affectés par une forte récession et une inflation qui atteint 150 %.

ENTHOUSIASME

La levée des tarifs douaniers et de taxes pourrait également coûter annuellement entre 2,6 et 3 milliards de dollars au gouvernement turc. La Turquie espère obtenir des crédits européens, qui pourraient aller jusqu'à 3 milliards de dollars au cours des cinq années à venir, pour compenser ces pertes qu'elle espère temporaires, puisqu'une augmentation substantielle des exportations turques, dont la moitié est déjà absorbée par le marché européen, est attendue à moyen terme.

Malgré les difficultés supplémentaires que la Turquie, déjà affaiblie économiquement et politiquement, se prépare à affronter lors de la mise en place de l'union douanière, le gouvernement et les milieux d'affaires turcs se sont, dans l'ensemble, embarqués avec enthousiasme dans cette aventure européenne qui devrait avoir un effet tonique sur l'économie turque.

Cet enthousiasme n'est pas partagé par tous : le vice-président du Parti de la prospérité (RP, islamiste) a déclaré que son mouvement annulerait l'accord s'il accédait au pouvoir. Les islamistes, qui estiment que la Turquie n'a pas sa place dans un *« club chrétien »*, ne sont d'ailleurs pas les seuls opposants. Certains nationalistes, craignant la domination européenne, ont critiqué les concessions de leur gouvernement, notamment en ce qui concerne la candidature chypriote à l'Union européenne.

L'aboutissement des négociations marquait le passage de l'examen théorique. Le plus difficile reste à accomplir avant le 1er janvier 1996 : la préparation des examens pratiques, soit la mise en place de réformes législatives – notamment dans le domaine des droits de l'homme, qui dominent les relations extérieures de la Turquie – avant une revue de la situation qui aura lieu à l'automne et l'examen de passage devant le Parlement européen.

Le premier ministre, Tansu Ciller, qui s'est rendu à Bruxelles lundi, a admis devant les ministres européens que la Turquie aurait fort à faire au cours des mois à venir. *« Pour la Turquie, la vraie bataille pour l'Europe commence »*, a-t-elle déclaré.

Nicole Pope

COMMENTAIRE

UNE CHANCE À EXPLOITER

S'agit-il d'une vraie normalisation entre la Grèce et la Turquie ? Alors que certains en doutaient, un diplomate français affichait à l'inverse, lundi à Bruxelles, un bel optimisme : *« Cette union douanière, acceptée par Athènes, c'est la réconciliation franco-allemande appliquée aux Balkans. »*

Sans en être là, il y a sans doute aujourd'hui une situation à exploiter et l'Union européenne est bien placée pour faire avancer les choses.

En Grèce, où les aides fournies par le budget européen représentent 6 % du PNB, les hommes les plus ouverts à la modernisation sont conscients qu'il y a une carte à jouer dans leur environnement régional, que la rhétorique officielle, imprégnée de l'idéologie conservatrice de l'Eglise, est déconnectée de la réalité économique. Les réactions ultranationalistes n'ont pas disparu, mais il y a désormais un débat.

Même chose à Chypre, où la perspective de l'adhésion, après vingt ans de crispation sur la partition de l'île, devrait réouvrir le jeu. L'adhésion à l'Union, cela représente aussi une chance de rattrapage pour la partie turque de l'île, dont le développement reste loin derrière celui de la partie grecque. Des voix pourraient s'élever, au nord, pour tenir un discours moins réducteur que celui du président Rauf Denktash. Elles pourraient, surtout, trouver un écho à Ankara.

Pour peu que les autorités turques cessent enfin, comme le leur demande le Parlement de Strasbourg, de bafouer les « normes » européennes en matière de droits de l'homme, l'union douanière mettra à leur portée, en 1996, le marché le plus riche de la planète. Elle mettra fin aussi à une période d'isolement et de frustration : la Turquie pourrait espérer rejoindre sans restriction le concert européen, qui, depuis le Moyen-Age, a toujours été son élément naturel.

La diplomatie française, qui a obtenu là sa première victoire depuis qu'elle préside les travaux des Quinze, a la chance, parce qu'elle leur tient un langage de confiance, d'être écoutée par les deux parties. Sa tâche n'est donc pas achevée.

Ph. L.

« La situation des droits de l'homme se dégrade » selon Amnesty International

A L'HEURE où l'Europe fait un pas vers la Turquie, Amnesty International, dans son rapport annuel publié en février, condamne une fois de plus le sort fait aux droits de l'homme dans ce pays, déplorant la *« persistance de graves violations »* de ces derniers. Villages incendiés, disparitions, exécutions sommaires, tortures sont le lot quotidien des populations civiles du Sud-Est anatolien, victimes du conflit qui oppose, depuis dix ans, les forces gouvernementales turques au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Ainsi, en mars 1994, plusieurs villages de la région de Sirnak, un des dix départements du Kurdistan soumis à l'état d'exception, ont été bombardés par des avions à réaction. A l'automne 1994, 17 villages kurdes de la région de Tunceli ont été *« rayés de la carte »* lors d'une offensive de l'armée régulière. D'après l'association turque des droits de l'homme, en dix ans, 1 341 hameaux et villages kurdes ont été *« évacués »* ou *« incendiés »*, selon la politique de la terre brûlée menée par Ankara pour priver le PKK de tout soutien logistique. Ce chiffre, pourtant cité par un membre du gouvernement turc, ainsi que d'autres révélations sur les violations des droits de l'homme au Kurdistan valent aujourd'hui à Akin Birdal, président de l'Association turque des droits de l'homme, d'être poursuivi pour *« propagande indépendantiste »*.

Le rapport dénonce aussi les exactions du PKK, responsable de l'assassinat de nombreux civils, dont les *« protecteurs de villages »* (remunérés et armés par l'Etat pour lutter contre les peshmergas) et leurs familles. Auteur de nombreux attentats visant des civils, l'organisation séparatiste s'en prend désormais aux enseignants en poste dans les régions kurdes.

Outre le Sud-Est anatolien, Amnesty International déplore la dégradation des droits de l'homme *« dans tout le reste du pays »*. Dénonçant *« l'usage systématique de la torture »* dans les commissariats de police, l'organisation révèle que le bilan annuel des *« morts en détention s'est de nouveau aggravé »* et que les *« disparitions »* de personnes gardées à vue ont été multipliées par deux par rapport à 1993. Enfin, malgré la création récente d'une commission parlementaire chargée d'enquêter sur la pratique des *« exécutions extrajudiciaires »*, 380 personnes ont, en 1994, été victimes de *« mystérieux homicides »* aux mobiles politiques évidents.

Tout en condamnant l'attitude d'Ankara qui, *« au lieu de prendre des mesures »* pour mettre fin aux violations, *« choisit de tout nier »*, Amnesty International appelle les pays occidentaux qui fournissent des équipements militaires à la Turquie à plus de vigilance. La Commission des droits de l'homme des Nations unies et le Conseil de l'Europe ont, pour leur part, *« failli à leur devoir d'agir »*, estime le rapport.

Marie Jégo

Le contentieux s'envenime entre l'UE et le Canada à propos de la pêche au turbot

LE TON MONTE depuis quelques jours entre le Canada et l'Union européenne, à propos de la pêche au large de Terre-Neuve. Ce n'est pas, cette fois-ci, la morue qui est en cause ni, non plus, les relations entre le Canada et le territoire français de Saint-Pierre-et-Miquelon, mais la pêche d'une espèce de turbot, connue par les spécialistes sous l'appellation de « flétan noir du Groenland ».

Le commissaire européen à la pêche, Emma Bonino, a indiqué, lundi 6 mars à Bruxelles, que l'Union n'*« acceptait pas les menaces canadiennes »*. Et, dans une déclaration publiée en marge de leur réunion, les ministres des affaires étrangères des Quinze ont *« dénoncé l'action unilatérale des autorités canadiennes, en violation des règles du droit de la mer »*. Ottawa venait de faire savoir qu'il était prêt à faire arraisonner des bateaux européens au large de ses côtes au nom de la lutte contre la surpêche et de la protection de l'environnement.

Outre les polémiques habituelles entre professionnels, experts scientifiques et autorités politiques sur la raréfaction, réelle ou supposée, des ressources halieutiques, la question est délicate sur le plan juridique. En effet, Ottawa (qui a déjà mis en vigueur un moratoire pour la pêche à la morue) veut réglementer sévèrement les prises du turbot au-delà de sa zone économique exclusive des 200 milles (sur laquelle il exerce naturellement sa souveraineté), là où se prolonge, dans les eaux internationales, le plateau continental riche en poisson. La Chambre des communes du Canada a voté en juin 1994 une loi en ce sens attribuant aux autorités chargées du contrôle des pêches le droit de prendre *« les mesures qui s'imposent »* pour protéger les stocks de poissons qui « chevauchent » sur la ligne de démarcation des 200 milles. C'est cette législation unilatérale que contestent les autorités européennes.

Le conflit s'est durci lorsque, il y a quelques semaines, l'Organisation des pêches de l'Atlantique du nord ouest (Opano), qui réglemente les prises dans cette partie du globe, a réparti les quotas de turbot entre les pays pêcheurs pour 1995. Les quantités ont été fixées à 27 000 tonnes au lieu de 60 000 en 1994 et, sur ce total, l'Europe des Quinze n'a obtenu que 3 400 tonnes, ce qu'elle a immédiatement refusé, avec d'autant plus de vigueur que le Canada se réservait (faisant valoir sa qualité d'Etat riverain) 60 % des prises dans la partie située au-delà de ses 200 milles, donc dans les eaux « libres ». Selon Ottawa, les prises européennes de ce poisson ont atteint quelque 45 000 tonnes chaque année depuis trois ans, ce qui met en péril le renouvellement des stocks. Les Européens ne s'opposent pas au principe d'une diminution du quota global mais veulent que les sacrifices soient plus équitablement répartis.

François Grosrichard

La peseta sous-évaluée risque de relancer l'inflation espagnole

Les exportations vont tirer profit de la nouvelle parité

La dévaluation de la peseta peut encourager la spéculation contre les autres devises faibles du SME, la preuve étant faite que le système de marges élargies est contournable. Pour autant, l'économie espagnole enregistre des signes d'amélioration, y compris au chapitre des déficits publics.

L'ÉCONOMIE ESPAGNOLE, malgré ses faiblesses évidentes, ne méritait probablement ni l'excès d'honneur ni l'indignité d'une nouvelle dévaluation. Excès d'honneur car les exportations du pays, déjà fort dynamiques sur tous les marchés étrangers, vont être fortement stimulées par la décision prise, dimanche 5 mars à Bruxelles, par le comité monétaire européen ; indignité parce qu'une dévaluation est toujours plus ou moins le signe d'un échec politique pour le gouvernement qui l'a décidée ou acceptée.

Quarante-huit heures après la dévaluation de 7 % de la peseta, la question se pose de savoir pourquoi les pays à monnaie forte du SME, au premier rang desquels figure bien évidemment l'Allemagne, n'ont pas cherché à soutenir la monnaie espagnole qui avait déjà été dévaluée trois fois en deux ans et demi, perdant depuis septembre 1992 quelque 32 % de sa valeur par rapport au franc et presque 36 % par rapport au mark.

Les raisons profondes de la Bundesbank sont insondables, mais on peut imaginer qu'en acceptant une nouvelle modification de parité, les autorités monétaires allemandes ont voulu éviter que la peseta, suivant en cela l'exemple ancien de la lire, ne sorte du SME pour se mettre à flotter. Dans ce cas de figure, la baisse de la monnaie espagnole aurait été beaucoup plus forte que les 7 % finalement décidés. On peut penser aussi que la Bundesbank a réussi un doublé en mettant officiellement hors jeu de la future UEM (Union économique et monétaire) un pays méditerranéen dont on connaissait la volonté d'entrer le plus tôt possible dans la cour des grands sans y être vraiment prêt. Beaucoup plus importante est la motivation du gouvernement espagnol dont les informations officielles ont assuré que c'était à sa demande que la peseta avait été dévaluée. Si tel est bien le cas, ce n'est pas pour des raisons économiques que la décision de dimanche a été prise. De plus, l'objectivité force à dire que les performances de l'économie espagnole, exception faite du chômage, sont loin d'être catastrophiques.

Reprise de la croissance

pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

PIB — Investissement privé

Source : Prévisions de la Commission européenne

Madrid va devoir concilier croissance économique et stabilité monétaire.

Les raisons de la dévaluation sont pour l'essentiel politiques

Si le ralentissement de l'inflation semblait buter sur le seuil des 4,5 % depuis pratiquement plus d'un an, les progrès accomplis sur longue période étaient sensibles puisque la hausse des prix, jusqu'en 1992, atteignait ou dépassait les 6 % l'an. Autre signe d'amélioration : les hausses des salaires qui furent pendant longtemps beaucoup trop fortes par rapport aux capacités du pays et à ses gains de productivité, posant aux pouvoirs publics de redoutables problèmes de régulation, ces hausses se modéraient nettement depuis deux ans (+ 7 % en 1993, + 4,5 % en 1994).

Autre grave préoccupation pour les responsables de l'économie espagnole, le déficit de ses comptes publics était également en voie de lente solution. Les dépenses de l'Etat se ralentissaient par compression des indemnités de chômage et gel des salaires publics, en même temps qu'augmentaient les recettes fiscales procurées notamment par l'assujettissement des chômeurs à l'impôt sur le revenu. Ainsi le gouvernement pouvait-il espérer ramener le déficit public, qui atteignait encore 7,3 % du PIB en 1993, à 6 % cette année. Le progrès le plus net accompli par l'économie espagnole était évidemment à chercher du côté des exportations, littéralement dopées par la surcompétitivité de la peseta. En moyenne, les ventes à l'étranger ont progressé l'année dernière de 15 %, soit deux fois plus vite que les importations, tirant la croissance et réduisant de moitié le déficit de la balance commerciale (15 milliards de dollars en 1993 et en 1994 contre 31 milliards en 1991 et 1992) en même temps que celui de la balance des paiements courants (– 4,6 milliards de dollars en 1994 contre – 18 milliards en 1992).

Il faut donc chercher ailleurs que dans l'économie les véritables raisons de la quatrième dévaluation de la peseta. Et ces raisons sont pour l'essentiel politiques (*Le Monde* du 7 mars), liées notamment à l'affaire des GAL (groupes antiterroristes de libération). C'est donc pour allumer rapidement un contre-feu, que, d'un commun accord, les autorités espagnoles et celles des autres pays participant au SME ont déclenché l'opération de dimanche. L'ennui est que cette réponse monétaire apportée à un problème largement politique risque de produire des effets contraires à ce qu'on en attendait. Les marchés peuvent fort bien se voir encourager à poursuivre leurs attaques, non seulement contre la peseta mais contre d'autres monnaies, la preuve venant d'être donnée que le système des marges élargies mis en place en août 1993 n'est pas incontournable. Un autre risque existe pour l'économie espagnole : celui de voir les chefs d'entreprise relancer l'inflation par le biais de marges bénéficiaires que la concurrence étrangère est maintenant bien incapable de limiter.

La peseta, si elle devait à nouveau être dévaluée dans quelques mois, devrait cette fois sortir du SME. C'est tout le système européen de régulation des changes qui en serait gravement affaibli. Avec toutes les conséquences que cela aurait sur les échanges commerciaux et finalement les relations politiques entre pays de l'Union européenne.

Alain Vernholes

L'ombre des Sudètes plane toujours entre Prague et Bonn

Expulsés après la guerre, les Allemands des Sudètes veulent une indemnisation

Même si les relations entre l'Allemagne et la République tchèque s'intensifient depuis la chute du communisme et du rideau de fer, les rancœurs historiques liées à l'expulsion des trois millions d'Allemands des Sudètes sont encore tenaces, encouragées par les courants nationalistes, soutenus par les anciens communistes.

CHEB (Bohême de l'Ouest)
de notre envoyé spécial

Les expressions allemandes sont celles que l'on entend le plus fréquemment en parcourant les rues et les restaurants de la pittoresque ville frontalière de Cheb. A preuve, les vendeurs vietnamiens du marché, à l'entrée du vieux quartier, parlent mieux l'allemand que le tchèque. Pourtant, la plupart d'entre eux n'ont jamais passé plus de quelques heures de l'autre côté de l'ancien rideau de fer. Mais, depuis la chute du communisme et l'ouverture des frontières, la ville est quotidiennement prise d'assaut par des centaines d'Allemands, qui viennent faire leurs emplettes pour quelques petites coupures du mark roi. Cinquante ans après l'expulsion des trois millions de Sudètes des régions frontalières de la Bohême et cinq ans après la « révolution de velours », les Allemands sont de retour, et avec eux les vieux démons.

« La République tchèque est menacée par la germanisation », estime Mojmir Svoboda, le président des clubs des frontaliers tchèques (KCP), une association nationaliste et anti-allemande. En septembre 1994, quelque 3 000 personnes ont manifesté sur la place historique de Cheb à l'appel du KCP pour la défense du Cheb tchèque. Cette première apparition marquante en public du KCP, dans une ville symbole, a choqué les esprits.

Fondée au Moyen Age par des colons allemands, qui composèrent la quasi-totalité de sa population (90 % des 30 000 habitants avant la guerre), elle abrita en 1933 la création du parti pro-nazi des Sudètes, partisan du rattachement au Reich, et donc de la destruction de la Tchécoslovaquie.

Aujourd'hui, Eger, comme la nomment les Allemands, est totalement tchèque à quelques rares exceptions près. Ainsi, Jaromir Bohac, né en 1945 dans une famille tchéco-allemande de Cheb, et animateur du projet « Eurorégion », tente d'œuvrer pour un rapprochement entre Tchèques et Allemands. *« Les sympathisants du KCP sont des gens frustrés, vivant dans le passé, qui ne savent distiller que la haine »*, dit-il en minimisant leur nombre. *« Plus importants pour moi sont les nombreux contacts entre les communes des deux côtés de la frontière, les échanges scolaires, culturels et sportifs »*, assure M. Bohac, tout en regrettant l'absence de soutien politique du gouvernement praguois au développement de la coopération transfrontalière. *« Il faut renouer le contact avec nos anciens concitoyens, les Allemands des Sudètes, autrement que par l'intermédiaire des dirigeants de l'Association des expulsés* (Landsmannschaft) », affirme-t-il.

DISCOURS AGRESSIF

Mais tous ne l'entendent pas de cette oreille. Pour M. Svoboda du KCP, qui revendique 15 000 membres – et *« chaque semaine apporte son lot de nouvelles adhésions »* –, *« l'ouverture des frontières a posé clairement la question du droit au retour des Sudètes et de leur indemnisation »*. *« Or, c'est inacceptable*, s'emporte-t-il. *La République tchèque ne peut accepter une révision des accords de Potsdam* [conférence des Alliés en août 1945] *sur la base desquels a eu lieu l'expulsion.* » Or, pendant les premières années de l'après-communisme, les dirigeants tchèques ont entretenu le flou sur une éventuelle révision des accords de Potsdam. Même si le président Havel a fermement condamné, dès janvier 1990, l'expulsion des Sudètes, sa prise de positon solitaire a, en fait, encouragé les courants nationalistes, fortement soutenus par les anciens communistes.



De l'autre côté de la frontière, la puissante organisation des ex-Sudètes tient également un discours particulièrement agressif envers la jeune République tchèque. Fournissant nombre de cadres aux partis de la majorité CDU et CSU, le Landsmannschaft a réussi à paralyser les négociations sur la seule question des dédommagements. D'ailleurs, il s'agit du principal problème qui perturbe les relations entre Prague et Bonn, la République tchèque étant le seul pays dont les citoyens emprisonnés ou déportés par les nazis n'ont jamais été indemnisés par la RFA.

Or cette question presse, car les derniers survivants disparaissent les uns après les autres. Le gouvernement tchèque a donc pris sur lui d'avancer des indemnisations que les autorités allemandes devront rembourser lorsqu'un accord interviendra. Mais ces dernières traînent des pieds malgré des promesses faites depuis bientôt deux ans, le Landsmannschaft exigeant également des dédommagements de la part de Prague pour leurs expulsions.

La présence allemande économique et touristique se faisant de plus en plus forte, une certaine nervosité est dorénavant perceptible dans les régions frontalières. La plupart des Tchèques installés après la guerre dans cette partie du pays habitent dans des maisons ou des appartements « hérités » des Sudètes expulsés. Certains d'entre eux viennent revoir leurs anciennes propriétés, souvent sans nostalgie et sans arrière-pensée, parfois avec un esprit de reconquête, même si c'est pour l'instant légalement irréalisable.

Le président Havel, convaincu de la nécessité d'apurer les relations avec l'Allemagne et de freiner la montée de la xénophobie anti-allemande, a mis, vendredi 17 février, les points sur les « i » dans un discours à l'université Charles-de-Prague. *« Notre République ne négociera jamais la révision des résultats de la guerre, une intervention dans la continuité du droit, et une réécriture de l'histoire au détriment du passé »*, a-t-il déclaré devant un parterre de Tchéco-Allemands. Tout en réitérant sa condamnation de l'expulsion, M. Havel a également clairement rappelé que les Allemands, et ceux des Sudètes en particulier, étaient responsables de la guerre et de ses conséquences.

Cette prise de position franche et nette, approuvée par le premier ministre, Vaclav Klaus, et saluée par l'ensemble de la presse tchèque, devrait rassurer une partie de l'opinion tchèque, mais aussi permettre aux ex-Sudètes de savoir à quoi s'en tenir. La balle est dorénavant dans les mains des politiciens allemands : sauront-ils convaincre les dirigeants radicaux du Landsmannschaft de se tourner vers l'avenir en leur demandant de tirer un trait sur le traumatisme des expulsions de l'après-guerre ?

Martin Plichta

Madrid admet que l'espoir de voir l'Espagne intégrer l'Union économique et monétaire en 1997 s'est évanoui

MADRID
de notre correspondant

En dépit du réajustement de 7 % de la peseta, décidé par le comité monétaire européen dimanche 5 mars, la monnaie espagnole a continué de se déprécier fortement sur les marchés financiers. Le lendemain, elle a encore perdu 3 % par rapport au deutschemark depuis vendredi, se situant à la clôture des marchés à 91,40 contre 88,34, soit pratiquement à son cours plancher par rapport à l'ancienne marge de fluctuation au sein du SME (système monétaire européen), dont la limite est aujourd'hui située à 98,60 pesetas. Contrairement à ce qu'espérait le gouvernement, cette quatrième dévaluation en deux ans et demi, qualifiée de *« moindre mal »* dans les allées du pouvoir, n'a pas apporté, pour l'instant, la tranquillité espérée sur les marchés.

Le chef du gouvernement, Felipe Gonzalez, a estimé qu'il fallait plutôt parler de *« réalignement parce que la peseta s'est dévaluée face au deutschemark, mais s'est réévaluée vis-à-vis du dollar »*. Pour le chef de l'exécutif *« la situation monétaire n'aura pas une incidence négative sur la reprise économique et favorisera le tourisme et les exportations »*, sans forcément avoir de conséquences néfastes sur les importations. Mais ce *« réalignement »* demandé par la Banque d'Espagne afin de ménager ses réserves – dans lesquelles elle a été obligée de puiser presque 20 milliards de dollars la semaine dernière afin de soutenir la peseta – a été douloureusement ressenti dans l'opinion publique.

PERTE DE CONFIANCE

La plupart des commentaires soulignent *« l'appauvrissement »* du pays par rapport à ses voisins européens et les difficultés qu'il aura à se maintenir dans le peloton de tête de l'Union, l'un des objectifs du gouvernement. Le ministre de l'économie et des finances, Pedro Solbes, a reconnu qu'il y avait désormais peu d'espoir pour l'Espagne de s'incorporer à l'Union économique et monétaire (UEM) en 1997, même si la peseta n'est pas sortie du serpent monétaire. Cette volonté de rester au sein de la bande de fluctuation du SME est d'ailleurs de plus en plus critiquée par les milieux financiers qui estiment que la dévaluation est *« une mesure provisoire »* et que tôt ou tard il faudra, comme les Anglais et les Italiens, sortir du SME. Mieux vaut donc le faire maintenant, car d'ici quelques mois la peseta aura encore perdu de sa valeur par rapport au deutschemark et il faudra à nouveau procéder à une dévaluation qui fait non seulement toujours mauvais effet mais en plus accentue la baisse, dit-on chez les agents de change.

Prévisions pessimistes qui sont partagées par l'opposition pour qui n'importe quelle mesure est incapble de restaurer le crédit, car *« la coalition Gonzalez-Pujol* (président catalan) *ne donne plus confiance aux marchés »*, selon Rodrigo Rato, du Parti populaire (PP, conservateur). José Maria Aznar, président de ce parti et candidat à la succession de Felipe Gonzalez, a de nouveau demandé des élections anticipées, estimant que *« Felipe Gonzalez se maintenait au gouvernement au prix de l'appauvrissement des Espagnols »*.

La décision de la Banque d'Espagne de remonter, lundi 6 mars, d'un demi-point (de 8,05 à 8,55 %) le taux d'intérêt interbancaire a provoqué une nouvelle chute de la peseta et a entraîné la hausse immédiate des taux d'intérêt préférentiels du secteur bancaire. On s'attend à un relèvement du taux directeur le 14 mars. Celui-ci passerait de 8 à 8,5 %. La hausse précédente de 0,65 % avait eu lieu le 4 janvier et marquait un tournant. Cette fois encore, il s'agit de combattre les tendances inflationnistes déja marquées, et que cette nouvelle dévaluation va inévitablement accentuer.

Michel Bole-Richard

Près de 2 000 prisonniers politiques furent jetés vivants à la mer au début de la dictature argentine

Les victimes recevaient des sédatifs et les tortionnaires le réconfort de l'Eglise

Dans un entretien publié le 3 mars par le quotidien de l'opposition *Pagina 12*, l'ancien capitaine de frégate Adolfo Francisco Scilingo indique que la marine argentine a tué, en 1976 et 1977, c'est-à-dire sous la première junte militaire, entre 1 500 et 2 000 prisonniers politiques. Ces derniers étaient jetés vivants, depuis des avions militaires, dans l'océan Atlantique, au large des côtes de Buenos Aires. Durant la dictature militaire (1976-1983), plus de 9 000 personnes furent portées disparues.



BUENOS AIRES
de notre correspondante

La confession inédite d'Adolfo Scilingo provoque un profond malaise au sein des forces armées et de l'Eglise. L'ancien capitaine de frégate raconte comment les prisonniers étaient conduits, drogués, à l'aéroport national de Buenos Aires et poussés dans des avions. Une fois en vol, les victimes recevaient une nouvelle dose de sédatif et, après avoir été entièrement déshabillées, étaient jetées, une par une, dans le vide. Le médecin de la marine chargé de les *« vacciner »*, selon la confession de Scilingo, se réfugiait dans la cabine de pilotage pour ne pas assister à l'opération macabre, en invoquant le serment d'Hippocrate.

Citant un officier supérieur, Scilingo précise que la marine avait consulté les autorités ecclésiastiques afin de trouver une forme *« chrétienne et peu violente »* d'éliminer les prisonniers. Après chaque mission, des prêtres étaient chargés de réconforter les officiers en leur lisant les Evangiles. Scilingo insiste sur le fait que les officiers obéissaient aux ordres hiérarchiques et que tous les membres de la marine, dont certains sont toujours en activité, participaient à tour de rôle à ces opérations. Cette forme d'assassinat en série avait été révélée par plusieurs anciennes victimes de la répression lors du procès retentissant des militaires en 1985 à Buenos Aires. Selon certains des témoignages, les officiers de la marine prenaient même la précaution de mettre les pieds de leurs victimes dans du ciment afin que les cadavres ne réapparaissent pas flottants jusque dans les eaux du fleuve du Rio de la Plata. Les Mères de la place de Mai ont dénoncé sans relâche ces massacres aériens qui, selon elles, auraient fait au moins cinq mille victimes. Au total, les associations de défense des droits de l'homme évaluent à 30 000 le nombre de morts et de disparus en Argentine, pendant les sept ans du régime de terreur imposé par les militaires.

M. MENEM ET LA TORTURE

Le *« pacte du silence »* observé par les forces armées sur cette page noire de l'histoire argentine avait en fait été rompu en octobre 1994 par deux autres officiers de la marine qui avaient reconnu avoir participé à la torture, qu'ils avaient présentée comme une pratique courante pendant la répression illégale. Les capitaines de vaisseau Juan Carlos Rolon et Antonio Bernias, qui avaient effectué ces aveux devant une commission du Sénat chargée d'examiner leur promotion à un grade supérieur, avaient également admis la participation de la marine dans la disparition, en décembre 1977, de deux religieuses françaises, les sœurs Alice Domon et Léonie Duquet.

Demandant à nouveau aux Argentins d'*« oublier le passé »*, le président Carlos Menem avait, pour sa part, revendiqué en public le rôle des forces armées et justifié la pratique de la torture pendant ce qu'on a baptisé *« la guerre sale »* menée contre la guérilla. A cause de ses propos, M. Menem avait été exclu, en novembre 1994, de l'Association permanente pour les droits de l'homme (APDH). Le Sénat a finalement refusé les promotions des deux officiers devant la mobilisation de la presse et des associations de défense des droits de l'homme. Aujourd'hui, l'affaire Scilingo n'a pas provoqué de grandes réactions dans le reste de la presse argentine ni dans les rangs de l'opposition. Hebe de Bonafini, la très active présidente des Mères de la place de Mai, nous a déclaré, le 6 mars à Buenos Aires, que cette apathie s'explique par le fait que *« tous les militaires argentins ont les mains ensanglantées »* et que l'Eglise et une grande partie de la classe politique sont également *« complices et compromises par la loi du silence »* : *« En dénonçant ces crimes, nous nous sommes toujours heurtées à un mur et nous n'avons pas besoin de revendiquer aujourd'hui la confession d'un assassin. »*

Le malaise est toutefois perceptible dans les forces armées et au sein du clergé. Surpris, le général Martin Balza, chef d'état-major, estime que si les révélations de Scilingo sont véridiques, elles constituent un fait *« aberrant »* qui blesse la dignité des forces armées.

Trois évêques, parmi les plus critiques à l'égard du gouvernement Menem, ont admis comme *« plausible »* la complicité de certains prêtres pendant la dictature militaire et ont suggéré que l'Eglise demande pardon. Scilingo, qui était en poste à l'école de mécanique de la marine (ESMA), un des centres de détention illégale les plus cruels, en plein Buenos Aires, a accusé le chef d'état-major actuel de la marine, l'amiral Enrique Molina Pico, d'avoir caché les faits devant la justice. L'amiral Pico a rétorqué que les propos de Scilingo font partie d'une campagne contre le gouvernement à deux mois de l'élection présidentielle.

Le président Menem, qui briguera un second mandat le 14 mai, a traité l'ancien officier de *« scélérat »* et a indiqué que Scilingo avait été mis à la porte de la marine parce qu'il faisait l'objet de procès pour fraude, vol et falsification de documents. En Argentine, après le retour de la démocratie, en 1983, la plupart des militaires qui avaient été jugés et condamnés en 1985 pour de graves atteintes aux droits de l'homme sont restés en liberté en vertu de deux lois adoptées sous le régime du président radical Raul Alfonsin.

Un des premiers gestes de M. Menem à son arrivée au pouvoir avait été de gracier, en 1990, les anciens chefs de la dictature mais aussi le chef des guérilleros « Montoneros », Mario Firmenich. Pour justifier ce pardon, M. Menem avait invoqué la pacification et la réconciliation nationale.

Christine Legrand

Sommet de Copenhague : Mme Veil insiste sur les exigences européennes

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

C'est au Bella Center, énorme bâtisse de verre, de métal et de béton, coincée entre des autoroutes à quelques kilomètres de Copenhague que s'est ouvert, lundi 6 mars, le Sommet mondial pour le développement social. *« Eliminer la pauvreté et combattre l'exclusion sont deux objectifs parmi les plus spectaculaires que l'Organisation des Nations unies se soit jamais fixés »*, a expliqué Simone Veil, ministre français des affaires sociales, de la santé et de la ville, qui parlait au nom de l'Union européenne (dont la France assure aujourd'hui la présidence). Et les intervenants de cette première journée ont tous à peu près tenu le même langage, dans un temps de parole strictement limité : chaque orateur dispose en principe de sept minutes *« pour refaire le monde »*, ironise un délégué africain. *« Si ce combat relève d'abord de la responsabilité des Etats*, a ajouté le ministre français, *il doit engager toute la communauté internationale, tant il est vrai désormais que la pauvreté est partagée par tous et que les inégalités, à la fois entre les nations et à l'intérieur des pays, sont devenues insupportables. »*

Mme Veil a insisté sur le rôle fondamental de l'éducation dans le développement social, l'égalité d'accès de tous *« et notamment des jeunes filles »* à l'enseignement, et sur l'importance que les Européens attachent à l'objectif d'affectation de 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement, comme aux conditions d'emploi dans les pays du tiers-monde. *« L'Union européenne*, a-t-elle déclaré, *estime que les Nations unies disposent à ce jour de tous les mécanismes et institutions pour relever le défi lancé à Copenhague (...), mais en ce qui concerne l'emploi, il est éminemment souhaitable que l'Organisation internationale du travail joue un rôle essentiel (...) pour promouvoir le respect des règles d'éthique qui assurent la dignité de l'individu au travail, comme la loyauté des échanges commerciaux »*. Elle faisait notamment allusion au travail des enfants et aux salaires de misère pratiqués dans certaines parties du monde.

DÉBATS ANIMÉS

Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, dans son discours d'ouverture, a invité la communauté des nations *« à réfléchir à un nouveau projet de vie collective »* et évoqué *« l'impérieuse obligation d'un nouveau contrat social pour offir aux nations, aux hommes et femmes du monde des raisons d'espérer »*. *« En élevant la question sociale au rang des priorités universelles*, a-t-il conclu, *nous voulons, par là même, prendre en charge le devenir collectif de la société internationale et conclure un nouveau pacte de solidarité à l'échelle de la planète »*. Les amateurs de belles paroles devaient être ravis, lundi, au Bella Center de Copenhague.

Les débats sont beaucoup plus animés à la conférence parallèle qui se tient sur l'ancienne base navale de Holmen. Plus de deux mille organisations non gouvernementales (ONG) y tiennent boutique dans un joyeux désordre et les contestataires du Forum 95 prévoient... mille cinq cents « événements » d'ici à la fin de la semaine. *« Une véritable invasion de notre base historique ! »* explique un jeune écologiste danois. Il y a là, pêle-mêle, des associations et des mouvements religieux, de planning familial, de défense des droits des réfugiés, etc. Les partis communistes irakien et iranien y sont représentés. De même que les syndicats indiens et cubains. Dimanche, plusieurs milliers de Copenhagois sont venus, en curieux, se promener à Holmen avec, parmi eux, le premier ministre et président du sommet « officiel », le social-démocrate Poul Nyrup Rasmussen. Il a passé deux bonnes heures dans la foule et a assisté à un concert de gospels...

Alain Debove

La Bolivie tente de concilier libéralisme économique et retour à l'identité indienne

LA PAZ
de notre envoyé spécial

Une Indienne en jupe multicolore, accroupie sur le trottoir, la tête couverte d'un chapeau melon, propose, à même le sol, un maigre étalage de bonbons et de cigarettes. Derrière elle, se dresse la façade d'acier et de verre d'une banque, ouverte depuis quelques mois, dont la silhouette s'ajoute aux autres tours récemment construites dans le centre de La Paz. La Bolivie est toujours l'un des pays pauvres d'Amérique du Sud, mais elle évolue rapidement. Le président Gonzalo Sanchez de Lozada, au pouvoir depuis août 1993, s'est lancé dans un vaste programme de réformes qui mêle libéralisme économique et retour à l'identité indienne. *« La grande majorité des Boliviens ne parlent pas l'espagnol, et leur président ne le parle pas très bien lui-même »*, a-t-il déclaré au *Financial Times*.

Les deux tiers des Boliviens parlent des langues indiennes telles que le quechua, l'aymara ou le guarani. Le président s'exprime en castillan avec un fort accent nord-américain, car il a vécu dès sa plus tendre enfance aux Etats-Unis, où ses parents, héritiers d'une des plus grandes fortunes minières de Bolivie, s'étaient exilés pour échapper aux foudres d'un des innombrables dictateurs militaires du pays. C'est donc ce fils de famille, licencié en philosophie de l'université de Chicago, cinéaste à ses heures (il a consacré ses premières années, après son retour en Bolivie à filmer les communautés indiennes), qui s'efforce de changer un pays souvent présenté comme immobile.

Il s'est d'abord occupé de réformer la Constitution. Pour la première fois, la loi fondamentale reconnaît la diversité ethnique et culturelle de la Bolivie. Une meilleure cohérence a été donnée à l'ensemble du système électif : désormais tous les mandats, du président aux maires en passant par les élus Congrès, sont de cinq ans. Cela donne en particulier plus de stabilité aux municipalités jusqu'ici soumises à réélection tous les deux ans. La volonté de rendre aux Indiens le sentiment d'appartenance à leur propre pays se retrouve dans la « loi de participation populaire » de juin 1994. Celle-ci entend rompre avec le modèle colonial, resté souvent intact en Bolivie, qui donne à la ville, où résident les grands propriétaires d'origine espagnole, le pouvoir sur les villages et les campagnes, majoritairement peuplés d'Indiens. Les « ayllus », les communautés indiennes traditionnelles, qui élisent chacune leur chef, sont désormais considérées comme des « organisations territoriales de base » dotées de la personnalité juridique et reçoivent une dotation annuelle.

La réforme de l'éducation va dans le même sens. L'école dispensait jusqu'ici un enseignement exclusivement en espagnol. Les jeunes enfants indiens se sentaient perdus, d'autant que le port des vêtements traditionnels leur était interdit. Ils désertaient souvent un lieu perçu comme étranger, voire hostile. Enseignants et élèves peuvent désormais arborer leurs tenues ancestrales et les jeunes Indiens sont d'abord alphabétisés dans leur langue maternelle avant d'apprendre l'espagnol. Le meilleur garant de cette dignité retrouvée est le vice-président, Victor Hugo Cardenas, lui-même d'origine aymara. Son père avait dû changer son nom indien originel, Choquehuanca, en Cardenas, pour que ses enfants puissent faire des études supérieures. Il y avait ajouté, pour un de ses fils, le prénom et le nom de l'écrivain français qu'il admirait le plus...

L'autre grand dessein de Sanchez de Lozada est la privatisation de six grandes entreprises publiques, représentant 12,5 % du produit national brut, assortie de la création d'un système de retraites. Le projet est assez compliqué puisqu'il prévoit la vente de ces entreprises, l'appel aux capitaux privés boliviens et étrangers pour un montant équivalent, et l'utilisation de la moitié des fonds dégagés par la privatisation pour donner une retraite à environ 3,8 millions de Boliviens. Ce processus très original concerne l'entreprise pétrolière d'Etat YPFB, la société de télécommunications Entel, l'entreprise de distribution d'électricité ENDE, la compagnie aérienne nationale Lloyd Boliviano, l'entreprise métallurgique Enaf-Vinto et les chemins de fer.

DÉSAFFECTION POPULAIRE

L'ennui est que si plusieurs investisseurs étrangers sont intéressés par le pétrole, le téléphone et l'électricité, ils n'éprouvent pas le même attrait pour la compagnie aérienne nationale, dont les appareils ont une moyenne d'âge de vingt et un ans, et surtout pour les chemins de fer, peu rentables. Aucune privatisation n'a encore été réalisée et la déception est perceptible dans le pays, à la mesure des espoirs soulevés par le projet présidentiel. Le pétrole devrait cependant être privatisé rapidement. De nouveaux gisements ont encore été découverts récemment dans la région amazonienne du Chapare, qui est aussi la principale zone de production de coca.

Un an et demi après son entrée en fonctions, Gonzalo Sanchez de Lozada, que tout le monde ici appelle « Goni », subit donc une certaine désaffection populaire. Il n'a cependant pas trop à craindre jusqu'ici de ses adversaires politiques, en proie à leurs propres difficultés. Son concurrent malheureux de 1993, le général Banzer, semble décidé à abandonner la politique après avoir tenté sans succès de retrouver, par la voie des urnes, le pouvoir qu'il avait exercé de 1971 à 1978 grâce à un coup d'Etat militaire. Le parti du général Banzer, l'Action nationaliste démocratique, se retrouve sans figure de proue, ce qui est fâcheux pour une formation fondée sur le culte du chef.

Le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) de l'ancien président Jaime Paz (1989-1993) connaît, quant à lui, des difficultés d'un autre ordre. Toute une série d'affaires sont récemment sorties qui compromettent le MIR avec les narco-trafiquants. C'est un comble pour le dirigeant d'un parti venu de l'extrême gauche, qui a longtemps été persécuté par les militaires qu'il accusait, non sans raison, d'avoir profité du trafic, et qui se targuait d'avoir désormais acquis une *« culture de gouvernement »*. Jaime Paz avait nommé, lorsqu'il était au pouvoir, le colonel Rico Toro chef des services boliviens de lutte contre la drogue. Il avait dû renoncer à ce choix au bout de deux semaines en raison des soupçons de collusion de l'intéressé avec ceux qu'il était chargé de combattre. Les Etats-Unis réclament maintenant l'extradition du colonel Rico Toro en affirmant qu'ils détiennent la preuve que celui-ci a tenté de faire entrer plusieurs centaines de kilos de cocaïne en Floride...

Dominique Dhombres

Le Brésil dévalue en deux temps et en douceur

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

La banque centrale du Brésil a annoncé, lundi 6 mars, un élargissement progressif de la « bande de fluctuation » de la monnaie nationale, le real, par rapport au dollar. L'opération se fera en deux temps. Jusqu'au 2 mai, le cours plancher est fixé à 0,86 real pour un dollar, et le plafond à 0,90 real. Ensuite le plancher sera maintenu à 0,86 real tandis que la limite supérieure sera portée quasiment à la parité avec la devise américaine, à 0,98 real pour un dollar. La banque centrale évite soigneusement le mot de dévaluation, mais il suffit de rappeler qu'il y a quelques jours encore le dollar s'échangeait à 0,82 real.

Dans un premier temps, cette dévaluation de fait devrait être de l'ordre de 4,5 %, pour atteindre peut-être 10 % après le 2 mai.

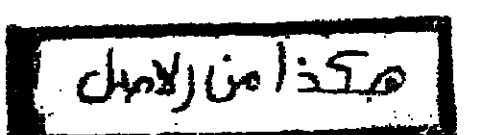
La décision semble unanimement approuvée, en particulier dans les milieux d'affaires : elle soulage les exportateurs et permet de mettre fin, en douceur, à une surévaluation de la monnaie brésilienne par rapport au dollar. Seule réserve : certains estiment que le gouvernement n'a que trop attendu. L'ancien ministre des finances du temps de la dictature militaire, Delfim Netto, est de ceux-là ; il prévoit que la banque centrale s'efforcera de maintenir un taux de change de 0,88 real pour un dollar.

Cinquième monnaie brésilienne lancée depuis 1987, le real devait, dans l'esprit de ses créateurs, dont l'actuel président de la République, Fernando Henrique Cardoso, alors ministre des finances, valoir approximativement un dollar. Mais, à la surprise générale, dès sa mise en circulation, le 1er juillet 1994, la nouvelle monnaie bénéficiait d'une surcote par rapport au billet vert, et celle-ci n'a cessé d'augmenter au cours de l'année dernière. Les larges et réguliers excédents mensuels de la balance commerciale, le climat d'euphorie provoqué par l'élection de M. Cardoso dès le premier tour du scrutin, le 3 octobre, ont contribué à cette surévaluation du real.

Le tournant a eu lieu avant même que n'éclate la crise mexicaine, avec l'apparition d'un déficit commercial de 492 millions de dollars en novembre, qui s'est accentué en décembre à 884 millions de dollars et qui, malgré les prévisions officielles, s'est poursuivi en janvier et février : il n'est plus question d'y voir un phénomène exceptionnel, dû à une ruée sur les biens de consommation étrangers pour les achats de Noël.

Après des années consécutives d'excédent commercial, qui lui ont permis d'amasser des réserves de change confortables, de l'ordre de 40 milliards de dollars, le Brésil a connu ces quatre derniers mois un déficit commercial cumulé de 5 milliards de dollars. La décision de laisser le real se dévaluer en douceur par rapport au dollar a été prise peu après le voyage en Argentine de M. Cardoso. Le président brésilien a pu constater chez son voisin et partenaire du Mercosur les ravages provoqués par la volonté de tenir coûte que coûte la parité, inscrite dans la loi, entre le peso et le dollar. Les Argentins avaient laissé entendre, lors de cette visite, que tout changement de la politique brésilienne de change ferait l'objet d'une concertation préalable avec Buenos Aires. Brasilia avait aussitôt démenti.

D. D.



La Chine essuie un camouflet à Hongkong

Les candidats soutenus par Pékin ont été désavoués lors d'un scrutin municipal dans la colonie que la Grande-Bretagne doit rétrocéder en 1997

Plus de deux ans avant la rétrocession prévue de la colonie britannique à Pékin, la Chine vient de subir un revers à Hongkong avec le médiocre résultat obtenu lors d'élections municipales par les candidats qu'elle soutenait. Alors que se tient la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, Pékin a tenu à éviter de provoquer tout esclandre. Le ministère chinois des affaires étrangères n'en a pas moins lancé un avertissement à Londres contre toute mise en place unilatérale d'une Cour suprême à Hongkong. Prévue par l'accord de 1984, la création de cette Cour suscite des désaccords entre Pékin et Londres, les Britanniques souhaitant en faire une garantie d'état de droit.

PÉKIN
de notre correspondant

Le ciel politique s'est encore quelque peu chargé de nuages à Hongkong en dépit de la poursuite du plan du gouverneur britannique Chris Patten en vue de démocratiser la vie publique. La Chine continentale a perdu, dimanche 5 mars, une élection à des organes municipaux pour la première fois soumis au scrutin universel direct.

La presse officielle de Pékin a enregistré sans commentaire direct la défaite des candidats pro-continentaux face aux personnalités présentées par le Parti démocratique, en dépit des mises en garde formulées contre l'élection au conseil urbain et au conseil régional de ces *« semeurs de trouble »* accusés de manquer de patriotisme, du fait qu'ils demeurent critiques à l'égard du régime communiste.

La Chine, qui entend dissoudre ces assemblées lors de la passation des pouvoirs en juillet 1997, pourra toujours arguer que, avec 25 % de taux de participation, elles ne sont représentatives que du quart de l'électorat. Il n'en demeure pas moins que ses candidats favoris n'ont emporté que huit sièges et qu'une des figures les plus en vue de ce camp, Elsie Tu, une ancienne missionnaire britannique, a dû s'incliner devant un des personnages abhorrés de Pékin, Szeto Wah.

L'annonce des résultats a été rapidement suivie d'une nouvelle salve tirée de Pékin dans cette perpétuelle guerre des nerfs qui l'oppose à M. Patten, les Britanniques se voyant reprocher par le ministère chinois des affaires étrangères d'avoir retardé le processus de consultation pour la mise sur pied du tribunal devant coiffer la structure judiciaire de la future « région administrative spéciale ».

Londres et Pékin s'opposent sur le nombre de juges non chinois devant y siéger, et pour savoir si sa composition doit intervenir avant ou après 1997. Le différend est perçu comme un test de la détermination de M. Patten, qui n'a cessé, depuis son arrivée dans la colonie, de vanter les mérites du *« règne de la loi »*, de laisser à son départ un édifice judiciaire capable de résister à la propension communiste à l'arbitraire.

Le gouvernement de Pékin a averti qu'il considérerait toute tentative de faire passer en force la version britannique du projet en le faisant adopter par le Conseil législatif, mini-parlement du territoire, comme *« une rupture »* des négociations l'obligeant à dissoudre une telle instance.

LE COMPTE À REBOURS

Les élections municipales constituaient un lever de rideau pour la consultation la plus importante du plan de M. Patten, celle qui renouvellera le Conseil législatif en septembre. C'est pour se préparer à cette consultation que la Chine avait décidé d'apporter son soutien explicite aux candidats aux charges municipales qui lui étaient favorables. Sa défaite de dimanche risque de remettre en question cette stratégie, Pékin devant à présent tirer les conséquences de la relative inefficacité de ses avertissements sur l'électorat, à deux ans et quatre mois de la rétrocession de la colonie.

S'abstenant de répéter le quasi-incident diplomatique qu'il avait provoqué l'an dernier en pareilles circonstances par un langage très vigoureux envers les Britanniques, le premier ministre chinois, Li Peng, s'adressant à l'Assemblée nationale populaire, dimanche, a simplement exhorté Londres à *« appliquer scrupuleusement »* la déclaration conjointe de 1984 scellant le sort de la colonie, et à *« coopérer sincèrement avec la partie chinoise pour permettre à Hongkong de connaître une transition en douceur »*. En dépit de la modération du langage, il ne faisait guère de doute, dans son esprit, qu'il s'agissait bien pour Londres d'accepter les oukazes pékinois.

Francis Deron

Kaboul : offensive des forces gouvernementales contre les chiites

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Les forces gouvernementales ont entrepris, lundi 6 mars, de *« nettoyer »* les quartiers de Karte Seh (ouest) et Dehmazang (sud-ouest) de Kaboul, tenus par Abdul Ali Mazari, chef du parti chiite pro-iranien Wahdat, qui recrute principalement dans l'ethnie hazara. Des chars sont intervenus en nombre et un tir nourri de roquettes s'est prolongé tout au long de la matinée dans cette zone. A l'hôpital de Karte Seh, dont la section chirurgicale est aidée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et la partie médicale par Médecins sans frontières (MSF), la salle d'opération a été touchée. Ces affrontements ont fait au moins dix morts et quelque 200 blessés.

De source proche du ministère de la défense, on confirmait que les forces gouvernementale ont reçu l'appui de Hazaras dissidents, des milices du Harakat-i-Islami (chiite) et de celles de l'Ittihad-i-Islami (pro-saoudien). M. Mazari aura-t-il les moyens de résister à cette offensive d'envergure ? La veille, des émissaires du gouvernement avaient tenté en vain de le convaincre de se rendre. Quoi qu'il advienne, M. Mazari peut mener une guérilla de rue. Il a prouvé par le passé qu'il en était capable. Dans les quartiers sous son contrôle existent d'importants réseaux souterrains.

Ainsi le gouvernement et le Jamiat-i-Islami, le principal parti qui le soutient, entendent-ils mettre de gros moyens pour reprendre le contrôle de cette zone, la seule à leur échapper dans la capitale et sa ceinture immédiate. Ils tiennent déjà toutes les collines, où depuis des semaines les combats ont cessé. A Sarobi, à une cinquantaine kilomètres à l'est de la ville, sont retranchées les troupes adverses du Hezb-i-Islami de Gulbuddin Hekmatyar, après leur fuite des provinces du Sud enlevées par les *talibs*. Plus au nord encore campent celles du général Ouzbek Dostom, tout aussi hostiles aux *« gouvernementaux »*. Quant aux *talibs*, ils tiennent tout le sud du pays, jusqu'aux portes de Kaboul.

Quel va être le jeu des ces derniers dans la nouvelle donne militaire ? Lundi, en début d'après-midi, au lendemain des festivités de la fin du ramadan, aucune information ne filtrait sur leurs intentions et les tirs se taisaient. Une pause ? Personne n'osait se prononcer. Mardi matin, les combats reprenaient dans la capitane afghane.

Danielle Rouard

Un complot d'une partie de l'armée contre le général Abacha aurait été éventé au Nigeria

LAGOS
de notre correspondante

Un groupe d'officiers nigérians a-t-il vraiment comploté pour renverser, la semaine dernière, le général Sani Abacha ? La presse de Lagos l'affirme, les autorités militaires lui opposent un démenti ambigu et l'opinion s'inquiète des courants contradictoires qui agitent une armée plus *« politisée »* que jamais.

Depuis dimanche 5 mars, pas moins de quatre hebdomadaires ont fait leurs gros titres sur une tentative de putsch. Plus audacieux – ou peut-être mieux informé que ses concurrents –, le magazine d'opposition *The News* révèle qu'une vague d'arrestations touchant *« au moins 150 officiers »* a eu lieu dès les 19 et 20 février dans différentes garnisons du centre et du nord du pays, notamment à Jos, au sein de la première division mécanisée de Kaduna, élément essentiel en cas de coup d'Etat.

Le 28 février, alors que la majorité de la population se préparait à fêter paisiblement la fin du ramadan, le porte-parole de la défense, le général Fred Chijuka, donnait un écho inattendu aux informations qui commençaient à circuler : dans un communiqué laconique, il annonçait que des officiers avaient été *« invités »* à s'expliquer au cours d'interrogatoires *« de routine »* sur des *« rumeurs susceptibles de nuire à la loyauté des forces armées »*. Lors d'une conférence de presse, lundi 6 mars, il ne s'est guère montré plus précis. Un complot ? *« Je ne sais pas d'où ils* [les journalistes] *ont tiré leur histoire »*, s'est étonné le général qui affirme qu'aucun militaire n'a été arrêté. Il a cependant confirmé que des interrogatoires étaient menés *« en plusieurs points du territoire »*, notamment à Jos.

L'INFLUENCE DE L'ANCIEN PRÉSIDENT

Aucune indication officielle n'a, pour le moment, été donnée sur l'identité des officiers *« invités »* à s'expliquer, ni sur celui que la presse de Lagos présente comme l'âme du complot : le général Lawan Gwadabe, quarante-cinq ans, commandant de l'unité blindée de Yola, au nord-est du pays. Ce dernier est l'un des rares compagnons de l'ancien président Ibrahim Babangida – qui l'avait nommé gouverneur de l'Etat du Nigeria puis chef des unités d'élite de la garde nationale – à avoir échappé aux purges successives imposées par le général Abacha depuis son arrivée au pouvoir, en novembre 1993.

La première précaution du nouveau maître du Nigeria avait été d'envoyer à la retraite les trop arrogants *« Babangida boys »*. De là à voir dans les rumeurs de ces dernières semaines l'oeuvre du général Babangida, il n'y a qu'un pas que certains s'empressent de franchir. Selon une personnalité de l'opposition, l'ancien chef de l'Etat aurait été placé en résidence surveillée dans sa maison de Minna d'où il continuait d'exercer une influence encore trop voyante aux yeux de son ami Abacha.

Il y a un mois, le magazine *Tell* affirmait que le climat s'était refroidi entre les deux généraux depuis qu'Ibrahim Babangida, après un long silence, avait accordé coup sur coup des entretiens à un quotidien nigérian et à la BBC. Aujourd'hui, *The News* souligne que l'armée, véritable « parti unique » d'un pays où la plupart des libertés sont suspendues, est agitée de divers courants : inconditionnels d'une armée de métier et arrivistes en quête d'un poste politique, *« Babangida boys »* et fidèles du général Abacha, partisans ou adversaires d'une légalisation du scrutin présidentiel du 12 juin 1993 – remporté par le milliardaire Moshood Abiola, mais annulé par le président Babangida, qui a ainsi plongé la nation dans une crise durable.

Malgré l'annonce d'un programme économique attrayant pour les investisseurs, le régime a paru s'enliser dans l'attentisme. Le gouvernement a été dissous il y a déjà un mois mais le général Abacha, pour former un nouveau cabinet, paraît tenir compte de la « conférence constitutionnelle » qui a repris lundi ses travaux après une interruption de huit semaines. De fortes pressions auraient été exercées pour que les délégués reviennent sur leur décision de fixer au 1er janvier 1996 le retour à un régime civil.

Michèle Maringues

Reprise des combats en Angola

Les accords entre le gouvernement et l'Unita sont menacés

LES AFFRONTEMENTS entre les forces gouvernementales angolaises et les troupes de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), le mouvement rebelle de Jonas Savimbi, ont repris dimanche 5 mars, à Uije, dans le nord du pays, un secteur où les troupes des deux armées étaient restées en position de combat depuis la signature des accords de paix de Lusaka le 20 novembre 1994.

Uije avait été la dernière capitale de province à être reprise par les forces gouvernementales à la veille de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. L'une des priorités de la Mission de vérification de l'ONU en Angola (Unavem) était de séparer rapidement les deux armées par un mince no man's land de moins de 100 mètres. Les chefs d'état-major des deux armées, le général Joao Baptista de Matos (gouvernement) et Arlindo Chenda Pena, « Ben Ben » (Unita), s'étaient mis d'accord pour procéder à un désengagement dans le secteur de Uije avant le 15 février.

L'échec de cette opération a été attribué à l'Unita par le représentant spécial des Nations unies en Angola, Alioune Blondin Beye. Lundi, Radio-Vorgan, la radio des rebelles, accusait les forces armées angolaises d'acheminer par avion des renforts à Uije. La semaine dernière, M. Beye avait donné un délai d'une semaine aux deux parties pour qu'elles fassent la preuve de leur volonté d'appliquer les accords de Lusaka. Dans le cas contraire, *« la communauté internationale saura en tirer les conséquences »*, avait-il déclaré.

CABINDA : DES MENACES

Depuis ces déclarations, la situation militaire sur le terrain n'a fait que s'aggraver, et des combats sont enregistrés depuis quelques jours sur tout le territoire angolais. De leur côté, les indépendantistes de l'enclave de Cabinda menacent de s'en prendre aux intérêts étrangers sur un territoire qui contient l'essentiel des réserves de pétrole du pays.

La reprise des combats menace l'opération des Nations unies en Angola. Le 8 février, le Conseil de sécurité avait donné son feu vert à l'Unavem-III qui prévoit l'envoi de quelque 7 000 « casques bleus » en Angola. Le Conseil avait cependant lié le déploiement des bataillons d'infanterie à la cessation effective des hostilités sur place.

Depuis la signature des accords de Lusaka, après un an de difficiles négociations, M. Beye a tenté de faire respecter le calendrier de ces accords qui donne aux deux camps jusqu'à fin avril pour le cantonnement de leurs troupes, leur désarmement, le rapatriement des mercenaires et la libération des prisonniers.

Le protocole de Lusaka, que Jonas Savimbi n'a pas signé, prévoit une participation de l'Unita au gouvernement, l'entrée au Parlement de 70 députés du mouvement et l'organisation d'un deuxième tour de l'élection présidentielle de 1992 – le président José Eduardo Dos Santos avait alors presque obtenu la majorité absolue. – *(AFP.)*

Dassault accusé d'avoir versé des pots-de-vin en Belgique

BRUXELLES. Selon la presse flamande, la société française Dassault serait, elle aussi, impliquée dans le scandale des pots-de-vin versés au Parti socialiste flamand (SP) pour l'obtention de contrats d'armement. Le quotidien *De Standaard* a annoncé mardi 7 mars qu'une perquisition avait eu lieu la veille au siège de Dassault Construction à Bruxelles. Luc Wallyn, une des personnes arrêtées récemment lors d'un rebondissement de l'enquête sur les *« dons »* occultes versés par la firme italienne Agusta pour une vente d'hélicoptères à la Belgique en 1988, a fait aussi état d'un virement de 10 millions de francs français au profit d'un intermédiaire du SP, en 1989. Des rumeurs ont circulé quant à l'implication d'Aérospatiale, concurrent d'Agusta, pour le marché d'hélicoptères. Mais le virement ayant eu lieu postérieurement à la signature du contrat, cela semblait peu cohérent. En revanche, souligne la presse flamande, Dassault a décroché en 1989 un marché pour la modernisation de l'électronique de 72 chasseurs bombardiers F-16 de la force aérienne belge, ainsi qu'un autre marché pour la rénovation de 20 Mirage. Les milieux judiciaires n'ont fait aucune déclaration sur ce volet de l'enquête. – *(Corresp.)*

L'Irak et les Etats-Unis poursuivent leur querelle à propos de l'embargo

BAGDAD. Pour contrecarrer l'offensive américaine visant à maintenir l'embargo imposé en 1990 à son pays par le Conseil de sécurité de l'ONU, le ministre irakien des affaires étrangères, Mohamad Saïd El Sahaf, a entrepris, lundi 6 mars, une tournée dans des pays siégeant au Conseil en commençant par le Nigeria. A New York, Madeleine Albright, ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations unies, a déclaré avoir réussi, après avoir fait elle-même une tournée dans plusieurs pays membres du Conseil, à *« verrouiller une majorité »* hostile à la levée de l'embargo, ce qui devrait permettre à Washington de ne pas recourir à son droit de veto. Le Conseil doit se réunir le 13 mars pour examiner le renouvellement de l'embargo. C'est dans ce contexte que se tiendra, les 11 et 12 mars, en Irak, une première conférence pétrolière internationale depuis la fin de la guerre du Golfe.

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le ministre de l'intérieur, Abderrahmane Meziane Cherif,** a exhorté, lundi 6 mars, la population à s'impliquer *« individuellement et collectivement »* dans la lutte contre les *« terroristes »*, notamment *« par la dénonciation »* des suspects. Par ailleurs, selon le quotidien *El Watan*, trois jeunes lycéennes ont été blessées, samedi, à Saoula, au sud d'Alger, par un groupe d'inconnus. Des tracts islamistes avaient été affichés, quelques jours auparavant, menaçant de mort ceux qui reprendraient les cours, après la fête de fin de ramadan. – *(AFP, Reuter.)*

■ **GUINÉE ÉQUATORIALE : un des chefs de l'opposition, Severo Moto,** président du Parti du progrès (PP), a été condamné lundi 6 mars à 18 mois de prison par la cour d'appel de Malabo, a annoncé la radio d'Etat. Poursuivi pour complicité de subornation d'un commissaire de police et atteinte à la réputation du président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, il a également été condamné à une amende de 50 millions de francs CFA (500 000 FF). Il a en outre été déclaré inéligible pour la durée de sa peine, ce qui l'exclut de fait des prochaines élections municipales et de la première élection présidentielle pluraliste prévue début 1996. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : une série d'attaques attribuées à la rébellion** a fait au moins onze morts au cours des trois derniers jours. Selon le ministère de la défense, le Front révolutionnaire uni (RUF), qui mène la rébellion armée depuis quatre ans, a lancé trois raids vendredi 3 mars et samedi contre des convois routiers dans la région de Forodugu (50 km au nord-est de Freetown). Ces attaques ont fait au moins neuf morts. Des journalistes ont d'autre part fait état de deux personnes tuées et huit blessées lors d'une embuscade tendue par le RUF contre un autobus entre les villages de Kpakibu et Foyah (150 km à l'ouest de Fretown). – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : une quinzaine d'Etats,** dont la Californie et le Texas, s'apprêtent à libéraliser le port d'armes sous la pression de citoyens ordinaires, essentiellement des femmes, qui estiment que la police ne peut plus les protéger. Une vingtaine d'Etats accordent déjà sans difficulté des permis de port d'armes. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **AZERBAÏDJAN : de violents accrochages ont éclaté** entre forces arméniennes et azerbaïdjanaises le week-end dernier dans le nord-ouest de l'Azerbaïdjan et des échanges de tirs se poursuivaient, lundi 6 mars. Cinq Azerbaïdjanais ont été tués au cours de ces affrontements, qui constitueraient la première violation importante du cessez-le-feu en vigueur depuis mai 1994. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : la fabrication et la vente de mines antipersonnel** sont désormais interdites par une loi approuvée à l'unanimité, à la fin de la semaine dernière, par les députés. La Belgique est le premier Etat à adopter une législation aussi sévère en la matière. Chaque mois, plus de huit cents personnes meurent dans le monde et des milliers d'autres sont mutilées suite à l'explosion de ces mines, notamment en Asie et en Afrique. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : la Mafia sicilienne** a apparemment frappé de nouveau, lundi 6 mars, en tuant à Palerme, Domenico Buscetta, le neveu du plus célèbre des repentis de Cosa Nostra, Tommaso Buscetta. Les révélations de ce dernier avaient conduit à l'arrestation en 1993 du chef de la pègre sicilienne, Toto Riina. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : le nouveau gouvernement de gauche,** conduit par l'ex-communiste Jozef Oleksy, a été investi lundi 6 mars par le président Lech Walesa. M. Oleksy a indiqué que le chef de l'Etat signerait le budget 1995, renonçant à dissoudre le Parlement. – *(AFP.)*

■ **PORTUGAL : le président Mario Soares** (socialiste) a refusé lundi 6 mars un miniremaniement du gouvernement de centre droit. Ce remaniement proposé par le premier ministre était la conséquence des changements intervenus à la direction du Parti social-démocrate (centre droit, au pouvoir) lors du récent congrès de ce parti. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : l'Union européenne a décidé,** lundi 6 mars, de geler l'accord commercial conclu avec la Russie tant que Moscou ne lui fournirait pas des assurances plus claires concernant le respect des droits de l'homme en Tchétchénie. – *(Reuter.)*

■ **SLOVÉNIE : l'Union européenne a donné son feu vert** lundi 6 mars à l'accord d'association avec la Slovénie, après la décision de l'Italie de lever son veto à l'encontre de Ljubljana. – *(AFP.)*

■ **EX-YOUGOSLAVIE : la Bosnie et la Croatie ont conclu une alliance militaire** lundi 6 mars pour unir leurs forces contre les séparatistes serbes qui contrôlent une partie de leur territoire. Les chefs militaires de l'armée croate, de l'armée gouvernementale bosniaque et d'une milice des Croates de Bosnie sont convenus à Zagreb de mettre sur pied un QG commun. L'annonce de cet accord vise vraisemblablement à préparer les populations croates et musulmanes à d'éventuelles opérations militaires communes contre les Serbes, au printemps prochain. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le déficit de la balance des paiements** a doublé en 1994, atteignant 2,7 milliards de dollars contre 1,4 milliard en 1993. L'aggravation du déficit est due à une forte hausse, de 3,6 milliards de dollars, des importations de biens et services, tandis que les exportations n'ont progressé que de 2 milliards de dollars. Le déficit de la balance commerciale a atteint 9,7 milliards de dollars, dont 1,5 milliard au titre des importations de matériels militaires. – *(AFP.)*

PRÉSIDENTIELLE Le programme de Lionel Jospin pour l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai a été présenté par le candidat socialiste mardi 7 mars devant la presse. Il comporte notamment l'objectif d'une reprise de la réduction de la durée du travail, qui passerait légalement à trente-sept heures en 1997. ● PRUDENCE. Le volet économique des propositions de M. Jospin se caractérise par une audace tempérée. Le candidat socialiste estime possible d'accompagner la reprise économique par des « programmes » destinés à favoriser la création d'emplois, notamment pour les jeunes. ● POUVOIR. M. Jospin promet de rénover la pratique du pouvoir en se distinguant de l'exemple donné par François Mitterrand durant quatorze ans. Partisan du quinquennat, il entend réduire les pouvoirs présidentiels en renforçant l'assise parlementaire du gouvernement.

Lionel Jospin propose aux Français de « prendre le parti du mouvement »

Le candidat du PS présente un programme fondé sur un volontarisme raisonné et sur la perspective d'un nouveau progrès social, afin que la France puisse « sortir de l'impasse »

TRENTE JOURS exactement après avoir reçu l'investiture officielle du Parti socialiste, Lionel Jospin a présenté, mardi 7 mars, au cours d'une conférence de presse au Palais des congrès, à Paris, ses *« propositions pour la France »*. Autour de ce rendez-vous extrêmement important, M. Jospin a contribué lui-même à créer une vraie attente, afin de donner le véritable coup d'envoi d'une campagne qui commençait à ronronner.

Tout à la joie de sa désignation, M. Jospin a paru d'abord naviguer sur un nuage. Il s'est ensuite essayé à une petite mise en scène réussie de la « force tranquille », d'inspiration mitterrandienne, qui avait fait d'autant plus d'effet que le couple impossible Balladur-Chirac ne paraissait pas inspiré par la plus extrême quiétude. Adoubé par des militants socialistes rassurés sur leur esprit collectif de responsabilité, M. Jospin s'était davantage efforcé, jusqu'à présent, d'imprimer un style. Nouvelles lunettes, nouveau manteau, langage simple du « candidat-citoyen », probité affichée dans la « clarté » d'un premier slogan tout simple, il s'est plus posé, durant ce mois d'échauffement, en spectateur engagé qu'en véritable acteur. L'exercice avait ses limites ; ce plaisir-là ne pouvait avoir qu'un temps.

M. Jospin doit maintenant mettre les deux pieds sur la scène, donner consistance à son image, passer des impressions aux réalités. Sa campagne est à un tournant. Le document qu'il a présenteé mardi, par un bref exposé liminaire, avant de se soumettre aux questions des journalistes, n'a été définitivement bouclé que la veille à midi. Pour en garantir la confidentialité et signifier une démarche présidentielle, donc personnelle, M. Jospin a tenu à en suivre personnellement la rédaction, au point d'exaspérer son entourage par sa méticulosité.

Certains lui ont même reproché une certaine forme d'isolement, suspecte de la part de celui qui, dans sa contribution pour le congrès socialiste de Liévin, regrettait que, *« en 1988, le président sortant, à nouveau candidat, ait rédigé seul sa "Lettre aux Français" »*. *« Or il est évident,* ajoutait-il, *que si le débat n'a plus court en haut, il n'y a pas de raison qu'il ait lieu à la base, avec les militants ou avec les citoyens. »*

Sa volonté d'imprimer sa marque, de prendre ses distances, comme on le supposait, avec la plate-forme présidentielle du PS rangée au fond du tiroir, de rompre avec l'héritage mitterrandiste, qui, hormis une brève allusion sur la politique européenne, n'est nullement revendiqué, a prévalu. *« Depuis plusieurs années déjà*, explique-t-il dans le préambule de son projet, *je me suis appliqué à tirer les leçons du passé et j'ai travaillé, avec beaucoup d'autres, et pas seulement avec des socialistes, sur les problèmes qui se posent à nous et sur les façons d'y répondre. L'heure n'est plus, de toute façon, aux rétrospectives, mais au choix d'aujourd'hui et aux décisions qui engagent l'avenir. »*

Ce projet présidentiel est né dans le creuset du club Renaissance animé par le plus proche lieutenant de M. Jospin, Claude Allègre. Il a été nourri par le livre que M. Jospin avait lui-même publié, à l'été 1991, sous le titre prémonitoire, *L'Invention du possible* (éditions Flammarion), et étayé encore par la contribution qu'il avait déposée sous son seul nom pour la préparation du congrès de Liévin. Il a été enrichi ces dernières semaines par la participation active et exclusive de quatre personnes : Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn, Pierre Moscovici et Christian Sautter, lequel devait avoir la charge de donner, mardi aprés-midi, dans une autre conférence de presse, les principaux chiffrages budgétaires des propositions du candidat.



IMAGINATION ET RÉALISME

« Concilier imagination et réalisme, audace et modestie », telle est l'ambition affichée par M. Jospin, qui propose aux Françaises et aux Français de se rassembler autour de cinq objectifs. *« Placer l'homme au cœur de l'économie »* : façon de redonner un coup de barre à gauche et de relancer le combat contre le libéralisme. « Préparer *avec les jeunes l'entrée dans le XXIe siècle »* : ce thème devrait être dominant dans la campagne pour imposer l'idée que face aux candidats « fin de siècle » Chirac et Balladur, M. Jospin est le candidat d'une autre génération.

« Développer les territoires et la qualité de la vie par l'écologie » : M. Jospin avait annoncé sa volonté de réconcilier la politique et l'écologie. De nombreux contacts ont été pris, ces derniers jours, avec les différents représentants de la mouvance écologiste, dont Dominique Voynet. Les regroupements du second tour se préparent déjà. *« Vouloir l'Europe pour la France et pour le monde »* : contenter Jacques Delors sans fâcher Jean-Pierre Chevènement ; M. Jospin se propose de réussir cette performance. Participant lundi à Barcelone au deuxième congrès du Parti des socialistes européens, M. Jospin a ainsi explicité sa pensée : *« Un président socialiste, cela veut dire une politique de la France qui reste résolument européenne, une conception de l'Europe tournée vers la croissance, le progrès social, une Europe organisée qui essaierait de se rapprocher de ses peuples, avec plus de démocratie, de transparence. »*

Dernier objectif : *« Faire vivre une nouvelle pratique du pouvoir »*. Réduction à cinq ans du mandat présidentiel, lutte contre le cumul des mandats, parité entre hommes et femmes, indépendance de la justice, définition d'*« une nouvelle éthique républicaine »*, M. Jospin ne fait là que coucher sur le papier des idées qu'il défend avec constance depuis des années. *« Président-citoyen »* d'un état moderne et modeste, M. Jospin y voit aussi une façon d'entrer dans l'autre siècle.

LES LEÇONS DU PASSÉ

M. Jospin pense avec ses propositions tenir *« un vrai projet »*. Les leçons du passé, les erreurs socialistes, les incertitudes de l'avenir, imposent pour tous les candidats certaines limites à l'exercice. Ce projet, qui va être maintenant lancé dans le débat public, semble en tout cas marqué, de prime abord, par une grande prudence qui pourra décevoir ceux qui prônent la rupture ou au contraire rassurer ceux qui se méfient des grands promesses. *« Si nous ne prenons pas le parti du mouvement et du progrès,* assure M. Jospin dans l'introduction de son texte, *si nous ne décidons pas d'un projet différent, nous resterons dans l'attente, et, je le crains, dans l'impasse. Or j'ai la conviction que les Français sont disponibles pour un vrai projet. »* Il leur revient maintenant de lui répondre.

Daniel Carton

Economie : le « nécessaire » et le « possible »

LE PROGRAMME économique de Lionel Jospin s'ouvre par un regard critique sur les quinze dernières années : si l'inflation a été maîtrisée, le franc stabilisé et le commerce extérieur redressé, *« l'emploi n'a pas suivi »*. Le candidat incrimine les gouvernements de droite et l'évolution de l'économie mondiale, mais, ajoute-t-il, *« les gouvernements socialistes ont eu leur part de responsabilité, en oubliant, dans la simple gestion, qu'il existait des marges de manœuvre »*. *« Ma volonté est de tirer pleinement les leçons du passé, pour provoquer les infléchissements de politique économique qui sont nécessaires et aujourd'hui possibles »*, affirme M. Jospin, qui veut faire de l'homme *« l'acteur »* et *« le bénéficiaire »* de l'évolution économique.

● **Redonner au travail sa juste part.** *« Retrouver un meilleur équilibre entre les salaires et le profit constitue une nécessité sur le plan économique et une urgence sur le plan social »*, souligne M. Jospin. Se réjouissant de la relance contractuelle décidée par le CNPF et les syndicats le 28 février, M. Jospin ne conçoit pas un Etat hors du jeu social : *« Le gouvernement devra marquer l'importance qu'il attache, dans cette période où la croissance reprend sans inflation, à un partage des revenus plus favorable aux salariés. »* Il suggère, après la disparition du CERC, de *« recréer »* un organisme indépendant d'études sur les revenus.

● **Créer des emplois.** La politique économique de l'Etat doit mettre *« toutes ses capacités au service de l'emploi »*. Pour cela, M. Jospin annonce trois grands programmes, *« appuyés sur le contrat avec les collectivités locales »*, supposant un *« effort budgétaire important »* et l'utilisation de *« certains fonds de l'indemnisation du chômage »*. Le premier porterait sur *« la reconstruction des banlieues et le développement du logement social »*, le second sur *« le développement des services aux personnes »* (aide à domicile des personnes âgées, appui aux handicapés, garde des enfants, etc.). Le troisième aurait pour objet *« la préservation du paysage et du patrimoine, ainsi que l'amélioration de l'environnement »*.

M. Jospin veut *« recentrer les dépenses de l'Etat »*, pour favoriser l'emploi, et *« mobiliser les entreprises »*. Il avance plusieurs mesures : instauration d'un *« véritable droit à l'adaptation professionnelle »* pour chaque salarié ; création de nouvelles activités pour les entreprises (recyclage des déchets, services après-vente) ; aide aux PME pour un meilleur accès au crédit des banques ; simplification des formalités de création et de transmission des entreprises. Afin de *« consolider le développement agricole et industriel »*, il propose des *« aides adaptées et plafonnées, tenant compte des types d'agriculture »* et une politique de *« diversification »* du tissu industriel.

● **Réduire le temps de travail.** Le projet de M. Jospin sur la *« gestion du temps »* – et non le partage du travail – s'articule autour de deux propositions. La première vise à *« donner à chacun plus de liberté pour l'organisation de son temps tout au long de sa vie, plus de progressivité dans l'entrée et la sortie de la vie active, plus de souplesse pour la formation, la culture, la famille, les loisirs, le sport, la vie associative et citoyenne »*.

Des contributions des entreprises et des salariés, avec au départ des *« incitations financières »*, permettraient de développer des *« formes mutualistes de capital-temps »*. La seconde vise à ramener la durée légale hebdomadaire du travail à trente-sept heures en 1997. L'Etat ayant fixé le cap, les partenaires sociaux auraient deux ans pour négocier *« les modalités concrètes et diverses les plus justes et les plus efficaces pour accroître l'emploi durable »*. M. Jospin n'évoque pas directement la question de la compensation salariale, mais parle d'*« incitations financières publiques »*.

● **Un appui particulier aux jeunes en difficulté et aux chômeurs de longue durée.** Le projet de M. Jospin est de *« reprendre sans tarder l'investissement massif du service public de l'emploi vers les jeunes, principalement les non-qualifiés, et vers les chômeurs de longue durée, pour les aider à trouver un emploi »*.

● **Rendre la fiscalité plus juste.** Le candidat socialiste définit ce qu'il appelle *« la voie de la responsabilité »*, à savoir *« réduire les déficits publics, tout en se donnant des marges suffisantes pour conduire les actions prioritaires du programme proposé »*. *« Je veux le faire,* dit-il, *sans pénaliser les salaires et sans accroître les charges globales des entreprises. »* M. Jospin annonce des économies dans certaines dépenses publiques et une réforme fiscale fondée sur *« plus de justice, plus d'efficacité »*.

Celle-ci se décline en six propositions : alléger les charges sociales sur les bas salaires par une franchise de 5 000 francs sur l'assiette de la cotisation employeur d'assurance-maladie compensée, notamment, par un *« réaménagement sur les revenus supérieurs »* ; mieux utiliser la contribution sociale généralisée en l'étendant à l'ensemble des revenus du capital (hormis le livret A) ; remettre à plat dans l'impôt sur le revenu les exonérations, abattements et privilèges divers non justifiés *« par des objectifs économiques et sociaux »* ; réduire les *« abattements multiples »* des sociétés ; *« simplifier, clarifier, rendre plus justes les impôts locaux »* ; revoir les conditions de transmission des PME.

● **Travailler à une remise en ordre de l'économie mondiale.** Sans évoquer 1997, ou 1999, M. Jospin souligne que *« la marche vers la monnaie unique doit être réaffirmée »*. Sur le commerce international, il prône à la fois un arsenal défensif *« équivalant »* à celui des Etats-Unis et l'instauration d'une *« clause sociale »*. Il reprend enfin l'idée de François Mitterrand de construire un autre système monétaire international et suggère que *« les mouvements de capitaux supportent une taxe de un pour mille qui ne pénaliserait pas les investissements à dix ans mais les placements à dix jours »*. Cette proposition est empruntée au professeur Tobin, prix Nobel d'économie en... 1981.

Michel Noblecourt

« Redonner espoir à la jeunesse »

POUR *« REDONNER espoir à la jeunesse »*, Lionel Jospin propose des mesures incitatives à l'emploi, un renforcement de la lutte contre le trafic de drogue et contre le sida ou la promotion du sport pour tous. Dans le domaine de l'éducation, où l'ancien ministre était très attendu, le candidat socialiste s'est montré relativement modeste, reprenant pour l'essentiel des orientations définies lorsqu'il était ministre de l'éducation nationale, de 1988 à 1992.

● **Emploi** : *« premiers concernés »* par l'ensemble des propositions du candidat sur l'emploi, les jeunes bénéficieraient également de mesures spécifiques, comme l'instauration d'un *« dispositif »* pour ceux d'entre eux qui souhaiteraient créer une entreprise ou l'institution du tutorat en entreprise. Une *« nouvelle forme civile du service national »* permettrait aux jeunes qui le souhaitent de s'engager dans l'action humanitaire.

● **Drogue et sida** : les traficants *« devront être plus durement pourchassés »*, tandis que les programmes d'accompagnement et de substitution pour les toxicomanes *« seront renforcés »*. Le Parlement *« devra engager la révision de la loi de 1970 »* sur les stupéfiants, réclamée par de nombreuses associations. Le candidat propose également une multiplication des programmes d'échange de seringues. Il souligne que *« la lutte contre le sida, c'est la priorité de santé publique pour les jeunes »*. Aussi propose-t-il la mise à disposition *« partout »* du préservatif à 1 franc, *« notamment dans les établissements scolaires »*.

● **Education** : Lionel Jospin promet de *« rétablir la priorité »* qui était celle de l'école alors qu'il était ministre de l'éducation nationale. Reprenant l'idée de la lutte contre *« un enseignement à la tendance parfois encyclopédique »*, le candidat insiste sur *« l'apprentissage des savoirs fondamentaux »* (lire, écrire, compter) à l'école, pour réserver au secondaire l'apprentissage des disciplines abstraites. Une place particulière devrait être réservée au sport et le rôle des professeurs d'éducation physique *« accrû »*. Afin de ne pas figer *« la hiérarchie sociale à vingt ans sur des résultats scolaires »*, le candidat promet de *« rétablir des dispositifs »* comme la loi sur la validation des acquis professionnels, qui a été *« enterrée »*.

Seule véritable innovation à l'égard des enseignants, Lionel Jospin n'hésite pas à prôner une adaptation *« des horaires aux conditions d'enseignement »*, en raison de la disparité des conditions de travail dans les divers établissements scolaires : *« Quinze heures par semaine à Janson-de-Sailly et quinze heures par semaine au Val-Fourré ne sont pas comparables »*, souligne M. Jospin.

Dans le domaine universitaire, il s'agit, avant tout, de *« reprendre l'effort »*, consacré notamment par le plan Université 2000 : relance des contrats Etat-université-région, réactivation et actualisation du plan social étudiant.

● **Recherche** : le programme propose de *« rétablir le financement du CNRS »*, pomme de discorde traditionnelle entre la gauche et la droite universitaires, de recréer une direction de la recherche universitaire et de créer un centre national de la recherche technologique et industrielle.

Béatrice Gurrey

Renforcer la protection sociale des personnes en difficulté

« LE MODÈLE européen, qui allie l'efficacité de l'économie et la qualité de la protection sociale pour tous, doit être fermement défendu », estime Lionel Jospin. Il *« ne laissera pas s'ouvrir aux assurances privées le champ de la sécurité sociale »* et affirme qu'*« une solidarité plus efficace suppose une solidarité mieux partagée »*, laissant entendre que certaines prestations devront être mieux ciblées sur les populations en difficulté.

● **Santé.** Le système doit être *« rééquilibré autour d'une démarche de santé publique, de prévention et de recherche médicale »*. Réfusant *« une assurance-maladie à deux vitesses »*, il propose une *« profonde réorganisation de l'offre »*, dans laquelle le généraliste serait *« remis au centre du dispositif »*. Chaque année, *« les grandes masses de recettes et de dépenses devront être définies, en concertation avec les partenaires sociaux, afin de préserver l'équilibre et donc la pérennité de l'assurance-maladie »*.

Tout indique que les dépenses de médecine libérale devront être encadrées. Reste à savoir si ces *« grandes masses »* seront indicatives ou si elles constitueront des enveloppes financières que les professionnels de santé ne devront pas dépasser. L'hôpital *« sera défendu »*. Des *« procédures d'évaluation »* permettraient de *« contenir la progression des dépenses de santé »*. Les économies dégagées seraient *« consacrées en priorité à améliorer les conditions de remboursement et la protection médicale des plus vulnérables »*.

● **Retraite.** *« Profondément attaché »* à la répartition, le candidat dit comprendre les *« trois craintes »* des Français : l'explosion du système, le grignotage des droits et l'absence d'une prise en charge suffisante de la dépendance. La reprise étant là, il veut *« examiner les conditions dans lesquelles les retraités pourront participer au partage des fruits de la croissance, notamment par la revalorisation des pensions de réversion »*. Il propose un *« dispositif complet »* pour les personnes âgées dépendantes, comprenant une *« allocation sous condition de ressources »*.

● **Famille.** M. Jospin veut *« accroître les prestations familiales »* pour les familles modestes. La montée de la précarité et de l'exclusion exige, selon lui, *« une politique responsable et ambitieuse d'aide à la famille »*, qui *« privilégie »* les besoins nouveaux : développement de structures d'accueil pour la petite enfance, aides financières dès le premier enfant pour les familles modestes. Ces mesures seront *« financées par une modulation des prestations familiales pour les familles à hauts revenus »*.

Jean-Michel Bezat

Le candidat socialiste plaide pour une « nouvelle pratique du pouvoir »

Le mandat présidentiel serait ramené à cinq ans

Sous le titre « Faire vivre une nouvelle pratique du pouvoir », Lionel Jospin rassemble, dans son programme, des propositions de réformes des institutions – principalement l'établissement du quinquennat présidentiel – et des mesures relatives à la police et à la justice. Le candidat socialiste estime nécessaire de laisser aux parquets la maîtrise de leurs réquisitions et de supprimer les renseignements généraux.

« LES VALEURS de la République ont gardé leur force mobilisatrice », estime Lionel Jospin, mais il constate que *« notre société souffre d'un déficit démocratique »*. Il propose donc *« une nouvelle façon de gouverner »*.

● **Les institutions** : partisan d'un *« président-citoyen »*, le candidat du PS souhaite *« ramener le mandat présidentiel à cinq ans »*. Cette réforme serait soumise à référendum.

M. Jospin veut aussi faire du gouvernement un *« lieu de délibération collective »* et que le premier ministre soumette *« son programme au vote de confiance de l'Assemblée nationale »*. La direction du budget sera placée auprès du chef du gouvernement.

Une stricte limitation du cumul des mandats, interdisant aux ministres et aux députés de détenir une responsabilité exécutive dans une collectivité locale, sera aussi soumise à référendum. Pour que le Parlement retrouve *« sa vocation de contrôler vraiment le gouvernement »*, davantage de droits seront reconnus à l'opposition ; l'usage de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution sera limité ; *« une plus grande maîtrise »* de leur ordre du jour sera accordée aux parlementaires. Le droit de saisir le Conseil constitutionnel sera donné à tous les justiciables.

● **La sécurité** : il n'y pas *« d'Etat vraiment républicain sans sécurité respectée pour tous et partout »*, assure M. Jospin. Il préconise *« une police de proximité »* par un accroissement des effectifs consacrés à la sécurité quotidienne, non pas par une augmentation du nombre de policiers, mais par une meilleure utilisation des effectifs actuels, notamment par une *« réduction raisonnable »* des forces des CRS et un redéploiement de policiers des renseignements généraux, dont la direction sera supprimée.

● **La justice** : pour que le pouvoir politique ne puisse pas peser *« directement ou indirectement »* sur des affaires en cours, le candidat du PS préconise de couper les liens entre le garde des sceaux et les parquets, les réquisitions de ceux-ci devant être *« libres pour tout ce qui concerne les cas d'espèce »*. Pour conforter *« les garanties en matière de protection de la vie privé et publique »*, les écoutes administratives *« seront plus sévèrement réglementées »*. Il propose, aussi, de *« doubler le budget de la justice dans les cinq prochaines années »*.

● **La vie publique** : pour *« extirper la corruption »*, M. Jospin demande que la justice *« instruise librement et sanctionne avec sérénité »* et que *« les contrôles soient renforcés »*. Il souhaite que les candidats *« à de hautes charges publiques »* rendent public leur patrimoine à leur prise de fonctions et à leur départ.

● **L'égalité femmes-hommes** : M. Jospin constate que l'égalité entre les femmes et les hommes *« est loin d'être une réalité »* et que *« notre société n'a pas intégré dans son organisation, ses structures, ses comportements, les conséquences des profondes mutations »*. Il estime donc que *« des mesures spécifiques pour les femmes sont encore nécessaires »* et qu'*« un respect et une amélioration des lois existantes s'imposent »*. Il préconise de *« réaliser l'égalité professionnelle »*, notamment par des *« contrats d'objectifs volontaristes »* dans l'administration et les entreprises publiques.

Pour *« garantir la dignité des femmes »*, la loi Veil sera *« appliquée pleinement et partout »*, comme celle condamnant les atteintes aux services hospitaliers par des commandos anti-IVG. Pour permettre *« la représentation juste des femmes et des hommes dans les instances de débats et de décisions, nécessaire à la démocratie »*, des *« états généraux des femmes »* seront réunis.

● **Immigration** : confirmant que la France *« ne peut tolérer l'immigration clandestine »*, le candidat du PS propose de *« revenir au principe du droit du sol : tout enfant né sur le territoire français est citoyen français »*.

Th. B.

Une politique étrangère axée sur la « démocratie » et l'Europe

Etablir un « système monétaire stable et équilibré »

PLUTÔT que des prises de position sur les grands dossiers internationaux, le programme de Lionel Jospin énonce brièvement quatre principes, qui doivent guider l'action extérieure de la France :

● **La paix** : pour la maintenir, il faut créer, sous l'égide des Nations unies, *« de vrais mécanismes d'arbitrage, de prévention des crises, de maintien ou de rétablissement de la paix, d'intervention humanitaire »*. Les organes centraux de l'ONU doivent être élargis. L'Europe doit se doter de *« mécanismes de sécurité collective »*. La France, dit le programme, *« continuera à appuyer le processus de paix entre Israël, les Palestiniens et les pays arabes »*.

● **La démocratie** : c'est *« l'objectif essentiel »*, dit le programme, qui cite l'Afrique subsaharienne et l'Algérie.

● **Le développement** : l'action de la France en matière d'aide au développement doit être *« assainie »*, estime Lionel Jospin, qui propose que le ministère de la coopération soit intégré dans le ministère des affaires étrangères.

● **La solidarité** : la France doit déployer une action humanitaire, développer les instruments multilatéraux de la francophonie, augmenter les moyens de son action culturelle extérieure.

S'agissant de l'Europe, le candidat socialiste propose de :

● **Construire l'Europe politique** : M. Jospin recommande d'*« avancer vigoureusement »* dans la construction de l'Europe politique, de clarifier et de simplifier les mécanismes de décision en veillant à un meilleur contrôle démocratique. Il se prononce pour les prises de décision à la majorité dans les secteurs où l'Union est compétente.

● **Elargir l'Europe sans la diluer** : l'élargissement doit être l'occasion de renforcer les politiques communes et les institutions européennes. En matière de politique étrangère, le programme recommande des actions communes *« sur des points limités, mais essentiels »*. Il estime que, en s'élargissant vers l'Est, l'Europe *« devra penser au Sud »*.

● **La monnaie unique** : elle doit être adoptée *« dès que possible »*. L'Union devrait alors provoquer une négociation mondiale, visant à établir *« un nouveau système monétaire international stable et équilibré »*.

● **Une lutte commune pour l'emploi** : les objectifs de l'Europe ne doivent pas être que monétaires. Il faut tendre à l'harmonisation vers le haut des législations sociales des pays membres. Lionel Jospin propose que syndicats et patronats européens concluent un *« contrat social européen »*. L'Europe doit d'autre part se protéger des agressions extérieures par une politique commerciale commune.

M. Jospin propose, par ailleurs, de repenser la politique de défense, en soulignant que la dissuasion *« reste le pilier de notre défense, garante de notre indépendance »*, ce qui *« n'est pas incompatible avec la prolongation du moratoire sur les essais nucléaires »*. L'Eurocorps doit servir de base à la constitution d'une armée européenne. Le service national doit être maintenu, mais de nouvelles formes de service civil doivent être développées.

C. T.

Un « grand ministère de l'écologie et des territoires »

L'ÉCOLOGIE occupe une place majeure dans le programme de Lionel Jospin, et cette discipline est directement associée aux questions relatives aux transports, à l'aménagement, au *« développement solidaire des territoires »* et à la politique de la ville. *« Pour apporter des améliorations concrètes aux conditions de vie des Françaises et des Français »*, le candidat socialiste propose un programme en trois volets :

● **Mettre en place un plan de reconquête écologique.** L'urbanisation anarchique, l'accumulation et la dissémination des déchets ont peu à peu *« érodé et abîmé les paysages naturels »* et mis en péril le patrimoine culturel. Il faut donc réaliser un vaste plan de reconquête des paysages à partir de travaux de terrassement et de reconstitution des sols. De nouveaux métiers se développeront, de même que *« des entreprises vertes »*. Le plan sera réalisé par les collectivités locales et coordonné par l'Etat. De même, une politique efficace de prévention des risques naturels doit être décidée, assortie de moyens législatifs et réglementaires adaptés. Le bruit, l'air et l'eau (*« cette dernière ressource ne doit pas être considérée comme une marchandise ordinaire »*) constituent trois enjeux principaux.

M. Jospin souhaite favoriser les transports publics et propose que, en cinq ans, *« une large partie du parc automobile de l'Etat soit remplacé par des véhicules totalement ou partiellement électriques »*. Une loi d'orientation sur l'énergie favorisera les biocarburants et les énergies renouvelables. Lionel Jospin propose aussi de *« réorienter la fiscalité »* en faveur de l'écologie.

● **Assurer un développement solidaire des territoires.** *« Grand acquis des années qui ont suivi 1982, la décentralisation mérite d'être clarifiée et démocratisée »*, mais M. Jospin ne va pas au-delà de ces généralités et ne précise pas, par exemple, s'il faut décider de nouveaux transferts de compétences entre l'Etat et les collectivités locales, ni développer la pratique du référendum. Il réclame un maintien des services publics dans les zones rurales et dans les quartiers difficiles. Il en appelle à la solidarité effective – *« en prévoyant le calendrier et les modalités »* – entre collectivités locales riches ou démunies.

A propos des DOM-TOM, *« la logique des économies de comptoirs »* a fait son temps. Il est impératif que le développement économique se fonde sur des *« adaptations fiscales appropriées »*, par exemple le système des zones franches.

● **Réinventer la politique de la ville.** M. Jospin réaffirme le droit au logement. *« Je veux que, dans les deux ans, il n'y ait plus de sans domicile fixe (SDF) dans notre pays. »* Dans les banlieues, le candidat veut *« engager, sur les vingt ou trente quartiers prioritaires, un vaste programme combinant des opérations massives de reconstruction et de restructuration et le renforcement des services publics et privés à la population »*. Il favorisera les emplois de gardien d'immeuble.

Pour que l'action de l'Etat s'applique de façon *« efficace et homogène »*, le candidat socialiste, s'il est élu à l'Elysée, demandera au premier ministre de constituer un *« grand ministère de l'écologie et des territoires »*, appuyé sur une volonté politique *« déterminée »*. Il regroupera les compétences actuelles relatives à l'environnement, à l'aménagement du territoire, au logement, au transport et à l'énergie.

Roger Cans et François Grosrichard

1 % du budget de l'Etat pour la culture

Si la culture ne se décrète pas, l'Etat peut aider au développement de la culture. Par des aides et des commandes, mais aussi par *« des conditions pyschologiques favorables »*. Comme tout cela a un prix, *« le budget de la culture reviendra, au minimum, à 1 % du budget de l'Etat »*, promet Lionel Jospin. Autre constatation, tirée des *« années Lang »*, comme de la *« bataille du GATT »* : la culture est, aussi, *« devenue un enjeu politique, économique et stratégique »*. Si l'extension du temps libre entraîne le développement des entreprises culturelles et favorise donc l'emploi, les nouvelles technologies, la mondialisation des marchés et des réseaux menacent les identités, réduisent le pluralisme des expressions et la liberté de choix des citoyens. La France et l'Europe ne doivent pas rester, dans ce domaine, *« un simple réceptacle des technologies et des contenus venus d'outre-Atlantique »*, et *« l'exception culturelle doit rester la règle »*.

Jarnac, quatrième « musée » de la présidence

JARNAC
de notre envoyée spéciale

C'est à Jarnac (Charente) que l'on pourra contempler le Janus bifront offert il y a deux ans par François Léotard à François Mitterrand, lors de l'inauguration du mémorial de guerre de Fréjus. Exposé dans un rustique bâtiment qui abritait, sous l'ancien régime, le sel de la gabelle, puis, jusqu'aux années 50, un chais à cognac, il côtoie un vase en porcelaine du Japon orné d'oiseaux et de fleurs, offert par le premier ministre nippon, une chimère en bronze et métal doré, don du roi de Birmanie, ou encore des estampes, gravures et cartes en provenance d'Inde ou de Grande-Bretagne.

François Mitterrand a offert à sa ville natale une partie des innombrables présents reçus de ses hôtes en quatorze ans de présidence. *« Il y a un peu de tout, la beauté et la laideur, la richesse et la modestie. Qu'en faire ? J'ai décidé d'en répartir la totalité et de les donner aux Français »*, a-t-il expliqué, lundi 6 mars, en inaugurant l'espace culturel de l'Orangerie de Jarnac, non loin de la maison de son enfance, où ils sont rassemblés. Après le « bric-à-brac » du premier septennat transféré à Château-Chinon (Nièvre), les peintures rassemblées au Musée des beaux-arts de Clamecy (Nièvre), les dix-huit mille à vingt mille volumes donnés au Centre culturel de Nevers, Jarnac a la quatrième collection, plus spécialement dédiée aux estampes, gravures et cartes géographiques.

« IL RESTERA LES SOUVENIRS »

C'est aussi dans le registre du souvenir que Maurice Voiron, maire centriste de Jarnac, a accueilli François et Danielle Mitterrand. *« Le cognac, dans sa barrique, prend du bois et s'oxyde en vieillissant, mais jamais son caractère ne change. Pour un homme, c'est pareil. Quel que soit le parcours, chacun recherche sa vérité. On se retrouve en retrouvant ses racines »*, a commenté M. Voiron avant d'appliquer la devise de sa ville, *« frappé, je me redresse »*, à son visiteur : *« Elle vous va tellement bien... »* *« Le retour au pays a quelque chose de fort et d'émouvant »*, lui a répondu le chef de l'Etat, qui n'a *« jamais cessé de prendre ce chemin »*. *« Mais la vie passe et cela m'arrivera moins souvent que cela ne m'est arrivé. A mon regret. Il restera les souvenirs. C'est aussi à eux que je m'adresse »*, a-t-il ajouté.

Cécile Chambraud

Les branches revalorisent difficilement les plus bas salaires

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL a dressé, mardi 7 mars, devant les partenaires sociaux, le bilan des négociations de branche sur les bas salaires et les perspectives de déroulement de carrière offertes par les grilles de classification. Tout remonte au printemps 1990. Le président de la République s'inquiète alors de l'existence dans environ 60 % des branches de *« salaires minima conventionnels »* inférieurs au smic et recommande aux partenaires sociaux d'y remédier. Si cette situation n'a pas d'incidence directe sur les bulletins de paie – personne ne peut percevoir de rémunération inférieure au smic horaire –, ce décalage entre les salaires prescrits par la branche et ceux réellement pratiqués dans les entreprises gêne considérablement les déroulements de carrière et tire les salaires réels vers le bas. Suivant les recommandations de M. Mitterrand, les partenaires sociaux négocient sur les salaires minimaux.

En juin 1992, 78 % des branches ont leurs minima au niveau du smic. Mais la crise économique et les revalorisations du smic ont un effet direct sur la négociation des bas salaires conventionnels. Selon le bilan du ministère du travail, sur l'ensemble des 185 branches, 100 seulement (soit 54 %) présentent aujourd'hui une grille salariale dont le premier niveau est au moins égal au smic. C'est un peu mieux qu'en 1993 (+3 %), nettement mieux qu'en 1990 (+17 %), mais moins bien qu'en 1992 (-22 %). En juin 1994, avant la dernière revalorisation du smic, Michel Giraud avait indiqué que 76 % des branches étaient en conformité avec le salaire minimum de l'époque. La conclusion est claire : quand les partenaires sociaux négocient les salaires de branche en début d'année, ils se font rattraper par l'augmentation légale du smic du 1er juillet et ne rattrapent éventuellement leur retard qu'à la négociation suivante.

Toutes les professions ne mènent pourtant pas une politique contractuelle très active. Si l'industrie de la conserve, la répartition pharmaceutique, les laboratoires d'analyses médicales ont conclu des accords en 1994, cinq branches n'ont signé aucun accord salarial depuis 1990 : la chaussure, la maroquinerie, le négoce de l'ameublement, la publicité, les coopératives de consommation. Pour le ministère, *« il a été plus facile de négocier dans les petites branches professionnelles que dans les branches concernant des effectifs importants ou des grandes entreprises. (...) La conjoncture économique qui pèse encore sur les secteurs à forte densité de main-d'œuvre, une trop grande hétérogénéité ou, à l'inverse, une forte concentration économique du secteur considéré constituent un handicap certain pour mener à bien des négociations salariales au niveau de la branche »*.

Sur l'évolution des classifications, le bilan indique que, depuis 1990, 49 branches ont signé un accord modernisant leur grille antérieure. La plupart de ces nouvelles grilles construisent des déroulements de carrière à partir de l'acquisition de nouvelles compétences. Si le rôle des branches dans les négociations n'est pas négligeable, ce n'est pas à ce niveau mais dans les entreprises pourvues d'une représentation syndicale que les relations sociales sont le plus vivantes.

Frédéric Lemaître

M. Giscard d'Estaing se heurte aux mêmes obstacles que M. Barre

DANS SON DERNIER LIVRE, qui témoigne de son enthousiasme et de son envie, Valéry Giscard d'Estaing a rangé, dans deux colonnes, les avantages et les inconvénients de son éventuelle candidature à l'élection présidentielle pour en conclure que les « contre » l'emportent sur les « pour ». Raymond Barre, qui partageait les handicaps de l'ancien président de la République, a renoncé lundi 6 mars et indiqué qu'il ne soutiendra personne au premier tour. Invité sur TF 1, mardi 7 mars en soirée, M. Giscard d'Estaing aura fort à faire pour justifier une candidature, à moins qu'il ne parvienne encore à gagner un jour ou deux.

M. Giscard d'Estaing aurait besoin d'un peu plus de temps, alors que celui-ci lui est déjà compté. Un nouveau délai diminuerait ses chances, alors même que l'évolution rapide de la situation politique justifierait, à l'inverse, que l'ancien président de la République prenne du recul... Fervent défenseur d'une candidature UDF avant que Jacques Chirac n'apparaisse, dans les études d'opinion, comme le meilleur rassembleur de la droite – jusqu'à l'UDF qui lui était autrefois interdite –, Charles Millon a médité les leçons de la décision de M. Barre en constatant, dès lundi matin, que *« la situation politique d'aujourd'hui est telle qu'elle rend toute nouvelle candidature aléatoire »*. Hervé de Charette, délégué général des Clubs Perspectives et Réalités, pourtant fervent promoteur de M. Giscard d'Estaing, l'a approuvé, en jugeant *« sage »* cette décision, *« compte tenu du contexte politique »*.

Puisque la polarisation de l'électorat de la droite autour de la double candidature RPR réduit à presque rien l'« espace-UDF », une candidature de M. Giscard d'Estaing serait donc extrêmement périlleuse, alors qu'une non-candidature ne le reléguerait pas obligatoirement au second plan du débat présidentiel. A vrai dire, une renonciation de M. Giscard d'Estaing ferait également les affaires de ses soutiens, qui pourraient alors préparer leurs propres entrées dans la campagne aux côtés des chiraquiens.

Car le camp giscardien reste fondamentalement hostile au premier ministre, coupable d'être venu s'installer en usurpateur sur les terres UDF quand Jacques Chirac apparaissait, jusqu'à ces derniers mois, comme un adversaire plus commode. *« Les personnalités de l'UDF qui ne se sont pas encore engagées vont maintenant jouer un rôle déterminant. »* Jean-Pierre Raffarin parle d'or. Dans la compétition serrée qui s'engage entre M. Balladur et M. Chirac, les soutiens vont peser lourd.

Sur les idées chères à l'UDF, et même sur l'Europe, grâce à la présence d'Alain Juppé auprès de M. Chirac, les giscardiens assurent pouvoir s'entendre ni mieux ni moins bien avec M. Chirac qu'avec M. Balladur, dont ils détestent la *« méthode »*. Reste la menace de l'Etat RPR, qui a été pendant si longtemps la raison de vivre de l'UDF et qui a expliqué bien des ralliements à M. Balladur. Alain Madelin et Philippe Vasseur, déjà passés dans le camp de M. Chirac, envisagent de préparer un contre-poids que renforceraient bien volontiers M. Millon, M. de Charette et M. Raffarin. Dans ces conditions, une candidature de M. Giscard d'Estaing, pour paraphraser M. Barre, ajouterait singulièrement à la *« confusion »*.

Gilles Paris

MM. Léotard et Pasqua amorcent la contre-offensive de M. Balladur

Le ministre de la défense lance un avertissement aux chiraquiens

En déplacement à Nice, lundi 6 mars, le premier ministre-candidat a mis en avant sa sérénité alors que son entourage est persuadé que la chute de M. Balladur dans les sondages d'intentions de vote présidentiel est enrayée. François Léotard, a prononcé, de son côté, un discours de combat, dénonçant les amis de Jacques Chirac et soulignant que M. Balladur n'avait pas fait de sa campagne « une machine à détruire la majorité »

NICE
de notre correspondant regional

Malmené dans les sondages, Edouard Balladur, prédisait-on, va donner un tour plus offensif à sa campagne. A Nice, lundi 6 mars, le premier ministre s'est employé à afficher sa sérénité. Que la campagne lui ait apporté *« son lot d'incertitudes, c'est fort bien ainsi. Rien,* s'est-il borné à constater, *n'est jamais gagné d'avance. Les choses doivent se mériter ». « Cette campagne,* a-t-il répété, *je la mènerai de façon sincère et authentique (...). Sans tromper qui que ce soit (...). Je me refuserai à toutes les démagogies. On a trop menti aux Français et je ne me laisserai pas, non plus, aller, aux polémiques personnelles. Je ne répondrai pas à celles qu'on suscite artificiellement et, parfois mensongerement. Moi-même, je n'en susciterai aucune. »*

Fréquemment interrompu par plus de trois mille personnes qui criaient *« Edouard président »*, M. Balladur est resté sur son quant-à-soi. Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, qui l'accompagnait, lui a apporté sa caution de *« gaulliste irrécupérable »*. C'est le ministre de la défense, François Léotard, qui s'est chargé de délivrer un discours de combat. Avertissement aux partisans du maire de Paris : *« Ceux qui nous croient résignés ou abattus vont être contents du voyage ! »*

GESTICULATION

Dénonçant les *« cabrioles de quelques-uns »* et les *« bassesses de quelques autres »*, le ministre de la défense a posé une série de questions : *« Qui est le plus apte à diriger notre pays ? Celui qui, pendant deux ans, l'a redressé, ou celui qui, pendant quelques semaines, à l'approche d'une élection s'est engagé dans une critique systématique de tout ce que nous avons fait ensemble ? Qui est le plus apte à mettre l'Etat à l'abri du jeu destructeur des partis ? Celui qui les a tous réunis, pendant deux ans, ou celui qui, à trois reprises, en 1974, en 1981 et en 1988, a contribué à diviser profondément la majorité parlementaire ? »*

M. Léotard a également évoqué le *« vrai risque de voir ressurgir l'ancienne complicité de 1981 entre ceux qui préféraient la gauche à leur propre camp »*, et il a souligné que M. Balladur, lui, n'avait pas fait de sa campagne *« une gesticulation polémique, une machine à détruire la majorité »*. Au jeu des comparaisons, il a opposé un *« Etat arbitraire »* à un *« Etat arbitre »*, un *« Etat qui se soumet aux caprices de l'opinion »* à un autre *« qui se fait l'instrument d'un dialogue profond avec la nation ». « Voulons-nous,* a-t-il demandé, *une France jacobine, fermée sur elle-même, enivrée par la dépense publique, ou une France ouverte sur l'Europe, profondément décentralisée et attentive à lutter contre ses éternels démons, l'inflation, le déficit, l'impôt. » « Le paradoxe, aujourd'hui,* a-t-il conclu, *c'est que ce sont ceux qui se réclament le plus de la Ve République, avec des effets de manche, des mouvements de menton, ce sont ceux-là qui s'en éloignent le plus. »*

Et pour couronner le tout, M. Léotard a rendu les chiraquiens responsables d'une série d'errements : *« rupture flagrante et affichée de la solidarité gouvernementale, retour à l'injonction impitoyable du parti, légèreté sur le franc, alliance contre nature, dérive des finances publiques et, peut-être, ce qui est le plus grave, une forme d'éloignement incontestable vis-à-vis de l'Allemagne »*. Avant lui, Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avait ironisé sur Jacques Chirac, *« qui vient d'avoir la révélation auprès d'un pommier, comme Newton découvrant la loi de la gravitation universelle »* et qui veut faire *« un programme de gauche, très cher, avec un budget de droite, très économe »*. Un programme préparé *« par des golden boys de la rue de Lille (...) qui confondent la Banque de France avec la banque Barings »*, mais *« qui ne sera pas appliqué parce qu'il est inapplicable »*.

Guy Porte

Le ministre de l'intérieur se déclare « très optimiste »

LE MINISTRE de l'intérieur, Charles Pasqua, s'est déclaré, mardi 7 mars sur RMC, *« très optimiste pour la suite »*, malgré la baisse d'Edouard Balladur dans les sondages, en indiquant que le premier ministre ne devait pas *« modifier quoi que ce soit »* dans sa campagne. *« La dernière des bêtises à faire pour un candidat, c'est d'essayer de se présenter non pas tel qu'il est, mais tel que les conseillers imaginent qu'il devrait être,* a-t-il ajouté. *M. Balladur est comme il est. C'est un homme calme, serein. Il faut qu'il le demeure, mais il faut qu'il apporte aux Français le sentiment que ce calme n'exclut pas la détermination. »*

Selon M. Pasqua, *« que la cote du premier ministre diminue dans les sondages à partir du moment où il a annoncé sa candidature et est devenu la cible de tous les autres, c'est à peu près normal »*.

■ **CHOIX : François Mitterrand** a déclaré, lundi 6 mars à Jarnac (Charente), qu'il ne savait pas s'il s'exprimerait avant le premier tour de l'élection présidentielle. *« Mes idées, on les connait : on ne va pas supposer que je vais apporter mes suffrages aux conservateurs, même si j'ai de l'estime pour eux. Mon choix se fera très facilement »*, a indiqué le chef de l'Etat dans un entretien accordé à France 3 Poitou-Charentes.

■ **FRONT NATIONAL : le maire de Domrémy** (Vosges), Pierre Milesi (RPR), a décidé d'interdire toute visite du parc de la maison natale de Jeanne d'Arc le 15 mars, jour où le président du Front national souhaitait s'y rendre. *« La venue de M. Le Pen constitue une manifestation politique,* a estimé M. Milesi. *Donc il y a risque de contre-manifestation et de troubles. »* Cette décision fait suite à celle du conseiller général des Vosges, Roger Souchal (RPR), d'interdire à M. Le Pen mais aussi à *« tout autre candidat qui viendrait essayer de faire sa campagne sous le sigle de Jeanne d'Arc »* l'entrée de la maison natale elle-même. Jean-Marie Le Pen a déclaré, lundi 6 mars, qu'il se rendrait tout de même le 15 mars à Domrémy.

■ **SOUTIEN.** Lorrain de Saint-Affrique, conseiller de Jean-Marie Le Pen jusqu'à son exclusion, en septembre 1994, pour avoir accusé le délégué général du Front national, Bruno Mégret, de *« protéger »* au sein du parti *« des nazis et des admirateurs de l'Allemagne hitlérienne »*, a appelé, lundi 6 mars, à voter *« au premier tour de l'élection présidentielle pour Jacques Chirac »*.

Diminution attendue des effectifs dans la grande industrie

L'ENQUÊTE semestrielle sur les facteurs de production, publiée mardi 7 mars par l'Insee, indique que *« la progression des chiffres d'affaires des grandes entreprises de l'industrie concurrentielle au premier semestre de 1994 s'est poursuivie au second semestre à un rythme légèrement plus faible »*. Globalement stable dans les biens intermédiaires et l'automobile, la tendance est jugée *« très dynamique »* dans les biens d'équipement professionnel. Les chefs d'entreprise interrogés prévoient une *« évolution semblable »* de leurs chiffres d'affaires au premier semestre de 1995, et tablent sur un investissement *« en forte croissance »* dans tous les secteurs.

0
-0,5
-1
-1,5
-2
-2,5
1991 – 92 – 93 – 94 – 95
en pourcentage, par semestre
Variation prévue
Variation réalisée
Source : INSEE

Les entreprises n'ont jamais été aussi optimistes depuis 1992 sur les perspectives de l'emploi

L'Insee note que les réductions d'effectifs dans les grandes entreprises industrielles *« se sont à nouveau accélérées »* au second semestre. Les chefs d'entreprise estiment qu'ils *« devraient encore se réduire, mais à un rythme plus ralenti »*, tandis que la durée du travail et d'utilisation des équipements *« devrait s'allonger »*.

Euralille cherche encore sa vitesse de croisière

Le projet urbain, qui justifie cet équipement, n'est pas compromis

LILLE
de notre envoyée spéciale

Inauguré en septembre 1994, le centre commercial Euralille, situé entre les deux gares desservant la capitale du Nord-Pas-de-Calais (*Le Monde* du 21 septembre 1994), connait un démarrage plus difficile que prévu. Un groupement d'enseignes spécialisées, le club Procos, le cite même en exemple pour affirmer que *« l'hypermarché n'est pas la locomotive idéale d'un centre commercial de centre-ville »*.

Plutôt que de s'inquiéter d'Euralille, mieux vaudrait s'interroger sur l'avenir des centres commerciaux de périphérie, répond, en substance Jean-Paul Baïetto, directeur général de la société d'économie mixte (SEM) Euralille, à ceux qui nourrissent des doutes sur la réussite du centre. La polémique, née pratiquement dès l'ouverture, a été relancée par les fêtes de fin d'année, période d'intense consommation : les grands magasins du centre-ville (Printemps, Monoprix, Prisunic, etc.) ont ressenti de plein fouet l'ouverture de l'hypermarché Carrefour (12 000 m²) à Euralille, au point d'évoquer des suppressions d'emploi.

Pour autant, Carrefour, en dépit d'une fréquentation *« de 25 % à 30 % au-dessus des objectifs »*, selon son directeur, Yves Séraphin, ne fait pas le chiffre d'affaires espéré : en 1993, le panier moyen français tournait autour de 230 francs dans un hypermarché ; il a plafonné à 180 francs à Carrefour-Euralille, chiffre que M. Séraphin se refuse à confirmer ou à infirmer. *« Un hypermarché de centre-ville ne fonctionne pas comme en périphérie. On ne vient pas pour remplir son coffre de voiture à Euralille. Nous misons sur les flux de piétons, la perméabilité avec la ville et l'évolution du mode de consommation en direction des loisirs »*, assure, pour sa part, M. Baïetto, confiant dans l'augmentation constante de la fréquentation.

La zone de chalandise de Cité Europe à Calais

vers BIRMINGHAM, vers CAMBRIDGE, vers OXFORD, vers BRISTOL, Londres, Brighton, Douvres, Mer du Nord, PAYS-BAS, Amsterdam, vers ROTTERDAM, Ostende, Dunkerque, Bruges, Anvers, Bruxelles, BELGIQUE, vers LIEGE, Boulogne, St-Omer, Lille, Arras, Valenciennes, Manche, Abbeville, Dieppe, Amiens, Le Havre, St-Quentin, Caen, Rouen, Reims, vers STRASBOURG, Paris

zones :
à moins d'une demi-heure
à moins d'une heure et demie

« FIDÉLISATION »

Sur le plan de la « convivialité », Euralille est une réussite. Les Lillois, d'abord déroutés, n'ont pas résisté à l'attraction de l'architecture métallique, inspirée de l'ère industrielle du bâtiment de Jean Nouvel. Environ trente mille personnes déambulent, chaque jour, dans les larges rues intérieures, jugées agréables par 83 % des visiteurs selon un bilan établi par la direction du centre commercial, qui s'attend à *« une montée en puissance »* avec l'arrivée, dans les mois à venir, de quatre mille *« salariés sédentaires »* dans les bureaux de ce nouveau quartier.

En trois ans, un millier de logements sortiront de terre, complétant la clientèle, aujourd'hui constituée à 46 % de personnes extérieures à la ville. *« Le Nordiste est fidèle, il lui faut du temps pour changer ses habitudes de consommation et nous n'avons que quatre mois d'existence »*, anticipe James Maillard, directeur du centre commercial. Cette fidélisation dépendra de l'achèvement rapide du quartier et des performances individuelles de chacune des cent trente-deux boutiques et restaurants de la galerie marchande.

« Il faut encore un an avant d'y voir clair », estime M. Maillard, en affichant un chiffre d'affaires de 73 millions de francs en décembre pour la galerie commerciale (hors Carrefour), qui augure bien de la réalisation de l'objectif annuel de 800 millions qu'il s'est fixé. *« On verra dans trois ou quatre ans si on s'est trompés »*, reprend en écho M. Baïetto, dont la réflexion porte sur l'ensemble du projet d'urbanisme, au-delà des performances commerciales. Dans le petit monde de l'urbanisme, le directeur d'Euralille n'est pas un enfant de chœur et il sourit quand on le soupçonne d'avoir fait preuve de naïveté en amenant un hypermarché aux prix compétitifs en plein centre de Lille. *« Les grands distributeurs, notamment aux Etats-Unis, font des recherches discrètes sur l'avenir des centres commerciaux de périphérie et s'interrogent sur la pérennité de cette forme de consommation »*, explique-t-il.

Euralille n'aurait alors qu'à se féliciter d'avoir, délibérément, anticipé une évolution sociologique qui commence à peine à s'esquisser : de plus en plus de personnes âgées et de familles monoparentales, confrontées à des difficultés de mobilité ; des besoins de plus en plus tournés vers les loisirs et la culture ; le rejet naissant de la société de consommation... *« Nous allons vers de nouvelles formes de commerce dans la ville et nous nous sommes posé cette question en imaginant Euralille il y a cinq ou six ans »*, révèle l'urbaniste, qui a plus fait confiance à son intuition qu'à des données sociologiques balbutiantes pour se jeter à l'eau.

LE PARI DE L'EUROPE

Ainsi la mairie de Lille avait mis en service le métro, les bus, le tramway et la gare TGV avant de réaliser le quartier d'affaires à vocation européenne. Tout avait commencé en 1988, lorsque la ville s'est trouvée placée à la fois sur l'axe TGV Nord-Europe et sur la trajectoire du tunnel sous la manche. Comment pouvait-elle en profiter ? *« En accompagnant et en soutenant ce déplacement du centre de gravité géographique de l'Europe »*, ont parié Pierre Mauroy et M. Baïetto, convaincus que le Nord allait redevenir la grande région économique qu'il était avant la désindustrialisation. *« Pour l'instant, nous n'avons pas perdu ce pari »*, affirme M. Baïetto.

Le centre commercial a encore trois mois avant les élections municipales pour convaincre les commerçants qu'il ne fait qu'attirer dans la capitale régionale une clientèle extérieure, également profitable aux boutiques luxueuses du centre-ville. Mais la clientèle belge et britannique visée par Lille est également la cible privilégiée... d'un autre centre commercial, Cité Europe, qui sera inauguré le 21 mars près de Calais, à Coquelles : commercialisé et géré par Espace Expansion, comme Euralille, Cité Europe a aussi pour « locomotive » un hypermarché Carrefour et s'appuie, de la même façon, sur un important pôle de loisirs, dont un complexe cinématographique.

Euralille se trouve dans la zone de chalandise de son petit frère, à moins d'une heure en voiture. Si Carrefour voit dans cette double implantation le moyen de faire une percée dans une région qui était, jusqu'à présent, le fief de son concurrent Auchan, d'autres enseignes spécialisées pourraient souffrir d'une prétendue complémentarité entre les deux centres. En Ile-de-France, le suréquipement en grandes surfaces (*Le Monde* du 15 novembre 1994) se traduit par l'apparition de friches commerciales, aussi difficiles à reconvertir que les friches industrielles du nord et de l'est de la France.

Pascale Sauvage

Les chiffres-clés du centre commercial

● **Investissement.** Euralille a représenté, pour la société d'économie mixte qui porte le même nom (au capital de 50 millions de francs), un investissement de 5,3 milliards de francs (dont 3,7 milliards de fonds privés). Parmi les investisseurs publics, figurent la Communauté urbaine de Lille (16,47 % du capital de la SEM), la ville de Lille (16,38 %), les villes de l'agglomération, le département et la région.

● **Superficie.** La zone d'aménagement concerté, de 70 hectares, est composée de 45 000 m² de bureaux, d'un parc urbain de 8 hectares et d'un centre commercial proposant 31 000 m² de surface de vente, commercialisé à 95 %. Cette première phase comporte un programme de 700 logements, un hôtel, une résidence étudiante et une résidence pour le personnel de la SNCF.

● **Environnement.** La ville de Lille s'est également dotée, dans le nouveau quartier de la gare TGV, d'un centre d'exposition (20 000 m²) et de congrès (18 000 m²), Lille-Grand Palais, qui intègre aussi une salle de spectacle de cinq mille places.

هكذا من الامل

LE MONDE / MERCREDI 8 MARS 1995

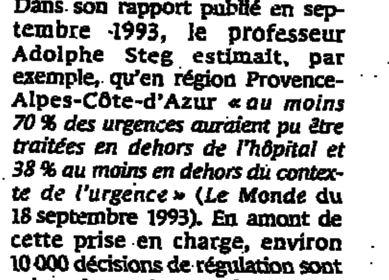
SANTÉ Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé et porte-parole du gouvernement, devait annoncer, mardi 7 mars, une série de mesures prises en application du rapport du professeur Geneviève Barrier (hôpital Necker, Paris) sur les urgences pré-hospitalières. D'une manière générale, il est décidé de renforcer la participation des médecins libéraux à la régulation des appels et aux interventions de terrain. ● LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES vont pouvoir se présenter au concours de praticien hospitalier. Dans les zones rurales, où les généralistes sont souvent sapeurs-pompiers volontaires, ils pourront passer des conventions avec les services d'aide médicale d'urgence (SAMU). ● UN PROGRAMME de formation *« progressif »* des étudiants à la médecine d'urgence sera obligatoire dès la rentrée prochaine. Des normes techniques de fonctionnement et de qualification des intervenants seront arrêtées par décret.

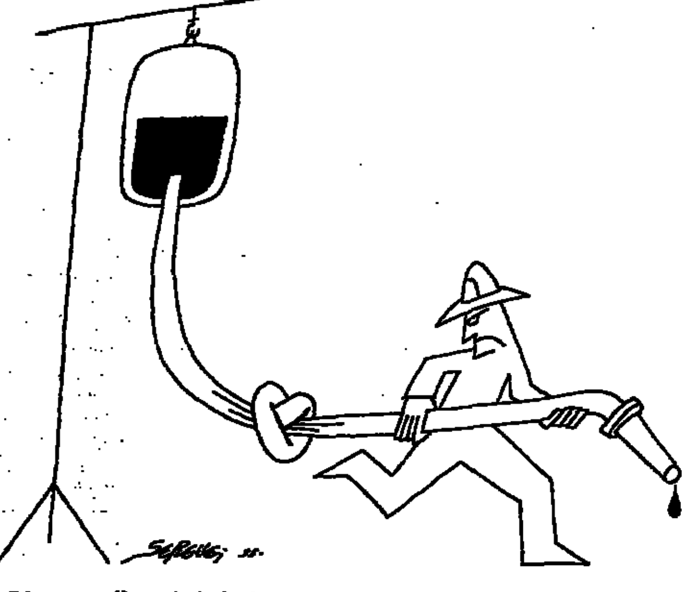
Les urgences hospitalières s'ouvrent aux médecins généralistes

Leur participation à la régulation des appels et aux interventions de terrain devrait améliorer la prise en charge des urgences non vitales. Les médecins-pompiers redoutent de perdre ainsi une partie de leurs prérogatives

DANS UN RAPPORT effectué à la demande du premier ministre sur *« la prise en charge effective des urgences médicales à tous les échelons, de la médecine de ville jusqu'à l'hôpital »*, le professeur Geneviève Barrier, chef du service d'anesthésie-réanimation de l'hôpital Necker à Paris, avait dénoncé sans ambages le manque de coordination des acteurs de la médecine d'urgence (*Le Monde* du 11 octobre 1994). Elle préconisait notamment un renforcement du rôle des médecins généralistes au sein du dispositif. Le gouvernement l'a prise au mot. A l'issue d'un comité ministériel sur le sujet, mardi 7 mars, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé et porte-parole du gouvernement, devait annoncer une série de mesures directement inspirées de ces travaux.

L'enjeu est de taille : sept à huit millions de personnes sont accueillies chaque année dans les services d'urgences des hôpitaux français. Ces admissions donnent lieu à une hospitalisation dans 35 % des cas, avec de grandes disparités selon les établissements. Dans son rapport publié en septembre 1993, le professeur Adolphe Steg estimait, par exemple, qu'en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur *« au moins 70 % des urgences auraient pu être traitées en dehors de l'hôpital et 38 % au moins en dehors du contexte de l'urgence »* (*Le Monde* du 18 septembre 1993). En amont de cette prise en charge, environ 10 000 décisions de régulation sont prises chaque jour par les services d'aide médicale urgente (SAMU) et les centres 15. On compte, par ailleurs, en moyenne 1 700 sorties quotidiennes des ambulances des services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR), soit, au total, 600 000 sorties de SMUR par an. Il faut également savoir que 60 % des Allemands ont suivi des cours de secourisme contre 5 % des Français.





D'une manière générale, le gouvernement estime que l'expérience de la participation des médecins libéraux à la régulation des appels et aux interventions de terrain, effectuée dans cinq départements depuis 1987, *« met en lumière une meilleure prise en charge des urgences non vitales »*.

« DE VÉRITABLES RELAIS »

Afin de *« faciliter le recrutement de médecins généralistes à l'hôpital »*, le plan gouvernemental prévoit que *« dans les zones éloignées des services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) »*, des associations de généralistes, *« dont nombre sont également médecins de sapeurs-pompiers volontaires »*, pourront passer des conventions avec le service d'aide médicale urgente (SAMU) *« pour servir de véritables relais »*.

Le gouvernement s'engage, par ailleurs, à entamer *« rapidement »* et *« dans le cadre de la négociation conventionnelle »* une *« concertation »* visant à mettre en application l'article 24 de la convention nationale médicale. Cet article soumet la participation des médecins libéraux aux services d'urgences à la signature d'une convention tripartite entre l'Etat, la Caisse nationale d'assurance maladie et les syndicats. L'éventuelle modification du codage des actes d'urgence effectués sur demande des centres 15 et les modalités de rémunération de la régulation libérale seront étudiées au sein d'un groupe de travail *ad hoc*.

Au service du même objectif, une option « médecine d'urgence » est créée pour le concours de praticien hospitalier et *« des instructions seront données pour que les postes offerts dans ce cadre soient majoritairement des postes à temps partiel permettant un exercice mixte »*. Déplorant *« une dérive qui aboutit à ce que les hôpitaux ne soient plus ouverts qu'aux spécialistes »*, et même si *« ceci n'a pas été voulu ni par la réforme Debré ni par la réforme hospitalière de 1991 »*, Mme Barrier, dans un entretien accordé au *Monde*, se félicite qu'*« enfin on ouvre une porte dans les hôpitaux pour les médecins généralistes »*. *« L'idéal »* serait, selon elle, de promouvoir les postes de praticiens à temps partiel *« parce que dans les hôpitaux généraux, il n'y aura pas de meilleur accueil aux urgences que celui des médecins généralistes de la ville qui seront à temps partiel à l'hôpital et le reste du temps en libéral. »* L'*« autre avantage »* de cette réforme sera, toujours selon Mme Barrier de *« permettre à des gens qui ne sont pas spécialistes et qui font fonctionner des services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) depuis dix ans, s'ils sont compétents, d'être titularisés »*.

En réponse aux lacunes dévoilées dans le rapport Barrier en matière d'enseignement de la médecine d'urgence, un programme de formation *« progressif »*, organisé *« pour et par la garde médicale »*, entrera en vigueur dès la rentrée prochaine dans toutes les facultés de médecine. De la quatrième à la sixième année, tous les étudiants devront assurer une garde mensuelle rémunérée dans des services d'urgences, dans le cadre de leur trente-six mois de stage pratique. *« Un arrêté et une circulaire préciseront ces dispositions dans les prochains jours »*, indique M. Douste-Blazy, précisant que *« les ministères de la santé et de l'enseignement supérieur* [avaient] *dores et déjà engagé la révision du programme de la capacité de médecine d'urgence de façon à l'adapter au mieux aux médecins généralistes »*.

« SMUR SAUVAGES »

Sur le plan technique, *« il convient d'augmenter les exigences en matière de normes de fonctionnement »* des SAMU et des SMUR, estime encore le gouvernement sur la foi du rapport Barrier. *« Actuellement*, indique le professeur Barrier, *la moitié des SMUR qui existent en France sont des SMUR sauvages. C'est incroyable ! »* Un décret sera publié dans un délai de deux mois, qui détaillera *« l'ensemble des conditions techniques de fonctionnement, notamment en matière de qualification des intervenants des SMUR »*.

D'autres mesures sont annoncées concernant le développement du transport héliporté. Une circulaire sera publiée dans un délai de deux mois pour demander à *« tous les établissements disposant d'un service d'accueil d'urgences (SAU) ou présentant une activité d'urgence très spécialisée (neurochirurgie, grands brûlés) de disposer à proximité d'une zone d'atterrissage pour hélicoptères »*. Les conditions d'agrément des transports sanitaires aériens, actuellement régis par un texte de 1973 *qui assimile les transports sanitaires aux transports de voyageurs* – « comme si les ambulances étaient réglementées par les autobus », commente Mme Barrier –, devraient également être renouvelées par décret avant la fin de l'année.

« Quelle que soit la couleur du président qui sera élu, on ne peut plus laisser les urgences dans cet état », conclut le professeur Barrier, qui se déclare *« assez confiante »*. Au moins deux décrets, deux arrêtés et trois circulaires devront être pris pour parachever le plan gouvernemental.

Laurence Folléa

Les recommandations écartées

Le gouvernement n'a pas suivi les recommandations du rapport Barrier sur plusieurs points. Il n'a pas repris à son compte la proposition qui visait à permettre aux SAMU/centres 15 de faire appel à des infirmières libérales. De nombreux appels et, en particulier, ceux émanant des personnes âgées, nécessiteraient, en effet, davantage l'intervention d'une infirmière que celle d'un médecin. Le personnel paramédical ne peut cependant intervenir qu'après un acte médical, sinon cet acte n'est pas remboursé. La régulation par le centre 15 devrait donc être considérée comme un acte médical, ce qui suppose un véritable casse-tête réglementaire. La direction générale de la santé *« a mis en place un groupe de travail qui rendra ses conclusions en octobre »*, a indiqué à cet égard M. Douste-Blazy. Les propositions du professeur Barrier sur l'accès aux soins des plus démunis, qui prévoyaient notamment la création de lieux d'accueil médicaux et d'appartements thérapeutiques ont, elles aussi, été écartées, *« l'action du gouvernement en ce domaine privilégiant l'adaptation et l'ouverture du dispositif classique de soins et l'accès à la couverture sociale »*, précise Matignon.

COMMENTAIRE

VIEILLE QUERELLE

Nul doute que les mesures arrêtées aujourd'hui par les pouvoirs publics étaient nécessaires, pour ne pas dire indispensables. Le fonctionnement chaotique des services d'urgence en amont de l'hôpital méritait d'être remis en ordre. Les décisions gouvernementales viennent donc à point pour compléter le plan de restructuration arrêté en décembre 1993 à la suite du rapport du professeur Adolphe Steg et destiné à réduire les risques liés à la « sous-médicalisation » des services hospitaliers d'urgence.

Il n'en reste pas moins que la mesure autorisant des associations de médecins libéraux installés dans les zones rurales, pour la plupart sapeurs-pompiers volontaires, à passer des conventions avec les SAMU, risque de raviver une vieille querelle. Le cadre de ces conventions et le montant des rémunérations des interventions restent à fixer, mais, si d'aventure, ces médecins venaient à gagner davantage en travaillant pour les SAMU, leur activité de pompiers volontaires pourrait s'en trouver compromise.

Le docteur Jean-Marie Gendarme, président du Syndicat national du service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers, juge *« aberrant »* ce plan, destiné, dit-il, à *« garder la mainmise hospitalière sur toute la chaîne de l'urgence »*. Il estime à cet égard que *« le ministère de la santé veut laminer le secours médical des sapeurs-pompiers »*. Le docteur Gendarme affirme qu'*« il fallait opérer une revalorisation des actes d'urgence qui s'applique à tous les acteurs »* de la médecine d'urgence, *« sous le contrôle des caisses d'assurance-maladie »*. Il dénonce un *« bricolage fait avec des réseaux expérimentaux »* et n'a pas de mots assez durs pour qualifier la situation des SAMU, selon lui en *« faillite opérationnelle »*.

Le gouvernement ira-t-il au bout de sa logique, prenant ainsi le risque de se mettre à dos une partie des quelque 6 500 médecins sapeurs-pompiers ?

L. F.

Les étudiants de l'université Rennes-II entament leur quatrième semaine de grève

RENNES
de notre envoyé spécial

Entre soleil et bourrasques, ils sont restés plus d'une heure, lundi 6 mars, à écouter dans le calme les militants de la poursuite de la grève et les partisans de la reprise. Massés sur la pelouse du campus de Villejean, penchés aux fenêtres ou accrochés aux balustrades, cinq mille étudiants de l'université de lettres et sciences sociales Rennes-II – le tiers des effectifs du site –, n'ont pu se départager à mains levées. Il fallut recourir au vote individuel, et, par 2 542 voix contre 1 825, ils ont choisi d'entamer leur quatrième semaine de grève. Observateur attentif, André Lespagnol, président de l'université, entouré des vice-présidents, ne pouvait que *« prendre acte »* du résultat. *« Le fonctionnement pédagogique ne peut pas être assuré. Les contrôles prévus sont reportés »*, a-t-il commenté, sans cacher ses inquiétudes sur le déroulement d'une scolarité déjà bien amputée.

Après une semaine de vacances, les *« irréductibles bretons »*, comme les a surnommés François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, ont repris de plus belle, dès le lundi 27 février, leurs manifestations. Ils ont de nouveau déménagé les tables et les chaises des salles de cours pour bloquer les accès et démonter quelques portes. Seules ont été épargnées les séances de préparation au Capes ou à l'agrégation.

Le rapport Laurent sur le devenir de l'enseignement supérieur, qui fut à l'origine du mouvement, pèse encore malgré l'annonce de son retrait. *« Sa logique à l'américaine »* est décortiquée par un comité de grève informel créé en dehors des structures syndicales. Les étudiants trouvent dans cette étude les mêmes raisons de mobilisation qu'à l'égard de l'institut de formation des maîtres (IUFM) et du campus « privé » du conseil général d'Ille-et-Vilaine, deux symboles *« de la sélection arbitraire, de l'inégalité des chances et de traitement entre le public et le privé »*.

« TRADITION BRETONNE »

Ce n'est pas un hasard si l'IUFM a cristallisé la grogne d'un malaise persistant dans cette université Rennes-II où les effectifs – 20 000 étudiants – ont augmenté de 50 % en six ans. *« Dans la tradition bretonne, les métiers de l'enseignement exercent une attraction très forte »*, note M. Lespagnol. Quatre ans après la mise en place de l'IUFM de Rennes, les candidatures affluent dans une région qui, jusqu'à présent, avait l'habitude d'« exporter » une partie de ses enseignants dans les académies déficitaires. *« Nous avons enregistré 3 580 demandes pour 420 places à la préparation au concours de professeurs des écoles avec seulement 200 postes offerts »*, précise Danielle Dahringer, directrice adjointe de l'IUFM. La situation est semblable pour le professorat des collèges et de lycées.

Dans les différentes disciplines, des normes de capacités d'accueil ont été fixées en fonction des postes offerts aux concours, des places disponibles à l'université et dans les établissements scolaires où les étudiants effectuent leur stage. *« Notre souci a toujours été de préparer nos élèves dans les meilleures conditions de succès, en veillant à maintenir la dimension professionnelle dès la première année »*, confirme Mme Dahringer. Cette *« régulation des flux »* passe par un renforcement de la sélection. Malgré les recommandations du ministère l'incitant à lâcher du lest, Jean-Pierre Gaborieau, directeur de l'IUFM, s'est refusé à céder sur l'augmentation des effectifs. Mais il a néanmoins accepté de discuter des critères de sélection.

Dès lors, les grévistes ont pris pour cible Pierre Méhaignerie, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine et « père » du campus de Ker-Lann. Le ministre est sommé de « s'expliquer » sur l'utilisation de fonds publics – 370 millions de francs – pour le financement d'écoles privées. A l'occasion d'un match de rugby, le mercredi 1er mars, près de 3 000 étudiants de Rennes-II ont pu découvrir ce complexe de 170 hectares, implanté en pleine nature dans l'agglomération rennaise, et *« doté des plus belles installations sportives de Bretagne »*. Ker-Lann accueille à peine plus de 700 étudiants dans divers établissements – écoles d'ingénieurs, instituts de sciences sociales –, qui pour la plupart parviennent difficilement à décoller, malgré des frais de scolarité proches de 30 000 francs.

Il n'en fallait pas plus pour que les *« irréductibles »* demandent l'intégration de cette zone *« privilégiée »* dans le patrimoine public. Pour les étudiants comme pour les responsables de l'université, cette opération pourrait être facilitée par l'installation d'une antenne de l'Ecole normale supérieure de Cachan et bientôt de l'Institut des formations de l'INSEE. Avant un face-à-face avec M. Méhaignerie, les grévistes espèrent que leur mouvement ne restera pas isolé. *« Il faut profiter de la campagne électorale pour se faire entendre »*, assure un étudiant gréviste. Edouard Baladur, annoncé à Rennes le 21 mars, est attendu avec impatience.

Michel Delberghe

La place des femmes sur le marché du travail ravive le clivage droite-gauche

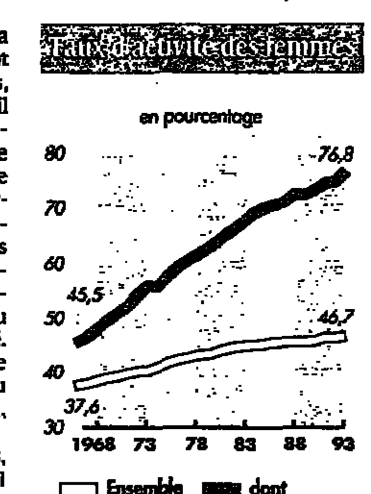
Les propositions des candidats à l'élection présidentielle révèlent des profondes divergences

La tentation de renvoyer les femmes au foyer afin de réduire le nombre de demandeurs d'emploi affleure dans les programmes de certains candidats à l'élection présidentielle. A droite, on considère que l'aspiration profonde des mères est de cesser de travailler temporairement ou définitivement. A gauche, on estime que les femmes entendent rester actives, et on privilégie la réduction du temps de travail.

LE CLIVAGE entre la droite et la gauche, s'il est désormais inopérant dans bon nombre de domaines, fonctionne parfaitement dès qu'il est question d'avancer des solutions permettant aux femmes de concilier vie professionnelle et vie privée. Alors que sera célébrée mercredi 8 mars la Journée internationale des femmes, les propositions avancées par les candidats à l'élection présidentielle révèlent des divergences quant à la place et au rôle des femmes dans la société. Derrière l'instauration d'un salaire familial, d'un revenu parental ou d'une allocation de libre choix, c'est, en effet, de cela qu'il s'agit.

Quelles que soient les analyses, force est de constater que le travail des femmes hors du domicile est devenu la norme. Celle-ci n'en est pas moins soumise à des remises en cause périodiques. Ce fut déjà le cas en 1994, lors de la discussion au Parlement de la loi sur la famille. Aujourd'hui, la période électorale aidant, certains avancent de nouveau; avec plus ou moins d'insistance, la thèse selon laquelle les femmes constitueraient une main-d'oeuvre excédentaire en temps de crise...

De facto, les propositions d'Edouard Balladur, de Jacques Chirac, de Philippe de Villiers et de Jean-Marie Le Pen visent essentiellement les femmes. Chacun d'eux se défend de toute approche discriminatoire, précise avec insistance que tout nouveau dispositif sera *« bien entendu »* ouvert aux hommes, mais ajoute que les femmes sont *« évidemment »* les premières concernées. Dans un ensemble parfait, tous se défendent de vouloir renvoyer les femmes au foyer. Mais si l'objectif explicite des plus modérés est d'offrir de nouvelles possibilités aux femmes, l'extrême droite trouve d'étonnantes vertus au retour des mères à la maison. Censé résoudre les grands maux de notre société – le vieillissement de la population, la baisse de la natalité, l'échec scolaire, la délinquance, voire même le chômage –, l'arrêt d'activité professionnelle des femmes est une composante importante des programmes de Philippe de Villiers et de Jean-Marie Le Pen.



80% des femmes de 30 à 34 ans qui ont un enfant de moins de deux ans travaillent.

Philippe de Villiers va très loin dans cette logique. Le candidat du Mouvement pour la France promet d'instituer un véritable salaire familial qui assurerait à tous les foyers, à partir du troisième enfant, un revenu *« convenable »* équivalent au SMIC. Françoise Cellier, député européen et chargée de ce dossier auprès du député de Vendée, estime le coût d'une telle mesure à 20 milliards de francs par an. Au Front national, le vocabulaire est différent mais les objectifs sont similaires. Jean-Marie Le Pen avance l'idée d'un revenu parental équivalent au SMIC attribué à toute femme – de nationalité française – à partir du premier enfant et ouvrant droit à une retraite. Martine Le Hideux, vice-présidente du Front national, affirme que *« la présence des mères éviterait bien des problèmes de drogue, de solitude et de sécurité dans les banlieues »*.

Sur un registre plus modéré, la compétition est aussi vive entre Edouard Balladur et Jacques Chirac. L'entourage du premier ministre insiste sur le coût de *« l'allocation parentale de libre choix »* prônée par Jacques Chirac, alors que les conseillers du maire de Paris soulignent en revanche *« l'inefficacité »*, voire la *« nuisance »*, de la proposition d'Edouard Balladur. Les logiques sont en effet différentes. D'un côté, Jacques Chirac reprend le dispositif défini en octobre 1993 par Colette Codaccioni, député (RPR) du Nord, dans un rapport au Parlement sur la politique familiale. Pour ne pas être accusé de renvoyer les femmes dans leur foyer, le président du RPR précise que cette allocation serait versée à toutes les femmes qui auraient un enfant, y compris si elles travaillent. Ces dernières pourraient alors faire garder leur enfant. D'un montant supérieur à l'allocation parentale d'éducation (2 929 francs par mois) mais inférieur au SMIC (environ 6 000 francs bruts), cette prestation permettrait aux femmes de *« faire une pause, d'arriver à concilier le fait d'être une épouse, une mère, tout en restant performante dans son travail »*, explique Marie-Thérèse Hermange, adjointe au maire de Paris aux affaires sociales.

QUERELLE DE CHIFFRES

Alors qu'une enquête de la Caisse nationale d'allocations familiales avait, en juin 1994, chiffré le coût de l'allocation parentale de libre choix de Mme Codaccioni à 38 milliards de francs par an, Mme Hermange table plutôt sur une dépense de 25 à 30 milliards à terme, car des aides jusque-là accordées aux familles pour la garde des enfants seraient supprimées. Alors qu'elle estime que la proposition d'Edouard Balladur d'élargir l'allocation parentale d'éducation au premier enfant est *« discriminatoire, car elle conduit les femmes à se retirer du marché de l'emploi »*, Matignon retourne la critique et considère la proposition du maire de Paris comme *« pure démagogie »*. Son coût serait de 50 milliards de francs par an contre une dépense supplémentaire de 4,5 milliards de francs seulement si cent mille femmes en bénéficient à temps plein et cinquante mille à temps partiel pour l'élargissement de l'APE dès le premier enfant. Les conseillers d'Edouard Balladur éprouvent pourtant quelque difficulté à expliquer en quoi l'attribution d'une telle prestation, dès le premier enfant, pourrait pallier les inconvénients de l'APE, distribuée aujourd'hui à partir du deuxième. Une enquête récente de la caisse d'allocation familiale des Yvelines a montré, en effet, que six femmes sur dix ne reprenaient pas un emploi après avoir perçu cette allocation.

A gauche, personne n'est entré dans la surenchère. *« Il est hors de question de renvoyer les femmes à la maison sous couvert de salaire maternel »*, résume sèchement Marie-Noëlle Lienemann, ancien ministre du logement et conseiller de Lionel Jospin. Le PS entend réduire le temps de travail pour tous et pas seulement pour les femmes, développer les systèmes de garde pour enfants. Mme Lienemann estime qu'il y a là un gisement d'emplois potentiels, et elle reprend une étude menée en 1992 au ministère du travail évaluant à près de 300 000 le nombre d'emplois de proximité pouvant être suscités. Enfin, l'ancien ministre du logement concède que l'APE, créée en 1985 par Georgina Dufoix, constitue *« une erreur »* et souhaite faire réellement appliquer la loi sur l'égalité professionnelle dans le privé comme dans le public.

De son côté, Yves Cochet, porte-parole de la candidate écologiste Dominique Voynet, dénonce les propositions de la droite, qui *« a la nostalgie de la famille traditionnelle du XIXe siècle et veut faire des femmes les boucs émissaires de la période actuelle »*. Mme Voynet, dans un ouvrage à paraître, prône la réduction massive du temps de travail pour tous, *« la meilleure réponse à tout ce qui menace aujourd'hui le droit des femmes à l'égalité réelle : intérim obligé, contrats à durée déterminée, temps partiel, salaire parental »*.

Au Parti communiste, on rapporte que la revendication des trente-cinq heures de travail hebdomadaire rencontre un écho encore plus favorable chez les femmes. *« Toutes les enquêtes montrent que les jeunes filles veulent avoir une activité professionnelle »*, précise ainsi Marie-Georges Buffet, membre du bureau national. De fait, un sondage réalisé en avril 1994 par l'IFOP auprès de 1 500 personnes sur la place et le rôle des femmes en France, dans le cadre de la préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui se tiendra en septembre à Pékin, montre que plus de 80 % des 25-35 ans pensent qu'il est aussi indispensable pour une femme d'avoir un emploi que pour un homme.

Michèle Aulagnon

Allocations parentales

● **Allocation parentale d'éducation.** L'allocation parentale d'éducation (APE), instaurée en 1985 et modifiée en 1986 puis en 1994, est une prestation non imposable d'un montant de 2 929 francs par mois. Elle est accessible dès la naissance d'un deuxième enfant jusqu'à son troisième anniversaire. Au cours du second semestre 1994, seules 15 000 familles ont demandé à en bénéficier pour une deuxième naissance. En 1993, l'APE était attribuée à 156 000 familles de trois enfants.

● **Allocation parentale de libre choix.** L'allocation parentale de libre choix a été définie en 1993 par Colette Codaccioni, qui prévoyait une prestation mensuelle d'un montant équivalent au SMIC. Pour les ménages à un seul revenu, cette aide compenserait la non-activité professionnelle du conjoint. Pour les ménages de deux actifs, cette allocation permettrait de financer un mode de garde.

Le travail féminin est devenu la norme

La participation des femmes à la vie économique ne cesse de s'affirmer. La progression des taux d'activité féminine n'a été remise en cause ni par la crise ni par le chômage. Aujourd'hui, 77 % des femmes de vingt-cinq à quarante-neuf ans travaillent, soit un pourcentage en hausse de six points en une décennie. La part des femmes dans la population active est aujourd'hui de 44 % et l'enfant n'est pas forcément un obstacle au travail de la mère : 80 % des femmes de trente à trente-quatre ans qui ont un enfant de moins de deux ans occupent un emploi. Le revenu de leur activité n'est plus considéré comme un salaire d'appoint. Une famille dans laquelle la femme travaille perçoit en moyenne un revenu supérieur de 46 % aux ressources d'un ménage où la femme n'exerce pas d'activité professionnelle. Dans un contexte de crise, marqué par l'appréhension du chômage, l'emploi féminin constitue une sécurité et un gage d'autonomie. D'autant que les divorces touchent aujourd'hui plus d'un couple marié sur trois.

Une élève retrouvée étranglée dans un collège près de Nancy

UNE JEUNE FILLE de quatorze ans a été retrouvée morte étranglée, dans les toilettes du collège Jacques-Callot de Vandœuvre, près de Nancy, lundi 6 mars en début d'après-midi. Devant l'absence de Sabrina en cours à 14 h 30, un professeur avait donné l'alerte. La jeune fille, qui d'ordinaire déjeune chaque jour à la cantine, ne s'y était pas présentée et on ne l'avait plus vue depuis la fin des cours du matin. Immédiatement le surveillant a alors effectué des recherches dans l'établissement. En ouvrant la porte des toilettes des filles, il a découvert le corps sur le sol, les lèvres bleues, une cordelette en nylon, semblable au maillage des filets de ballon, autour du cou. Aux élèves qui s'interrogent devant la présence des voitures de police, de pompiers et des allées et venues du substitut, on expliquera que l'un d'entre eux a fait une crise d'asthme. Mais, rapidement, tout le collège apprendra la nouvelle.

Aucune hypothèse n'est exclue par les policiers chargés de l'enquête. Mardi 7 mars, le parquet de Nancy devait ouvrir une information judiciaire pour homicide volontaire. Mardi en fin de matinée, les policiers ont interpellé chez ses parents une autre adolescente de treize ans, camarade de classe de Sabrina, qui, elle aussi, avait disparu après le déjeuner. Au collège, on raconte que cette jeune fille d'origine kurde avait, le matin même, menacé Sabrina de mort. (Corresp.)

DEPÊCHES

■ **FAUSSES FACTURES BTP : la chambre criminelle de la Cour de cassation**, réunie lundi 6 mars, s'est donné jusqu'au 13 mars pour décider s'il y a lieu ou non d'annuler la procédure dans l'affaire des fausses factures du BTP de la région parisienne comme le demandent sept avocats de la défense. Le dossier impliquait, à l'origine, trente entreprises et portait sur des détournements de 400 millions de francs commis, entre 1988 et 1990, à Paris, dans les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise. Les avocats, qui ont présenté, lundi, une série d'arguments en faveur de la cassation, défendent vingt-trois des prévenus dont l'ancien PDG de la Cogedim, Michel Mauer, à nouveau mis en examen, le 29 septembre, pour trafic d'influence aggravé par le conseiller Renaud Van Ruymbeke (*Le Monde* du 1er octobre 1994).

■ **HLM DES HAUTS-DE-SEINE : Didier Schuller n'est pas rentré à** son domicile de Clichy, selon son avocat, Me François Gibault, contrairement à ce que l'ancien directeur de l'office HLM des Hauts-de-Seine aurait dû faire après trois semaines de vacances passées en Suisse avec sa compagne Christel Delaval. *« Il s'est retiré du monde et il écrit, peut-être un livre »*, nous a déclaré l'avocat. Le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine avait quitté la France après la perquisition menée à son domicile le 10 février par les juges d'instruction chargés à Créteil du dossier des fausses factures des HLM dans ce département. L'avocat n'a pas précisé où se trouve son client.

■ **MAL-LOGÉS : Mgr Jacques Gaillot s'est installé,** lundi 6 mars, dans l'immeuble du 7 rue du Dragon à Paris, occupé depuis le 18 décembre par des familles de sans-logis. L'ancien évêque d'Evreux disposera d'une chambre – la 105 – et d'un petit bureau, meublés tous deux par Emmaüs. Il a annoncé son intention de célébrer la messe dans la chapelle située au dernier étage du bâtiment et rencontrera prochainement les prêtres de l'église voisine de Saint-Germain-des-Prés pour les en informer.

■ **IUT : une grève des étudiants a été lancée depuis jeudi 2 mars** à l'IUT de Tarbes (Hautes-Pyrénées) pour protester contre l'insuffisance du budget de fonctionnement de l'établissement. A Pau (Pyrénées-Atlantiques), environ quatre cents étudiants ont manifesté lundi 6 mars devant le Parlement de Navarre, siège du conseil général. Quelques milliers d'étudiants de l'université de Pau et des Pays de l'Adour – essentiellement en droit, lettres et sciences – sont en grève depuis trois semaines pour réclamer une augmentation des postes d'enseignants.

■ **UNIVERSITE : le conseil d'administration de l'université de Poitiers** vient de refuser de voter la répartition budgétaire proposée pour 1995. Il considère que la mission d'enseignement et de recherche ainsi que l'entretien des locaux risquent d'être *« gravement compromis »*, lors de la prochaine rentrée, en raison d'une dotation financière rigoureusement inchangée – 34 millions de francs – par rapport à celle de l'exercice précédent. L'université accueille 28 300 étudiants, un effectif qui a plus que doublé en dix ans, les deuxième et troisième cycles étant les plus touchés. Alain Tranoy, président de l'université, déplore d'être *« acculé à une gestion au quotidien et de ne pouvoir insuffler dans ces conditions une politique dynamique »*.

Les crèmes amincissantes testées par « 50 millions de consommateurs »

LES NOUVELLES CRÈMES amincissantes, proposées à grand renfort de publicité à l'approche des beaux jours, ne trouvent toujours pas grâce auprès des organisations de consommateurs. Les test effectués cette saison sur dix crèmes par la revue *50 millions de consommateurs*, dans son numéro de mars, arrivent rigoureusement aux mêmes conclusions que ceux réalisés en 1992 (*Le Monde* du 12 avril 1992) : il s'agit *« de cosmétiques souvent agréables, généralement hydratants et parfois parfumés qui aident à mieux supporter les contraintes des régimes »*. Reste à savoir s'il est bien utile, alors, de les payer jusqu'à 1 600 francs le litre.

Gérard Monate se pose en responsable unique d'Urba

Devant le tribunal de Saint-Brieuc, il a dédouané l'ancien trésorier du PS, Henri Emmanuelli, à la veille de son audition

SAINT-BRIEUC
de notre envoyé spécial

Parfait dans son rôle de vieux militant dévoué, Gérard Monate a fait le travail, trop ingrat pour un énarque, de percepteur en chef pour un parti auquel il a consacré sa double existence, de syndicaliste policier, puis de PDG du groupe Urba. Il se prête de bonne grâce aux interrogatoires-*bis* imposés par les journalistes dans les couloirs du palais de justice de Saint-Brieuc. Malgré ses soixante et onze ans et quelques problèmes de santé, M. Monate avait auparavant tenu la barre durant trois heures, détaillant *« bien volontiers »* l'historique et le mode de fonctionnement de cette société à officines multiples, qui lui valut la considération de ses *« camarades »* élus, avant de lui causer tant de tracas. Il est un peu agacé, du coup, d'avoir sans cesse à répéter devant des juges une histoire archi-connue. *« J'ai déjà subi deux procès et plusieurs instructions sont en cours*, dit-il, fataliste. *Comme Urba comptait dix-huit délégations régionales, je risque d'avoir à faire le tour de France des prétoires. »*

Le *« flic socialiste »* aux allures de Falstaff que Gaston Defferre avait appelé à ses côtés au ministère de l'intérieur a su rester nature en côtoyant les grands et en brassant des sommes considérables, amassées pour le parti. Bonhomme, pour ne pas dire bonnasse, M. Monate trouve néanmoins quelques mots sévères pour critiquer les magistrats qui ont voulu *« se payer des politiques »*, parmi lesquels il cite Thierry Jean-Pierre et Renaud Van Ruymbeke.

Tant de fois répété, donc, le discours est parfaitement au point. *« En 1972, l'idée de départ avait été de créer un vrai bureau d'études, mais il existait un peu partout des cabinets de grande valeur, voilà pourquoi Urba-Conseil a dérapé vers le commercial... »* C'est ainsi que commencent le conte et les mécomptes d'Urba, dont M. Monate pris la direction en 1983. L'équipe comptait de bons technico-commerciaux, assure-t-il : *« Si vous enlevez le PS, vous avez avec Urba un réseau commercial de type classique (...). J'en ai assez de lire dans la presse qu'Urba est un ramassis de rigolos, simples collecteurs d'impôts... Nous avons eu un polytechnicien à la direction. Moi, c'est pas pareil, je n'avais fait que l'Ecole des mousses... »*

Interrogé sur le système de répartition des fonds, M. Monate n'a pas clairement indiqué si les règlements de factures dans telle ville ou tel département étaient proportionnels aux sommes encaissées dans les mêmes collectivités, ou si Urba constituait une véritable « caisse noire » à la disposition des candidats socialistes. Il a néanmoins précisé : *« En accord avec le trésorier du PS, je subventionnais des terres de conquêtes où les collectivités locales n'étaient pas dirigées par des socialistes. Lors des dernières municipales, nous avons ainsi soutenu une vingtaine de secteurs gagnables. Et nous n'avons pas eu d'échec... »* Ici s'arrêtait, selon lui, la responsabilité du trésorier du PS dans la gestion d'Urba. En militant fidèle jusqu'au bout, Gérard Monate s'est efforcé de préserver la direction du PS, à la veille de l'audition par le tribunal d'Henri Emmanuelli, qualifiant au passage ce dernier de *« camarade »* qui éprouvait des *« soucis de trésorerie »*... *« J'étais le seul à décider »*, a-t-il martelé. Tout au plus a-t-il admis que certains candidats lui étaient *« envoyés par le trésorier »*, mais pour affirmer aussitôt : *« On me donnait une indication, mais c'est moi qui prenait la décision. » « J'avais un rôle de responsabilité politique »*, conclut-il sans convaincre vraiment.

Dans la soirée, le témoignage de Jean-Pierre Barth, soixante-deux ans, ancien gérant de Multiservices, l'une des plus discrètes filiales de la galaxie Urba, est venu rendre moins crédible encore le discours de M. Monate sur les *« compétences »* des hommes d'Urba. M. Barth, qui s'était lui-même qualifié d'*« homme de paille »* durant l'instruction, a tout simplement assuré avoir passé trois ans à signer des chèques sans les remplir, et sans même voir une facture. Lorsque le président lui demande : *« Sur trois ans et sur l'ensemble de la France, savez vous pour combien Multiservices a réglé de factures ? »*, l'ancien cadre répond benoîtement : *« J'ai entendu parler d'un million... »* Puis, le président lui ayant soufflé la bonne réponse : *« 106 millions de francs ! Ça fait de l'argent, c'est sûr. Jamais on ne m'a dit que j'avais payé tant de sommes que ça. »* Quant à son chef d'inculpation, il étonne encore davantage M. Barth. *« Trafic d'influence ? J'ai été influencé peut-être, mais je n'ai influencé personne... »*

Robert Belleret

DISPARITIONS

Le général Jacques Allard

Un ancien de l'Algérie française

LE GÉNÉRAL d'armée Jacques Allard (cadre de réserve) est décédé, samedi 25 février, dans sa quatre-vingt-douzième année, à Saint-Cricq-Chalosse (Landes). Partisan de l'Algérie française, il fut l'un des généraux les plus actifs aux côtés du général Raoul Salan lors des incidents du 13 mai 1958, à Alger, qui aboutirent à la fin de la IVe République et à l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle.

Né le 16 novembre 1903 à Grainville-Ymauville (Seine-Maritime) et ancien saint-cyrien, Jacques Allard a participé à la campagne d'Italie et débarqué en Provence en août 1944.

Entre 1950 et 1952, il est, avec le grade de général de brigade, chef d'état-major du futur maréchal Jean-Marie de Lattre de Tassigny, haut-commissaire et commandant en chef en Indochine. Après une série de grands commandements, dont le poste de chef de la division « plans et opérations » au commandement suprême des forces alliées en Europe, Jacques Allard reçoit, en janvier 1957, avec le rang de général de corps d'armée, le commandement du corps d'armée d'Alger.

C'est à ce titre qu'il est aux côtés du général Raoul Salan, commandant en chef en Algérie, pendant les événements de mai 1958, lorsque les Algérois, soutenus par une bonne partie de l'armée, réclament le retour au pouvoir du général de Gaulle. Ce soulèvement de la population amena la chute de la IVe République. Jacques Allard était même partisan, comme d'autres officiers, de porter le plus rapidement possible le coup d'Etat en France.

Plus tard, pour justifier son attitude, le général Allard a expliqué qu'il avait servi, en Indochine comme en Algérie, sous les ordres de Raoul Salan, *« un homme*, a-t-il commenté, *qui s'était engagé à garder l'Algérie à la France et à ne plus ramener le drapeau français »*.

Lorsque le général Maurice Challe remplace le général Salan à Alger, Jacques Allard devient son adjoint opérationnel et, en même temps, il commande les forces terrestres sur l'ensemble du territoire algérien.

En 1959, il est élevé au rang de général d'armée et nommé commandant en chef en Allemagne. Il demeura à ce poste jusqu'en 1961, date à laquelle il devient pour trois ans inspecteur de l'infanterie. Ce qu'il a considéré à l'époque comme étant une disgrâce du fait de ses opinions.

Il apporta son soutien – y compris à la barre des témoins au procès du général Salan, devenu entre-temps le responsable de l'Organisation armée secrète (OAS), en lutte contre le général de Gaulle – à ses anciens chefs et subordonnés traduits devant des tribunaux.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, des TOE et de décorations étrangères (dont la Silver Star américaine et l'Order of the British Empire), le général Allard était grand officier de la Légion d'honneur.

J. I.

■ **HUBERT JACQZ**, ancien président de BP France, président d'honneur de son conseil d'administration, est mort le 3 mars. Né le 30 mai 1926, ancien élève de l'Ecole polytechnique et diplômé de l'Ecole nationale supérieure des pétroles et des moteurs, Hubert Jacqz, avait fait toute sa carrière à BP France. En 1951, il était ingénieur à la raffinerie de Dunkerque. Après quelques années passées au siège du groupe BP à Londres, il occupa successivement les fonctions de directeur du département exploitation industrielle, de directeur adjoint puis de directeur du marketing. En 1975, il devient directeur général adjoint, puis administrateur et directeur général en 1977. Deux ans plus tard, il sera nommé président-directeur général de la SFBP, devenue ensuite BP France, et président de BP Chimie, poste qu'il occupera jusqu'en 1986.

Camille Lebossé

Des chiffres et des lettres

LEURS NOMS étaient attachés aux mathématiques comme le *« Bled »* à la grammaire et les *« Lagarde et Michard »* au français : Camille Lebossé, qui est décédé le jeudi 23 février à Rouen à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, et Corentin Hémery ont, pendant près d'un demi-siècle, initié des générations d'élèves, de la sixième à la terminale, aux subtilités de l'algèbre et de la géométrie.

C'est en 1937 que Fernand Nathan confie à Camille Lebossé la rédaction d'ouvrages correspondant à de nouveaux programmes. A cette époque, ce jeune professeur de mathématiques, né le 1er juillet 1905 à Alençon (Orne), sorti major de sa promotion à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de mathématiques en 1934, enseigne au lycée Pasteur de Neuilly.

Il retrouve ce poste, après cinq années de captivité, puis est nommé dans les classes de maths sup et maths spé du lycée Claude-Bernard de Saint-Cloud, où il terminera sa carrière d'enseignant en 1965. Jusqu'en 1973, il continuera néanmoins de rédiger ou d'actualiser ses manuels, une cinquantaine au total vendus à plus d'un million d'exemplaires.

M. D.

■ ***MAX RUDOLF**, chef d'orchestre* d'origine allemande naturalisé américain, est mort, vendredi 3 mars, à Philadelphie. Agé de quatre-vingt-douze ans, ce grand professionnel avait mené une carrière symphonique et lyrique de Prague à Göteborg, en Suède, avant de se fixer entre 1945 et 1958 au Met, à New York. Il eut ensuite la responsabilité des orchestres de Cincinnati et de Dallas avant de revenir au Met comme invité. Il avait enseigné la direction d'opéra au Curtis Institute et écrit un ouvrage théorique sur la direction, traduit en plusieurs langues.

■ **SUZANNE BASTID**, professeur honoraire à la faculté de droit de Paris-II (Panthéon-Assas), est morte le 2 mars à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Née le 15 août 1906 à Rennes, Suzanne Bastid était la fille du professeur Jules Basdevant, ancien président à la Cour internationale de justice, et l'épouse du professeur Paul Bastid, ancien ministre, décédé en 1974. Après des études au lycée Fénelon et à la faculté de droit de Paris, Suzanne Bastid avait enseigné à la faculté de droit de Lyon, à celle de Paris et à l'Institut d'études politiques de Paris. Elle fut, en 1971, la première femme admise à l'Institut de France en qualité de membre titulaire.

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mercredi 8 mars :

– 10 heures : conseil des ministres.

– 11 heures : prestation de serment des trois nouveaux membres du Conseil constitutionnel à l'Elysée.

PREMIER MINISTRE

Mercredi 8 mars :

– 10 heures : conseil des ministres.

– 11 heures : cérémonie d'installation des trois nouveaux membres du Conseil constitutionnel à l'Elysée.

– 13 heures : le premier ministre se rend à l'invitation de l'association de presse « Groupement des grands régionaux ».

– 15 heures : le premier ministre signe la charte de sous-traitance.

– 17 heures : réunion de ministres consacrée à la présidence française de l'Union européenne.

Jeudi 9 mars :

– Visite dans la Sarthe.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 5 mars sont publiés :

● **Honoraires médicaux** : un arrêté approuvant l'avenant à la convention médicale conclu le 27 janvier entre les caisses d'assurance-maladie et des syndicats médicaux. Il prévoit une augmentation des tarifs médicaux et un allongement de la liste des références médicales (*Le Monde* du 19 janvier).

● **Français** : un décret pris pour l'application de la loi du 4 août 1994 sur l'emploi du français et réglementant l'usage des mots d'origine étrangère.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

– M. Stéphane LEJEUNE,
Mme Elise PANCHEVRE,
et les grands-parents,
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Clémence,

le samedi 4 mars 1995.

8, rue Bainy-d'Avricourt,
75017 Paris.

Anniversaires de naissance

René HUGON,
Professeur honoraire au lycée Montaigne,

fête ses quatre-vingt-dix ans.

Sa famille, ses amis, une cohorte d'anciens élèves,
le félicitent chaleureusement.

Décès

– Les membres du conseil d'administration,
Les membres du secrétariat général,
Et tous les adhérents,
ont le regret d'annoncer le décès de

Alice CHANLON,
présidente du Comité de liaison
des associations socio-éducatives
de contrôle judiciaire.

Ils s'associent au deuil de sa famille et de ses amis.

CLCJ – BP 38
33023 Bordeaux Cedex.

– Mme Claire Guinot,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Marie GUINOT,
ancien professeur de l'Ecole nationale
Louis-Lumière,

survenu à Paris, le 2 mars 1995, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 9 mars, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

– Claudine et Manuel Joseph
font part du décès de

Claude JOSEPH,

survenu le dimanche 26 février 1995.

« A ce moment – avait-il déclaré un jour
[à Rogojine
quand ils se voyaient à Moscou –
[j'ai entrevu le sens
de cette singulière expression :
[il n'y aura plus de temps. »

– Nous apprenons avec tristesse le décès de

Jo FUKS,
ancien de la Résistance juive à Toulouse,
membre fondateur du kibboutz
de Nevé-Ilan,
ancien directeur de la BJC,
membre et conseiller politique
du parti RATZ en Israël.

Il a constamment œuvré pour la paix au Proche-Orient, et à la défense des droits de l'homme.

Ses amis d'Amitatz (Association des amis du mouvement pour les droits civiques et la paix en Israël).

– Paul Castellan, président,
Le conseil d'administration,
Et le personnel de BP France,
ont la grande tristesse de faire part du décès brutal, survenu le vendredi 3 mars, de

Hubert JACQZ,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
Commander of the British Empire,
président d'honneur du conseil
d'administration de BP France.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 mars 1995, à 10 h 45, en l'église Sainte-Marguerite, au Vésinet (Yvelines).

(Lire ci-dessus)

– Mme Louiza Kalfon,
son épouse,
Mlle Gladys Kalfon,
sa fille,
Mme et M. J. Perron,
et leurs enfants,
Mme et M. Marc Dumouchel,
et leurs enfants,
Ses filles, gendres et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Benoît KALFON,

survenu le 4 mars 1995, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Lakanal,
75015 Paris.

– L'Amicale des anciens FTP-MOI des bataillons Carmagnole et Liberté,
ont la douleur de faire part du décès de leur camarade

Joseph KUTIN,
ancien commandant des brigades
internationales en Espagne.

Interné au camp du Vernet, il s'en évade. En 1939, il s'engage dans l'armée française. Décoré de la croix de guerre. En 1942, il crée et commande le bataillon FTP-MOI Carmagnole. Arrêté début 1943, il est déporté à Auschwitz.

L'inhumation a eu lieu le mardi 7 mars 1995, à 14 h 45, au cimetière de Bagneux.

– Nice.
Mme Jeanne Lhenry,
M. Robert Lhenry et Mme Annie Merle,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LHENRY,
ingénieur en chef honoraire de la SNCF,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 6 mars 1995, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 9 mars, à 10 h 30, en la chapelle de l'Athanée de Nice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Louis Llouquet,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Louis Llouquet,
Marie et André Geoffroy,
Hélène Llouquet,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Les familles Llouquet, Tastu
et Paccianus,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, du

docteur Louis LLOUQUET,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre.

La messe de funérailles aura lieu le jeudi 9 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, à Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La baronne Le Barrois d'Orgeval,
Le baron et la baronne de Rouyn,
Nicolas de Rouyn et Juliette Tournand,
Muriel, Philippe, Léonard et Barbara Steger, Anne de Rouyn,
ont la douleur de faire part du décès de

Guillaume de ROUYN,

survenu le 4 mars 1995, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 8 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, à Paris-15e.

– Stéphanie Quennessen,
Antoine, Elsa et tous ses amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Guillaume de ROUYN.

Remerciements

– Mme Michelle Georges (metteur en scène) remercie profondément pour toutes les condoléances reçues de la part des directeurs des sociétés internationales, et des parents, et des amis,
pour sa fille

Marie-Hélène,
traductrice internationale
(multi-langues).

Une fille adorable, serviable, inoubliable.



Anniversaires

– Douloureux anniversaire.

Souvenez-vous de

Philippe BROCARD,

victime de l'intolérance, assassiné le 7 mars 1986, pendant la campagne des élections législatives par un militant d'extrême droite.

Nous pensons à lui et à sa famille avec affection et amitié.

– « *Le souffle des vivants fait vivre les morts.* »

Mirjana est là.

Faïk, Nicole, Svebor Dizdarevic,
8 mars 1994-8 mars 1995.

Avis de messe

– En hommage à

M. Edouard FRÉDÉRIC-DUPONT,
ancien maire du 7e arrondissement,
ancien adjoint au maire de Paris,
ancien vice-président honoraire
de l'Assemblée nationale,
ancien président du conseil municipal
de Paris,
ancien ministre,

décédé le 14 février 1995,

une messe sera célébrée, le mercredi 8 mars, à 18 h 30, en l'église Saint-Thomas d'Aquin.

Soutenance de thèse

– M. Gilles Heuré soutiendra sa thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication (Paris-II) sur : « Gustave Hervé, un propagandiste sous la IIIe République (1871-1944) », le jeudi 9 mars 1995, salle des conseils au Panthéon, à 10 heures. Le jury sera composé de MM. Pierre Albert (directeur de thèse), Jean-Jacques Becker, Jean-Paul Brunet, Dominique Chagnollaud et Pierre Milza. La soutenance est publique.

Communications diverses

– Pour aider les religieux atteints de cécité, l'association Amitiés Pouget offre divers moyens de continuer un ministère actif : apprentissage du braille, utilisation de l'informatique, ouvrages et revues enregistrés sur cassettes, etc.

(Ecrire aux Amitiés Pouget, 5, avenue Daniel-Lesueur, 75007 Paris.)

– Jeudi 9 mars 1995, à 20 h 30, au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saintt-Claude, 75003 Paris : « L'Islam n'est-il qu'intégrisme ? » Avec S.E. Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris.

Conférences

– L'Evangile selon saint Jean. Interprétée par Gérard Rouzier, au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris, le vendredi 10 mars, à 20 h 30.

Entrée : 50 F au profit des SDF.

LA CRÉATION, LE PARADIS ET LA CHUTE.

– Quatre études bibliques conduites conjointement par un rabbin et un pasteur. Avec Daniel Farhi, rabbin au Mouvement juif Libéral de France, et Alain Houziaux, pasteur à l'Eglise réformée de l'Etoile. Jeudi 9 mars 1995, à 20 h 30 : « La Création du Monde » (Genèse, I). Au Temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris, métro Argentine. Jeudi 13 avril 1995, à 20 h 30 : « Le Paradis, Adam et Eve » (Genèse, II). Au siège du Mouvement juif libéral de France, 11, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris, métro Charles-Michel. Jeudi 11 mai 1995, à 20 h 30 : « La Chute, le péché originel » (Genèse, III) Au temple de l'Etoile. Jeudi 8 juin 1995, à 20 h 30 : « Caïn et Abel » (Genèse, IV). Au siège du Mouvement juif libéral de France.

Entrée libre.

– Le Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, organise des conférences publiques sur des thèmes d'actualité, dans le cadre de l'université permanente. Par exemple : « Les autoroutes de l'information : mythe ou réalité ? », « Les justifications et les limites de la priorité donnée aux transports en commun », etc.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez contacter Sylvie Sourmail, au 44-08-74-75.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE

Téléphone
40-65-29-94
40-65-29-96

Télécopieur
45-66-77-13

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Le cyberespace, enfer et paradis

Les réseaux géants d'informations abolissent le temps et l'espace. Ils se moquent des frontières et promettent le meilleur des mondes. Mais ils risquent de faciliter l'évasion fiscale, l'espionnage, le terrorisme, la criminalité organisée, les atteintes à la vie privée. Et de mettre en péril les fondements de nos démocraties

C'EST sous la plume de William Gibson, auteur de science-fiction américain, qu'est né le mot cyberespace, dans un livre publié en 1984 aux Etats-Unis et traduit l'année suivante en français sous le titre *Neuromancien* (Ed. La Découverte et J'ai Lu n° 2325). Il racontait les aventures d'un homme projeté dans la jungle terrifiante d'un réseau géant d'informations. Dix années ont passé. Les ministres des pays les plus industrialisés se sont réunis les 25 et 26 février à Bruxelles pour bâtir les infrastructures du cyberespace. Nul doute que l'expression figurera bientôt dans les dictionnaires pour définir ce non-lieu où virtualité et réalité se mêlent, découvrant des horizons inconnus dont on ne sait encore s'ils ouvriront les portes du paradis ou de l'enfer.

Dans quel monde allons-nous vivre ? A quoi ressemblera cette civilisation de la communication dans laquelle nous nous apprêtons à sauter les pieds joints et les yeux bandés, avec un réjouissant optimisme ? A-t-on bien pesé les conséquences de cette grande mutation que l'on doit à la numérisation généralisée et à la compression des données ? Une révolution aussi fondamentale que l'invention de l'écriture, selon Philippe Quéau, polytechnicien, chercheur à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et chantre français du cyberespace. Une civilisation qui nous projettera dans l'ailleurs, là où le temps est aboli, où l'espace se délite, sans frontières, sans lois, sans Etats ni contraintes. Un monde régi par d'autres prêtres, d'autres soldats, d'autres producteurs de richesses, qui transformera nos mœurs, notre société, notre démocratie, et pourquoi pas nos cerveaux ? Voici les défis que lancent, en cette fin de millénaire, les pionniers du multimédia, les arpenteurs des inforoutes, les « cinglés » d'Internet, les manipulateurs d'images virtuelles, toutes ces tribus étranges qui exploitent déjà les champs vierges du cyberespace.

Les réseaux n'appartiennent à personne. Ils sont, par nature, incontrôlés donc incontrôlables, ouvrant un immense et enivrant espace de liberté. On en a déjà décrit les bienfaits : l'accès immédiat aux banques de données du monde entier, la mémoire du monde à portée de clavier, la transmission de l'information en temps réel, l'intérêt qu'en tireront les chercheurs, les savants, les étudiants, les professionnels de toutes les corporations. L'imagerie virtuelle permettra aux architectes de bâtir en trois dimensions avant de passer à la réalisation, aux chirurgiens de guider leur bistouri, aux ingénieurs d'entrer virtuellement dans les machines géantes ou microscopiques pour en analyser les entrailles, aux citoyens d'investir d'autres champs de loisirs et d'enrichissement personnel. Les communautés virtuelles qui se formeront, indifférentes au temps et à l'espace, pourraient aussi inventer une autre forme de solidarité planétaire.

Rares sont ceux qui osent explorer le versant sombre du cyberespace. « *La civilisation du XXIe siècle ne ressemblera pas à* L'Angelus *de Millet* », résume pourtant Philippe Quéau, avec un certain sens de l'euphémisme. « *Nous avons touché à l'arbre de la connaissance,* ajoute-t-il. *Peut-être avons-nous enfreint un tabou ? Les conséquences en sont excitantes et effrayantes à la fois. Mais nous n'avons pas le choix : il faudra en être. C'est une chance pour l'humanité tout entière par le fait même du risque incroyable qu'elle court.* » Cette dualité bien/mal commande toute la réflexion sur l'avenir de la société de l'information et pose une très ancienne question : l'humanité est-elle capable d'être libre sans déraper ?

Déjà, on signale l'existence d'un réseau intitulé Black Net qui fournit à ses clients des informations confidentielles sur les sociétés et les personnes. Pourquoi pas des réseaux fascistes, racistes, pédophiliques qui pourront recruter, dialoguer au mépris des lois nationales ? Un réseau consacré au trafic d'organes ? Un réseau de terroristes qui pourront dialoguer en temps réel, fomenter des complots, s'échanger des informations, des photos, des plans, des images vidéo ? Un réseau mafieux, utilisant les mêmes canaux ? Qui empêchera un employé mécontent, un espion, un déréglé du système, de lancer à qui veut l'entendre et sans crainte d'être identifié des secrets économiques, militaires, personnels, des secrets d'Etat ? Pourquoi pas des « banques suisses cyberspatiales » qui autoriseront toutes les évasions de capitaux ? On y pense. Des « cyber-casinos » pour blanchir l'argent sale ? C'est pour bientôt. Un réseau de tueurs à gages qui éliminera par définition les deux risques majeurs inhérents à ce genre de contrat : le contact physique entre le commanditaire ou son intermédiaire et l'exécutant, et l'échange d'argent ?

LE débat fait réfléchir, inquiète ou enthousiasme, c'est selon, les scientifiques, futurologues, sociologues, philosophes qui s'interrogent sur les distorsions du temps et de l'image. Quant aux politiques et aux chefs d'entreprise, obnubilés par les énormes profits que la mise en place des inforoutes semble promettre, ils ne voient encore dans cette grande mutation que la baguette magique grâce à laquelle ils espèrent sortir, d'un coup sec, de la crise. « *Attention,* prévient Léo Scheer, un des concepteurs de Canal Plus, conseiller de Gérard Théry sur le dossier des autoroutes de l'information et auteur de *La Démocratie virtuelle* (Flammarion), *les inforoutes permettront simplement d'éponger la crise. La seule crise qu'elles pourront régler, c'est le blocage idéologique qui verrouille l'organisation du travail.* »

Derrière le monde magique qui se profile, c'est une vraie guerre idéologique qui s'engage. Une guerre de religion, quasiment. « *On a fait sortir le génie de la bouteille...* », se réjouissait Timothy C. May lors du salon Imagina qui s'est tenu à Monte-Carlo du 1er au 3 février 1995, sur le thème de « L'ère cyber ». Sous-entendu : « *Eh bien maintenant, essayez donc de l'y faire rentrer !* » Quarante-quatre ans, ancien astrophysicien spécialiste des « trous noirs », il a travaillé plusieurs années chez Intel, le plus gros fabricant mondial de microprocesseurs, avant de se consacrer à des recherches personnelles sur l'organisation du cyberespace. Il est un spécimen représentatif de ces magiciens de la navigation cyberspatiale qui prônent la création d'une civilisation transnationale, déracinée, libre, insaisissable comme l'électron. Tous ces fils de McLuhan et de la Silicon Valley, techno-anarcho-post-capitalistes, qui prophétisent la fin inéluctable de nos Etats-nations, qui annoncent le terme d'une histoire – de l'Histoire. « *Le réseau,* dit M. May, *c'est l'anarchie. Plus de contrôle central, plus de chefs, plus de lois. Aucune nation ne pourra* se *l'approprier, aucune administration en assurer la police.* » Déjà, lorsqu'on branche son ordinateur, on n'est plus en France, en Italie, ou ailleurs, mais chez Microsoft, IBM, chez Walt Disney ou chez Sega. Nulle part. « *Qui va gagner sur le réseau ?* s'interroge Léo Scheer. *L'individu ou ces organisations ? Sauvegarder son espace de liberté face à ces gens-là nous demandera d'être drôlement costauds.* »

L'un des problèmes décisifs au centre de l'affrontement est celui de la cryptographie, c'est-à-dire le codage des messages envoyés sur le réseau. On en voit aisément toute la nécessité afin de protéger la vie privée, empêcher les pirates de piller des données confidentielles, les intrus d'avoir accès à n'importe quelle conversation, les polices de mettre le monde sous contrôle. Il existe désormais un système de cryptographie pratiquement inviolable qui porte le nom de *Pretty Good Privacy* (PGP, « plutôt bonne intimité »), un *understatement* quand on sait qu'il faut plusieurs mois aux plus puissants ordinateurs pour parvenir à en trouver la clé. Il garantit à ses utilisateurs un parfait anonymat : on ne peut connaître leur identité, leur nationalité, ni même savoir de quel continent ils émettent.

Inventé par un militant des droits de l'homme afin de protéger ses concitoyens des ingérences gouvernementales, PGP a tous les avantages pour les individus. Et donc de sérieux inconvénients pour les gouvernements. Quelle police, quel service secret, quel Etat peut admettre que s'échangent des informations stratégiques, mettant en péril la sécurité de l'Etat ou de ses citoyens, sans avoir les moyens de les intercepter ? C'est pour cela que la cryptographie est considérée par certains pays, dont la France, au même titre qu'une arme de guerre. Aux Etats-Unis, le FBI a voulu introduire sur tous les ordinateurs une puce moucharde (*clipper chip*). Mais le Congrès l'a refusé au nom du premier amendement de la Constitution sur la liberté d'expression et en raison de la pression des lobbies informatiques. Chef de file du mouvement des *cypher punks* (les « voyous du chiffrement »), Timothy May répond aux inquiétudes naissantes par de rafraîchissants propos : « *Les Etats-nations,* dit-il, *n'ont-ils pas provoqué au cours de leur longue histoire d'innombrables massacres et enfanté les plus sanguinaires des monstres de l'humanité, de Hitler à Pol Pot, pour ne parler que de la période contemporaine ?* »

MÊME s'ils sont réticents à l'avouer, les représentants des Etats-nations, empêtrés dans la crise économique et paralysés par le désert idéologique, sont, pour l'instant, sans réplique devant cette montée des périls : une police, un fisc, des douanes soudain impuissants à faire respecter une loi devenue obsolète. Et dont la vie politique serait de plus soumise à une « cyber-démocratie informatisée » ? Fort défendue par Ross Perot, l'ancien candidat « indépendant » à la Maison Blanche, l'idée d'élections ou de référendums informatiques en temps réel et à domicile est plaisante. On en voit pourtant vite les limites : la fraude, la démagogie, la politique spectacle poussée à son extrême (on imagine une émission de télé *live* : « Référendum-L'Emission »). Plus d'amendements, de compromis, de discussions qui font avancer la réflexion. Que serait une démocratie qui ne laisserait plus de « temps au temps » ?

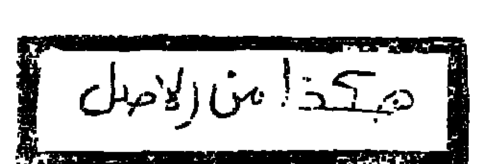
Un signe prouve qu'on a changé irrémédiablement de monde. L'homme le plus riche des Etats-Unis n'est pas un *tycoon* de la finance, un gros industriel, encore moins un nabab du pétrole, tous spécimens d'une ère dépassée. Mais Bill Gates, trente-neuf ans, le jeune patron de Microsoft, qui détient 75 % du marché des logiciels mondiaux. Dans un article consacré à l'argent électronique, le magazine américain spécialisé *Wired*, cité par Philippe Quéau (*Le Monde diplomatique,* février 1995), se demandait si les « *dollars bills* » n'allaient pas être remplacés par les « *Bill dollars* », les dollars en billets par ceux de Bill Gates. Les recherches sur le *E-cash* (E pour électronique) sont actuellement l'objet d'une frénétique course de vitesse. On mesure les enjeux. Que deviendra le marché financier quand on pourra jouer avec l'argent, représenté sous forme d'icône transférable d'un simple geste sur le clavier, d'un bout à l'autre du monde, sans intermédiaire, pour acheter tout et n'importe quoi ? La faillite de la banque Barings n'est-elle qu'un hors d'œuvre du grand chamboulement financier qui s'annonce ? Comment la société pourra-t-elle supporter un tel bouleversement dont un Bill Gates toucherait les royalties ?

> « Le réseau, c'est l'anarchie. Plus de chefs, plus de lois. Aucune nation ne pourra se l'approprier »

ET qui se préoccupe du destin du Sud ? De l'Afrique, vaste désert du champ informatique qui va voir, sauf miracle, se creuser davantage l'abîme qui la sépare du monde riche et qui l'ignore ? Et cette civilisation super-informatisée ne va-t-elle pas, quoi qu'on dise, engendrer inexorablement plus de chômeurs et d'exclus ? Seront-ils, comme l'imagine Philippe Quéau, contraints d'errer dans le monde virtuel, comme dans un paradis artificiel d'un nouveau type, à supposer qu'ils y aient accès ?

Certes, on peut voir les choses d'un œil moins sombre, comme Joël de Rosnay, auteur de *L'Homme symbiotique,* à paraître au Seuil, et qui a peut-être, on l'espère, raison. Pour le directeur du développement et des relations internationales de la Cité des sciences de La Villette, ce changement de société sera d'abord celui de la relation que nous entretenons avec nous-mêmes. Il prône, pour éviter les déviances, une éthique personnelle, une éducation particulière pour nous apprendre la « *diététique de l'information* » et créer l'équilibre nécessaire entre la société réelle et la société virtuelle. Bref, une autodiscipline. Mais n'est-ce pas trop demander ? Observateur attentif et toujours positif des évolutions des techniques et des hommes, il admet toutefois que le fossé va croître entre ce qu'il appelle les « *info-riches* » et les « *info-pauvres* ». Au cas où la solidarité ne jouerait pas son rôle, où l'Etat se déliterait, dans une société autiste, branchée en permanence sur son écran, quels seraient alors les moyens d'échapper à l'alternative guère réjouissante : explosion sociale, ou gouvernement planétaire ? « *Si, un jour,* dit Léo Scheer, *l'enchantement disparaît des écrans, le cyberespace tombera dans le banal et le désespéré. Et le meilleur des mondes s'effondrera sur lui-même.* »

Jacques Buob



Le courage des Algériennes

par Jeannette Colombel

S'IL est un pays au monde où la Journée internationale des femmes (8 mars) est marquée par une résistance où les femmes préfèrent *« le risque de mort à la certitude d'obéissance »* (Michel Foucault), c'est bien l'Algérie.

Car il ne faudrait pas, comme on le fait trop souvent, considérer que tout se joue entre les forces rivales – le pouvoir militaire en place et les intégristes du Front islamique du salut (FIS) liés aux groupes armés de l'Armée islamique du salut (AIS) et du Groupe islamique armé (GIA) – qui usent du terrorisme pour garder ou conquérir le pouvoir. Il ne faudrait pas vivre dans l'illusion d'une entente entre des courants d'oppositions qui aboutit – et ne peut qu'aboutir – à une plate-forme où les mots ne sont plus que du vent. Qui peut croire en effet que le FIS maîtriserait et voudrait maîtriser ses groupes armés en s'employant à *« l'arrêt de la violence »* (plate-forme de Rome) ? Son représentant à cette rencontre de Rome, qui a déjà revendiqué la mort du poète Tahar Djaout, a, à son retour à Washington, justifié l'attentat au commissariat central qui, à l'heure passante, a fait quarante-huit morts et plus de deux cents blessés. Qui peut croire à cette déclaration évoquant l'égalité des sexes et précisant *« la garantie des libertés fondamentales individuelles et collectives, quels que soient la race, le sexe, la confession et la langue »* si contraire aux principes des intégristes ?

C'est oublier, en tout cas, que la voie démocratique constitue – dans sa résistance – une troisième force qui ouvre une autre voie face à la double violence et aux projets rivaux et totalitaires.

De cette force témoigne le courage des démocrates qui donnent un souffle d'air et le paient souvent de leur vie : elle est celle d'intellectuels, journalistes ou écrivains, celle des musiciens du raï qui troublent par leurs chants d'amour qu'écoute toute la jeunesse cet islamisme de frustration, celle des enseignants, celle des coiffeuses qui rendent – au grand jour – les femmes plus belles, celle des médecins qui assurent leur service, celle des villages, qui, sans protection, organisent désormais leur autodéfense, celle des simples gens qui préviennent, selon un code établi de linge aux couleurs variées suspendu aux fenêtres, les habitants du danger.

Elle est celle, bien sûr, des femmes qui, personnellement et collectivement, refusent les tueries de l'ordre islamique et l'avenir barré qu'il leur réserve.

Ces résistances, qui courent comme un incendie de prairie, deviennent populaires malgré la terreur. Elles le sont face au Front islamique du salut, qui revendique cette *« popularité »*, depuis les élections cassées, à la façon des fascismes des années 30 en Allemagne et en Italie et l'impose dans l'intolérance par une violence sans pareille : viols, tortures, assassinats, décapitations, égorgements... telle que les Algériens peuvent dire qu'ils n'ont plus peur de la mort mais plutôt de ces atrocités dont chacun peut être victime.

En lançant des manifestations aujourd'hui – quel qu'en soit le risque –, les femmes se souviennent de l'atrocité de Ouarga, en 1989 (avant les élections cassées) : une mère, parce qu'elle vivait seule (donc sans dépendance) avec ses enfants, fut attaquée par des intégristes, notables, pères de famille, qui, pendant qu'elle appelait en vain ses voisins et la police à l'aide, incendièrent sa maison où mourut, calciné, le petit handicapé qui n'avait pu fuir comme ses frères et soeurs.

> C'est une résistance existentielle qui anime les femmes et leur donne la force non seulement d'opposer la vie à la mort, mais encore de l'y exposer

Elles ont dans les yeux ces filles de Blida que les parents ne laissèrent pas enlever par les intégristes et qui furent, avec leur mère, violées et décapitées ; elles ressentent l'ignominie du « mariage de jouissance », où, selon une pratique chiite, une caution de l'imam est donnée pour l'accouplement, sans consentement de la femme, vite rejetée, voire tuée après le coït.

Elles savent combien le Coran, selon l'interprétation de la *charia* (la voie), rejette toute autonomie de la femme et la considère dans sa sexualité comme un objet démoniaque : *« Je ne laisserai derrière moi aucune cause de discorde plus funeste que la femme »*, a dit Mahomet. Aussi faut-il la cacher sous le voile ou le châle aux yeux concupiscents, aussi faut-il la tenir seulement comme procréatrice : elle est un vagin qui est là pour enfanter : *« Le célibataire est le frère du diable. »* Pire est la célibataire.

C'est donc une résistance existentielle qui anime les femmes et leur donne la force non seulement d'opposer la vie à la mort, mais encore de l'y exposer. Ainsi les atrocités ne sont pas des bavures ni des excès mais des manifestations de ce que serait le sort des femmes algériennes insoumises sous un pouvoir islamiste.

Ce qui ne dédouane nullement le pouvoir militaire en place ni le FLN, parti unique, quand, dès l'indépendance, l'autonomie des femmes fut confisquée, quel qu'ait été leur rôle dans la guerre anticoloniale. L'établissement légal du « code de la famille » édicté par le FLN en 1984 consacra cette soumission, faisant d'elles des mineures sous la tutelle obligée du père, du frère ou de l'époux.

Les mouvements actuels, dans leur développement malgré la terreur, sont ceux de jeunes femmes comme Kharida Messaoudi, enseignante, condamnée à mort par le FIS, devenue clandestine, vice-présidente du Mouvement pour la République, qui revendique cette liberté et se bat pour la démocratie et la laïcité. A son courage politique correspond la lutte créatrice menée, en plein Alger, par Hafsa Zinai Koudil, qui y réalise des films de dénonciation (*Le Démon au féminin*, *Le Mariage de jouissance*) des pratiques intégristes.

Le courage affirmatif de ces deux femmes symbolise celui, quotidien, des mères qui envoient leurs enfants à l'école, malgré l'interdiction du FIS, malgré les sept cents établissements brûlés par le GIA, malgré les attentats de Boufarik et du Gué-de-Constantine (à Alger) dans lesquels des lycéennes furent tuées, où les cours reprirent dès le lendemain. Il suppose la responsabilité de celles qui vont au travail, au marché, dans la rue en refusant le voile. Cette force s'est exprimée l'an passé, le 22 mars, quand les femmes se sont rassemblées, à plus de 50 000, pour crier leur haine de la servitude et leur refus de tout projet islamiste. Elle est telle qu'aujourd'hui, malgré l'accroissement d'une terreur qui n'hésite pas à faire le plus de victimes possible, malgré la bombe lancée le 29 juin 1994 en plein rassemblement qui fit soixante blessés, des manifestations sont annoncées qui témoignent de leur héroïsme.

Nous ne pouvons qu'affirmer notre solidarité, leur dire l'attention de l'opinion française et internationale. Celle des femmes du monde entier doit être pour elles une arme. Notre admiration traverse la mer : une délégation de femmes françaises se rend à Alger pour la leur dire, une lettre aux femmes d'Algérie est publiée et envoyée, signée des plus hauts noms de la Résistance, de femmes, d'artistes, d'intellectuels... Ces passerelles les assurent que leur lutte résonne au-delà des frontières.

Jeannette Colombel *est philosophe.*

Le féminisme américain a perdu son âme

par Elizabeth Fox-Genovese

AU cours des trente dernières années, le mouvement des femmes a doublement transformé le paysage politique et culturel aux Etats-Unis. Il a d'abord convaincu la grande majorité du peuple américain que les femmes ont droit à la justice : à travail égal salaire égal, promotion en fonction des compétences, répression sévère et rapide du viol, rejet du harcèlement sexuel, etc. Le féminisme a permis aux Américains d'appréhender la vision de leur société qu'ont les femmes, et il a ancré cette vision dans la conscience nationale.

Ces acquis ne sont pas négligeables. Sans l'agitation féministe, ils n'auraient sans doute pas été envisageables, en tous cas pas dans de tels délais.

Ensuite, le mouvement féministe, qu'il faut distinguer du mouvement des femmes, plus large, s'est radicalisé, et cette radicalisation a servi de repoussoir à un nombre important de gens, y compris de femmes. Le féminisme a poussé ses revendications bien au-delà de ce que les Américains, en général, considèrent comme juste ou raisonnable.

Ainsi, beaucoup de ceux, et de celles, qui réprouvent le viol et tiennent à ce qu'il soit sévèrement puni n'acceptent pas pour autant qu'un malentendu entre un jeune homme et une jeune femme débouche sur une accusation de viol (*acquaintance rape* ou *date rape*). D'autres, opposés à la discrimination sexuelle dans l'emploi, craignent que ce que l'on appelle *affirmative action* ne se transforme en un système de quotas qui, en favorisant les femmes au détriment des hommes, constituerait une parodie de justice.

D'autres encore, tout en se félicitant de l'accès des femmes à la formation professionnelle et universitaire, redoutent les campagnes féministes contre certains examens ou concours supposés défavoriser les filles au profit des garçons.

Bref, aux yeux de la majorité des Américains, pour lesquels les femmes jouissent d'une liberté et de chances de réussite sans précédent, le discours féministe sur la culture du viol dans laquelle nous serions installés ou sur la lutte éternelle contre l'oppression masculine offre un tableau dans lequel la plupart des femmes ne se reconnaissent pas.

Aujourd'hui, les femmes américaines jouissent d'une liberté juridique et individuelle que leurs grand-mères, voire leurs mères, auraient eu du mal à imaginer. Aujourd'hui, elles sont effectivement les égales des hommes si l'on entend par égalité bénéficier des mêmes droits au regard de la loi. Mais, pour le mouvement féministe, la liberté et l'égalité juridiques sont décevantes : elles n'assurent l'égalité ni économique, ni sociale, ni sexuelle. Dès qu'un objectif féministe est atteint, un autre le remplace.

> Un mouvement fragmenté et maximaliste qui a oublié... la majorité des femmes

Cette tendance à pousser toujours plus loin les revendications a provoqué une fragmentation du féminisme en une multitude de féminismes. Il y a aujourd'hui le féminisme homosexuel, le féminisme séparatiste, l'écoféminisme, un féminisme anti-avortement. Il y a les féministes végétariennes et celles qui ne supportent pas le parfum.

La plupart des femmes noires soulignent, à juste titre, que le féminisme blanc ne parle pas en leur nom, et beaucoup de femmes hispano-américaines et asiatico-américaines partagent cet avis. Un large fossé sépare les féministes qui défendent une liberté sexuelle maximale pour elles et les femmes qui prônent un contrôle quasi totalitaire de la sexualité des hommes. Le clivage liberté-réglementation se retrouve dans d'autres domaines.

En dépit de ces divisions, un mouvement féministe que l'on pourrait qualifier d'officiel continue à s'exprimer au nom des femmes en général, et c'est ce mouvement, institutionnalisé par diverses organisations comme NOW (National Organization of Women), qui élabore le programme féministe tel qu'il est perçu par la majorité des Américains.

Au coeur de ce programme demeure, incontestablement, la défense du droit à l'avortement libre. Au-delà, des divergences commencent à se manifester. Mais la femme privilégiée du mouvement féministe est une jeune femme blanche, qui a un métier, une formation supérieure et des revenus confortables. Ce sont donc ses intérêts qui vont dicter les programmes prioritaires du mouvement officiel : avortement, liberté sexuelle, divorce facile, déductions fiscales pour employées de maison et baby-sitters, congé familial plutôt que maternel.

L'héroïne féministe gagne mieux sa vie que la moyenne des hommes – et des femmes, cela va de soi. Mais elle n'est pas représentative de la condition féminine. L'employée américaine type est une mère, et la mère américaine type travaille. Trop souvent, elle ne peut pas compter sur le soutien, ni même sur l'aide, d'un homme. Son salaire n'est pas suffisant pour lui permettre de choisir de rester chez elle quand ses enfants sont petits ou de prendre un congé maternel sans solde.

Pour elle, l'emploi est davantage une nécessité économique que la réalisation de son identité. En ne réussissant pas à mettre cette femme-là au coeur du drame de la femme américaine, le mouvement féministe a perdu ses troupes, sa loyauté et son âme. En les perdant, il a aussi perdu la possibilité de se présenter comme un véritable mouvement des femmes.

Elizabeth Fox-Genovese *enseigne l'histoire à Amory University (Géorgie).*

La parité, condition nécessaire de l'universel

par Françoise Gaspard et Claude Servan-Schreiber

LA parité dérange. Sans doute parce qu'il s'agit d'un projet politique novateur, destiné à sortir de l'impasse dans laquelle stagne aujourd'hui la réalisation de l'égalité des sexes. De fait, la reconnaissance par la loi de la parité hommes-femmes se heurte à des réflexes profondément conservateurs parmi les dirigeants politiques comme chez les intellectuels.

On ne surprendra personne en disant que la « classe politique », composée d'hommes (à 90 % et plus), ne peut accepter aisément de s'ouvrir davantage aux femmes. Sauf à doubler les Chambres et autres conseils, près d'un élu sur deux devrait s'effacer si la parité était instaurée. De plus, c'est leur « culture » que les représentants masculins du peuple veulent préserver. Dans le monde politique, les hommes ont pris l'habitude de vivre entre eux après avoir séparé de façon commode le public et le privé, pour s'approprier le public identifié au politique. La présence des femmes est aujourd'hui admise en son sein, mais une arrivée massive d'élues dérangerait trop les usages.

Les résistances à la parité d'intellectuel(le)s – juristes, historien(ne)s, journalistes – sont moins corporatistes mais reproduisent un discours idéologique lui aussi conservateur. La parité, en consacrant dans le droit l'existence de deux sexes, porterait atteinte au concept d'universel. En réalité, la notion d'universel est un cache-sexe commode. Comme si un droit indifférencié pouvait corriger une inégalité par ailleurs reconnue, parfois même consacrée par les textes de loi ! Les exemples de droit différencié selon le sexe abondent dans le droit social ou dans le droit fiscal.

Alors, osons la question : quelle place les femmes occupent-elles dans l'universel ? De grands esprits ont déjà dénoncé l'universel faussement neutre pour faire reconnaître, ainsi que le disait déjà Locke, que l'homme (autrement dit la personne humaine), c'est l'homme et la femme. Mais cela, les fondateurs de la République n'en avaient cure. Ce qui brouille la vision que l'on peut avoir des grands principes tels qu'ils ont été proclamés dans la Déclaration des droits de l'homme de 1789, c'est qu'ils ont permis aux femmes d'accéder, aux prix de rudes combats, à l'égalité civile, à la citoyenneté, à la jouissance de droits dont certains sont bien réels même si d'autres restent formels.

> L'enjeu est la construction d'une société cogérée par les deux sexes

Aux origines du droit moderne cependant, les grands principes ont été énoncés au masculin et n'ont pas englobé les femmes, comme le constatait Olympe de Gouges dès 1791. Si celles-ci en ont bénéficié par la suite, c'est grâce aux corrections apportées aux inégalités constatées par rapport au modèle « universel » d'origine, c'est-à-dire masculin. Et c'est bien là ce qui fait problème ! Le droit qui régit la société actuelle s'est construit en éliminant des discriminations frappant tel ou tel groupe, classe ou catégorie. Ce processus de correction a fait accéder aux droits fondamentaux de la personne humaine des segments de la population que leur religion, leur couleur, leur statut économique ou social marginalisaient : Juifs, Noirs, ouvriers... Or on ne saurait, sauf à commettre une grave confusion, considérer les femmes comme constituant une « catégorie » assimilable à celles auxquelles elles participent par ailleurs : on est femme et prolétaire, femme et noire, femme et juive... mais toujours femme en raison de ce sexe qui confère un statut particulier dans la société. S'agissant des Françaises, les « corrections » apportées au statut de « catégorie » infériorisée ont ainsi fait l'impasse sur un aspect essentiel de l'inégalité. Assimiler les femmes à une catégorie parmi d'autres revient à masquer l'absence d'un droit qui transcenderait et traverserait l'ensemble des textes juridiques : celui des femmes et des hommes à l'égalité dans tous les domaines, sans qu'il y ait nécessairement alignement des droits des femmes sur ceux des hommes.

La parité implique que l'on admette que cet alignement ne suffit pas à conférer l'égalité. Elle suppose que soit reconnue non seulement l'égalité de tous les individus entre eux, mais encore que les droits fondamentaux (et les autres) prennent en considération le fait que les individus sont socialement sexués. Par cette reconnaissance, l'entrée véritable des femmes dans l'universel sera consacrée et les conditions de la réalisation de l'égalité auront avancé.

Avec le temps, les femmes ont fini par faire admettre aux hommes qu'elles étaient leurs égales en principe, mais sans que ce principe ait été pensé. C'est bien pour cela que la situation est aujourd'hui bloquée : la règle du jeu est truquée, comme le montrent l'inéligibilité persistante ou les salaires inférieurs consentis aux femmes. L'objet même du droit est de promouvoir les valeurs qui sont au fondement de la société. Or l'égalité des sexes ne figure pas parmi celles-là, quoi qu'on en dise. On l'aura compris : le projet de parité va très au-delà du seul accroissement du nombre de femmes élues : son enjeu est la construction d'une société dans laquelle les décisions politiques, mais aussi administratives, économiques, associatives, culturelles, seront prises par des femmes et des hommes ensemble, une société cogérée par les deux sexes pesant d'un même poids. Les conservateurs de tous bords, à droite comme à gauche, parmi les hommes comme parmi les femmes, ont raison d'être sur leurs gardes.

Françoise Gaspard *est sociologue.*
Claude Servan-Schreiber *est journaliste.*

Le Monde

L'OMC est mal partie

LES consultations visant à sélectionner le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) viennent à peine de reprendre, mardi 7 mars à Genève, que déjà leur échec semble acquis. Née dans l'euphorie le 1er janvier, après bien des affrontements, et chargée d'éliminer les entraves au commerce international, l'OMC risque donc de se retrouver sans directeur général le 15 mars lorsque l'Irlandais Peter Sutherland abandonnera ses fonctions.

La procédure retenue ne facilite pas le choix d'un patron. Le blocage ne vient pas du grand nombre d'adhérents, cent vingt pays. Il tient, une nouvelle fois, à la rivalité entre les Etats-Unis et l'Europe.

Jusqu'à la semaine dernière, Washington défendait la candidature de l'ancien président mexicain Carlos Salinas. Tenu pour responsable de la crise monétaire qui secoue son pays, éclaboussé par le scandale politique auquel son frère est mêlé, M. Salinas a préféré jeter l'éponge. Ne restent donc plus en compétition que le Coréen Kim Chulsu, soutenu par les pays asiatiques, et l'Italien Renato Ruggiero, un ancien ministre du commerce extérieur qui bénéficie de l'appui de l'Union européenne.

Les consultations actuelles devraient conforter l'avance prise par M. Ruggiero. Le candidat européen bénéficiait jusqu'ici de la moitié des suffrages, ses deux adversaires se partageant le solde. Le retrait de M. Salinas va valoir au candidat italien de nouveaux soutiens en provenance d'Amérique latine. Au bout du compte, il devrait devenir directeur général de l'OMC et clore une compétition qui, entamée en juin 1994, n'a que trop duré.

Mais, quel que soit le score de M. Ruggiero, il ne peut espérer l'emporter sans le soutien de Washington. Or les Etats-Unis sont mauvais perdants. Leur candidat éliminé, ils refusent d'en tirer les conséquences et réclament un retour à la case départ. Ils reprochent à M. Ruggiero d'être un *« protectionniste »* déguisé et un *« bureaucrate »*. Pour la Maison Blanche, les deux candidats restants doivent laisser la place à des hommes nouveaux. D'ores et déjà, des noms circulent à Genève, dont celui d'Enrique Iglesias, le président de la Banque interaméricaine de développement.

Refusant de céder au chantage américain, les Européens, jusqu'ici, ont fait preuve de cohésion. Avec raison, ils refusent de retirer la candidature de M. Ruggiero. Chaque partie campe donc sur ses positions et il est probable que la direction générale de l'OMC devra être assurée provisoirement par l'un de ses trois directeurs généraux adjoints. Mais le blocage actuel augure mal de l'avenir de l'organisation internationale.

M. Jospin et le pouvoir

LE programme exposé par Lionel Jospin, mardi 7 mars, est conforme à ce qu'on pouvait en attendre dès lors que le candidat socialiste à l'élection présidentielle cherche à s'adresser en priorité aux salariés, aux femmes et aux jeunes. Aux premiers, il promet une reprise de la négociation sur les rémunérations et de la marche vers la réduction de la durée du travail. Aux femmes, il adresse un discours sur l'égalité, notamment dans la représentation politique, qui tranche avec les orientations régressives que l'on soupçonne dans les arrière-pensées d'une partie de l'électorat, sinon des candidats de la droite. Aux jeunes, enfin, il assure que s'il est élu leur place dans la société et leur volonté de s'y intégrer seront pleinement prises en compte.

Les solutions avancées par M. Jospin en matière économique ne sont guère nouvelles dans leur esprit, mais leur mise en œuvre serait, assurément, novatrice. Il s'agit moins de dessiner un « projet de société » que de restaurer la confiance dans la capacité de la société à se prendre en charge et à évoluer de façon concertée ; bref, à se réformer. Le candidat socialiste cherche ainsi à réoccuper l'espace propre de la gauche, qu'elle-même, au pouvoir, avait laissé à l'abandon.

La pierre de touche de sa démarche réside, précisément, dans l'exercice du pouvoir. C'est sur ce plan, auquel il a visiblement apporté un soin particulier dans son programme, que M. Jospin peut marquer des points sur la droite, mais aussi sur... l'héritage que lui laisse François Mitterrand. Pour avoir été l'un des premiers socialistes – après Michel Rocard, bien sûr – à réfléchir à haute voix sur la dérive présidentielle des institutions et de la pratique du pouvoir par ou sous la gauche, l'ancien ministre de l'éducation nationale sait bien que les reproches adressés aux socialistes sont particulièrement aigus à ce sujet. Il avait lui-même fait l'expérience de cette dérive, très tôt, lorsqu'il s'était vainement opposé, en 1982, à la volonté présidentielle d'accorder aux anciens dirigeants de l'OAS un pardon complet.

Plaidant aujourd'hui pour un pouvoir plus proche des citoyens, s'engageant à réduire la durée du mandat du chef de l'Etat à cinq ans et à proposer l'accès des justiciables au Conseil constututionnel, préconisant, enfin, que le gouvernement s'appuie obligatoirement sur la majorité parlementaire – ce qui limiterait la possibilité, pour le président, de se défaire de son premier ministre –, M. Jospin avance une série de réformes qui pourraient, en effet, faire passer le pays de l'âge du pouvoir sacralisé à celui de la démocratie. Réduire les moyens d'investigation de l'exécutif dans la vie politique et sociale, en supprimant les Renseignements généraux, et laisser les procureurs maîtres des poursuites judiciaires va dans le même sens.

Pour convaincre tout à fait, M. Jospin doit encore démontrer que la gauche, sortie du long tunnel de la « gestion », peut se réapproprier le statut de force de proposition.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé.
adjoints au directeur de la rédaction : Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

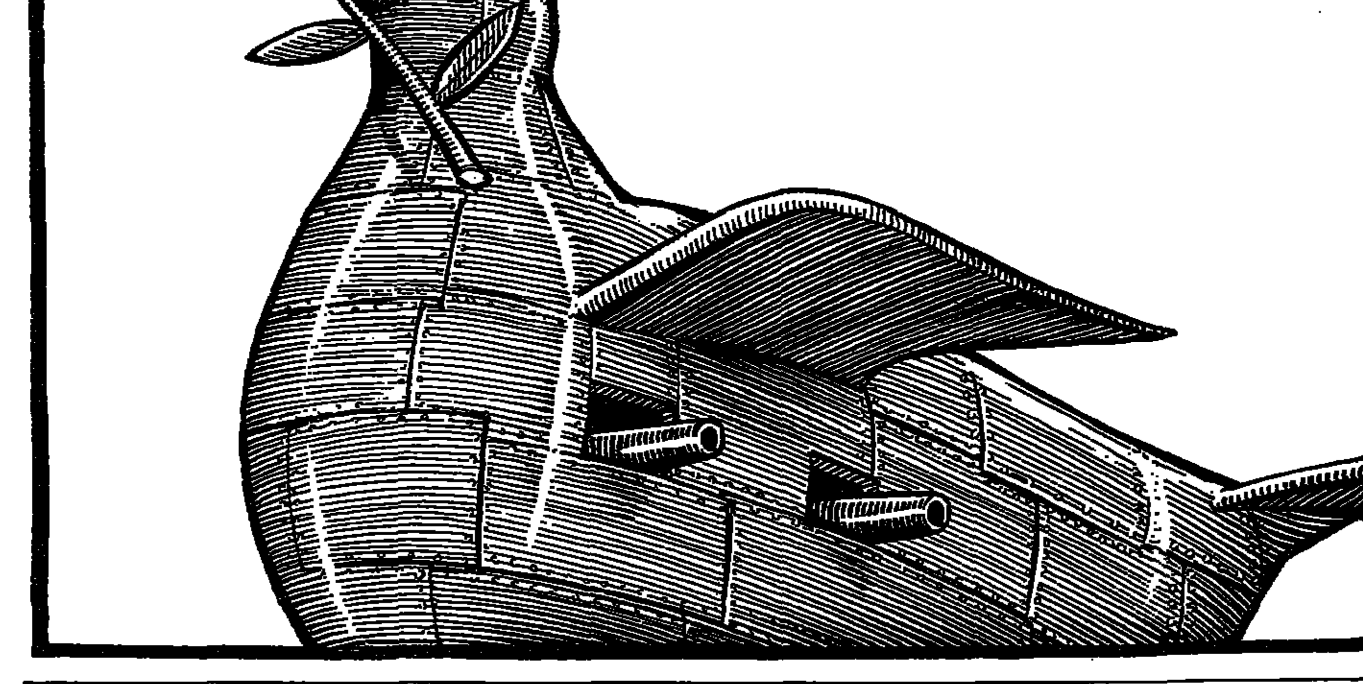
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Pax *par Honoré*



Attention : mémoire !

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

ON COMMÉMORE trop, en France. Les célébrations s'éclipsent l'une l'autre, quand elles ne se retournent pas, mécaniquement, contre l'effet voulu. Le bicentenaire de 1789 a abouti à la dénonciation de la Terreur. Le cinquantenaire de la Shoah voit remettre en cause le culte de la mémoire, dans ses bienfaits et dans son principe même.

Auschwitz doit échapper à la banalisation des anniversaires, estime Pierre Weill, le président de la Sofres (*Le Nouvel Observateur*, 9 février 1995). Georges Bensoussan, l'auteur de *Génocide pour mémoire* (Félin, 1989), va plus loin, dans la revue *Le Débat* de décembre dernier (n° 82, Gallimard). Pour lui, l'évocation ritualisée du génocide juif menace de prévaloir sur les faits, de conduire à une religion du martyre, de renforcer la persécution, de torturer la réalité, de ne prémunir contre rien. La foi risque de se substituer à l'Histoire ; l'activisme médiatique et l'indignation morale à l'analyse politique. On finira par ânonner, par faire carrière dans la célébration, au lieu de garder le silence devant l'énigme, et de refuser l'ordre que recouvrent les cérémonies tranquillisantes.

Eric Conan et Henry Rousso allaient dans le même sens, quand ils se proposaient, avec *Vichy, un passé qui ne passe pas* (Fayard, 1994), de *« sortir la mémoire de la sacralisation »*. On a vu d'anciens déportés contester le rôle pédagogique que certains attendaient des procès faits à Barbie, à Touvier. Dans *Les Abus de la mémoire*, que publie ces jours-ci Arléa, Tzvetan Todorov reprend ses objections formulées lors d'un congrès sur Auschwitz, à Bruxelles, en 1992. Il rappelle, avec Jacques Le Goff, que la commémoration fut un exercice favori des régimes totalitaires, et, avec Plutarque, que la politique consiste à ne pas figer la haine. Sacraliser la mémoire la rendrait stérile. Décréter la Shoah « incomparable », ce serait la soustraire arbitrairement à tout débat rationnel, à tout rapprochement utile dans le présent.

Il est vrai que les comparaisons peuvent servir d'excuses aux bourreaux. Mais David Rousset a eu raison de mobiliser les anciens des camps nazis contre les camps staliniens, et Marek Edelmann, rescapé du ghetto de Varsovie, de voir dans le drame bosniaque une *« victoire posthume de Hitler »*. Todorov rejoint Jean-Claude Guillebaud (*La Trahison des lumières*, Seuil, 1995), quand il redoute notre actuelle *« frénésie de liturgies historiques »*, avec ses militants en mal de bonne conscience. Aux dangers de la commémoration s'ajoute, selon Pascal Bruckner, le risque que certaines victimes estampillées d'hier tirent du passé, tels les Serbes, un crédit d'irresponsabilité pour leurs forfaits présents.

Des remarques moins pesées accompagnent le retour de balancier des esprits à propos de la mémoire. On entend dire que « toutes ces histoires » lasseraient les écoliers, qu'elles feraient de l'ombre aux drames de Somalie ou du Rwanda, que Tsiganes, Arméniens et chômeurs méritent « aussi » notre compassion. La fête aux martyrs de 1945 aurait brouillé les idées, plus qu'autre chose, au point qu'il faudrait se féliciter de la voir bientôt évacuée des calendriers.

Ces réserves et ces incitations à tourner la page, je connais des rescapés qu'elles désespèrent, qu'elles scandalisent. Nous sommes devant un conflit de devoirs. Certes, la première règle de l'histoire, selon Michelet, est de *« perdre le respect »*. Mais devant *L'Impossible Oubli* – titre d'Anne Gynsberg (« Découvertes Gallimard » n° 236, 1995) –, un autre devoir commande de ne jamais perdre le respect.

Le roi mark

Suite de la première page

La philosophie libérale anglo-saxonne, celle qui inspire les marchés, dénonçait surtout un *« modèle arrogant »*, qui avait comme tort principal de n'être pas conforme à ses vues. Le déclin allemand devait être parce qu'il démontrait en contrepoint les bienfaits anglo-saxons. Et de réclamer que l'Allemagne déréglemente ses marchés, modifie ses pratiques commerciales et jette aux orties ses vieilles lubies « d'économie sociale de marché ».

La crise mexicaine, le séisme de Kobé, la faillite de la banque Barings, les menaces d'un Berlusconi refusant les coupes budgétaires italiennes, les difficultés de Felipe Gonzalez : à chaque épisode de la chronique monétaire, le mark a gagné des points. Jusqu'à ce lundi 6 mars où il a été sacré roi mondial de la monnaie solide. Pourtant, quel que soit l'angle de vue économique que l'on prenne, l'envolée est très exagérée. Dollar, franc et même lire ou peseta sont désormais sous-évalués par rapport au deutschemark. La situation de l'Allemagne, qui n'était pas si négative hier, n'est pas si exempte de taches aujourd'hui.

CROISSANCE LENTE

La première est sa position de débitrice sur les marchés de capitaux alors qu'elle était créditrice avant la réunification. Le pays n'a toujours pas digéré l'absorption de la RDA. Le déficit budgétaire a certes été considérablement réduit – de 6,2 % du PIB en 1993 à 3,3 % en 1995 – grâce à une levée des impôts et taxes par le chancelier Kohl, qui fut, en effet, *« courageuse »* puisque opérée en période électorale. Mais l'Ouest transfère toujours 150 milliards de marks par an vers l'Est, une somme gigantesque qui alourdit des prélèvements obligatoires presque aussi élevés qu'en France et qui va durablement freiner la croissance du pays. De surcroît, certains problèmes, comme le dérapage des comptes d'assurance-maladie – que l'on croyait stoppé par la vertu de la concertation allemande menée par le gouvernement avec l'opposition et les médecins – ressurgissent.

D'où le pronostic : la croissance allemande sera lente. Le pouvoir d'achat se réduit parce qu'il est ponctionné par les impôts (d'où les grèves) et la consommation est faible (+ 0,6 % seulement cette année). Elle serait même négative si les Allemands ne s'étaient mis à tirer sur leur épargne, un comportement dont les économistes se demandent combien de temps il peut durer. Plus grave : les investissements devraient ralentir nettement dès 1997. Autrement dit le schéma vertueux (exportations-investissements-consommation) pourrait s'enrayer quelque peu dans deux ans. *« Il y a beaucoup de raisons d'être confiant,* note la Deutsche Bank Research dans son dernier bulletin mensuel sur la conjoncture, *mais aucun motif d'euphorie. »* La surévaluation du mark suscite, en outre, une inquiétude parmi les industriels allemands, qui craignent un net ralentissement des exportations.

Au-delà de la conjoncture, l'économie allemande reste pénalisée par nombre de rigidités. Les défauts signalés il y a trois ans n'ont pas eu le temps d'être corrigés. Le secteur public continue de vivre dans les fastes d'antan. Les coûts excessifs de Deutsche Telekom ont poussé le gouvernement à accélérer les déréglementations. Le déficit du chemin de fer reste immense. Les coûts de production demeurent élevés malgré les coupes claires dans les effectifs de l'industrie (1 million de salariés perdu depuis 1991). Les chimistes, par exemple, se plaignent encore des règlements de toutes sortes qui s'empilent. Tout cela pèsera sur l'emploi. L'Allemagne a réussi à maintenir le taux de chômage à 8 % de la population active grâce aux emplois industriels créés dans les années 80. C'est fini. Elle devra à l'avenir, comme les autres, basculer vers les emplois de services moins bien rémunérés, sans que rien ne garantisse qu'elle y parviendra et, surtout, que la cohésion sociale en sortira intacte.

Quant à la Bundesbank, qui fait l'objet de tant d'éloges, il faut y regarder de plus près. Elle a enfin réussi à faire revenir la masse monétaire M3 dans son « corridor », mais sans y voir clair sur le contenu de ce M3. Les sages de Francfort pilotent en réalité sans instrument en se réglant à l'estime, c'est-à-dire au plus orthodoxe. D'où des taux qui restent objectivement élevés et qui, eux aussi, freinent la croissance.

L'Allemagne tente, une nouvelle fois dans son histoire, d'acclimater la modernité à sa manière. Elle y parvient, contrairement aux sombres pronostics d'il y a trois ans. Mais le processus est lent et plus douloureux que ne le pensent les *« gamins de 35 ans »* qui emplissent les salles de marché, pour reprendre l'expression de Raymond Barre. Le roi mark porte une trop grande couronne.

Eric Le Boucher

RECTIFICATIFS

BANDOUNG

Contrairement à ce que nous indiquions dans la nécrologie de U Nu, le *« père de la démocratie birmane »* (*Le Monde* du 16 février), Fidel Castro n'a pas participé à la conférence de Bandoung, en 1955, puisqu'il n'a pris le pouvoir, à la Havane, qu'en 1959.

CONSERVATEURS BRITANNIQUES

Plusieurs lignes ont sauté dans notre article daté de Londres et intitulé « Les classes moyennes britanniques se détournent des conservateurs » (*Le Monde* du 7 mars), rendant incompréhensible le troisième paragraphe. Il fallait lire : *« Les commentaires parlent du « vilain visage du capitalisme », jusqu'alors encensé et populaire, obligeant des éditorialistes de droite à affirmer que le système ne se limite pas à ces apparences déplaisantes. Pour sa part, Joe Rogaly a parlé dans le* Financial Times *de problème éthique, ironisant même que le Labour, une fois revenu au pouvoir, devrait récompenser « ces rapaces » pour l'aide, involontaire, qu'ils lui auront apportée. L'Angleterre, et surtout l'Angleterre moyenne, est paradoxalement devenue une nation à la fois plus riche et moins sûre d'elle même. »*

STANLEY HOFFMANN EST FRANÇAIS

Stanley Hoffmann, auteur cité en tant qu'Américain dans notre revue des revues internationales dans *Le Monde* du 25 février, nous précise qu'il est aussi Français et *« officier de la Légion d'honneur en tant que Français »*. Né en Autriche, M. Hoffmann a fait ses études à Paris avant d'enseigner à Harvard, où il a pris la nationalité américaine en 1960.

DÉVALUATIONS Un dollar en dessous de 5 francs, une dévaluation de 7 % de la peseta espagnole et de 3,5 % de l'escudo portugais, une dépréciation de 7 % de la lire italienne : la concurrence va être plus rude pour les entreprises françaises sur les marchés internationaux. Les effets des dévaluations sont toutefois neutralisés pour les industriels qui produisent dans les pays dont les monnaies sont touchées. Les mécanismes de couverture permettent de limiter les conséquences des troubles monétaires. ● LES ENTREPRISES ITALIENNES, si elles bénéficient d'un avantage à l'exportation, commencent à s'inquiéter des effets secondaires d'une monnaie faible. ● EN EUROPE, c'est la notion même d'union douanière qui pourrait être remise en cause. ● FRANCE TÉLÉCOM, qui a réduit ses tarifs, reste toutefois plus compétitif que son concurrent américain ATT.

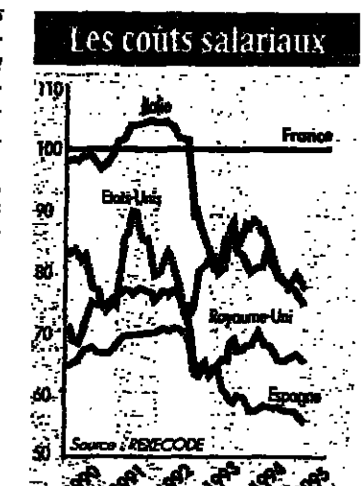
Les industriels français redoutent surtout la faiblesse du dollar

La fragilité de la lire et de la peseta pénalise moins les entreprises que le « taux de combat » atteint par la devise américaine

« LES PROBLÈMES que l'industrie française avait rencontrés à la suite des dévaluations monétaires de 1992 vont se reposer dans les mêmes termes, si la tempête monétaire se poursuit », assure Françoise Milewski, adjointe au directeur du département des diagnostics à l'OFCE. A l'époque, il avait fallu de douze à quinze mois aux entreprises françaises pour reconquérir les parts de marché perdues face à des concurrents soutenus par les dévaluations compétitives. En contrepartie, elles avaient profité, dès le début de 1993, de la croissance aux Etats-Unis et dans les pays asiatiques, ainsi que de la remontée du dollar. Aujourd'hui, à l'exception du mark, toutes les monnaies de référence de l'industrie française sont attaquées en même temps : la peseta est dévaluée de 7 %, l'escudo de 3,3 %, la lire a encore perdu ces dernières semaines 6 ou 7 % de sa valeur. Surtout, le dollar est en dessous de cinq francs, un véritable *« taux de combat »* qui avantage les industriels américains hors de leurs frontières.

Ces dévaluations finissent par démoraliser les chefs d'entreprise. *« Nous avons beau réaliser 5 à 6 % de gains de productivité par an, nous ne pouvons plus nous aligner sur nos concurrents, qui profitent de dévaluations de 10 à 20 %. Les variations monétaires offrent un avantage bien supérieur à tous les efforts que l'on est capable de faire industriellement »*, explique l'un d'entre eux. Le groupe Seb a calculé que l'an dernier ses ventes dans la zone Alena avaient progressé de 21 % en dollars, mais de seulement 16 % en francs. La récente glissade du billet vert ne peut qu'amplifier le phénomène et fermer des marchés. *« Si le dollar reste en dessous de cinq francs pendant plusieurs mois, je serai obligé de me retirer partiellement du marché américain »*, explique Lionel Lemaire, président de l'entreprise de tréfilage Conflandey. A la mi-1992, lorsque la monnaie américaine évoluait autour de 5 francs, l'entreprise avait déjà réduit de plus d'un tiers ses exportations vers les Etats-Unis, qui représentent plus de 25 % de son chiffre d'affaires. Aérospatiale estime qu'elle a besoin d'un dollar autour de 5,50 francs pour gagner de l'argent. Pour quelques grands groupes, le cours d'équilibre de la monnaie américaine tourne quelquefois autour de 5,30 francs, mais rarement plus bas.

Dans la chimie, l'impact de la chute du dollar est variable selon les secteurs d'activités. *« Plus vous vous éloignez de la matière première, moins vous ressentez les effets positifs de la baisse du dollar »*, souligne-t-on à l'Union des industries chimiques (UIC). Les industriels ont deux possibilités : réduire leurs prix pour rester concurrentiels en dollars ou produire un peu plus dans les zones dollar. A la Fédération de la plasturgie, la faiblesse du billet vert est au premier abord bien accueillie. *« Pour nous, ce recul devrait entraîner une baisse du prix des matières premières »*, constate avec satisfaction Michel Peletier, délégué général : *« Cela pourrait mettre un terme à une situation anormale qu'est la flambée des cours. »*



Les effets de la modération salariale française ont été contrariés par les dévaluations de ses voisins.

La baisse du dollar est défavorable pour la production de pétrole brut, indique-t-on chez Esso. Toutefois, les programmes se font sur le long terme et ne dépendent pas des à-coups monétaires. *« Notre politique consiste à nous couvrir sur la dette. Tous les investissements faits en exploration-production le sont en dollars. Cela permet d'amortir le choc »*, commente Dominique Bonsergent, directeur du contrôle financier de la comptabilité d'Elf Aquitaine. Quand la devise américaine baisse, l'endettement se réduit dans les mêmes proportions.

ITALIE, MARCHÉ INTERDIT

« Ce qui nous inquiète plus est la chute de la lire italienne et de la peseta espagnole, sans oublier la livre britannique. Ces pays deviennent très concurrentiels », rappelle Bernard Calvet, président de l'Union française des industries pétrolières (UFIP). Les importations de carburants risquent d'augmenter. Par exemple, alors que les quatre raffineries (Total, BP, Shell et Esso) opérant dans la zone de Fos-sur-Mer, Marseille et Berre ont une capacité de 26 millions de tonnes par an, une seule raffinerie en Sardaigne peut produire 14,5 millions de tonnes, et celles de Sicile 43 millions de tonnes...

Avec une dévaluation de la lire de près de 50 % en deux ans, l'Italie est devenue un marché presque interdit pour des secteurs comme le textile, l'agroalimentaire, la chimie, la mécanique. *« On ne passe plus »*, se plaint un industriel. *« L'Italie, désormais, représente 1 % de mon chiffre d'affaires, moins que l'Australie »*, note Lionel Lemaire. A l'extérieur de la Péninsule, en Allemagne, aux Etats-Unis et en France même, les entreprises françaises se heurtent de plus en plus souvent aux industriels italiens. *« Ils proposent des prix de 20 à 30 % inférieurs aux nôtres »*, explique un dirigeant.

L'Espagne fait moins peur. Pour Renault et PSA-Peugeot-Citroën, qui travaillent énormément à l'exportation (en 1994, le premier a exporté 58,8 % de sa production de voitures, le second 64,6 %), l'aléa monétaire est depuis longtemps pris en compte. Renault produisant 300 000 voitures de l'autre côté des Pyrénées, l'incidence de la dévaluation est favorable à l'exportation et neutre pour les véhicules vendus sur place. Ainsi, *« les conséquences positives compensent les effets négatifs »*, affirme assez empiriquement la direction. De même PSA-Peugeot-Citroën fabrique environ 400 000 véhicules dans ses usines de Villaverde et de Vigo. Mais le recul de la lire ne pourra être aussi bien géré : la combativité de Fiat à l'exportation va se trouver aiguisée, et aucun des deux groupes français ne possèdent d'usine de production de voitures dans la Péninsule.

Dominique Gallois et Martine Orange

Télécommunications perturbées

La guerre des prix fait rage dans les communications transatlantiques. Depuis le 4 mars, France Télécom ne facture plus la minute de communication au tarif normal vers les Etats-Unis et le Canada qu'à 5,84 francs TTC (4,92 francs hors taxes), contre 6,69 francs précédemment. A ce prix, l'opérateur français pouvait se targuer d'être devenu plus compétitif que l'américain ATT (1,28 dollar la minute TTC en tarif normal, soit 6,78 francs sur la base des calculs effectués au 1er janvier 1995, avec un dollar à 5,29 francs). Cet atout a été grignoté par la baisse du billet vert. A 4,97 francs pour un dollar, le tarif normal ATT s'établit à 6,34 francs la minute. Et l'américain reprend l'avantage sur les tarifs réduits.

Les Italiens craignent la persistance d'une lire faible

ROME
correspondance

De Turin à Ivrea, de Trévise à Montecosaro et Pesaro, dans les Marches, dans les capitales industrielles ou dans les petites villes de province du « made in Italy », le refrain est toujours le même. Grands et petits entrepreneurs n'ont pas de doutes : la faiblesse de la lire, depuis deux ans, a favorisé leurs exportations. Mais si elle persiste, elle ne peut que se retourner contre l'industrie et le pays. Les signes avant-coureurs arrivent avec les premiers indices de retour de l'inflation. En février, les prix ont enregistré une remontée sur base annuelle de 4,3 %, contre 3,8 % le mois précédent. Une fois les stocks épuisés, se réapprovisionner en matières premières coûte très cher, avec une lire qui ne cesse de flancher. La balance des paiements de janvier, pour la première fois depuis des mois, a viré au rouge.

Luiggi Abete, le patron des patrons, président de Confindustria, reflète le sentiment général en estimant que la seule voie envisageable pour inverser la tendance est un feu vert rapide du Parlement aux correctifs budgétaires présentés par le gouvernement. M. Abete pense que le moment est propice pour intervenir sur le contrôle des finances publiques et mettre rapidement en chantier la réforme structurelle du régime des retraites.

Pourquoi cette levée de boucliers contre une situation qui a fait grimper en flèche les exportations ? Pour les industriels, le danger du « SuperMarco » – comme on l'appelle ici – va bien au-delà de la question du coût, qui devient exorbitant, des matières premières. Nomisma, le prestigieux centre d'études économiques bolognais, vient de présenter un rapport sur l'industrie italienne : le vrai risque pour un pays aux exportations galopantes est que ses entrepreneurs ne misent plus sur l'innovation, mais se contentent de parier sur une dévaluation continue. Cette euphorie serait d'ailleurs en train de provoquer, selon Nomisma, une déchirure dans le pays : les uns bénéficieraient de la situation grâce à des exportations « gonflées », et les autres resteraient à la traîne.

La preuve en serait le manque de résultats sur le front de l'emploi, malgré la prospérité que connaît l'industrie. La dévaluation serait un peu comme une drogue : la définition est de Giancarlo Rossignolo, président de Zanussi, un géant de l'électroménager bénéficiant à plein des effets de l'export, qui redoute que les *« entrepreneurs, autrefois inspirateurs d'efficacité et de productivité »*, ne s'endorment.

Diego Della Valle, l'industriel des chaussures devenu célèbre avec sa marque UP Todd's, se déclare partisan d'une monnaie forte permettant de se *« mesurer d'égal à égal »* avec les autres concurrents sur le terrain de la qualité. *« Il ne s'agit pas d'augmenter le volume de ventes parce que l'on propose des prix compétitifs, mais d'obtenir les mêmes résultats parce que l'on a de bons produits. »*

Dans l'informatique, on tient à peu près le même langage : chez Olivetti, 80 % des composants des PC viennent de l'étranger. L'effet positif de la dévaluation disparaît, d'autant que 50 % du personnel du groupe présidé par Carlo De Benedetti travaille à l'étranger, où la firme vend 70 % de sa production. Chez Fiat aussi, on s'inquiète de la possible augmentation des coûts de production. Même si la maison turinoise a bien profité de la conjoncture l'an dernier, grâce à un taux de change favorable, qui a dynamisé ses exportations d'automobiles : + 60 % en France, + 33 % en Grande-Bretagne, + 93 % en Espagne.

Les marchés conquis par les Italiens risquent de susciter l'animosité de leurs concurrents. Ce qui joue contre un pays *« qui veut rester en Europe »*. D'autant que l'Italie commence à faire ses comptes : *« Les Allemands ? Les avoir comme concurrents est préoccupant, mais comme fournisseurs, c'est dramatique »*, commentait récemment Walter Scavolini, le roi des cuisines, dans le secteur du mobilier, en pleine expansion avec ses 11 000 milliards de lires dégagées des exportations en 1994. Les concurrents allemands sont en perte de vitesse, mais le bois se paie en marks.

Salvatore Aloïse

COMMENTAIRE

L'UNION DOUANIÈRE MISE À MAL...

Deux dévaluations, à l'automne 1992 et au printemps 1993, avaient rétabli la compétitivité des industriels espagnols et relancé les exportations de la Péninsule. La nouvelle dévaluation ne s'imposait vraiment pas sur le plan strictement économique. Une fois de plus, le politique l'a emporté sur l'économique et le financier. La fragilité du gouvernement de Felipe Gonzalez avait ébranlé la confiance des milieux financiers internationaux et miné la monnaie espagnole ; un choc extérieur, provoqué par l'accès de faiblesse du dollar, a fait le reste.

Même processus, en moins dramatique, que celui qui exerce ses ravages en Italie, où le gouvernement de Lamberto Dini joue sa vie tous les quinze jours. *Idem* en Grande-Bretagne, où celui de John Major ne bénéficie plus que d'un soutien à éclipses. Mais les monnaies de ces deux pays sont sorties du système monétaire européen (SME), et leur dépréciation peut s'exercer sans limite, sinon sans dommage.

Au total, depuis la mi-septembre 1992, la lire italienne s'est dépréciée d'un peu plus de 50 %, la peseta de 35 %. Le SME est incapable d'empêcher ces *« dévaluations compétitives »*, que la philosophie de Maastricht écartait absolument. On peut se demander si l'Espagne et l'Italie, écartées ainsi de l'Europe monétaire, peuvent rester dans le grand marché. L'union douanière exclut tout droit de douane entre ses membres. Dès lors, les dévaluations répétées de leur monnaie pénalisent les exportateurs des autres pays membres et, inversement, avantagent indûment les exportateurs italiens et espagnols, même s'ils commencent à se plaindre de la chute de leur monnaie. Autrefois existaient, pour les produits agricoles, des montants compensatoires lorsque les changes des Etats membres de la CEE variaient trop. Aujourd'hui ne devrait-on pas l'envisager pour les produits industriels ?

François Renard

Le rachat de Barings illustre la volonté des continentaux d'être présents à la City

Londres approuve la reprise de la banque britannique par le groupe néerlandais ING

La Haute Cour de Londres a approuvé, lundi 6 mars, la reprise par ING de la totalité des activités de Barings Brothers, dans lequel le premier groupe financier des Pays-Bas a immédiatement injecté 610 millions de livres d'argent frais. Ce rachat illustre une nouvelle fois la détermination des grandes banques européennes à défier la prééminence des établissements britanniques, américains et japonais dans la City.

LONDRES
correspondance

« La City de Londres, incapable de copier le professionnalisme et le muscle de ses rivales internationales, suit l'exemple de l'industrie automobile britannique en se jetant dans les bras des étrangers. » Cet éditorial acide du *Wall Street Journal* à propos des malheurs de la banque d'affaires Barings, mise sous administration judiciaire à la suite de pertes colossales – 916 millions de livres sterling à ce jour, soit plus de 7 milliards de francs – subies sur les marchés dérivés asiatiques, sonne à la fois vrai et faux. S'il est exact que de nombreuses institutions financières, que l'Angleterre considère comme les dernières perles de sa couronne, sont aujourd'hui passées sous contrôle étranger, cette invasion du continent n'entame guère la sérénité des professionnels anglais.

UN SECOND « BIG BANG »

Morgan Grenfell est la propriété depuis 1989 de la Deutsche Bank, qui a transféré à Londres la quasi-totalité de ses activités d'investissement. Le courtier Hoare Govett est aux mains de l'autre mastodonte néerlandais, ABN-Amro. La banque Bruxelles-Lambert a pris 30 % dans le capital d'une petite banque d'affaires, montée par l'ancien patron de Volvo, Pehr Gyllenhammar. Plusieurs établissements d'outre-Manche s'intéresseraient à la première banque d'affaires britannique, SG Warburg, toujours à la recherche d'un associé après l'échec de son projet de mariage avec l'américain Morgan Stanley. Quant à la Dresdner Bank, éternelle rivale de la Deutsche Bank, elle lorgne sur plusieurs firmes, dont Kleinwort-Benson.

Cette conquête des continentaux constitue, en quelque sorte, un second « big bang », neuf ans après celui qui avait entraîné la déréglementation totale de la place de Londres. Les géants américains et japonais s'étaient alors jetés à coups de millions de dollars sur les « brokers ». Les Européens ont dû se contenter des restes. Les Français, tels le Crédit lyonnais, Paribas ou Suez, qui avaient pris des participations dans des charges d'agents de change de taille moyenne, ont connu de nombreux déboires avec celles-ci.

La City, « vieille dame permissive », s'était d'autant mieux accoutumée à cette onde de choc qu'elle ne menaçait en rien l'empire des banques locales, d'affaires ou de dépôts sur le marché domestique. Résultat : les étrangers ont dû souvent se rabattre sur des créneaux plus risqués, comme l'immobilier ou les entreprises créées lors du boom de l'ère Thatcher (Maxwell, Polly Peck...). Et la percée de quelques banques américaines ou japonaises, comme Goldman Sachs, Morgan Stanley ou Nomura s'explique davantage par les liens étroits entre la City et les Etats-Unis et l'extrême-Orient que par leur savoir-faire ou l'ampleur de leur capital.

La plupart des institutions étrangères ont fait la cruelle expérience des affrontements commerciaux sans merci sur les commissions entre une clientèle de plus en plus exigeante et des intermédiaires financiers obsédés par la part du marché, souvent au détriment de la rentabilité. Quant aux transactions sur les marchés, seule vraie source de revenu aujourd'hui, elles exigent de gigantesques investissements en hommes et en matériel. Comme l'explique un financier d'entreprise français, *« Londres est le marché type dans lequel il ne faudra pas aller. »* Et pourtant, tout établissement qui se respecte se doit d'avoir pignon sur rue dans le « Square Mile » ou à Canary Wharf. La capitale britannique reste le marché le plus important pour les produits internationaux.

L'avantage des fuseaux horaires (Londres opère après la fermeture de Tokyo et avant l'ouverture de New York), la souplesse de la réglementation de la Banque d'Angleterre (aujourd'hui sur la sellette à la suite de l'affaire Barings) et la formidable expérience de banquiers sont autant d'atouts d'une place dont la réputation paraît intacte, malgré ce nouveau scandale. Commentaire révélateur d'un professionnel après l'annonce du rachat de Barings Brothers par ING : *« Les banques continentales font désormais partie du mobilier. »*

Marc Roche

Singapour tente de se dédouaner

BANGKOK
de notre correspondant

Singapour, qui a de grandes ambitions financières, souligne que son marché financier est l'un des mieux réglementés de la planète. Les autorités tiennent beaucoup à faire savoir qu'elles n'ont pas sombré dans le laxisme ou l'irresponsabilité lors de la débâcle de la banque Barings.

« Au vu des rapports de l'enquête, nous avons eu le sentiment que nous nous sommes très bien comportés », a résumé Goh Chok Tong, premier ministre de la cité-Etat, dans son premier commentaire sur la crise. Dès l'affaire Barings connue, le Parlement a voté, le 1er mars, le renforcement du contrôle du marché à terme, le Simex (*Singapore International Monetary Exchange*), par la *Monetary Authority of Singapore.*

ORAGE IMPRÉVISIBLE

Pour les autorités, le Simex n'avait pas les moyens de voir venir un orage. A l'inverse, la direction de Barings était au courant depuis le mois d'août 1994 des opérations menées par le courtier Nick Leeson. La stratégie de ce dernier a été couverte par ses supérieurs, jusqu'à la mi-février. Des officiels singapouriens ont publié, samedi 4 mars, une lettre du responsable de Baring Futures à Singapour, James Bax, invitant la direction londonienne de Barings, dès mars 1992, à mieux contrôler les actions de Nick Leeson. Autrement dit, la crise a été le produit *« d'une faillite des contrôles à l'intérieur du groupe Barings »*, a estimé Elizabeth Sam, président de Simex.

Les trois principaux représentants de Barings à Singapour (outre James Bax, Simon Jones et Ng Hui Nuang) ont dû remettre leurs passeports, après interrogatoire, au Département des affaires commerciales.

En outre, la demande d'extradition de Nick Leeson auprès des autorités allemandes fait état de *« falsification »*, par le jeune homme, d'un document confirmant le versement de plus de 80 millions de dollars à la Citibank au nom de la Baring Futures.

Jean-Claude Pomonti

Spie Batignolles : décision sur la restructuration à la mi-avril

LA COTATION DE SPIE BATIGNOLLES A ÉTÉ SUSPENDUE le 6 mars à 10 h 20 alors que le titre affichait une hausse de 7,2 %, suite aux informations parues dans *Le Monde* daté 5-6 mars, selon lesquelles Schneider étudiait une fusion avec sa filiale de BTP Spie Batignolles. Les modalités exactes de la restructuration de Spie Batignolles seront définitivement arrêtées, au plus tard, le 13 avril, lors des conseils d'administration de Schneider et de Spie Batignolles, a précisé la filiale dans un communiqué. A cette occasion, le groupe de BTP devra passer des *« provisions complémentaires substantielles, en raison de la poursuite d'une conjoncture médiocre sur les marchés immobiliers au second semestre 1994 »*, précise le communiqué. *« Les évaluations de l'actif net réévalué de la société devraient être sensiblement inférieures à sa capitalisation boursière »*, a expliqué Spie Batignolles. A la reprise des cotations à 16 h 15, Spie Batignolles s'est donc inscrit en baisse, pour finir sur un repli de 0,5 %. En revanche, Schneider a précisé que la restructuration de sa filiale à 59 % *« n'aura pas d'incidence sur les résultats consolidés du groupe »*.

DÉPÊCHES

■ **BANQUES AFB : suite à la publication** dans *Le Monde* du 7 mars d'une étude réalisée par le cabinet Andersen Consulting à la demande de l'Association française des banques sur la semaine de quatre jours, l'AFB estime que *« dans le cadre de l'article 39 de la loi quinquennale sur l'emploi, la semaine de quatre jours est inapplicable parce qu'elle poserait des problèmes énormes (...) qui seraient ingérables dans un délai aussi court »*.

■ **CARLTON COMMUNICATIONS : le groupe de médias britannique** est le dernier à entrer en lice pour le rachat au Crédit lyonnais des salles de cinéma héritées de Giancarlo Paretti, ancien propriétaire de la MGM. Selon le *Financial Times*, Carlton, qui serait à la tête d'un consortium composé de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs, de Polygram, filiale musique du groupe néerlandais Philips, et de la direction de la MGM elle-même, qui n'a rien à voir avec le studio hollywoodien, pourrait reprendre les 120 salles et les 18 complexes multisalles situés en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Suède pour 170 millions de livres (1,4 milliard de francs).

■ **TECHNIP : le groupe d'ingénierie français** a annoncé le 6 mars l'obtention d'un contrat clé en main dans le cadre d'un consortium pour la construction d'une usine de purification d'éthane à El Tablazo, au Venezuela. Le consortium constitué par Technip, et les sociétés vénézuéliennes Inelectra et DIT-Harris s'est vu confier ce contrat par le groupe vénézuélien Pequiven. La nouvelle usine construite représente un investissement d'environ 25 millions de dollars (125 millions de francs).

■ **NATIONAL POWER et POWER GEN : le Trésor britannique** a annoncé le 6 mars qu'il avait fixé le prix d'introduction en Bourse, pour les investisseurs institutionnels, de la participation de 40 % que l'Etat détient encore dans les deux premiers producteurs d'électricité du pays, à 486 pence pour National Power et à 522 pence pour PowerGen. Le prix pour les particuliers est respectivement de 476 pence et 512 pence. Cette opération devrait rapporter quelque 4 milliards de livres (32,5 milliards de francs) à l'Etat et représenter la plus grosse privatisation de l'année pour le Royaume-Uni. Depuis leur cession partielle en 1991, le prix des actions a plus que doublé.

■ **TÉLÉCOMS : la commission supérieure du service public des** postes et télécommunications demande une libéralisation expérimentale des infrastructures dès 1996 dans un communiqué diffusé lundi 6 mars, *« pour permettre une réelle préparation de tous à l'ouverture du marché européen sous réserve du vote des aménagements législatifs nécessaires »* et l'adaptation du statut de France Télécom *« à l'ouverture concurrentielle des marchés »*. La CSPTT presse les pouvoirs publics de faire connaître les règles du jeu français, en prévision de la suppression des monopoles prévue pour 1998.

COMMUNICATION

La CLT et Europe 1 pourront accroître leur participation dans RTL 2 et RFM

C'EST LA FIN d'un feuilleton un peu surréaliste. Celui du réseau musical M 40, devenu RTL 1 le temps de quelques semaines, et qui s'apprête à prendre le nom de RTL 2. Mais c'est aussi le début d'une vaste dérégulation du paysage radiophonique, qui fait voler en éclats la « doctrine radio » du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) adoptée en 1989. L'instance de régulation est sur le point d'autoriser la montée en puissance de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) dans le réseau M 40 (46 % au lieu de 35,73 % aujourd'hui), tandis qu'Europe 1 augmenterait sa participation dans le réseau musical RFM (29,37 % au lieu de 47 %).

Adopté lundi 6 mars, lors d'une séance plénière extraordinaire, ce nouveau schéma marque la fin d'un bras de fer qui oppose la CLT et le CSA depuis plus d'un an. Début 1994, la compagnie luxembourgeoise demandait l'autorisation de reprendre 100 % de ce réseau destiné aux 15-25 ans. Par un jeu subtil d'atermoiements politiques, le CSA avait suspendu sa réponse à l'avis du Conseil de la concurrence, saisi par le groupe concurrent NRJ, et neuf mois s'étaient écoulés avant que le CSA ne refuse cette modification du capital. Le 18 janvier, par surprise, le groupe luxembourgeois avait alors décidé de modifier le nom du réseau en RTL 1, suscitant une procédure judiciaire du CSA et provoquant l'indignation des trois groupes concurrents (Europe 1, NRJ, RMC), tous désireux de procéder à divers aménagements de format ou de capital avec leurs réseaux.

Le 4 février, M 40 avait repris son ancien nom, *« dans un souci d'apaisement »*, avec le nouveau président du CSA, Hervé Bourges. Les discussions avaient pu être réengagées entre la CLT et le CSA. Dans le même temps, les quatre groupes radiophoniques, demandant une *« application loyale »* de la loi Carignon de 1994 pour développer leurs deuxième et troisième réseaux musicaux, soumettaient le CSA à de fortes pressions.

Dans ce contexte concurrentiel, la montée en puissance d'Europe 1 (*via* Europe Développement) dans RFM, à la faveur d'une augmentation de capital, apparait comme la contrepartie inévitable que le CSA devait accorder au premier concurrent de la CLT. Le choix du nom RTL 2, avait confié Hervé Bourges, obéit à l'obligation de ne pas opposer une concurrence directe à Europe 1.

Ar. Ch.

■ **PUBLICITÉ : les revenus bruts des agences de publicité en** France, notamment celles de taille importante, ont encore baissé en 1994, selon le classement annuel de l'Association des agences conseil en communication (AACC). La marge brute d'Euro-RSCG tombe à 1,472 milliard de francs contre 1,618 milliard en 1993, à périmètre non constant. Publicis vient au deuxième rang avec 1,140 milliard de marge brute (1,16 milliard en 1993), et BDDP au troisième avec 621 millions.

■ **RADIOS : les 4,5 millions de francs** qui manquaient au fonds de soutien à l'expression radiophonique 1994, et dont s'inquiétaient les quelque 500 radios locales qui bénéficient de cette subvention (*Le Monde* du 16 février), devraient être prochainement versés. Le Conseil national des radios associatives (CNRA) a en effet affirmé, vendredi 3 mars, avoir reçu *« l'assurance »* du ministre du budget et de la communication que cette somme serait réglée *« courant avril »*.

Le franc est victime de la chute du dollar

Les banques centrales sont impuissantes à enrayer la baisse du dollar. Celle-ci affaiblit le franc, qui se retrouve à son plus bas historique face au deutschemark

Après l'échec de leurs interventions le 3 mars sur le marché des changes, les banques centrales ne parviennent pas à mettre au point une riposte commune pour enrayer la baisse du dollar. Les autorités monétaires américaines et allemandes ne semblent pas favorables à une action coordonnée sur leurs taux directeurs. Le billet vert est tombé lundi 6 mars à ses plus bas niveaux historiques face au deutschemark et face au yen. Il est passé sous le seuil des 5 francs. Si la baisse de la monnaie américaine semble économiquement justifiée, les analystes s'inquiètent néanmoins du rythme trop rapide de sa dépréciation, qui provoque une envolée du deutschemark et de très fortes turbulences sur le marché des changes européen. Le franc français est à son tour attaqué et s'établit à son plus bas niveau historique face à la devise allemande à plus de 3,55 pour un mark. Pour soutenir la devise nationale, la Banque de France pourrait être amenée à relever prochainement ses taux directeurs.

JUSQU'OÙ le dollar va-t-il tomber ? Les économistes se refusent – ce qui n'est pas dans leurs habitudes – à tout pronostic, les opérateurs du marché des changes sont pris de vertige. Et les banquiers centraux cherchent une riposte. Après l'échec de leurs interventions concertées menées à la fin de la semaine dernière, les autorités monétaires internationales semblent totalement dépassées par l'ampleur de la crise monétaire. La monnaie américaine est tombée lundi 6 mars à ses plus bas niveaux historiques face aux devises allemande et japonaise, s'inscrivant à 1,3870 deutschemark et 92,45 yens. Le billet vert est également passé sous le seuil des cinq francs français, à 4,93 francs.

Le ministre japonais des finances, Masayoshi Takemura, a avoué, lundi 6 mars, qu'une réunion extraordinaire du G7 consacrée à cette crise ne pouvait avoir lieu sans *« une complète identité de vues entre les pays concernés »*, ce qui laisse mal augurer d'une action coordonnée sur les taux directeurs. Une hausse des taux américains et une baisse simultanée des taux allemands et japonais constitueraient pourtant, de l'avis des spécialistes, le seul moyen de mettre un terme au plongeon de la devise américaine.

Mais les Américains, comme les Allemands, rechignent devant une telle solution qui irait à l'encontre de l'orientation actuelle de leurs politiques monétaires respectives. L'économie américaine connaît un ralentissement, ce qui va inciter la Réserve fédérale à marquer une pause dans le resserrement de sa politique monétaire. A l'inverse, la Bundesbank devrait, au cours des prochains mois, relever ses taux directeurs pour tenir compte du retour d'une croissance vigoureuse en Allemagne. A Francfort comme à New York, des considérations économiques d'ordre domestique l'ont jusqu'à présent emporté.

« L'étonnant n'est pas que le dollar baisse mais qu'il baisse aussi vite », note un économiste. Les raisons ne manquent pas pour expliquer la faiblesse actuelle de la monnaie américaine. Aux causes conjoncturelles (politique monétaire américaine plus souple que prévu rendant le dollar moins attractif, crise financière au Mexique qui pénalise son principal partenaire économique), s'ajoute une raison structurelle.

Depuis des années, les Etats-Unis vivent au-dessus de leurs moyens. *« Cela se traduit par un déficit permament de la balance des paiements courants depuis 1983, qui n'est rien d'autre que le reflet de l'insuffisance d'épargne nationale face à l'investissement brut »*, observent les économistes de la banque Paribas. *« Ainsi, l'accumulation de dollars à travers le reste du monde, issue de la nécessaire exportation d'épargne des non-résidents vers les Etats-Unis, n'est sans doute pas reproductible à l'infini sans perturbations financières ou déclin inexorable de la valeur du dollar »*. Il est logique que le plus gros débiteur du monde voie sa monnaie se déprécier. Le problème est qu'à un repli en bon ordre du dollar les marchés financiers ont préféré une baisse accélérée, ce qui provoque une envolée de la monnaie allemande et par contrecoup de graves turbulences sur le marché des changes européen.

> A un repli en bon ordre du billet vert, les marchés ont préféré une baisse accélérée

Lundi 6 mars, le deutschemark s'est inscrit à ses plus hauts niveaux historiques face au franc français (3,5580 francs), à la livre sterling (2,2675 marks), à la lire (1210 lires), à la couronne suédoise (5,1925 couronnes), à la peseta espagnole (91,36 pesetas) et à l'escudo portugais (106,82). La dévaluation de ces deux dernières devises décidée dans la nuit de dimanche n'a pas, loin s'en faut, réussi à ramener le calme. C'était pourtant le souhait secret des autorités monétaires europénnes. En procédant à un réajustement des parités avant même que ces deux devises n'aient atteint leur cours plancher face au deutschemark, en refusant délibérément le combat avec les marchés financiers du type de celui qu'elles avaient livré et perdu au cours de l'été 1993, elles espéraient éviter une contagion aux autres devises. Cette stratégie de la prévention a échoué.

Le franc, relativement épargné jusqu'à présent, se retrouve maintenant dans la ligne de mire des opérateurs. Selon un directeur de salle des marchés d'une grande banque française, *« les gérants de fonds spéculatifs américains ont gagné beaucoup d'argent lors de la baisse du dollar, de la lire et de la peseta espagnole. Ils risquent fort de remiser une partie de l'argent gagné en jouant contre le franc »*. Ce professionnel estime que le franc ne tombera guère au-delà de 3,60 ou 3,65 pour un mark, donc loin de son cours plancher (3,8948). La faiblesse du franc sera toutefois suffisante pour mettre en échec la stratégie adoptée depuis quelques jours par la Banque de France, et qui consiste à laisser *« filer »* progressivement le loyer de l'argent au jour le jour. La Banque de France se retrouverait dans l'obligation de relever ses taux directeurs. De quoi animer un peu plus la campagne électorale.

Pierre-Antoine Delhommais

Les interventions des banques centrales sont-elles utiles ?

EN DÉPIT de la nouvelle et forte baisse du dollar, les banques centrales se sont abstenues, lundi 6 mars, de toute intervention sur le marché des changes. Il est vrai que leur action concertée menée vendredi 3 mars pour soutenir le dollar avait totalement échoué. Les professionnels n'ont guère été surpris par un tel fiasco. Ils considèrent, dans leur majorité, que les interventions des banques centrales sont peu efficaces et qu'elles réussissent davantage à offrir aux opérateurs des marchés financiers d'intéressants niveaux d'achats ou de ventes – par les décalages momentanés de cours qu'elles provoquent – qu'à inverser véritablement les tendances.

Le déséquilibre des forces en présence serait à l'origine de cette inefficacité. Il s'échange quotidiennement environ 1 000 milliards de dollars (5 000 milliards de francs) sur le marché des changes international. A elles seules, les transactions effectuées chaque jour sur les parités dollar/mark et dollar/yen représentent 500 milliards de dollars (2 500 milliards de francs), chiffres qui doivent être sensiblement révisés à la hausse en cas de crise monétaire. Des interventions, même massives, de la part des instituts d'émission (de l'ordre de plusieurs milliards de dollars) ne peuvent pas grand-chose contre les forces de marché. Le combat est inégal.

NUANCES

Cette impression d'impuissance doit dans certains cas être nuancée. Une étude réalisée à la fin de l'année 1993 par deux économistes américains de l'*Institute for International Economics*, Kathryn Dominguez et Jeffrey Frankel, a montré que les interventions des banques centrales ne sont pas toujours aussi inefficaces qu'on le croit. Ces deux experts, qui avaient eu accès à des documents habituellement tenus secrets, ont passé au crible onze interventions menées conjointement par la Réserve fédérale américaine et la Bundesbank au cours de la période 1985-1991.

Dans dix cas sur onze, les deux banques centrales étaient parvenues à renverser la tendance dans le sens qu'elles souhaitaient. Par exemple, du 11 janvier au 4 mars 1985, la Fed et la Bundesbank avaient vendu plus de 4 milliards de dollars pour enrayer la hausse du billet vert. Ce dernier, qui avait progressé de 2,3 % face au deutschemark au cours du mois précédant le début des interventions, allait reculer de 8,3 % au cours du mois suivant la fin de celles-ci. Les deux économistes américains avaient conclu leur étude en essayant d'établir les trois clés du succès d'une intervention : effet de surprise, publicité, coordination.

Pour réussir, une intervention doit se produire à un moment où les marchés ne s'y attendent pas. Elle doit être imprévisible. Les banques centrales s'appuient d'ailleurs, comme le font les opérateurs eux-mêmes, sur des analyses graphiques des cours qui leur permettent d'agir à des niveaux très précis et de prendre les marchés à contre-pied. Deuxième clé : une intervention doit être rendue publique et officialisée par des déclarations fermes des autorités monétaires. Son impact étant plus psychologique que réel, sa qualité important plus que son volume, une intervention qui reste secrète est dépourvue d'effet. Enfin, une action isolée de la part d'une banque centrale est condamnée à l'échec car elle n'agit que d'un côté du balancier. Les marchés doivent être persuadés de la détermination de toutes les parties concernées.

Inefficaces, voire contre-productives à très court terme, les interventions seraient, en revanche, susceptibles d'inverser à moyen et long terme les tendances, à condition de respecter ces trois critères. C'est d'ailleurs ce qu'a cherché à expliquer le ministre français de l'économie Edmond Alphandéry, samedi 4 mars, au lendemain des interventions, en affirmant qu'il fallait *« un certain temps aux marchés pour incorporer ce genre de signal »*.

P.-A. D.



Les marchés boursiers ont été entraînés vers le bas

LA CHUTE ininterrompue du dollar, passé sous les 5 francs en début de matinée, la dévaluation de l'escudo portugais et de la peseta espagnole, renforçant s'il en était besoin le deutschemark, n'ont pas fait les affaires des places européennes, lundi 6 mars.

La Bourse de Milan a été l'exception. Rendue résolument optimiste par la baisse de la lire et ignorant les incertitudes pesant sur le sort du collectif budgétaire, elle s'est offert le luxe de terminer sur un gain de 0,65 % en tablant sur de bons résultats de sociétés à venir.

Toutes les autres places ont terminé dans le rouge. Francfort, loin d'être épargnée, a fini la séance officielle, à 13 h 30, sur un recul de 1,86 %. Outre la faiblesse du billet vert, les opérateurs germaniques redoutaient un effondrement des cours à Wall Street. Désorientés, ils trouvaient le marché, selon leur expression, *« très dur à travailler »*. Parce qu'on s'interroge sur les effets négatifs d'un mark fort pour les firmes exportatrices allemandes, les investisseurs étrangers étaient « vendeurs » sur le marché des actions, préférant le marché des changes. Notons encore pour la place allemande une relative fermeté du marché obligataire, cette bonne orientation étant principalement liée aux emprunts à court terme, qui devraient profiter d'un mark fort.

Zurich, tout comme Bruxelles, ont vivement baissé, abandonnant repectivement 1,29 % et 1,82 % pour des raisons identiques : faiblesse du dollar et bonne tenue de la monnaie locale. Paris a aussi sensiblement accusé le coup en baissant de 1,22 %. L'indice CAC 40 se retrouve, parallèlement au dollar, à ses niveaux de décembre 1992. Selon les gestionnaires, le réalignement des monnaies ibériques place désormais le franc dans la ligne de mire des spéculateurs, en raison notamment des incertitudes à moins de deux mois de l'élection présidentielle.

Les taux à court terme se sont sensiblement tendus à Paris : le loyer de l'argent au jour le jour atteint les 6 %, soit une progression de trois quarts de point en une semaine. Le Pibor (taux à trois mois) a perdu 40 centièmes, illustrant avec force cette tension sur les taux à trois mois. Par ailleurs, les opérateurs relevaient que les quelques ordres de vente de la clientèle étrangère avaient dû trouver une contrepartie.

MADRID « MEILLEUR MARCHÉ »

De toutes les grandes places du Vieux Continent, si l'on exclut Milan, Londres est celle qui a le mieux résisté. L'indice Footsie n'a perdu en clôture que 0,7 %. Quant à la place madrilène, l'attractivité créée par la dévaluation de la peseta, qui devrait logiquement attirer les investisseurs vers une Bourse considérée dorénavant comme *« meilleur marché »*, ne lui a pas permis de conclure la séance positivement. Elle s'est terminé en léger repli de 0,16 %. L'optimisme des investisseurs a été tempéré par la décision de la Banque d'Espagne de relever son taux d'intervention au jour le jour d'un demi-point, de 8,05 à 8,55 %. Cette tension à la hausse a été interprétée comme un signe avant-coureur d'une nouvelle augmentation du loyer de l'argent (actuellement à 8 %) le 14 mars, lors de la prochaine adjudication de certificats de dépôts.

Sur l'ensemble des places, les grandes perdantes ont été les valeurs financières, déjà pénalisées depuis plusieurs semaines par la remontée des taux longs. Les valeurs fortement exportatrices et celles des entreprises fortement implantées aux Etats-Unis ont également marqué un recul. Les valeurs pétrolières n'ont pas échappé à la tourmente, de même que les valeurs « taux » du type Eurotunnel, dont la dette, en période de tension, ne fait que s'alourdir.

F. Bn.

■ **LA LIVRE STERLING** a battu un record historique à la baisse, mardi matin, sur le marché des changes européen, tombant à 2,2725 marks, contre 2,2842 la veille à Londres.

■ **LA COURONNE SUÉDOISE**, à son plus bas niveau lundi face au mark, baissait encore. Selon un cambiste, le seuil des 5,20 couronnes pour 1 deutschemark pourrait être atteint dans la journée.

■ **LE DEUTSCHEMARK** cédait un peu de terrain, mardi matin, à l'annonce de l'accord salarial assez coûteux intervenu après onze jours de grève dans la métallurgie allemande.

■ **LA BANQUE CENTRALE** du Brésil a procédé, lundi, à un réajustement de sa politique des changes qui, en moyenne, va faire baisser le real de 4,5 % par rapport au dollar.

■ **L'ENSEMBLE DES MÉTAUX** a reculé lundi à Londres dans le sillage de l'aluminium, affecté par des informations selon lesquelles les Russes relanceraient leur production.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris en légère baisse

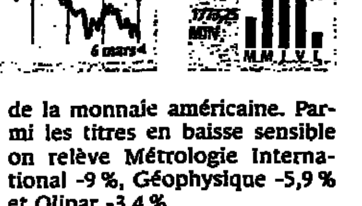
APRÈS une tentative de reprise lors des premières transactions, la Bourse de Paris est repartie à la baisse mardi matin, affectée par le repli du marché obligataire qui a mal réagi à l'accord salarial intervenu dans la métallurgie allemande.

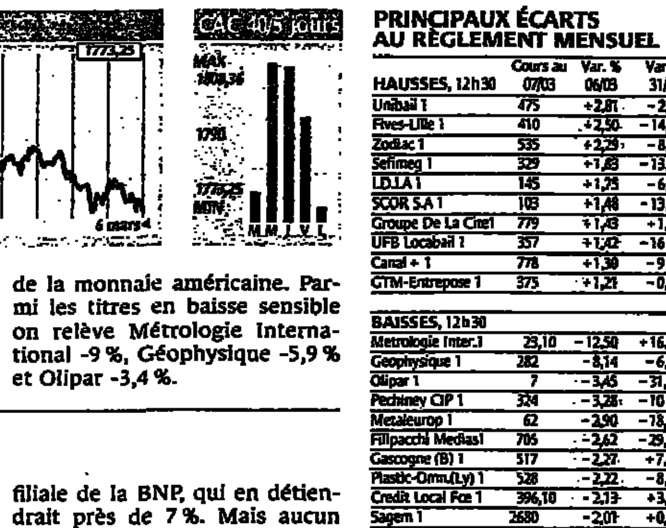
En hausse de 0,41 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche une perte de 0,05 % aux alentours de 12 heures. Le montant des échanges s'élève sur le règlement mensuel à 825 millions de francs.

Le contrat notionnel du Matif échéance mars recule de 26 centièmes à 111,10 et le Bund allemand, en forte hausse la veille, cède 36 centièmes. L'écart de taux entre la France et l'Allemagne s'établit à 78 points de base. La faiblesse du franc, au-dessus de la barre des 3,55 pour un deutschemark, provoque des tensions sur les taux courts. Les taux à trois mois s'établissent à 7,12 % et le taux de l'argent au jour le jour se situe à 6 %.

La Bundesbank a annoncé une prise en pension au taux inchangé de 4,85 % alors que les opérateurs espéraient un geste de la banque centrale allemande pour enrayer la baisse de la monnaie américaine. Parmi les titres en baisse sensible on relève Métrologie International -9 %, Géophysique -5,9 % et Olipar -3,4 %.

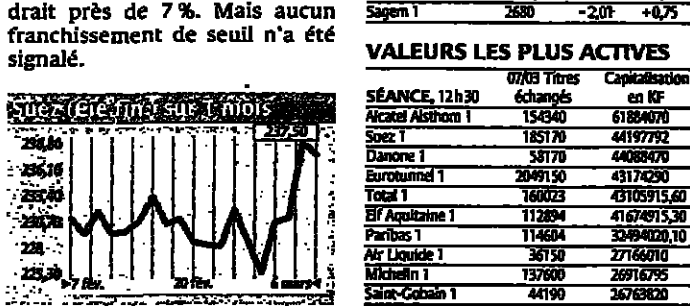






Suez, valeur du jour

LA DEMANDE de titres Suez est restée forte, lundi 6 mars à Paris, où plus de 570 000 actions ont été échangées. L'action a terminé sur une baisse de 0,54 % à 237,50 francs. La semaine dernière, 2,8 % du capital de la Compagnie ont changé de mains (988 millions de francs). Depuis la fin janvier, le titre Suez fait l'objet d'un ramassage systématique, notamment par la Compagnie industrielle de placement (CIP), filiale de la BNP, qui en détiendrait près de 7 %. Mais aucun franchissement de seuil n'a été signalé.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 07/03	Var. % 06/03	Var. % 31/12
Unibail 1	475	+2,81	-2,66
Fives-Lille 1	410	+2,50	-14,40
Zodiac 1	535	+2,29	-8,93
Sefimeg 1	329	+1,83	-13,30
LD.LA 1	145	+1,75	-6,81
SCOR S.A 1	103	+1,48	-13,44
Groupe De La Cite1	779	+1,43	+1,83
UFB Locabail 1	357	+1,42	-16
Canal + 1	778	+1,30	-9
GTM-Entrepose 1	375	+1,21	-0,76
BAISSES, 12h30			
Metrologie Inter.1	23,10	-12,50	+16,08
Geophysique 1	282	-8,14	-6,62
Olipar 1	7	-3,45	-31,37
Pechiney CIP 1	324	-3,28	-10
Metaleurop 1	62	-2,90	-18,63
Filipacchi Medias1	705	-2,62	-29,42
Gascogne (B) 1	517	-2,27	+7,48
Plastic-Omn.(Ly) 1	528	-2,22	-8,33
Credit Local Fce 1	396,10	-2,13	+3,69
Sagem 1	2680	-2,01	+0,75

VALEURS LES PLUS ACTIVES

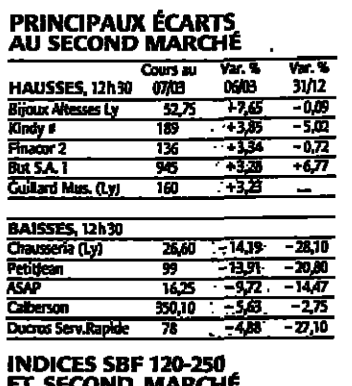
SÉANCE, 12h30	07/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	154340	61884070
Suez 1	185170	44197792
Danone 1	58170	44088470
Eurotunnel 1	2049150	43174290
Total 1	160023	43105915,60
Elf Aquitaine 1	112894	41674915,30
Paribas 1	114604	32494020,10
Air Liquide 1	36150	27166010
Michelin 1	137600	26916795
Saint-Gobain 1	44190	26763820

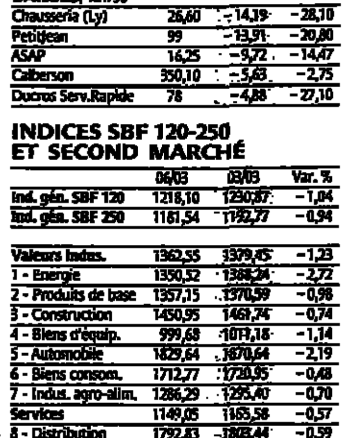
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

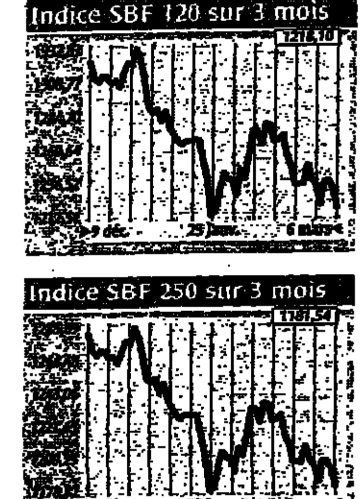
HAUSSES, 12h30	Cours au 07/03	Var. % 06/03	Var. % 31/12
Bijoux Altesses Ly	52,75	+7,65	-0,09
Kindy #	189	+3,85	-5,02
Finacor 2	136	+3,34	-0,72
But S.A. 1	945	+3,28	+6,77
Guillard Mus. (Ly)	160	+3,23	—
BAISSES, 12h30			
Chausseria (Ly)	26,60	-14,19	-28,10
Petitjean	99	-13,91	-20,80
ASAP	16,25	-9,72	-14,47
Calberson	350,10	-5,63	-2,75
Ducros Serv.Rapide	78	-4,88	-27,10

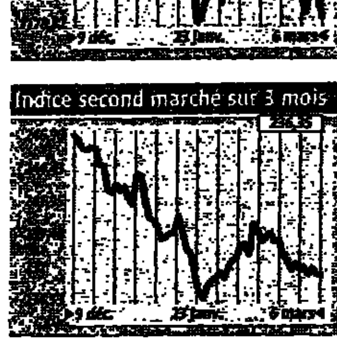
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	06/03	03/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1218,10	1230,87	-1,04
Ind. gén. SBF 250	1181,54	1192,77	-0,94
Valeurs indus.	1362,55	1379,45	-1,23
1 - Energie	1350,52	1388,24	-2,72
2 - Produits de base	1357,15	1370,59	-0,98
3 - Construction	1450,95	1461,74	-0,74
4 - Biens d'équip.	999,68	1011,18	-1,14
5 - Automobile	1829,64	1870,64	-2,19
6 - Biens consom.	1712,77	1720,95	-0,48
7 - Indus. agro-alim.	1286,29	1295,40	-0,70
Services	1149,05	1155,58	-0,57
8 - Distribution	1792,83	1803,44	-0,59
9 - Autres services	881,11	885,96	-0,55
Sociétés financières	937,78	943,83	-0,64
10 - Immobilier	709,52	711,36	-0,26
11 - Services financ.	962,14	967,54	-0,56
12 - Sociétés invest.	1057,80	1068,41	-0,99
Ind. Second Marché	236,35	236,40	-0,01









Légère baisse à Tokyo

APRÈS AVOIR ÉVOLUÉ dans une fourchette étroite dans un marché manquant d'orientation, les valeurs japonaises ont terminé en légère baisse, mardi 7 avril, à la Bourse de Tokyo. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a fini en baisse de 85,44 points à 16 955,28 points, soit un repli de 0,5 %. La plupart des investisseurs sont restés sur la réserve en l'absence d'éléments nouveaux, ont observé les courtiers, anticipant une tendance identique pour le reste de la semaine. La veille, Wall Street a regagné quelques fractions, se rapprochant à nouveau du seuil des 4 000 points, finissant sur une hausse modeste, après avoir reculé en séance sous la pression de la chute du dollar et d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones, qui avait perdu plus de trente points dans les premières minutes d'échanges, a terminé en hausse de 7,95 points à 3 997,56 points, soit un gain de 0,2 %. Les opérateurs restent prudents, alors qu'ils essaient de déterminer à quel point les éventuelles conséquences positives du déclin du dollar (un accroissement des exportations des entreprises américaines) en compenseront les effets négatifs.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 06/03	Cours au 03/03	Var. en %
Paris CAC 40	1773,250	1795,240	-1,24
New-York/DJ indus.	3972,660	3989,610	-0,43
Tokyo/Nikkei	17040,700	17039,600	+0,01
Londres/FT100	3001,900	3025,100	-0,77
Francfort/Dax 30	2070,320	2109,490	-1,89
Frankfort/Commer.	771,760	785,590	-1,79
Bruxelles/Bel 20	1464,240	1491,420	-1,86
Bruxelles/Général	1298,460	1322,570	-1,86
Milan/MIB 30	14531	14399	+0,91
Amsterdam/Gé. Cbs	270,800	272,700	-0,70
Madrid/Ibex 35	280,760	281,220	-0,16
Stockholm/Affarsal	1108,310	1133,020	-2,23
Londres FT30	2287,400	2301,600	-0,62
Hong Kong/Hang S.	8093,910	8185,150	-1,13
Singapour/Strait t	2126,990	2133	-0,28

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	06/03	03/03
Alcoa	37,87	39,25
American Express	32,87	33,50
Allied Signal	37,62	37,75
AT & T	50,87	51,25
Bethlehem	15,12	15,37
Boeing Co	45,87	46,25
Caterpillar Inc.	48,62	49
Chevron Corp.	47,37	46,87
Coca-Cola Co	55,25	55
Disney Corp.	54,37	53,87
Du Pont Nemours&Co	54,75	55,37
Eastman Kodak Co	50,62	51,37
Exxon Corp.	64	63,25
Gén. Motors Corp.H	39	39,12
Gen. Electric Co	52,62	52,87
Goodyear T & Rubbe	36,62	37,12
IBM	80,12	79,87
Intl Paper	73	73,50
J.P. Morgan Co	64,62	65,37
Mc Don Dougl	56,75	56,87
Merck & Co.Inc.	41,37	41,62
Minnesota Mng.&Mfg	53,75	54,37
Philip Moris	62,12	61,75
Procter & Gamble C	65,87	66,12
Sears Roebuck & Co	49,87	50,37
Texaco	64,50	63,75
Union Carb.	27,62	28
Utd Technol	66,12	66
Westingh. Electric	14,50	14,75
Woolworth	15,50	15,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	06/03	03/03
Allied Lyons	5,07	5,12
Barclays Bank	6,06	6,05
B.A.T. industries	4,22	4,31
British Aerospace	4,67	4,68
British Airways	3,83	3,88
British Gas	2,92	2,89
British Petroleum	3,96	3,99
British Telecom	3,77	3,75
B.T.R.	3,10	3,15
Cadbury Schweppes	4,27	4,33
Eurotunnel	2,58	2,64
Glaxo	6,48	6,58
Grand Metropolitan	3,74	3,82
Guinness	4,14	4,19
Hanson Plc	2,32	2,34
Great Ic	5,27	5,24
H.S.B.C.	6,25	6,42
Impérial Chemical	6,75	6,92
Lloyds Bank	5,67	5,66
Marks and Spencer	3,76	3,77
National Westminst	4,81	4,89
Peninsular Orienta	5,60	5,68
Reuters	4,40	4,41
Saatchi and Saatch	0,87	0,90
Shell Transport	6,92	6,94
Smithkline Beecham	4,96	5,06
Tate and Lyle	4,19	4,22
Univeler Ltd	11,67	11,73
Wellcome	10,36	10,42
Zeneca	8,64	8,69

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	06/03	03/03
Allianz Holding N	2517	2553
Basf AG	307,30	317
Bayer AG	349,60	357,20
Bay hyp&Wechselbk	388	394,50
Bayer Vereinsbank	438,50	443
BMW	749	763
Commerzbank	337,50	343,30
Continental AG	219,60	223,50
Daimler-Benz AG	682,50	701,60
Degussa	463	467
Deutsche Babcock A	179	182,80
Deutsche Bank AG	710,50	726,50
Dresdner BK AG FR	400	406
Henkel VZ	558	561
Hoechst AG	307,70	314
Karstadt AG	590	593,30
Kaufhof Holding	490,50	496
Linde AG	891,50	904
DT. Lufthansa AG	192	197,50
Man AG	404,20	410,50
Mannesmann AG	421	429
Mettallges AG	130	134
Preussag AG	444,50	448,50
Rwe	454	461,50
Schering AG	1098,50	1114
Siemens AG	671,50	685,70
Thyssen	281,30	285
Veba AG	522,50	529,50
Viag	519	527,20
Wellag AG	1063	1070

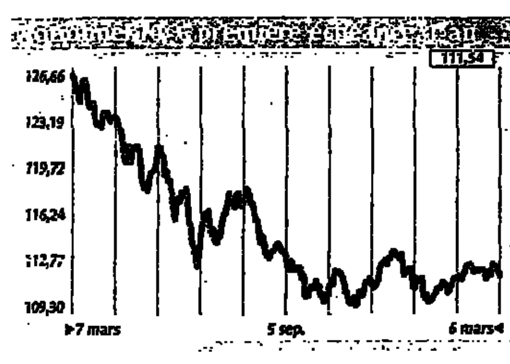


LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Le Matif en hausse

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif a ouvert, mardi matin 7 mars, en hausse malgré la baisse du franc face au deutschemark. L'échéance mars gagne 6 centimes à 111,42. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat français de référence à dix ans s'inscrit à 8,12 % tandis que l'écart avec le rendement des emprunts d'Etat allemand de même durée s'élargit à 80 points de base. La faiblesse du franc pèse en revanche sur le niveau des taux d'intérêt à court terme. Les taux à trois mois s'établissent à 7,12 %, et l'écart avec les taux à trois mois allemands se creuse à 120 points de base. Le loyer de l'argent s'inscrit lui aussi en hausse à 5,95 %. Les opérateurs redoutent que la Banque de France ne soit obligée de relever ses taux directeurs si le taux au jour le jour (JJ) passe au-dessus du taux des prises en pension de la Banque de France, aujourd'hui fixé à 6,40 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,61	7,94	7,97	1,60
Allemagne	5,27	7,31	7,78	2,60
Grande-Bretagne	5,75	8,63	8,46	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	6	7,27	7,48	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 06/03	Taux au 03/03	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,51	7,49	100,90
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,74	7,66	101,12
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,95	7,93	101,72
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	8,09	8,01	101,70
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,35	8,32	102,76
Obligations françaises	8,21	8,17	101,37
Fonds d'État à TME	-0,73	-0,78	100,13
Fonds d'État à TRE	-0,48	-0,52	99,61
Obligat. franç. à TME	-0,62	-0,49	100,03
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,10	100,26

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 06/03	Vente 06/03	Achat 03/03	Vente 03/03
Jour le jour	5,87	—	—	—
1 mois	5,43	5,55	5,45	5,37
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6	6,12	6,06	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,31	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	6,50	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	6,68	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	6,82	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,36	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,58	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	7,06	—	—	—

MATIF

Échéances 06/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	165306	111,54	111,86	111,24	111,36
Juin 95	40660	110,96	111,24	110,66	110,80
Sept. 95	2	110,22	110,22	110,22	110,22
Déc. 95	2	110	110	110	110
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	44194	93,16	93,26	92,92	92,97
Juin 95	68305	93,02	93,15	92,93	92,97
Sept. 95	21561	92,91	93,03	92,91	92,95
Déc. 95	7300	92,91	92,92	92,73	92,83
ÉCU LONG TERME					
Mars 95	2453	81,46	81,74	81,18	81,26
Juin 95	326	81,38	81,58	81,08	81,14

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 06/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	25172	1806	1812	1769	1775
Avril 95	939	1812,50	1815,50	1781,50	1785
Mai 95	1156	1807,50	1809,50	1779	1778
Juin 95	1387	1789	1789	1752	1757,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9630 | US/DM ↘ 1,5090 | US/Y ↘ 97,2500 | DM/F ↗ 3,5476 | £/F ↘ 8,1840

Le franc au plus bas face au deutschemark

Le franc français, victime de la vigueur de la monnaie allemande et des incertitudes politiques en France, a établi mardi matin à Paris un nouveau record historique de baisse à 3,5538 pour un deutschemark, contre 3,5480 deutschemark la veille à la clôture, avant de revenir à 3,5515 peu avant 10 h 00.

Selon un cambiste, *« rien dans les taux d'intérêt ne montre que la situation va s'améliorer dans la journée : la courbe des taux au jour le jour est désespérément plate, ce qui est mauvais signe »*.

L'annonce d'un accord salarial sur la réduction du temps de travail à trente-cinq heures dans la métallurgie allemande, qui a provoqué un léger rebond du dollar face à la monnaie allemande, à 1,4032 deutschemark contre 1,40 à l'ouverture, n'a pas eu d'effet aussi visible sur le franc.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/03	% 03/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	354,7600	+0,83	340	364
Ecu	6,5475	+0,18	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9630	-2,75	4,8500	5,4500
Belgique (100 F)	17,1970	+0,70	16,5500	17,6500
Pays-Bas (100 fl)	316,2000	+0,77	—	—
Italie (1000 lir.)	2,9895	-2,53	2,8700	3,3400
Danemark (100 krd)	87,8600	-0,73	83	93
Irlande (1 iep)	8,1260	-0,28	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 L)	8,1840	-0,27	7,7500	8,6000
Grèce (100 drach.)	2,1865	-0,82	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	68,7000	-1,25	65	75
Suisse (100 F)	422,9300	+1,85	400	424
Norvège (100 k)	79,7400	+0,20	74	83
Autriche (100 sch)	50,3960	+0,83	48,6000	51,7000
Espagne (100 pes.)	3,9120	-1,99	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3650	-0,59	2,9500	3,6580
Canada 1 dollar ca	3,5099	-3,70	3,4000	4
Japon (100 yens)	5,3429	-0,55	5,1000	5,4500
Finlande (mark)	114,8900	-0,06	108	119

PARITES DU DOLLAR	07/03	06/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6898	-11,93
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500	-6,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9650	4,9670	5,1386	5,1408
Yen (100)	5,3164	5,3214	5,3385	5,3341
Deutschemark	3,5365	3,5375	3,5313	3,5333
Franc Suisse	4,2223	4,2258	4,1500	4,1652
Lire ital. (1000)	2,9429	2,9446	3,3131	3,3154
Livre sterling	8,1813	8,1841	8,1466	8,1638
Peseta (100)	3,9312	3,9363	3,9922	4,0040
Franc Belge	17,135	17,148	17,035	17,145

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,75	6,02	6,25
Eurodollar	5,75	6,06	6,25
Eurolivre	5,25	6,08	6,75
Eurodeutschemark	5,25	5,85	6

L'OR

	cours 06/03	cours 03/03
Or fin (k. barre)	61300	60100
Or fin (en lingot)	61850	60700
Once d'Or Londres	376,35	376,60
Pièce française(20f)	360	353
Pièce suisse (20f)	360	350
Pièce Union lat(20f)	360	350
Pièce 20 dollars us	2440	2495
Pièce 10 dollars us	1305	1232,50
Pièce 50 pesos mex.	2310	2250

LE PÉTROLE

En dollars	cours 06/03	cours 03/03
WTI (New York)	16,45	16,40
Brent (Londres)	17,45	17,45
Crude Oil (New York)	18,82	18,82

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	06/03	03/03
Moody's	—	—
Dow-Jones comptant	188,04	190,09
Dow-Jones à terme	261,81	263,29

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2924	—
Cuivre à 3 mois	2898	—
Aluminium comptant	1870	—
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5410	—
Etain à 3 mois	5505	—
Zinc comptant	1046	—
Zinc à 3 mois	1069	—
Nickel comptant	7815	—
Nickel à 3 mois	7815	—

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,39	4,39
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	154	153,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,23
Maïs (Chicago)	2,38	2,33
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	103,15	102,75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1453	1469
Café (Londres)	3210	3190
Sucre blanc (Paris)	2081,53	1745,99
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,06	1,02
Jus d'orange (New-York)	0,94	0,95

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 7 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

-0,42 %

CAC 40 : 1765,79

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	6200	6200	—	193,58
B.N.P. (T.P)	1015	1000	- 1,48	49,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	894	895	+ 0,11	50,35
Renault (T.P.)	1811	1838	+ 1,49	92,85
Rhone Poulenc(T.P)	1946	1960	+ 0,72	101,52
Saint Gobain(T.P.)	1150	1126	- 2,09	79,01
Thomson S.A (T.P)	1074	1020	- 5,03	46,89
Accor 1	539	535	- 0,74	18
Air Liquide 1	751	749	- 0,27	14
Alcatel Alsthom 1	404	398,90	- 1,26	15
Alcatel Cable 1	393	392,20	- 0,20	10
Alspi 1	342	345,90	+ 1,14	14
AGF-Ass.Gen.France	172	169	- 1,74	12
Axa 1	227	228,90	+ 0,84	5
Bail Invest. 1	814	811	- 0,37	70,10
Bancaire (Cie) 1	496,90	495,80	- 0,22	16
Bque Colbert C2#	81	80	- 1,23	16
Bazar Hot. Ville 2	548	540	- 1,46	16
Berger (M) 2	1405	1403	- 0,14	17,50
BIC 1	692	685	- 1,01	16
BIS 1	364,50	361	- 0,96	4

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
CPR 1	348	348,90	+ 0,26	20
Cred.Fon.France 1	627	627	—	37,50
Credit Local Fce 1	404,70	396,10	- 2,13	11
Credit Lyonn.CIP 1	332,50	327	- 1,65	10
Credit National 1	359	358	- 0,28	20
CS(ex.CSEE)1	330	330	—	3
Damart 1	4725	4650	- 1,59	60
Danone 1	755	758	+ 0,40	15,50
Dassault-Aviation1	404	401	- 0,74	7
Dassault Electro 1	379	378	- 0,26	4,80
De Dietrich 1	2590	2578	- 0,46	49
Degremont 1	358,10	360	+ 0,53	8,50
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	72	72,15	+ 0,21	—
DMC (Dollfus Mi)1	265	259,70	- 2	4
Docks France 1	708	707	- 0,14	11
Dynaction 1	120,40	120	- 0,33	3
Eaux (Gle Des) 1	464	466,80	+ 0,60	11
E.B.F 1	929	915	- 1,51	15
Ecco 1	612	607	- 0,82	10
Eiffage 1	781	780	- 0,13	15,20
Elf Aquitaine 1	370,60	366,90	- 1	13
Eridania Beghin 1	753	755	+ 0,27	30
Essilor Intl 1	735	737	+ 0,27	10
Essilor Intl ADP 1	541	541	—	10,80
Esso 1	659	660	+ 0,15	22
Eurafrance 1	1530	1528	- 0,13	48
Euro Disney 1	12,25	12,25	—	0,68
Euro RSCG W.W 1	453,10	452	- 0,24	10,75
Europe 1-1	1265	1250	- 1,19	16
Eurotunnel 1	20,95	21,10	+ 0,72	—
Filipacchi Medias1	724	705	- 2,62	12
Fimatel 1	84	85	+ 1,19	7,80
Fives-Lille 1	400	410	+ 2,50	11
Fromageries Bel 1	4595	4595	—	35
Galeries Lafayet.1	2105	2100	- 0,24	11
GAN 1	166	165,50	- 0,30	4
Gascogne (B) 1	529	517	- 2,27	7
Gaz et Eaux 1	1765	1760	- 0,28	55

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Chargeurs 1	1121	1119	- 0,18	14
Christian Dior 1	397,90	400	+ 0,53	5
Ciments Fr.Priv.B1	207	207	—	17,50
Clarins 1	395,50	396,50	+ 0,25	6,60
Club Mediterranee1	429	423	- 1,40	7
Coflexip	255,50	253,50	- 0,78	—
Colas 1	832	820	- 1,44	22
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	7,50
Comptoir Moder. 1	1290	1290	—	20

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Lafarge Coppee 1	346,30	345
Lagardere (MMB) 1	108,70	[illegible]
Lapeyre 1	286,50	284
Lebon 2	270	[illegible]
Legrand 1	6730	6680
Legrand ADP 1	4470	4465
Legris indust. 1	355	352
Locindus 1	805	800
LVMH Moet Vuitton1	819	815

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Unit.Technologie 1	319	331,80	+ 4,01	2,17
Vaal Reefs 1	338,50	339	+ 0,15	9,13
Volkswagen A.G 1	1400	—	—	5,11
Volvo (act.B) 1	95	93	- 2,11	3,93
Western Deep 1	156,60	161,10	+ 1,58	3,49
Yamanouchi 1	101,60	104,40	+ 2,76	0,37
Zambia Copper 1	3,22	3,21	- 0,31	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 7 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,80	3,033 o
CEPME 8,5% 88-97CA	101,70	5,739
CEPME 9% 89-99 CA#	105,65	4,932 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,337
CFD 9,7% 90-03 CB	108,60	0,797
CFD 8,6% 92-05 CB	102	4,500
CFF 10% 88-98 CA#	106,20	3,726
CFF 9% 88-97 CA#	105,26	9,322 d
CFF 10,25% 90 CB#	109,51	10,025
CLF 8,9% 88 CA#	103,85	6,801
CLF 9% 88-93/98 CA#	103,25	0,838
CNA 9% 4/92 CB	103,85	7,520
CRH 8,6% 92/93/94CB	101,50	5,944
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,51	0,046
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,78	0,471
EDF 8,6% 92 CA#	102,10	7,822 d
Em.Etat10,26% 86 CA	102,95	10,119
Emp.Etat 6% 7/93 CA	97,06	3,347

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Finansder 9% 91 CB#	104,20	2,490
Finansd.8,6% 92 #CB	102,01	0,975
Floral9,75% 90 CA#	106,60	6,087
OAT 8,7% 6/88-95CA#	100,23	6,817
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,34	0,967
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,40	6,988
OAT 9,90% 85-97 CA#	105,87	2,278
OAT 88-98 TME CA	100,29	0,832 d
OAT 9/1998 TRA	—	2,308
OAT 9,50% 88-98 CA#	105,33	5,687
OAT TMB 01/99 CA	99,39	0,563
OAT 8,125% 99 CA#	101,35	6,586
OAT 8,50% 90/00 CA#	102,84	8,092
OAT 85/00 TRA CA	101,45	3,009
OAT 10% 5/2000 CA#	108,85	2,781
OAT 01 TME CA	98,80	0,832 d
OAT 8,5% 11/02 CA#	102,58	2,325
OAT 8,50% 2019 CA#	99,95	3,087
OAT 8,50% 92-23 CA#	99,75	1,292
PTT 11,2% 85-95 CB#	102,90	2,817
SNCF 8,8% 87-94CA	102,10	0,296
Lyon.Eaux 6,5% 90CV	819	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1447	1447
Commerzbank AG	1080	1080
Fiat Ord	20	20
Gevaert	255	255
Gold Fields South	107	107
Johannesburg Cons.	111	111
Kubota Corp.	29,45	33
Montedison act.ep.	4,80	7,782 d
Olympus Optical	48,50	46,15
Ottomane(cie Fin.)	171,10	171,10
Robeco	322,10	322
Rodamco N.V.	139,60	142,80
Rolinco	328,10	327,10

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 7 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		53,10	51,80
AFE 2 #		450	445
Aigle 2		268	265
Alain Manoukian(Ly)2#		101	101,80
Albert S.A (Ns)		126	126,10
Altran Techno 1 #		497,90	495
Arnault Associes	◆	417	417
Axime (ex.Segin)		281	279
B.A.C.	◆	25,70	26,70
Bque Picardie (Li)	◆	585	585
Bque Sofirec (M)	◆	497	497
Bque Tarneaud(B)#		222	225
Bque Vernes		640	640
Beneteau #	◆	367	367
B I M P	◆	91	91
Boiron (Ly) 1 #		451,90	454
Boisset (Ly)#		285	285

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Brioche Pasq.(Ns)1		548	551
But S.A. 1		915	905
Cardif SA 1		500	500
CDA-Cie des Alpes2		145	145
C.E.E 2#		412	412
CEGEP #		166	166
Cermex 2 # (Ly)	◆	287,10	287,10
CFJPE(exGAN part)#2		97	97
CFPI		265	265
Christ.Dalloz 2 #		725	725
Change Bourse (M)		216	220
Cipe France Ly 2 #		639	640
CNIM CA#		240	240
Codetour		262	260
Comp.Euro.Tele-CET	◆	161	160
Conflandey S.A	◆	331,10	331,10
C.A. de la Brie 2		359	359
C.A.Gironde (B)		431	431
C.A.Haute Normand.		380	375
C.A.Ile & Vilaine		325,90	326
C.A.Indre et Loire	◆	303	303
C.A. Paris IDF 1		749	721
C.A.de l'Isere Ly		368	370
C.A.Loire Atl.(Ns)		337	332
C.A.Loire/H.Loire	◆	815	815
C.A. du Loiret CCI		470	468
C.A.Morbihan (Ns)		343	343
C.A.du Nord (Li)		435	430
C.A. Oise CCI	◆	239	239

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sylea 2		467	468
Teisseire-France	◆	210	210
TF1-1		439	432,60
Thermador Hold(Ly)		440	440
Trouvay Cauvin 2#		165	165
Unilog 2		291,50	298
Union Fin.France 1		501	503
Via Credit(Banque)	◆	150	150
Viel et Cie #		146	149,20
Vilmorin et Cie#2		382	381
Virbac		494	494

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 6 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		34644,72	34644,72
Actimonétaire D		31078,38	31078,38
Améri-gan		7647,12	7353
Ampla	◊	108426,33	108426,33
Amplitude Monde D	◆	678,81	659,04
Antigone Trésorerie		799208	799208
Arbitr. Court Terme		8832,63	8832,63
Asie 2000		612	594,17
Associa Première		35000,53	35000,53
Associc		1085,69	1085,69
Atout Amérique		98,79	96,38

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis		86,89	84,56
Créd.Mut.Ep.J		21033,60	21033,60
Créd.Mut.Ep.long.T.		203,25	197,87
Créd.Mut.Ep.Monde		1045,97	1017,98
Créd.Mut.Ep.Quatre		1074,64	1045,88
Dieze		1578,22	1546,79
Ecocic		1145,68	1112,31
Ecopar		128,50	124,76
Ecur.Actions futur		184,56	179,18
Ecur. Capicourt		201,52	201,02
Ecur. Capitalisation		199,62	197,64
Ecur. Distrimonétaire		10184,50	10184,50
Ecur. Expansion		297331,34	296146,75
Ecur. Géovaleurs		2610,39	2534,36
Ecur. Investissement		155,57	151,04
Ecur. Monepremière		10252,15	10252,15
Ecur. Monétaire		11941,21	11941,21
Ecur. Trésorerie		293,82	293,82
Ecur. Trimestriel		1901,58	1882,75
Elancel D		114,49	111,16
Elicash	◊	858279,52	858279,52

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Garantie D		1246,31	1223,07
Uni Régions		1420,28	1385,64
Univar	◊	282,44	282,44
Univers Actions		1497,17	1460,65
Univers Obligations		1943,77	1907,53
Valorg		2288,65	2286,36
Valreal		32387,14	32370,95
Winterthur St-Honoré		238,05	227,26

SYMBOLES

◊ cours du jour ; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ENVIRONNEMENT Loin des centres d'activité économique, entre la taïga sibérienne et la Mongolie, le lac Baïkal, alimenté par 336 rivières, semble préservé de toute atteinte. Mais, avec l'arrivée du Transsibérien et l'industrialisation de la vallée de l'Angara, la pollution se rapproche. ● NATURALISTES ET SAVANTS s'intéressent de près à la faune et à la flore très spéciales de ce lac unique, qui contient un cinquième des réserves d'eau douce du monde. Trois parcs nationaux ont été créés sur la rive droite, à l'est, et une réserve naturelle à l'ouest. Mais des désaccords entre la Fédération de Russie, la région d'Irkoutsk et la République de Bouriatie empêchent la création d'un parc naturel qui engloberait l'ensemble. ● L'EXPLOITATION FORESTIÈRE sur les versants du lac et le flottage du bois ont été interdits afin de préserver le cadre et la qualité de l'eau.

Le lac Baïkal sous haute surveillance

Site cher à l'âme russe, le lac Baïkal, qui contient un cinquième des réserves d'eau douce du monde, reste une merveille de beauté et de pureté. Mais des menaces se profilent. La communauté scientifique l'a pris sous sa protection

IRKOUTSK
de notre envoyé spécial

Immense mer intérieure qui recèle un cinquième des ressources mondiales d'eau douce, le lac Baïkal est un site exceptionnel à tous égards. C'est le plus vieux lac du monde (25 millions d'années), né d'une fracture de la croûte terrestre. C'est aussi le plus profond (1 637 mètres), plus encore que le lac Tanganyika. Long de 600 kilomètres, il recueille l'eau d'un bassin versant grand comme la France. Avec une capacité de 23 000 milliards de mètres cubes, il contient autant que la mer Baltique ou les cinq Grands Lacs américains réunis – mais avec une surface cinq fois moindre (31 500 kilomètres). Une fente remplie d'eau, en somme, mais une fente large de 30 à 80 kilomètres et qui s'élargit encore de 2 centimètres par an.

Sa qualité d'eau aussi est exceptionnelle. Les 336 rivières qui se jettent dans le lac traversent des sols exclusivement cristallins, de sorte que son eau est remarquablement limpide. Sa composition chimique est proche de l'eau distillée : 107,9 milligrammes par litre d'ions carbonate et calcium, et 0,1 gramme de sel. L'eau contenant très peu de matière en suspension, la sédimentation au fond du lac ne dépasse pas 4 à 5 centimètres par... millénaire. Et la concentration d'oxygène n'est jamais inférieure à 9 milligrammes par litre, même à grande profondeur. Ce qui permet à la vie subaquatique de prospérer à tous les étages du lac. On y a dénombré 1 085 espèces d'algues, 250 espèces de mousses, 450 espèces de lichens, 1 500 plantes vasculaires, 255 espèces de petits crustacés, 83 espèces de mollusques gastéropodes, 86 espèces de vers et 52 espèces de poissons. Les trois quarts de cet inventaire représentent une faune et une flore endémiques, qui ont eu des millions d'années pour se différencier. Ainsi le coméphore (*Comephorus baicalensis*), ce petit poisson apparenté au gobie, n'est qu'une boule de graisse sans écaille et transparente, capable de résister à des pressions de mille atmosphères et donc de s'aventurer jusqu'à 1 500 mètres de fond. Il sert de proie à un autre animal endémique, le nierpa (*Phoca siberica*), seul phoque d'eau douce connu si l'on excepte ceux du lac Ladoga, très proches de la mer Baltique, et ceux de la baie James, au Québec, qui remontent parfois les fleuves. Mais l'animal le plus abondant reste l'*Epischura baicalensis*, un minuscule crustacé que l'on appelle aussi gammare ou puce de mer. Ces animaux filtrent l'eau en dévorant le plancton. Ils nettoient ainsi le lac, *« qui ne rend jamais les cadavres »*.

La « perle de la Sibérie » a donc conservé sa pureté exceptionnelle... jusqu'au jour où Nikita Khrouchtchev décide de *« mettre le Baïkal au travail »* en faisant contruire un combinat industriel, Baïkalsk, pour fabriquer une cellulose ultrarésistante destinée aux pneus d'avion. C'était faire bon marché de l'opinion russe à l'égard de ce site mythique, emblème de pureté et de mystère, à l'égal du loch Ness pour les Ecossais. Aussitôt, une campagne de presse est déclenchée par les milieux scientifiques, artistiques et intellectuels. De fait, hormis le Transsibérien, quelques bourgs de pêcheurs et des villages de vacances, le lac Baïkal est jusque-là resté vierge de toute pollution. La construction d'un combinat industriel au bord même du lac fait figure d'insupportable verrue. On en oublie presque l'autre usine de carton, construite sur le cours de la Selenga, et surtout la ville d'Oulan Oudé, avec ses 300 000 habitants, ses usines de traitement du cuir et ses mines de molybdène. Et cela sans autre épuration que la traversée des sables du delta.

La campagne contre Baïkalsk est telle que, la perestroïka aidant, Moscou décide de le fermer en 1987. Mais la dislocation de l'URSS rend cette décision inopérante. Agée aujourd'hui de vingt-huit ans, l'usine de Baïkalsk a fait d'importants efforts pour épurer ses eaux usées, qui sont rejetées à 100 mètres du rivage, *« épurées à 99,4 % »*, affirme Raïssa Zaïkova, l'ingénieur écologue. La preuve ? Des daphnies plongées dans l'eau de traitement vivent parfaitement pendant 48 heures, et le phoque témoin élevé en bassin ne présente aucun signe de malaise...

A l'Institut limnologique de Listvianka, on récuse vivement cet optimisme. Valentina Galkina, spécialiste de géomorphologie et conservateur du musée, affirme que, dans un rayon de 50 kilomètres autour de l'usine, les espèces de crustacés sont passées de 57 à 5. Pour Grigori Galazy, le lac est déjà aux deux tiers atteint ; *« si on ne fait rien, tout sera compromis dans quinze ans »*. Car, n'ayant pour seul exutoire que l'Angara, le Baïkal mettrait quatre cents ans à renouveler entièrement ses eaux.

Le pessimisme des vétérans de la lutte contre Baïkalsk doit être évalué à l'aune des recherches actuelles, qui sont pratiquement stoppées faute de crédits. *« On mélange les arguments scientifiques et affectifs*, observe Gennadi Yankous, le directeur de la réserve naturelle de Bargouzine. *En fait, on ne sait pas grand chose de la qualité de l'eau, qu'on ne mesure qu'à partir de cinq ou six composants. »*

Mais l'âme russe est ainsi faite que chacun se persuade de la mort prochaine du lac. Un esprit rationnel ne peut s'empêcher de penser qu'un lac si vaste, pratiquement sans population riveraine – *« 100 000 habitants pour 100 000 phoques »* –, perdu au milieu de montagnes intactes et de forêts presque vierges, n'est pas près de mourir. N'importe quel lac du monde, en comparaison, est déjà un cadavre. Mais le Baïkal, c'est vrai, est différent, unique et, comme tous les écosystèmes limites, fragile. Les savants russes ont donc raison de veiller sur lui. Il en vaut la peine.

Roger Cans

Un fossé qui s'élargit de deux centimètres par an

Moscou, Fédération de Russie, Sibérie, Davcha, Lac Baïkal, Angarsk, Irkoutsk, Listvianka, Oulan Oudé, Baïkalsk, 50 km

Au niveau de la coupe : 2 000 m ; 1637 m

Longueur : 600 km
Capacité : 23 000 milliards de m³
Surface : 31 500 km²

La réserve de Bargouzine

En 1916, à la suite d'une expédition menée autour du lac Baïkal, il a été décidé de mettre en réserve de chasse le territoire de Bargouzine, qui appartient à la République de Bouriatie. On s'est alors rendu compte que la principale richesse naturelle de la région, la zibeline, était au bord de l'extinction. Cette espèce de martre au pelage noir et soyeux était en effet chassée et piégée à outrance, tant sa fourrure était recherchée. En 1937, l'ancienne réserve de chasse a été érigée en réserve naturelle (263 000 hectares, à comparer aux 17 000 hectares de la réserve du Vercors) destinée à protéger intégralement la faune et la flore. Elle représente, aujourd'hui, un site privilégié de recherche, car la forêt y est intacte – sauf là où le feu est passé – et la faune jamais dérangée. A Davcha, le village qui sert de centre d'accueil aux visiteurs, une centaine de chercheurs, vivant en reclus, consacrent leur temps à étudier mammifères, oiseaux et insectes. Mais leur salaire, depuis 1991, est devenu très irrégulier.

Les satellites peuvent aussi prévoir les incendies de forêt

DEPUIS que fut lancé, en 1960, le premier satellite météorologique de l'histoire, Tiros-1, de nombreux engins photographient régulièrement notre planète, ses continents, ses océans et ses nuages, en lumière visible ou non visible (infrarouge). En analysant des données envoyées par le satellite américain NOAA-11 sur les températures de surface de la forêt méditerranéenne, des chercheurs français viennent de jeter les bases d'une méthode qui permet d'affiner la prévision des incendies.

En travaillant sur la sécheresse des plantes, les chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), du Centre d'études spatiales de la biosphère (Cesbio), et de l'Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement (Cemagref) ont remarqué qu'en période de forte chaleur les végétaux réduisent leur perte en eau en fermant leurs stomates, ces ouvertures situées sur l'épiderme de la tige ou de la feuille, qui assurent les échanges avec le milieu extérieur. Quand la plante a chaud, elle réduit sa transpiration et la surface des feuilles s'échauffe. C'est cette augmentation de la température qui est perçue par les capteurs infrarouges de NOAA-11 qui passe deux fois par jour au-dessus de la France et couvre un champ d'observation de 2 700 kilomètres de large, englobant l'ensemble des départements méditerranéens.

Ce satellite envoie une « photographie » quotidienne de la température du couvert végétal au Centre météorologique spatial de Lannion (Côtes-d'Armor). Archivées le soir même, ces données sont corrigées des effets atmosphériques et transmises le lendemain matin aux services de la Météorologie nationale et aux chercheurs.

Ce sont ces informations qui ont permis de calculer le rapport entre la température de l'ensemble sol-couvert végétal et celle de l'air, et d'établir ainsi un indice, révélateur du « stress hydrique » des plantes.

Cet indice a été validé *a posteriori* sur le massif forestier des Maures durant les étés 1991 et 1992. Il a, ensuite, été testé en temps réel pendant l'été 1994, en collaboration avec Météo-France. Les précisions apportées par les chercheurs du Cemagref ont été mises en relation avec les feux observés cet été-là. Il s'est avéré que *« les feux de plus d'un hectare ont majoritairement eu lieu dans les zones qui apparaissent souvent les plus chaudes sur les images satellitaires »*. En 1996, les données météorologiques, enrichies de l'indice concernant le stress hydrique, seront donc communiquées au Circosc (Centre interrégional de coordination des opérations de la sécurité civile), puis envoyées à chaque département.

Christiane Galus

■ **ARCHÉOLOGIE : la revue mensuelle « L'Archéologie/Archéologie nouvelle »** reparaît après la reprise du titre par les éditions Errance, spécialisées dans ce domaine. Sa parution était interrompue depuis six mois à la suite de l'arrêt des activités de l'ancien éditeur, une société italienne. La revue consacrera désormais une place importante à la préhistoire et à l'histoire de la France. Le premier numéro comporte un dossier sur les rituels et sanctuaires gaulois, ainsi que des articles sur les civilisations carthaginoise et babylonienne.

■ **ÉLECTRONIQUE : le fabricant américain Hewlett Packard (HP)** annonceque son nouveau processeur PA 8000 sera intégré dans ses ordinateurs au cours des douze prochains mois. La nouvelle puce est présentée comme *« la plus puissante du monde »*. Elle utilise l'architecture PA-RISC à jeu d'instruction réduit lancée par HP en 1986. Les performances d'un système monoprocesseur équipé du PA 8000 seront, selon HP, *« 50 % supérieures à celles des systèmes multiprocesseurs les plus puissants du moment »*. En nombre de transactions par seconde, le processeur dépasserait de 60 % le Power PC 620 d'IBM et de 100 % l'UltraSparc de Sun. HP intégrera ce nouveau « moteur » dans ses stations de travail et supercalculateurs destinés à l'aide à la décision, aux applications graphiques et multimédias ou à la recherche (génétique, mécanique des fluides).

Le Défi français profite du naufrage de « One-Australia »

Le forfait des Australiens dans leur régate contre « France-3 » redonne à Marc Pajot un espoir de qualification pour les demi-finales des challengers

En refusant à John Bertrand le délai de vingt-quatre heures qu'il réclamait après le naufrage de *One-Australia* – le premier en cent quarante-quatre ans d'histoire de la Coupe de l'America –, Marc Pajot ne peut prétendre au prix du fair-play, mais, grâce à ces cinq points gagnés sans opposition, les Français caressent à nouveau l'espoir de se retrouver en demi-finale de la Coupe Louis-Vuitton des challengers. Ils ne sont plus qu'à une victoire des Japonais. La dernière régate du quatrième Round Robin, mercredi 8 mars, pourrait être décisive. *Nippon* rencontrant les Espagnols – en grands progrès – de *Rioja-de-Espana*, et *France-3* le deuxième Défi australien *Sydney-95*. Le premier ministre australien Paul Keating a fait, dimanche soir, une démarche auprès de l'US Navy pour tenter de repérer l'épave de *One-Australia* par 400 mètres de fond avec un robot sous-marin.

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

La solidarité des gens de mer n'existe pas en Coupe de l'America. Dimanche 5 mars, Marc Pajot s'était publiquement apitoyé sur le naufrage de *One-Australia* et les malheurs de John Bertrand, son skipper, qui avait un *« potentiel de vainqueur de la Coupe »* (*Le Monde* du 7 mars). Dans le même temps, son équipe se préparait à exploiter au mieux cette situation et tentait de profiter de cette fortune de mer pour revenir dans la course pour la qualification aux demi-finales des challengers. Devant ce *« cas de force majeure »*, John Bertrand avait demandé au jury international de la Coupe de l'America de l'autoriser à reprendre le premier *One-Australia*, utilisé dans les deux Round Robin initiaux de la Coupe Louis-Vuitton, pour finir le quatrième. Il demandait aussi l'accord des autres challengers pour reporter sa régate contre *France-3* du lundi au jeudi afin de bénéficier d'une journée pour préparer le bateau.

AMERICA

Les deux requêtes avaient été acceptées, mais le Défi français a protesté devant le jury international pour faire maintenir la régate. Réuni lundi matin, ce jury a satisfait à la demande des Français. Les Australiens, qui avaient fait savoir que leur bateau n'était pas prêt, ne se sont pas présentés au départ. *France-3* a donc accompli le parcours de 18,550 milles en solitaire pour empocher les cinq points d'un succès inespéré qui le replace à une victoire des Japonais avant les deux ultimes courses du quatrième Round Robin. Les deux derniers candidats pour la quatrième place en demi-finales ont un programme assez comparable par sa difficulté. *Nippon* doit rencontrer *Team-New-Zealand* et *Rioja-de-Espana*. *France-3* est opposé à *Tag-Heuer-Challenge* (Nouvelle-Zélande) et à *Sydney-95*.

Déjà qualifié pour les demi-finales, John Bertrand n'a pas commenté la démarche française. Vainqueur historique de l'épreuve en 1983, il n'ignore pas que la Coupe de l'America est devenue une guerre impitoyable où les batailles se gagnent autant à terre que sur l'eau. La préparation des demi-finales est devenue son principal souci. Moins de 2 minutes 30 secondes ont suffi pour engloutir ses meilleurs atouts au fond du Pacifique. *« Ce bateau représentait quelque 20 000 heures de travail humain, d'efforts et d'émotions*, dit-il. *Il portait notre meilleur mât et renfermait nos onze meilleures voiles pour le temps médium. »*

« COUP DE CANON »

Le préjudice est tel que le premier ministre australien, Paul Keating, a fait, dimanche soir, une démarche auprès de l'US Navy pour tenter de repérer l'épave par 400 mètres de fond avec un robot sous-marin. Les Australiens espéraient peut-être pouvoir récupérer des voiles. Par mesure d'économie, le nouveau règlement impose un maximum de quinze voiles utilisables au début des éliminatoires et cinq supplémentaires pour chaque Round Robin. La perte de onze des trente-cinq voiles autorisées représenterait un tel handicap que le syndicat de John Bertrand a demandé au jury international de pouvoir fabriquer des voiles de substitution. Certains challengers ont répondu favorablement, mais d'autres ne seraient pas d'accord pour soutenir cette démarche.

Quelques heures après ce premier naufrage en cent quarante-quatre ans d'histoire de la Coupe de l'America, John Bertrand s'interroge toujours sur ses causes. *« Ces bateaux sont peut-être trop légers*, dit-il. *Nous essayons de gagner du poids dans tous les secteurs où c'est possible. C'est un combat permanent pour les rendre toujours plus légers et plus performants. Les tensions sont extrêmement élevées. Quelque 30 tonnes au pied du mât. »* Au moment du naufrage, il estime que la brise soufflait à 20 nœuds (37 km/h). *« J'ai entendu un craquement sourd, comme un coup de canon*, raconte-t-il. *J'ai pensé que le mât allait tomber. Puis le carbone a commencé à se déchirer et le bateau à se plier comme un canif. J'ai demandé à tout le monde de retirer ses bottes et de quitter cet enfer. La moitié de l'équipage était encore dans l'eau quand le mât a sombré. »*

Lundi, toute l'équipe technique australienne s'est affairée autour du vétéran des class America de la génération 95. Ce pionnier avait été mis à l'eau pour le Championnat du monde, en octobre 1994. Il s'était imposé en remportant les cinq régates courues en flotte. Les deux premiers Round Robin des éliminatoires de la Coupe Louis-Vuitton, où il avait respectivement obtenu trois, puis cinq victoires en six régates, avaient montré qu'il n'était plus aussi souverain. Malgré ce handicap, John Bertrand n'entend pas baisser les bras. *« C'est dans l'adversité que les gens et les organisations trouvent leur force*, dit-il. *Je me souviens très bien quand nous étions menés par trois victoires à une contre le défenseur américain de la coupe en 1983. Nous sommes revenus pour nous battre le lendemain. C'est exactement ce que je ressens maintenant. »*

Gérard Albouy

Le maire de Sète, ou le dépit français

MONTPELLIER
de notre correspondant

Entre la ville de Sète et Marc Pajot, la rupture est désormais consommée. Dans une lettre adressée au patron du Défi français, Yves Marchand, le maire (CDS) de la ville, critique, avec des mots très durs, celui dont il a été le plus fervent supporter depuis dix ans en Languedoc-Roussillon.

Regrettant que Marc Pajot se soit *« toujours abstenu de mentionner (son) port d'attache dans les interviews »*, comme s'il en avait *« honte »*, il déplore qu'il se soit plus intéressé aux *« retombées financières de la compétition qu'à l'événement sportif proprement dit »*. Et il conclut : *« Tu as sans doute gagné beaucoup d'argent, mais beaucoup moins que ce que tu aurais pu gagner en l'investissant davantage, et tu as du même coup perdu beaucoup en considération. »*

UNE IMAGE POUR LA VILLE

De San Diego, Marc Pajot s'est déclaré *« très triste »* de tels propos, regrettant que *« certains quittent le navire alors que la compétition n'était pas encore finie »*. Tout avait pourtant commencé dans la plus parfaite harmonie entre les deux hommes. Ils partageaient le même goût du pari. La même envie de construire, l'un pour la voile, l'autre pour sa ville. La même foi dans une compétition qui, il y a dix ans, était encore inconnue du grand public. En 1985, soutenu par d'autres collectivités locales et la chambre de commerce, Sète investit 10 millions de francs pour construire sa base de voile. Parallèlement se crée le Yatch Club, qui démarre avec une vingtaine de licenciés, pour en compter aujourd'hui près de deux cents, avec une subvention municipale annuelle de 1 million de francs.

Peu à peu, Sète s'impose comme un plan d'eau d'excellente qualité. Profitant de la « dynamique Pajot », qui vient s'entraîner par intermittence, la ville parvient à conquérir le milieu de la voile. Elle se place dans le sillage de Hyères, réussissant à organiser des épreuves de match racing de niveau mondial. Un succès qui fait oublier au Yatch Club les 75 000 dollars (375 000 francs) qu'il a dû verser pour inscrire le Défi français à San Diego.

Mais la cohabitation entre Pajot et le Yatch Club s'avérera difficile. Les Sétois lui reprochent aujourd'hui ouvertement d'avoir pris *« la grosse tête »*, et de n'avoir jamais fait preuve de la moindre reconnaissance à l'égard de ceux qui l'ont accueilli. Jusqu'à son départ pour San Diego, personne ne révélait l'état de la dégradation de ces relations. On ne voulait pas rompre l'harmonie apparente d'une équipe qui portait les couleurs locales. Les difficultés du Défi français viennent de faire exploser ce semblant d'unité. Françoise Pascal, la présidente du Yatch Club, fustige aujourd'hui le comportement *« fatigant »* de *« la troïka dirigeante »* qu'elle a soutenue pendant plusieurs années.

Sète ne regrette pas pour autant son investissement. Rien qu'avec la PME créée par Marc Pajot, on chiffre à 5 millions de francs la somme qui a été injectée dans le commerce local pendant la préparation du défi, sans compter les salaires versés aux personnels. La base est désormais un acquis. La ville s'est construit une image. Et la voile restera privilégiée. Le Yatch Club annonce déjà son intention de lancer le prochain Défi pour la Coupe de l'America, sans Marc Pajot, avec une équipe qui pourrait être composée de Bertrand Pacé et de Thierry Péponnet, deux actuels barreurs des équipages du Défi. Mais cette fois-ci, tient-on à préciser, *« avec des partenaires plus ouverts, et à moindres frais ! »*.

Jacques Monin

Gilles Cozanet, adjoint au directeur des sports de France 2

« Nous continuons de couvrir la Coupe de l'America »

« L'image de France Télévision pourrait-elle pâtir du « naufrage » des bateaux du Défi français, *France-2* et *France-3*, lors des éliminatoires de la Coupe Louis-Vuitton ?

– On ne peut pas poser le problème de cette manière-là. L'image de France Télévision est dynamique, placée sur une courbe positive. Je crois que l'image de France Télévision ne rencontre pas l'image négative des bateaux. A l'inverse, d'ailleurs, si France Télévision avait été en pleine décrépitude, alors que le Défi français aurait bien marché, cela n'aurait pas influé non plus.

– Désormais, n'êtes-vous pas tenté de renégocier le tarif des droits de retransmission ?

– Jouons cartes sur table. Cela nous coûte le prix normal facturé aux chaînes de télévision. Le Syndicat des challengers a mis au point un système de production d'images. Notre quote-part, que nous avons payée seul, est évaluée, tout compris, entre 6 et 8 millions de francs. France Télévision ne peut pas renégocier.

– Mais vous n'allez pas rentrer dans vos frais.

– J'ai trop connu dans l'histoire de la voile des aventures, aussi bien montées soient-elles, qui se terminaient par des échecs. La Coupe de l'America est la plus vieille compétition de l'histoire du sport. Il est logique que France Télévision soit associée à cet événement.

– Même sans la présence du Défi français ?

– Il est certain que la compétition aura un moindre impact sans Marc Pajot. Mais nous n'avons jamais pensé arrêter de couvrir la Coupe de l'America si le bateau français n'etait plus là. Nous continuons de couvrir la Coupe de l'America.

– Désormais, le temps d'antenne consacré à cette compétition sera-t-il aussi important que prévu ?

– La couverture en direct sera similaire. Mais il y aura moins de reportages sur les à-côtés de la Coupe. »

Propos recueillis par Guy Dutheil

Cyclisme : Le Groupement se dit victime d'une mauvaise publicité

LE GROUPEMENT a menacé, lundi 6 mars, de cesser le parrainage de son équipe cycliste professionnelle et de licencier les vingt coureurs de la formation, dont le champion du monde Luc Leblanc. Le président du directoire de l'entreprise, Claude Viancin, avait indiqué que son intention de cesser toute activité sportive était liée à une campagne de presse négative, notamment une enquête diffusée le 23 février sur France 2 dans le magazine « Envoyé spécial ». La décision sur la poursuite de l'activité de l'équipe cycliste professionnelle sera prise à la fin du mois de mars par le conseil de surveillance, a annoncé Jean Godzich, le fondateur et dirigeant principal de la société.

Une enquête du *Monde*, parue le 3 novembre 1994, avait disséqué les méthodes du Groupement, devenu le numéro un français de la vente directe à domicile. Jean Godzich avait importé son système, la vente multi-niveaux, des Etats-Unis. Chaque distributeur recrute au sein de son entourage de nouveaux collaborateurs : plus ceux-ci parviennent à faire acheter de produits, plus le pourcentage perçu par le distributeur qui est au sommet de la pyramide est élevé. A la longue s'est ainsi développée une arborescence de 50 000 distributeurs. Dans ce système où tous les frais sont à la charge du vendeur, seuls comptent le dynamisme et l'esprit de compétition. Pour mieux insuffler cet esprit, Le Groupement propose des stages payants de motivation. Des séminaires de formation basés sur l'apologie de la réussite financière mais également sur une mystique très poussée qui a incité les détracteurs à comparer l'entreprise à une secte.

Même si l'apparentement à de la vente pyramidale, interdite en France, n'a pas encore été juridiquement démontré, le système de vente multi-niveaux fonctionne donc sur un rapport de confiance. Dès lors, la mauvaise publicité dont Le Groupement est l'objet depuis que la création de l'équipe cycliste a mis l'entreprise sous les feux de l'actualité n'a pu que lui être nuisible. Selon ses dirigeants, le chiffre d'affaires, qui avoisinait les 550 millions de francs, aurait baissé ces derniers mois et entraînerait dans les prochaines semaines une vague de licenciements au sein de l'entreprise de Fleury-sur-Andelle (Eure).

Bien qu'il se soit toujours défendu de vouloir utiliser le cyclisme comme le fit un temps Bernard Tapie, Jean Godzich espérait sans doute, en investissant 30 millions de francs par an dans cette activité, obtenir une certaine notoriété, voire la respectabilité. L'effet pour le moment est plutôt inverse.

B. H.

Le patinage confronté aux risques d'un sport « subjectif »

SURYA BONALY a prévenu. Aux championnats du monde, qui ont lieu à Birmingham juqu'au 11 mars, les choses seront moins faciles qu'aux championnats d'Europe de Dortmund où elle conquit une couronne pour la cinquième fois, le 4 février (*Le Monde* du 7 février). *« Il y aura aussi des juges américains et canadiens*, a-t-elle déclaré. *Et eux ne m'aiment pas. »* Il faudra donc accepter que le patinage artistique est un sport subjectif, craindre de traditionnelles larmes d'injustice ou redouter de nouvelles polémiques.

Aux championnats d'Europe, une affaire franco-italienne avait fait grand bruit. La délégation française laissa entendre que le titre, en danse, avait échappé à Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy pour une faute d'accord. Anne Hardy, juge français d'épreuves artistiques, aurait dû favoriser l'Italienne Tony Bombardieri dans l'épreuve féminine. En échange, le couple Moniotte-Lavanchy aurait du être soutenu par sa collègue transalpine. Or cette dernière fut parmi celles qui classèrent les Français deuxièmes derrière les Finlandais Susanna Rahkamo et Petri Kokko et leur fit perdre leur espoir de médaille d'or. La « coupable » aurait été démise de ses fonctions pendant quatre années pour non respect d'un accord préalable. *« Ridicule*, rétorque Anne Hardy. *Je n'ai jamais entendu parler de tels accords. Ridicule, puisque Tony Bombardieri a fini dix-huitième, loin des meilleures quand Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy couraient pour le titre européen. »*

UNE PRÉSENCE RASSURANTE

Plus qu'une polémique, une faiblesse humaine. Pour Anne Hardy, *« Il arrive aux juges de faire des erreurs parce qu'ils ont inconsciemment peur de ne pas avoir le bon podium. Ils accordent donc beaucoup d'importance à la hiérarchie en place. »* L'influence des juges existe, en dehors de la compétition elle-même : *« Il faut savoir parler et écouter*, note Didier Gaillaguet, directeur des équipes de France. *Quand les juges nord-américains ont révélé qu'ils trouvaient Surya Bonaly trop technique et pas assez artiste, celle-ci a aussi progressé pour les séduire. Notre travail a été de leur expliquer que Surya les avait entendus et travaillait en conséquence. »*

A l'orée de chaque grande compétition internationale, la Fédération internationale de patinage artistique (ISU) recense chaque nation adhérente, laquelle peut proposer trois juges – deux en artistique, un en danse. Le tirage au sort désigne neuf juges et un suppléant par épreuve. *« Cette année, à Dortmund, nous avons eu de la chance*, indique Anne Hardy. *Il y avait trois représentants français, c'est-à-dire partout sauf dans l'épreuve messieurs. C'est toujours une présence rassurante. »*

« Un juge n'est pas là pour pénaliser, explique Anne Hardy. *Il est là pour donner toute sa dimension au patinage, pour le faire progresser. »* Il n'est pas rare, en effet, de croiser ces bénévoles lors d'un entraînement : *« Dans un rendez-vous international, nous devons nous rendre compte de la progression des patineurs et du niveau général. Ainsi les quadruples sauts tentés ou de nouveaux gestes*, explique la juge française. *Il nous arrive de prévenir un juge, et par lui sa délégation, si nous voyons un patineur qui tente une figure non conforme au règlement. Nous sommes là, aussi, pour conseiller, demander et obtenir des amendements aux règlements. »* Ainsi la pirouette Candeloro, toupie sur les tibias, finalement acceptée par l'ISU, en décembre 1994.

Restent les différences de culture. Les Nord-américains préfèrent un patinage rapide et spectaculaire et le font savoir au travers de leurs notations. Les Russes apprécieront une glisse plus émouvante. Et mettront toute une forme de persuasion dans leur jugement.

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS

CYCLISME

PARIS - NICE
Deuxième étape
(Saint-Amand-Montrond - Roanne)
1. L. Jalabert (Fra/ONCE), les 186 km en 4 h 35 min 42 s. ; 2. A. Tchmil (Rus) à 1 min. 20 s. ; 3. S. Heulot (Fra) ; 4. J. Laukka (Fin) ; 5. F. Simon (Fra), même temps.
Classement général : 1. L. Jalabert (Fra/ONCE), 8 h 54 min 17 s ; 2. A. Tchmil (Rus) à 1 min 35 s ; 3. S. Heulot (Fra) à 1 min 37 s ; 4. J. Laukka (Fin) à 1 min 41 s ; 5. François Simon (Fra) à 1 min 41 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DU MAROC
19e journée

MCO Oujda - Widad Casablanca	0-1
Crédit Agricole - CODM Meknès	0-0
FAR Rabat - KAC Kenitra	1-0
Ol. Casablanca - Chabab Mohammadia	1-0
RSS Settat - Kawkab Marrakech	1-0
Raja Casablanca - Fath Rabat	2-0
El-Jadida - Forces auxiliaires	2-0
Moghreb Fès - Ittihad Tanger	1-1

Classement : 1. Widad Casablanca, 44 pts ; 2. Olympique Casablanca, 42 ; 3. CODM Meknès, 42 ; 4. FAR Rabat, 41 ; 5. Crédit Agricole, 40 ; 6. Kawkab Marrakech, 39 ; 7. Raja Casablanca, 38 ; 8. MCO Oujda, 38 ; 9. El-Jadida, 38 ; 10. Forces auxiliaires, 38 ; 11. Chabab Mohammadia, 38 ; 12. KAC Kenitra, 37 ; 13. RSS Settat, 37 ; 14. Ittihad Tanger, 34 ; 15. Fath Rabat, 31 ; 16. Moghreb Fès, 31.

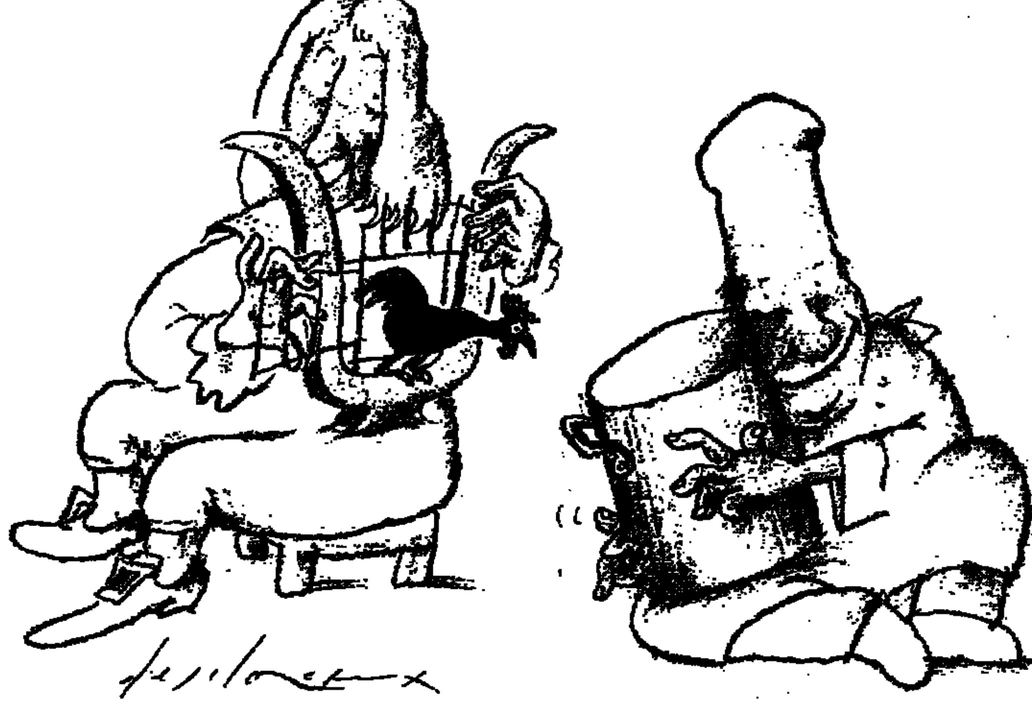
VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Quatrième Round Robin
Coupe Louis-Vuitton : *Team-New-Zealand* bat *Rioja-de-Espana* de 1 min 15 s ; *Tag-Heuer-Challenge* (NZ) bat *Sydney-95* de 5 min 50 s ; *France-3* bat *One-Australia* par forfait.
Classement : 1. *Team-New-Zealand*, 60 pts ; 2. *Tag-Heuer-Challenge*, 44 ; 3. *One-Australia*, 43 ; 4. *Nippon*, 23 ; 5. *France-3*, 20 ; 6. *Rioja-de-Espana*, 14 ; 7. *Sydney-95*, 13.
Coupe Citizen : *Young-America* bat *America³* de 4 min 35 s.
Classement : 1. *Young-America*, 39 pts ; 2. *Stars-and-Stripes*, 32 ; 3. *America³*, 21.

TABLE

La géline noire du pays de Racan

Voici l'histoire d'une petite poule succulente, rare et assez onéreuse



POUR DÉCRIRE un paysage, en dire les traits, le relief, les rivières, recenser les usages de ses habitants, nommer les qualités de sa table, l'on doit toujours convier le poète. Honorat de Bueil, seigneur de Racan (1589-1670), qui célébra de façon élégiaque la nature, disciple de Malherbe, est une figure de cette terre de Gâtine, aux confins de trois vallées, entre le Loir et la Loire, en pays tourangeau, au nord du département d'Indre-et-Loire.

L'on a d'abord donné son nom à un collège rural, puis une association touristique a suivi et des entreprises agricoles ont associé leurs efforts au programme de développement économique. La géographie a hérité d'un nom que seule l'histoire littéraire avait retenu pour donner une nouvelle identité territoriale au « pays », autour de Saint-Paterne, Bueil-en-Touraine, Neuvy-le-Roi, Sonzay...

C'est le pays de Racan, un « paysage de reconquête », qui valut à ses animateurs une distinction du ministère de l'environnement, en 1991. Le gourmet aussi sait porter attention au paysage. Brillat-Savarin, devant un champ de sarrasin, ne se lassait pas d'admirer cette herbe bienfaisante qui embaume l'air lorsqu'elle est fleurie. Son parfum le jetait dans une sorte d'extase : *« Je crois humer la vapeur de la poularde même, dont elle sera un jour la nourriture »*, écrit l'auteur de *La Physiologie du goût*.

Les paysages doucement vallonnés du pays de Racan, une nature intacte ont protégé une vieille race, dite « petite poule noire de Touraine ». C'est la géline noire, vieux nom de la poule *« qui ne se dit plus qu'en quelques provinces »*, note déjà Furetière. On ne saurait la confondre avec la géline de Touraine, encore moins avec la gélinotte. La première est la petite reine noire des fermes ligériennes, au sud du département. L'autre, la gélinotte, ou poule des bois, gallinacé elle aussi, est parente des lagopèdes et des tétras, cousine de la grouse d'Ecosse.

Il faut près de cinq fois plus d'aliments que pour un poulet élevé industriellement

La géline de Touraine, produit de sélection et d'élevage, a été obtenue en partant de la petite poule noire. Elle a acquis une chair ferme appréciée grâce à l'apport de la langshan. La Croad langshan – son nom de guerre – vient de Chine ; elle est exposée au Crystal Palace en 1872, à Londres, par le commandant Croad. La géline de Touraine, homologuée dès 1913, est aujourd'hui une race établie, qui supporte l'humidité et la fraîcheur du plein air.

La gélinotte, *« fort délicate à manger »* (Furetière) a la grosseur d'une bartavelle, et des plumes grivelées. Elle vivait en ce temps-là, selon Lucien Tendret, dans les sapinières du Bugey ; nourrie en été d'insectes et de baies, il ne lui reste en hiver que les pignons de pin comme seule pitance. D'où l'amertume délicieuse des chairs.

L'on nous rétorquera qu'il n'y a aucun point commun entre la géline de Touraine et la gélinotte. Voire. N'auraient-elles pas, l'une et l'autre, un ancêtre commun en forêt de Brocéliande, là où pépient gallinacés, colombidés, échassiers et palmipèdes de légende ? Mais qu'est devenue la petite poule noire de Touraine qu'au pays de Racan l'on appelle la géline noire ? François Huet, aviculteur à Saint-Paterne-Racan, a trouvé dans une ferme, voilà moins de dix ans, quelques authentiques reproducteurs de couleur noire à reflets irisés, crête et oreillons rouges, pattes gris couleur de plomb.

C'est la coquette de la basse-cour : *« Sous le bonnet phrygien, l'œil vif, le jabot avantageux »*, dit Jules Renard. Son poids varie de 1,2 kg – plumée, effilée – pour les poules, à 1,6 kg pour les coqs. Cette volaille est élevée de façon traditionnelle en parcours extérieur. Il faut près de cinq fois plus d'aliments pour produire un kilo de viande qu'un poulet élevé industriellement. C'est la rançon d'une très faible vitesse de croissance, mais qui confère à la viande sa finesse extrême et son goût prononcé.

Comme avec toutes les races anciennes, en effet, il faut attendre six mois et la maturité sexuelle, sous peine de ne pas trouver de filets.

Les cuisses, surtout chez les coqs, restent un peu fermes ; c'est une race qui a besoin de liberté, marche beaucoup et vole très bien. Sa saveur – exceptionnelle – est proche de celle du gibier, que rappellent aussi la densité et la texture des chairs. D'ailleurs, le mariage avec la truffe ne trompe pas ! Selon certains spécialistes de l'Institut national de recherche agronomique, à l'âge où ces volailles sont abattues, les hormones sexuelles mâles et femelles circulent dans tout le corps et donnent un goût presque sauvage à la viande. A l'évidence, c'est une volaille qui ne conviendra pas aux amateurs de poulets industriels abattus à trente ou quarante jours. Hélas ! Cette géline noire du pays de Racan est une poulette de luxe.

Sa saveur – exceptionnelle – est proche de celle du gibier

Par sa rareté surtout, car son prix reste raisonnable : la production de François Huet – chez lui, c'est d'abord une passion – n'excède pas 1 200 sujets par an. Les poules ont été commercialisées auprès de quelques restaurateurs, grâce au prosélytisme de Jean Bardet (Tours), chez Joël Robuchon et Taillevent à Paris, Michel Guérard à Eugénie-les-Bains, l'Atlantide à Nantes, La Pyramide à Vienne. Les particuliers trouveront les coqs surtout, chez de rares volaillers, à la boucherie Lamartine (172, avenue Victor-Hugo 75116-Paris) et à la boucherie Bacon (41, avenue de Saxe 75007-Paris. Tél. : 47-34-88-20), où le patron conseille une cuisson lente, en cocotte et deux services : les blancs d'abord ; les cuisses ensuite.

On a oublié que la volaille, autrefois, était saisonnière. Les poussins, nés à la mi-février, sont dans le pré ; on ne les verra guère avant le mois de septembre à l'étal du volailler. Chez Jean Bardet (57, rue Groison 37000 Tours. Tél. : 47-41-41-11) en revanche, les fidèles auront sans doute le privilège d'une couvée venue à maturité avec les primeurs. Les filets, alors, seront présentés « en nage de légumes à la vapeur d'hysope », cueillie dans le jardin. Ainsi préparée, c'est un mets d'une réelle succulence. Au château de Noizay, on apprête la géline noire « en viennoise de noisettes au jus blond de pommes » : les blancs pochés sont traités avec une chapelure de noisettes ; les cuisses hachées, mêlées de pommes détaillées en dés, sont cuites dans une crépinette : le jus de pommes est monté au beurre.

Alors peut s'engager le dialogue du chef et de la belle gourmande, en l'occurrence *« une belle gourmande sous les armes »*, selon Brillat-Savarin. *« Un cuisinier a le droit de souligner, de rehausser la saveur naturelle d'un ingrédient. Il n'a pas le droit de le détruire. »* Et puis : *« La bonne cuisine a besoin de temps. La cuisine n'est pas une compétition »*, dit Joël Robuchon. Le meilleur est toujours le plus simple.

Jean-Claude Ribaut

★ SCEA Elevage de Berry (François Huet) 37370 Saint-Paterne-Racan Tél. : 47-29-30-00 (gélines noires, pigeonneaux).
★ Association des trois vallées du pays de Racan, B.P. 19 37370 Neuvy-le-Roi. Tél. : 47-24-84-12.

VINS

Bordeaux et les Bacchus américains

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Le Médoc et les Graves sont en émoi. Il faut venir dans ces châteaux où l'on cultive avec une perverse gourmandise le fair-play et le savoir-faire britanniques pour comprendre. Personne n'a pu, ici, faire l'économie d'une mauvaise humeur doublée d'un méchant haut-le-cœur. C'est qu'on a osé, il y a peu, sur les rivages californiens du Pacifique, attaquer le célèbre classement de 1855, cette clé de voûte de la puissance bordelaise. A quel titre ? De quel droit ?

L'affaire n'en finit plus de faire des vagues dans les gazettes œnologiques. *Sud-Ouest* s'est fait l'écho des confrères et prit vite parti pour la France. D'autres encore. Jusqu'à Bernard Franck qui usa de sa chronique du *Nouvel Observateur* pour défendre, avec brio, cette hiérarchie tricolore établie il y a cent quarante ans par le marché bordelais. L'objet du crime ? Une opération internationale à grand spectacle et grands frais (5 000 dollars l'entrée) visant notamment à remplir les caisses de l'Orchestre symphonique de San Francisco. Gordon Getty, milliardaire américain du pétrole, pouvait-il impunément réunir à l'aube de 1995 un collège international de dégustateurs, au sein duquel Michel Bettane, l'un des meilleurs critiques français, devenu pour l'occasion traître à la patrie médocaine ? Peut-on raisonnablement laisser des apatrides s'attaquer à cet arc de triomphe gustatif et financier ?

Une méthodologie hautement contestable, une assiette beaucoup trop réduite (seuls les millésimes 1990 et 1986 étaient pris en compte) et l'absence de quelques papes américains de la dégustation ont, d'emblée, ruiné l'essentiel de cette entreprise provocatrice. On ne saurait pour autant passer sous silence les principaux résultats, reflets lointains mais assez fidèles de la hiérarchie médocaine de cette fin de siècle. En Californie, les pichon-longueville-baron et léoville-las-cases, haut-brion, pichon-lalande, margaux et cos-d'estournel sont arrivés devant latour, lynch-bages, léoville-barton et mouton-rothschild. Le délicieux montrose de la famille Charmolue, de Saint-Estèphe, devance d'une tête le puissant lafite-rothschild. Dans ce beau peloton, ducru-beaucaillou est sans doute injustement traité. Et l'on aimerait voir lascombes, beychevelle et la lagune remonter bien vite au créneau des prochains hit-parades.

Au-delà des apparences, des fâcheries de circonstance, la provocation américaine n'est pas dénuée de sens. S'il est évidemment présomptueux de s'attaquer de front au classement de 1855, pourquoi ne pas tenter, par la bande, de le commenter ? Qui oserait s'en plaindre ? On apprendrait alors que le groupe des premiers devrait en toute justice s'ouvrir rapidement à quelques rares cousins germains parmi lesquels cos-d'estournel et la galaxie des pichon, que le ménage s'impose sans aucun doute en aval et que l'appellation Margaux – à l'exception du château du même nom – devrait se surveiller.

On découvrirait aussi que certains bourgeois (haut-marbuzet, sociando-mallet ou chasse-spleen) ont suffisamment de galons sensoriels et de surface financière pour, au siècle prochain, demander bien poliment à entrer dans l'antique classement.

Jean-Yves Nau

★ A lire, une somme sans égal : *Le Monde du vin, art ou bluff ?*, de Guy Renvoisé, préface de Claude Chabrol. 363 p., 180 F. Editions du Rouergue, 5, rue Cusset 12 000 Rodez. Tél. : (16) 65-73-36-07.

TOQUES EN POINTE

■ **GRAINDORGE.** Rien ne paraît plus éloigné des saveurs du Sud-Ouest que la cuisine à la bière. Bernard Broux, originaire des Flandres, a appris la technique au Trou Gascon. La soupe crémeuse à la bière paraît hésiter entre la douceur et l'amertume ; mais ce n'est qu'entrée en matière. Le gâteau de crêpes et d'anguilles fumées, aimable diversion, allie des saveurs comme on les aime de Dunkerque à Ostende. Le gigotin de lapin en cocotte aux pruneaux et la carbonade de joues de bœuf au genièvre utilisent tous deux la bière comme un jus plus ou moins caramélisé. Point d'excessives nuances dans ces saveurs, il faut donc jouer avec la garniture : pommes « grand- maman », avec le premier plat ; chou rouge à la flamande, avec le second. Beau plateau de fromages des Flandres et délicieux pain perdu à la cassonade et sorbet cannelle. Les amateurs seront à la fête avec une quinzaine de bières artisanales des Flandres. Les autres avec un Château carbonnieux blanc, pour étalonner les saveurs. Agréable décor de salle ; service très diligent. Menu des Flandres à 230 F. A la carte, comptez 250 F.

★ Paris. 15, rue de l'Arc-de-Triomphe (75017). Tél. : 47-54-00-28. Fermé le samedi midi et le dimanche.

■ **MAS DE LA PAGANE.** C'est le charme secret d'Antibes, où chantent les fontaines du XVIII[e] siècle. La salle rustique est meublée simplement, faïence bourrue et étoffes claires. On a mis sur la table d'olivier ciré, avec la nappe, un aïoli provençal. Le mortier contenant la « pommade » voisine avec les fèves fraîches, la tomate, les haricots verts frais. L'assiette du pêcheur est servie dans du Moustiers. Le loup est en coque de sel, parure d'Amphitrite. La robe des vins est une palette de pigments chauds, ceux du Domaine Ott, depuis 1896. Château Romassan, mourvèdre, grenache et sauvignon à comparer avec le Château de Selle. Grenat brillant, ce vin jouit d'un arôme d'une intensité discrète. Chambres élégantes. Menu à 130 F. A la carte, environ 200 F.

★ Antibes. 15, avenue du Mas-Ensoleillé (06600). Tél. : 93-33-33-78.

■ **L'AUBERGE PROVENÇALE.** La bonne table d'Andy Martin, avec son feu vif à griller, sa longue salle paysanne, son vrai jardin, est une maison de verre. Du verre de l'amitié ! On y voit rôtir le lapin de la garrigue à feu ouvert, la côte de bœuf, le carré d'agneau. Parfumé, il fond dans la bouche. Rôtisseur, le patron y veille. A lui, l'œil attentif sur la daurade grillée, la brochette de baudroie marinée aux grains d'anis. Le sommelier a déjà apporté le Clos Bernarde Saint-Germain, 1988, rouge, tête de cuvée cépages cabernet, grenache, syrah. Ces vins de la plaine du Luc ont une teinte rubis. Peu taniques, ils déploient un bouquet harmonieux, tant est grand leur charme inattendu. Menu à 145 F. A la carte, comptez 300 F environ.

★ Antibes. 61, place Nationale (06600). Tél. : 93-34-13-24. Fermé le mardi et le lundi midi.

■ **LA TABLE DU MARCHÉ.** Le Regine's Montaigne n'a pas passé l'hiver. Mais la cuisine provençale reste à l'honneur. Les happy few qui ont boudé Régine viendront-ils apprécier, ici, la cuisine de Christophe Leroy, qui tient la même enseigne à Saint-Tropez ? La tartine de truffes et salade de mâche (98 F) est aussi heureuse à l'œil qu'au palais. Mais la superbe palette des légumes et poivrons grillés (67 F), en revanche, ne tient pas toutes ses promesses : « l'anchoïade » est trop « parisienne » ! Les filets de rougets poêlés, vinaigrette en tapenade (118 F), parfaitement cuits, comme le saint-pierre rôti à la broche et confiture de tomate (158 F), délicieux, sont apprêtés, il est vrai par Virginie, qui fit longtemps notre bonheur à la Cagouille. Avec un aimable Château minuty rouge (109 F), l'addition s'est élevée à 640 F pour deux. Le triangle d'or reste prisonnier de son image.

★ Paris. 14, rue de Marignan (75008). Tél. : 40-76-34-44. Fermé le dimanche.

J.-C. Rt

Michelin 1995 : la consécration de Marc Veyrat

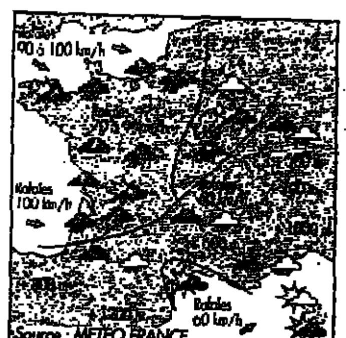
Il y a des cuisines dont on peut dire : *« Il y fait clair »*, et d'autres seulement : *« Il y fait chaud. »* Celle de Marc Veyrat, auquel le Guide Michelin vient d'attribuer une troisième étoile – unique cette année encore –, est absolument lumineuse. Soucieuse de la qualité des produits et de l'expression aromatique exacte des herbes et des plantes de montagne, elle résulte surtout d'un travail personnel, quasi invisible, mais important. Depuis une dizaine d'années, Marc Veyrat est en progrès constants. Pour être un grand cuisinier, il faut une facilité naturelle et une difficulté acquise. Il maîtrise l'une et l'autre. L'étonnant, pour ce montagnard, serait de s'arrêter en chemin. Il faut en douter. Il nous fera découvrir d'autres routes pour accéder au sommet.

★ Marc Veyrat, 13, vieille route des Pensières, 74290 Veyrier-du-Lac. Tél. : 50-60-24-00.

هكذا من الاهل

Giboulées et coups de tonnerre

UNE NOUVELLE PERTURBATION venant de l'Atlantique nord traversera notre pays mercredi. Elle apportera d'abord un passage pluvieux, avec de la neige en montagne, puis des giboulées et des rafales de vent. Les régions les moins touchées seront le Languedoc, le Roussillon et la Corse. En Bretagne, en Normandie et dans le Nord, les nuages seront abondants et menaçants ; ils donneront de fréquentes averses, accompagnées de rafales de vent d'ouest atteignant jusqu'à 90 km/h sur les côtes, 70 km/h dans l'intérieur, avec parfois du grésil et des coups de tonnerre.



Prévisions pour le 8 Mars vers 12h00

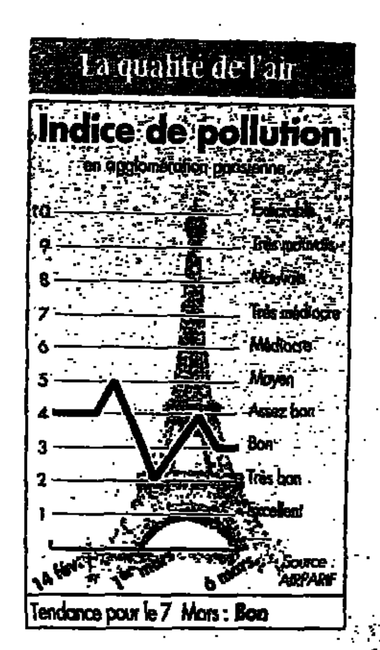
Sur les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes, le Centre, l'Ile-de-France, la Champagne et les Ardennes, le temps sera très changeant tout au long de la journée : les apparitions du soleil alterneront avec des passages très nuageux, qui donneront de courtes mais fortes averses, accompagnées de rafales de vent atteignant jusqu'à 70 km/h, et parfois aussi de grésil, voire d'un coup de tonnerre. Sur l'Aquitaine, le Limousin, l'Auvergne, la Bourgogne et la Lorraine, on se réveillera sous un ciel gris et pluvieux ; sur le relief, il neigera au-dessus de 600 mètres en général ; une amélioration se produira en cours de matinée, mais elle sera très relative : des giboulées, accompagnées de rafales de vent allant jusqu'à 60 km/h et parfois des coups de tonnerre, interrompront fréquemment les éclaircies.

Sur le Midi-Pyrénées, le sud du Massif central, l'ensemble de la région Rhône-Alpes, la Franche-Comté et l'Alsace, ce sera une journée de mauvais temps, avec de la pluie régulière durant la matinée et le début de l'après-midi, puis de courtes averses, tombant parfois sous forme de grésil, entrecoupées de brèves éclaircies. En montagne, il neigera au-dessus de 600 à 800 mètres en général.

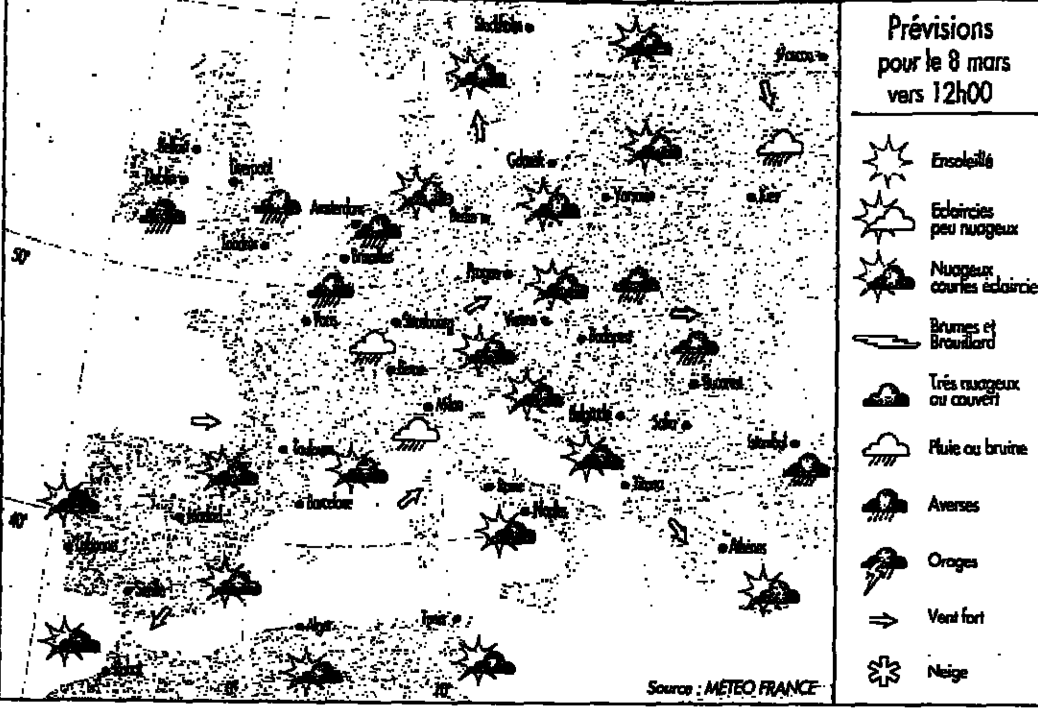
Sur le Languedoc et le Roussillon, le ciel se voilera durant la matinée, pour donner quelques gouttes en début d'après-midi ; une petite tramontane se lèvera en fin de journée et chassera les nuages. Sur la Provence et la Côte d'Azur, après d'assez belles éclaircies matinales, le ciel se couvrira rapidement par l'ouest pour donner de la pluie l'après-midi ; sur le relief, il neigera au-dessus de 1000 mètres environ. La Corse bénéficiera d'une belle journée, avant l'arrivée des nuages et d'un peu de pluie à la nuit tombante.

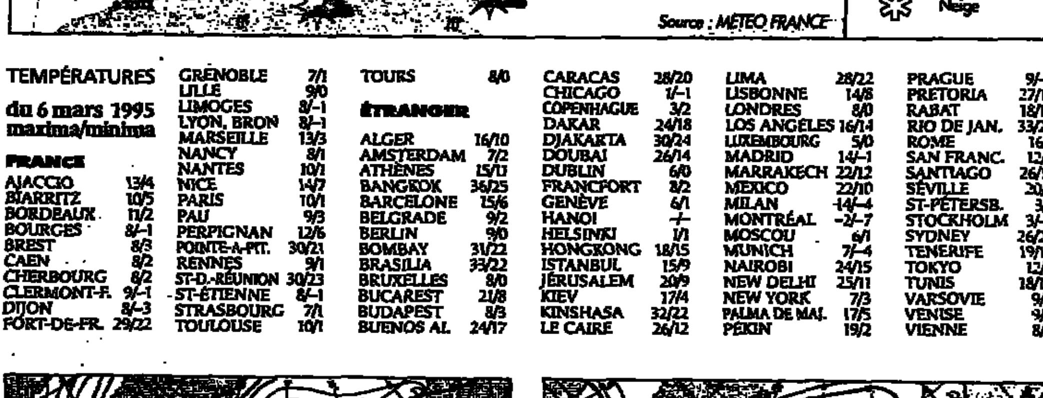
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air



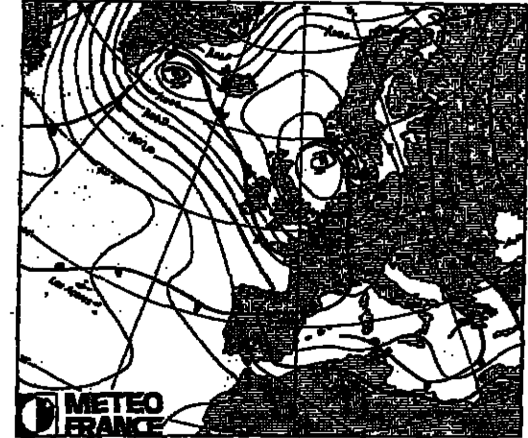
Tendance pour le 7 Mars : Bon



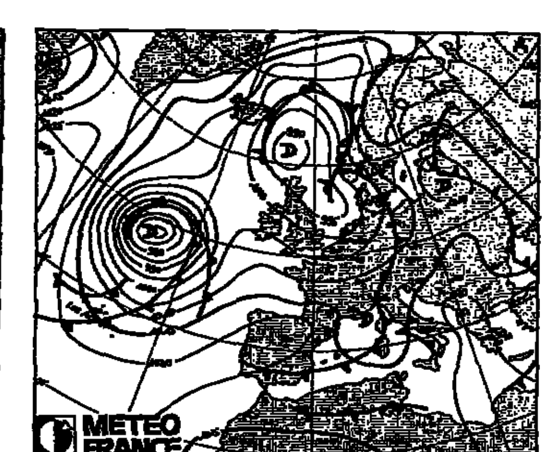


TEMPÉRATURES du 6 mars 1995 maxima/minima

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	13/4	GRENOBLE	7/1	ALGER	16/10	CARACAS	28/20	LIMA	28/22	PRAGUE	9/-2
BIARRITZ	10/5	LILLE	9/0	AMSTERDAM	7/2	CHICAGO	1/-1	LISBONNE	14/8	PRETORIA	27/19
BORDEAUX	11/2	LIMOGES	8/-1	ATHÈNES	15/11	COPENHAGUE	3/2	LONDRES	8/0	RABAT	18/10
BOURGES	8/-1	LYON, BRON	8/-1	BANGKOK	36/25	DAKAR	24/18	LOS ANGELES	16/14	RIO DE JAN.	33/24
BREST	8/3	MARSEILLE	13/3	BARCELONE	15/6	DJAKARTA	30/24	LUXEMBOURG	5/0	ROME	16/1
CAEN	8/2	NANCY	8/1	BELGRADE	9/2	DOUBAI	26/14	MADRID	14/-1	SAN FRANC.	12/4
CHERBOURG	8/2	NANTES	10/1	BERLIN	9/0	DUBLIN	6/0	MARRAKECH	22/12	SANTIAGO	26/11
CLERMONT-F.	9/-1	NICE	14/7	BOMBAY	31/22	FRANCFORT	8/2	MEXICO	22/10	SÉVILLE	20/8
DIJON	8/-3	PARIS	10/1	BRASILIA	33/22	GENÈVE	6/1	MILAN	14/-4	ST-PÉTERSB.	3/1
FORT-DE-FR.	29/22	PAU	9/3	BRUXELLES	8/0	HANOI	-/-	MONTRÉAL	-2/-7	STOCKHOLM	3/-1
		PERPIGNAN	12/6	BUCAREST	21/8	HELSINKI	1/1	MOSCOU	6/1	SYDNEY	26/21
		POINTE-A-PIT.	30/21	BUDAPEST	8/3	HONGKONG	18/15	MUNICH	7/-4	TENERIFE	19/17
		RENNES	9/1	BUENOS AI.	24/17	ISTANBUL	15/9	NAIROBI	24/15	TOKYO	12/4
		ST-D.-RÉUNION	30/23			JÉRUSALEM	20/9	NEW DELHI	25/11	TUNIS	18/10
		ST-ÉTIENNE	8/-1			KIEV	17/4	NEW YORK	7/3	VARSOVIE	9/2
		STRASBOURG	7/1			KINSHASA	32/22	PALMA DE MAJ.	17/5	VENISE	9/5
		TOULOUSE	10/1			LE CAIRE	26/12	PÉKIN	19/2	VIENNE	8/2
		TOURS	8/0								



Situation le 7 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 9 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Stupéfaction sur le Rhin

DEUX GÉNÉRAUX soviétiques sont venus récemment, pour la première fois, en pleine bataille du Rhin, assister aux opérations de l'armée américaine. Les deux généraux de l'armée rouge étaient accompagnés d'un état-major en grande tenue, manteau très long, culotte serrée aux genoux, bottes noires et épaulettes d'or.

Après avoir passé une journée avec les troupes canadiennes et déjeuné au quartier général de Montgomery, la mission a été reçue par l'état-major de la IXe armée américaine, et elle a pu suivre de près des opérations de percée et d'encerclement menées par le 13e corps, un corps fameux commandé par le général Geelen.

Les généraux soviétiques ont donné volontiers leurs impressions. Ils se sont déclarés particulièrement frappés par la mobilité des forces blindées et motorisées américaines et par l'efficacité du génie américain dans ses opérations de rétablissement des communications, ponts, routes et liaisons télégraphiques et téléphoniques. Ils ont également admiré la précision avec laquelle est contrôlé l'énorme trafic routier sur les routes allant au front. Ils ont enfin été très impressionnés par l'extrême simplicité du commandement américain. Avant leur départ, un commandant de division leur présenta quatre ouvriers russes qui venaient d'être libérés. Ceux-ci, qui avaient été emmenés il y a trois ans pour un véritable travail d'esclaves en Allemagne, étaient restés depuis à peu près sans nouvelle. Alors qu'ils croyaient l'armée rouge très loin en Pologne ou en Russie, ils furent absolument stupéfaits d'apprendre de la bouche de leurs compatriotes que les troupes soviétiques approchaient de Berlin et que la coopération militaire entre les états-majors alliés avait, comme ils pouvaient s'en rendre compte, commencé à fonctionner.

(8 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6513

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV			■						
V									■
VI			■		■			■	
VII		■		■			■		
VIII									
IX									
X				■					■
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Qui peut se laisser arroser. – II. Leur absence est un bon signe. – III. Piquées et très froissées. – IV. Note. N'aurait ni queue ni tête s'il était acéphale. – V. De vieux coquins. – VI. Article. En France. – VII. Conjonction. Peuple. – VIII. Un homme qui était souvent sur les dents. – IX. Poussent à la consommation. – X. Ce qu'il y a de plus mauvais dans le calice. Ville de l'Oise. – XI. En Espagne. Examinera attentivement.

VERTICALEMENT

1. Qui ne se perdra donc pas. – 2. Mise sur la voie. Pour les fêter, il faut de la galette. – 3. Temps chaud. Même pas saisie. – 4. Celui qui la recueille n'a que des haricots. Symbole. – 5. Quand il est mince, ce n'est vraiment pas un petit boulot. Qui a perdu la tête. – 6. Suites de règles formelles. – 7. Comme des zones pleines de pervenches. Pays. – 8. Ville du Nord. Un mauvais jour. – 9. Utile pour accrocher le filet. Souvent suffisants quand ils sont grands.

SOLUTION DU N° 6512

HORIZONTALEMENT

I. Impératif. – II. Nettoyage. – III. Crocs. Inn. – IV. Lis. Solen. – V. Atèle. Lee. – VI. Sosie. – VII. Si. Tue. – VIII. Artocarpe. – IX. Berthe. Is. – X. Alias. – XI. Egout. Lie.

VERTICALEMENT

1. Inclassable. – 2. Méritoire. – 3. Ptôses. Trio. – 4. Etc. Ligot. – 5. Rossée. Chat. – 6. Ay. Taël. – 7. Tailleur. Il. – 8. Ignée. Epiai. – 9. Fennec. Esse.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **INDE.** Pour tenter de sauver le Taj Mahal de la pollution qui ternit son marbre blanc, cent mille arbres vont être plantés autour du célèbre mausolée afin de purifier l'atmosphère et les usines des environs devront limiter leurs émanations polluantes. – *(AFP, Reuter.)*

■ **CÔTE D'IVOIRE.** Le gouvernement a décidé d'imposer une limitation de vitesse aux cars et retenu le principe de l'acquisition de radars et d'éthylomètres en vue d'améliorer la sécurité routière. D'autre part, un système de péage va être instauré pour financer l'entretien des routes et développer le réseau. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** 66 362 personnes ont péri en 1994 dans plus de deux cent cinquante mille accidents de la route. Selon les autorités, la hausse – 4,5 % par rapport à 1993 – serait due notamment à des chauffeurs de car qui ne respectent pas le code de la route ainsi qu'à l'incompétence de conducteurs liée à l'accroissement du nombre des véhicules en circulation. – *(AP, Reuter.)*

■ **MAURICE.** L'industrie touristique a rapporté plus de 6 milliards de roupies (1,8 milliard de francs) en 1994, soit une augmentation de 35 % par rapport à 1993. Le nombre des touristes est passé de 374 600 à 400 500 (+ 7 %). Les Français arrivent en tête : ils ont été 106 268, auxquels il faut ajouter 77 035 Réunionnais, à séjourner dans l'île. – *(AFP.)*

■ **JORDANIE.** Pour des raisons de sécurité, l'accès au mont Aaron, à Pétra en Jordanie, est interdit aux touristes. Le site sera rouvert aux visiteurs dès que les chemins qui y mènent, détruits par des éboulements consécutifs aux intempéries, seront remis en état. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Brittany Ferries, première compagnie maritime française sur la Manche, a transporté 3 millions de passagers en 1994. La compagnie, qui a décidé de conforter sa présence dans les ports français de Caen, Cherbourg, Saint-Malo et Roscoff, va accroître la qualité de ses services et envisage de rallonger les traversées de nuit et de raccourcir les traversées de jour. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 9 mars

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : l'islam, 11 h 30 ; *Sainte-Marie-Madeleine*, d'Erhart, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : la sculpture polychrome au XIXe siècle, 12 heures ; les impressionnistes, 14 h 30 (34 F + prix d'entrée) ; Exposition Whistler, 19 h 30 (23 F + prix d'entrée) (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : Exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 20, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobau (Tourisme culturel).

■ **LES ARTISANS DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE** à travers cours et passages (50 F), 14 h 30, place de la Bastille devant la FNAC (Christine Merle).

■ **LE 5e ARRONDISSEMENT** en suivant le mur de Philippe-Auguste (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'HÔTEL DE GALLIFFET** (45 F), 14 h 30, 50, rue de Varenne (S. Rojon-Kern).

■ **HÔTELS ET JARDINS** autour de Notre-Dame-de-Lorette (45 F), 14 h 30, sortie du métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite).

■ **INSTITUT DU MONDE ARABE** : Exposition sur la céramique tunisienne (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (Europ explo).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 158, boulevard Haussmann (Didier Bouchard).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** (50 F), 14 h 30, devant le portail central (Elisabeth Romann).

■ **PALAIS GALLIÉRA** : Exposition Histoire du jean (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **L'ÉGLISE GRECQUE SAINT-STÉPHANE** et Saint-Pierre-de-Chaillot (40 F), 15 heures, 33, avenue Marceau (Approche de l'art).

■ **HÔTELS ET ÉGLISE DE L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MAISON DE VICTOR HUGO** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place des Vosges (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DES ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE** : architecture et sculpture décoratives (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 293, avenue Daumesnil (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800-428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ____________

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :

- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.

- Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.

33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ÉMERGENCE Enjeu central du quatorzième Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou, le développement des relations entre les cinématographies du continent devrait connaître un tournant avec l'entrée en jeu de l'Afrique du Sud. La contribution de l'Europe n'en demeure pas moins encore cruciale pour la survie des images africaines. ● L'INAUGURATION de la Cinémathèque africaine dans la capitale du Burkina Faso en a donné le témoignage le plus visible, tandis que la qualité inégale de la sélection prouvait combien la production fonctionne au coup par coup. Quant à l'organisation du marché des droits audiovisuels, elle en est encore aux balbutiements. ● LA COMPÉTITION est restée dominée par les films de l'Afrique de l'Ouest francophone (Mali, Burkina, Sénégal), domination fidèlement traduite par le palmarès.

Le Festival de Ouagadougou révèle la vitalité du cinéma sud-africain

La montée en puissance de l'Afrique australe, mais aussi l'importance des liens avec l'Europe ont été mises en évidence lors du Festival qui s'est tenu dans la capitale du Burkina Faso du 25 février au 4 mars

OUAGADOUGOU
de notre envoyé spécial

« Il faut marteler cette idée : le Fespaco doit devenir annuel. » Délégué général du Festival panafricain de cinéma de Ouagadougou, Filippe Sawadogo a trouvé son cheval de bataille. Il affirme qu'en continuant de n'avoir lieu que tous les deux ans la principale manifestation cinématographique d'Afrique noire a du mal à trouver le rythme qui en ferait le rendez-vous obligatoire des images du continent, et permettrait la mise en place d'une infrastructure permanente et efficace. Son projet se heurte pourtant à des obstacles mis en évidence par cette quatorzième édition du Festival. Tout d'abord la faiblesse de la production, qui a réduit le nombre de titres – en tout cas pour la compétition officielle.

Parmi les dix-neuf films annoncés, quatre ont connu des problèmes d'acheminement, et bien peu parmi les autres répondaient aux critères requis. Aussi le jury présidé par le vétéran Ousmane Sembene a-t-il manifesté quelque mauvaise humeur face à une sélection hétéroclite, où se trouvaient des films que leur durée, leur nature ou leur origine auraient dû faire figurer à un autre titre. Au problème quantitatif, chronique dans un continent qui est toujours dans sa phase d'éveil au cinéma, s'ajoutent les difficultés d'organisation du festival lui-même, et la rivalité de la manifestation qui se déroule en alternance, les Journées cinématographiques de Carthage (JCC). Le producteur tunisien Ahmed Attia, patron officieux des JCC, ne cachait pas son hostilité à l'annualisation du Fespaco, alors que Filippe Sawadogo, de son côté, laissait entendre que ses homologues d'Afrique du Nord lui avaient mis des bâtons dans les roues. Mais ces habituelles dissensions et polémiques ont été contrebalancées par plusieurs éléments positifs. Essentiellement le développement des relations « sud-sud », dans un secteur depuis toujours très dépendant du soutien des ex-colonisateurs.

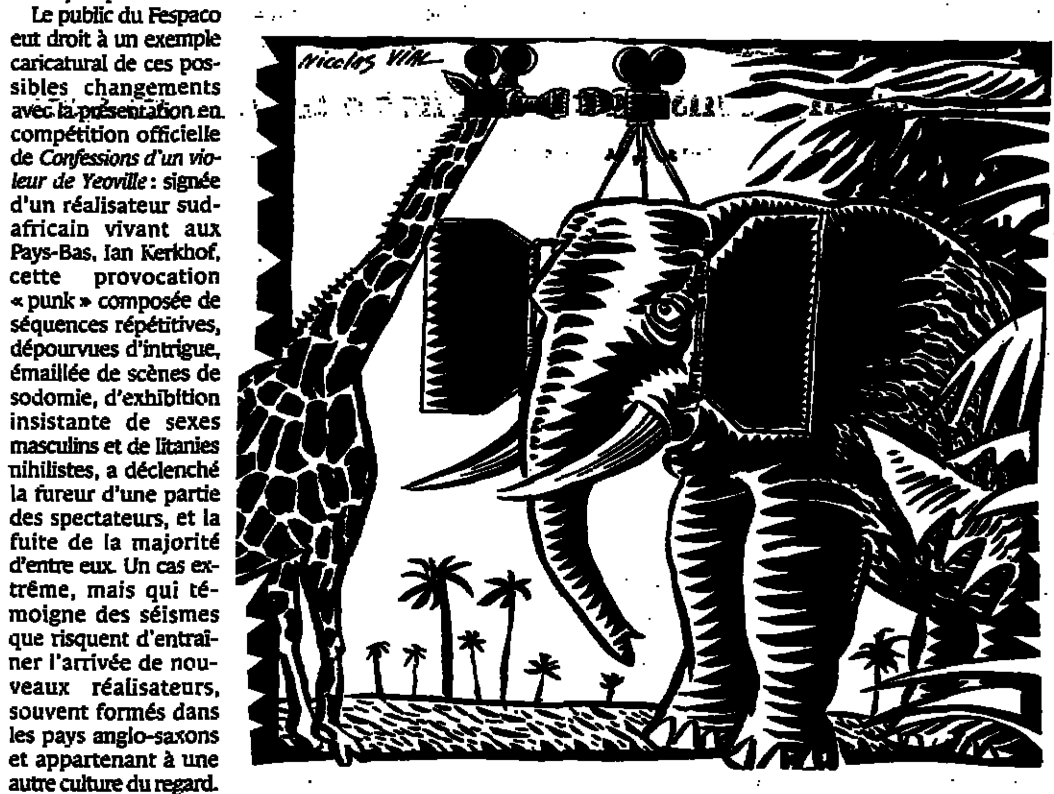
Les coproductions entre pays du Sahel ont déjà une longue histoire, grâce notamment à cette curiosité historique qui a fait d'un pays pauvre et enclavé comme le Burkina Faso la principale plaque tournante du cinéma africain depuis la création du festival en 1970, puis le considérable essor que lui donna le président Thomas Sankara de 1983 à 1987, lorsqu'il en fit une « grande cause nationale », avec le soutien d'une population friande de films et de festivités. La nouveauté vient surtout de la montée en puissance des pays anglophones (et dans une moindre mesure lusophones), essentiellement d'Afrique australe. Ce phénomène porte la marque des patients efforts de la Fepaci (Fédération panafricaine des cinéastes) et notamment de son président, Gaston Kaboré.

Elle résulte surtout du grand événement qui a marqué l'histoire récente de l'Afrique : l'accession au pouvoir de Nelson Mandela. En invitant une personnalité aussi controversée que Winnie Mandela, vice-ministre des arts et de la culture d'Afrique du Sud, le festival soulignait l'importance du changement – même si l'ancienne épouse du leader de l'ANC, fort discrète, a déçu les nombreux admirateurs qu'elle compte toujours à travers l'Afrique noire. Son passage éclair soulignait pourtant l'arrivée en force de son pays, qui avait envoyé une puissante délégation de soixante-quinze représentants.

L'entrée dans le jeu de l'Afrique du Sud représente encore davantage une potentialité qu'un changement réel. Comptant parmi les premières cinéastes noires de son pays, membre du jury officiel à Ouagadougou, Seipati Bulane-Hopa soulignait ainsi que *« l'infrastructure cinématographique demeure entièrement entre les mains du privé. Le cinéma n'est pas aujourd'hui une priorité pour notre gouvernement, confronté à des tâches immenses dans l'éducation, le logement ou la santé. Mais, sans une nationalisation partielle, il sera très difficile d'accéder aux installations existantes »*.

L'Afrique du Sud est en effet le seul pays du continent disposant de la logistique d'une véritable industrie des images. Si une réglementation adaptée, prenant en compte les intérêts culturels de la majorité noire, mais aussi ceux de l'ensemble de l'Afrique, était mise en place, elle offrirait enfin une autre option technique et économique que la collaboration avec l'Europe. Elle risque aussi de modifier l'esthétique et les thématiques d'un cinéma africain jusqu'à présent dominé par des productions des pays francophones, qui continuent de se rattacher à deux grands genres canoniques : d'une part une évocation, essentiellement rurale, des légendes et des modes de vie traditionnels, d'autre part une critique des moeurs contemporaines (paupérisation, acculturation, corruption), sous la forme de comédies ou de pamphlets.

Le public du Fespaco eut droit à un exemple caricatural de ces possibles changements avec la présentation en compétition officielle de *Confessions d'un violeur de Yeoville* : signée d'un réalisateur sud-africain vivant aux Pays-Bas, Ian Kerkhof, cette provocation « punk » composée de séquences répétitives, dépourvues d'intrigue, émaillée de scènes de sodomie, d'exhibition insistante de sexes masculins et de litanies nihilistes, a déclenché la fureur d'une partie des spectateurs, et la fuite de la majorité d'entre eux. Un cas extrême, mais qui témoigne des séismes que risquent d'entraîner l'arrivée de nouveaux réalisateurs, souvent formés dans les pays anglo-saxons et appartenant à une autre culture du regard.



Ce dont témoignait, de façon beaucoup plus positive, *Wheels and Deals*, tourné à Soweto en 1990 par Mike Hammon avec une belle énergie, en entrecroisant récit politique, histoire de gangsters et romance.

Les meilleures surprises sont cependant venues d'un pays jusqu'alors fort discret, le Tchad

Inégale et insuffisamment fournie, la sélection de ce quatorzième Fespaco a pourtant permis quelques révélations mémorables. Grand favori des festivaliers, *Guimba* (« Le Tyran ») s'est vu adjuger la récompense suprême, l'étalon de Yennenga. Réalisé par la figure de proue du cinéma malien, Cheick Oumar Sissoko, produit par le plus célèbre des réalisateurs du Burkina, Idrissa Ouedraogo, ce conte mythologique situé dans le passé du peuple bambara est une allégorie des bouleversements politiques occasionnés par la « démocratisation » à Bamako au début des années 90. Tout aussi justifié, le prix du court métrage est allé au formidable *Le Franc* du poète rebelle de l'écran qu'est le Sénégalais Djibril Diop Mambety, pour cette fable hallucinée dans les bidonvilles de Dakar qui doit constituer la première partie d'un triptyque très attendu.

Deux autres longs métrages ont également été très remarqués, tous deux originaires du Burkina Faso. *Haramuya* de Drissa Touré dresse un portrait sans concession du sort des exclus de Ouagadougou, tandis que *Keita, de bouche à oreille*, de Dani Kouyaté, organise un va-et-vient entre époque des légendes et période contemporaine pour mettre en valeur la place du griot dans l'identité africaine. Les meilleures surprises sont venues d'un pays jusqu'alors fort discret sur le terrain du cinéma, le Tchad, grâce à deux moyens métrages. *Maral Tanié* (« La Seconde Epouse »), de Mahamat Saleh Haroun, brode sur le canevas habituel de la révolte d'une jeune fille mariée contre son gré, mais avec un sens de la durée et de l'espace, une violence et une ironie du meilleur aloi. Surtout, *Un taxi pour Aouzou*, d'Issa Serge Coelo, offre une chronique néo-réaliste aux côtés d'un chauffeur de taxi de N'Djamena, pour dresser un portrait chaleureux et varié des habitants de la ville, sous lequel court une protestation vigoureuse contre la misère ambiante et la violence endémique.

Au générique de ces films figurent en grand nombre les noms de techniciens, de producteurs et d'organismes européens, et surtout français. La présence à Ouagadougou de Jacques Toubon, du directeur général du Centre national du cinéma, du responsable du cinéma au ministère de la coopération et de son homologue aux affaires étrangères, du secrétaire de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), du PDG de Canal France International (CFI), de la directrice du Service des archives du film..., témoignait du poids encore considérable de la France dans le développement du cinéma africain, dont l'inauguration de la Cinémathèque africaine *(lire ci-dessous)* a fourni le symbole le plus visible.

Placé sous le double signe du centenaire du cinéma et de ses propres vingt-cinq ans, le Fespaco 1995 s'était donné pour thème « cinéma et histoire ». Il proposait à cette occasion un programme revisitant les représentations de l'Afrique par le cinéma de l'époque coloniale. Mais, davantage que *La Croisière noire* de Léon Poirier (1926) ou *La France est un empire* (1950), le bilan contrasté de cette quatorzièmeédition aura montré combien sont à la fois urgents et complexes les rééquilibrages entre alliance avec les anciennes puissances occupantes et nouveaux pôles économiques et artistiques du continent. Ils représentent sans doute la condition du passage à ce rythme annuel tant souhaité par son délégué général. Une perspective qui devrait, du moins, obtenir le soutien des habitants de Ouagadougou, si on en juge par le succès populaire d'une manifestation qui met en fête durant une semaine la capitale burkinabé.



Jean-Michel Frodon

Un embryon de marché audiovisuel

Dans un continent qui manque d'installations de projection, où la distribution relève fréquemment du jonglage, la réalisation de films exige des efforts quasiment surhumains pour un résultat commercial souvent décevant. La télévision est donc un recours pour que le travail des gens d'images ait une chance d'être vu. Le Fespaco s'est ainsi doté en 1993 d'un marché international du cinéma et de l'audiovisuel (Mica). Son responsable, Abel Nadié, en reconnaît volontiers les dysfonctionnements. L'habitude d'apporter une cassette vidéo en même temps qu'une copie est loin d'être entrée dans les moeurs. Dans l'attente de la future salle qui doit jouxter la Cinémathèque, l'espace manque pour consulter les quelque trois cents titres disponibles. Les productions (surtout des cours métrages, dont beaucoup portent sur les problèmes de santé et notamment le sida) ne sont pas sous-titrées, ce qui gêne leur circulation entre zones francophones et zones anglophones. Une opacité due à l'amateurisme, mais aussi à la peur du piratage, car l'Afrique ne s'est pas dotée d'une législation et d'outils de défense du droit des auteurs.

Des prix et des informations

● **Palmarès.** L'étalon de Yennenga est attribué à *Guimba*, de Cheikh Oulmar Sissoko (Mali), qui reçoit également le prix des meilleurs décors et costumes. Meilleur court métrage : *Le Franc*, de Djibril Diop Mambéty (Sénégal). Meilleure première œuvre : *Keita*, de Dany Kouyaté (Burkina Faso). Prix du meilleur film de la diaspora : *L'Exil de Behanzin*, de Guy Deslauriers (Martinique). Prix spécial du jury : *A la recherche du mari de ma femme*, d'Abderhamane Tazi (Maroc). Meilleur acteur : Mohammed Allalou dans *Youcef ou la légende du septième dormant*, de Mohammed Chouikh (Egypte). Meilleure actrice : Yousra dans *Mercedes*, de Yousri Nasrallah (Egypte).

● **Edition.** La Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci), déjà éditrice de la revue *Ecrans d'Afrique*, publie un livre, *L'Afrique et le centenaire du cinéma* (Présence africaine, 412 pages, 100 F), qui réunit – en français ou en anglais – une cinquantaine de contributions de réalisateurs, de chercheurs et de praticiens à propos de l'histoire, de l'état et des perspectives du cinéma africain. Très dense même si les textes sont de qualité inégale du fait de la présence obligée d'officiels adeptes de la langue de bois, cet ouvrage constitue le tour d'horizon le plus complet et le plus actuel de la question.

● **Données.** La Fepaci, en collaboration avec l'Association des trois mondes (ATM), a également présenté au Fespaco la banque de données Elicia, où sont répertoriées pour treize pays du continent les adresses des organismes officiels liés au cinéma et à l'audiovisuel ; celles des sociétés de production et de distribution, les coordonnées et les caractéristiques des réalisateurs, acteurs et techniciens. Elicia est pour l'instant consultable au siège de la Fepaci à Ouagadougou et à celui d'ATM à Paris (63 *bis*, rue du Cardinal-Lemoine 75005 Paris. Tél. : 43-54-78-69).

Naissance d'une Cinémathèque

INAUGURÉE le 1er mars par le ministre de la culture burkinabé, Claude Somda, et son homologue français, Jacques Toubon, qui avait fait le voyage tout exprès et gratifia son auditoire d'un discours fleuve en pleine canicule, la Cinémathèque africaine est à la fois une réalisation nécessaire et une bonne métaphore du développement du cinéma dans le continent.

Concrètement, il s'agit pour l'instant d'un bâtiment blanc sans étage, à demi enterré, de dimensions modestes (390 mètres carrés). Il comprend des magasins réfrigérés destinés à recevoir un jour tous les films africains et un échantillon du patrimoine cinématographique mondial (capacité actuelle de stockage : 10 000 bobines), des salles équipées de matériel de contrôle et de restauration des copies et un centre de documentation qui doit accueillir affiches, photos, scénarios, etc. Pour l'instant, quelque cent cinquante films y ont été déposés, ce qui est à la fois dérisoire et énorme : que pour la première presque tous les films d'un des pères fondateurs du cinéma africain, Ousmane Sembene, soient par exemple réunis, protégés et disponibles à la consultation des chercheurs ou à l'organisation d'une rétrospective est une bonne nouvelle dont on mesure mal la portée sous nos latitudes où, depuis un demi-siècle, Henri Langlois, ses émules et ses successeurs ont imposé l'idée de conserver les films. Porté disparu depuis que son négatif a brûlé, *Mandabi*, le titre manquant dans la filmographie du grand cinéaste sénégalais, est en cours de reconstitution à la Cinémathèque grâce à plusieurs éléments de tirages jusqu'à présent dispersés.

UNE « CITÉ DES IMAGES »

Dès 1966, lors du Festival mondial des arts nègres de Dakar, la nécessité pour l'Afrique de se doter d'un lieu de préservation et d'exposition de ses propres images avait été proclamée. Il aura fallu beaucoup de discussions, et infiniment de volontarisme, pour que voit le jour un projet officiellement lancé lors du onzième Fespaco, en 1989. Un projet né du partenariat entre l'Europe et le seul gouvernement burkinabé, mais qui se veut pourtant destiné à toutes les cinématographies du continent. D'un coût total de 4 millions de francs, les équipements actuels ont été pour moitié financés par Ouagadougou, pour moitié par divers organismes français (CNC, ministères de la culture et de la coopération, ACCT, Fondation Ecrans du Sud) et par l'Union européenne. Le British Film Institute a collaboré à la formation du personnel, au côté du Service des archives du film (français), avec lequel la Cinémathèque africaine est jumelée. Celle-ci a été aussitôt admise au sein de la Fédération internationale des archives du film, d'ordinaire plus tatillone à accorder son label.

Dix employés, payés par l'Etat burkinabé, qui assume les frais de fonctionnement, travaillent dans ces installations qui s'enrichiront prochainement d'une petite salle de visionnage à usage professionnel. Surtout, la Cinémathèque, située dans un des nouveaux quartiers en construction à la périphérie de la capitale, se trouve pour l'instant au centre d'un immense terrain vague où doivent être construites les futures installations d'une « cité des images » à ambition continentale. Un tiers seulement des 10 millions de francs nécessaires à la salle de projection de cinq cent places, au design futuriste, qui tiendra également lieu de palais des congrès, a été trouvé. Mais les travaux devaient pourtant débuter dès la clôture du Fespaco, et être achevés pour le prochain Festival. Ensuite, ce sont l'immeuble de la Fepaci et le siège du Fespaco lui-même qui devraient s'élever de part et d'autre de l'actuelle Cinémathèque.

Imposant, cet ensemble de projet a de quoi susciter le scepticisme, compte tenu des difficultés économiques, politiques (internes et entre les différents pays concernés) et bureaucratiques auxquelles la moindre initiative est confrontée. Mais c'est le même scepticisme qui prévalait encore en 1993, lorsque avait été posée la première pierre des bâtiments inaugurés cette année.

J.-M. F.

La renaissance de Carthage au Petit Palais

Une exposition permet de retracer l'histoire de Carthage, de la naissance de la ville (814 av. J.-C.) à sa destruction définitive (698 de notre ère)

CARTHAGE. Petit Palais, du 9 mars au 2 juillet. Tél. : 42-65-12-73. Catalogue collectif, Paris-Musées/AFAA, 320 p., 290 F.

« Nos ancêtres les Phéniciens », ânonnent les écoliers tunisiens : l'histoire officielle de leur pays commence, en effet, avec la fondation de Carthage, en 814 av. J.-C., par la reine Didon. Pour les commissaires de l'exposition qui s'ouvre au Petit Palais, Aïcha Ben Abed et Jean-Jacques Aillagon, cette date mythique se trouve confortée par les dernières fouilles archéologiques.

C'est donc légitimement qu'une mosaïque venue de Tunis, représentant Virgile, qui a chanté dans *L'Enéide* les amours de Didon et d'Enée, ouvre cette confrontation entre une civilisation africaine et son écho au nord de la Méditerranée. Confrontation d'autant plus intéressante que l'on connaît mal les Puniques, à peine entrevus à travers les écrits de leurs ennemis mortels, les Romains, qui se sont acharnés à détruire au sol la ville de Carthage et jusqu'à son souvenir. *« La Constitution carthaginoise s'était dégradée, et celle des Romains lui était supérieure »*, écrit l'historien Polybe pour justifier le fameux *« Delenda est Carthago »*. Des prêts considérables consentis par le Musée du Bardo de Tunis, une sobre scénographie, permettent une approche nouvelle de cette république qui domina le sud de la Méditerranée pendant plus d'un demi-millénaire avant de se fondre dans la romanité. Le beau sarcophage de la « prêtresse ailée », les masques en terre cuite ou en pâte de verre, destinés à éloigner le mauvais œil, les effigies de Déméter ou de Baal Hammon, ou cette monumentale déesse à tête de lionne, en terre cuite, indiquent bien les influences auxquelles Carthage fut soumises. D'abord l'Orient phénicien et égyptien, puis la Grèce et les Etrusques, plus tard Rome, voire Byzance. Mais sans jamais perdre de sa singularité. La déesse léontocéphale exécutée au Ier siècle apr. J.-C. garde la trace évidente de sa lointaine origine phénicienne, en dépit de son drapé hellénistique. Et les dieux de l'ancienne Tyr – Baal Hammon, Tanit, Melkart – se retrouvent sous les traits hellénisés ou romanisés de Déméter ou de Jupiter. Ce qui appartient indubitablement à Carthage, ce sont ces stèles funéraires, sobrement gravées d'un symbole et d'une inscription votive. Celles du Tophet, nécropole d'enfants nouveau-nés, a fait naître une polémique – jamais éteinte – sur la véracité des sacrifices humains : sur l'une d'entre elles, on voit distinctement un prêtre, un enfant sous le bras. Cette image semble indiquer que ces rites sanglants ont bien existé. Ce n'est pas la preuve de la particulière perversité des Puniques. Mais les historiens romains, jamais à court d'une indignation quand il s'agissait des Carthaginois, se voilèrent la face. Plus tard, Flaubert en fit un ressort de *Salammbô*.

Le roman de Flaubert popularisa l'histoire carthaginoise, jusqu'à faire de Mégara le plus illustre des faubourgs. En effet, l'occident avait toujours regardé cette civilisation à travers des lorgnettes latines : des amours de Didon et d'Enée, qui servirent de canevas à de multiples élégies, tableaux ou livrets d'opéra, de Purcell à Berlioz ou des guerres puniques qui n'avaient pas manqué de fouetter l'imagination des peintres. Une gigantesque tapisserie (*La Bataille de Zama*), toute en volutes, exécutée d'après un carton de Jules Romain, ou *La Bataille de Cannes*, grande machine de Nicolas Chifflard, Prix de Rome en 1850, le rappellent au Petit Palais. Au XIXe siècle, la décadence de Carthage avait brièvement tenté Turner (*Le Déclin de l'empire carthaginois*) : il en fit une composition rappelant les ports du Lorrain.

La paix romaine est moins tourmentée que les amours de la prêtresse de Tanit. La province d'Afrique, grenier à blé, est une des plus riches de l'empire. Carthage est refondée par Jules César. Des colons s'y installent. La croissance de la ville est rapide. C'est bientôt la plus grande cité de la Méditerranée occidentale après Rome. Le « trésor » repêché à Maddia, au large des côtes tunisiennes, rappelle que nombre de pièces exhumées ici ont pu être fabriquées dans une autre province de l'empire : Carthage brasse des marchandises venues de tous les horizons. Sa production artistique est loin d'être exceptionnelle – en dehors de quelques bronzes, en dehors aussi de la mosaïque dont les murs des villas sont recouverts. Cette technique semble avoir été une invention punique. Sa qualité ne sera égalée dans aucune autre partie de l'Empire. En particulier celle de la région de Byzacène (près de l'actuelle Sfax), d'où proviennent les plus belles pièces montrées au Petit Palais. L'Antiquité tardive (IVe-Ve siècle après J.-C.) sera une période faste pour Carthage. Quand la partie septentrionale de l'empire succombe sous les envahisseurs, l'Afrique prospère. Le riche décor des villas en témoigne. La chrétienté est solidement installée. C'est l'époque des pères de l'Eglise : Cyprien, évêque de Carthage, et Augustin, évêque d'Hippone. Ce faste, amoindri par l'occupation des Vandales (430-530), rebondit avec le retour dans le giron de l'Empire romain d'Orient. Un baptistère recouvert de mosaïques, exhumé à Békalta en 1993 et exposé à Paris pour la première fois, apporte la preuve de ce renouveau. La Dame de Carthage, mystérieux portrait où l'influence byzantine est flagrante, clôt cette période. En 647, l'avant-garde islamique traverse la Byzacène sans rencontrer beaucoup de résistance. Cinquante ans plus tard, Carthage succombe définitivement. Pillée par les assiégeants arabes, la ville sera abandonnée et servira d'inépuisable carrière aux différents conquérants.

Masque, IIIe-IIe siècle avant J.-C., terre cuite grise.

Après l'indépendance, Habib Bourguiba y installera symboliquement la présidence de la République tunisienne. Pour ce vieux laïque, radical-socialiste dans l'âme, l'histoire tunisienne ne commençait pas avec la conversion de ce vieux pays à une nouvelle religion.

Le Petit Palais, après les expositions consacrées aux Taïnos et aux manuscrits enluminés persans, semble bâtir fort intelligemment ses rétrospectives autour d'une série de confrontations entre des civilisations diverses. On doit cependant déplorer le pitoyable état des collections permanentes du musée, trop souvent mises en caisses pour mieux déployer les œuvres d'artistes pompiers de troisième catégorie.

Emmanuel de Roux

■ **DANSE : Maurice Béjart annule la tournée de son école en région parisienne.** Du 11 au 18 mars, trente-huit élèves de Rudra, son école de Lausanne, devaient y donner *Autour de Prévert*, une création. Lors d'une répétition, le chorégraphe a estimé que *« le projet est engagé dans une impasse »*. Les représentations annulées auraient dû être données à Evry, le 11 mars ; Nanterre, le 12 ; Rouen, le 15 ; Saint-Quentin-en-Yvelines, les 17 et 18. Le Béjart Ballet Lausanne est attendu au Festival de danse de Cannes, les 22 et 23 mars ; à Chambéry, les 25 et 26 ; à Grenoble, du 29 au 31 mars, et à La Rochelle, du 3 au 5 avril.

■ **CINÉMA : Carlton est sur les rangs pour racheter les cinémas MGM**, selon un communiqué publié par le groupe de médias britannique, à la suite de la mise en vente de ce réseau de salles par son actuel propriétaire, le Crédit lyonnais. Carlton a cependant refusé de confirmer les informations de la presse britannique selon lesquelles il aurait offert 170 millions de livres (1,4 milliard de francs) pour acheter les cent vingt cinémas « traditionnels » et les dix-huit complexes multisalles installés au Royaume-Uni. Selon le *Financial Times*, Carlton s'est placé à la tête d'un consortium composé de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs, de PolyGram et de la direction de la MGM elle-même.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Pierre Rein

*A la suite de deux articles consacrés à la faillite du marchand d'art parisien Jacques Melki (*Le Monde *du 2 janvier et du 25 février), nous avons reçu de Jean-Pierre Rein, ancien directeur général de la Banque générale du commerce (BGC), mis en examen dans cette affaire, la lettre suivante :*

Vous affirmez que la Banque générale du commerce m'a licencié. Ceci est faux : j'ai donné ma démission, considérant que je ne pouvais plus assumer mes fonctions, compte tenu du contentieux Melki et des pressions que je subissais.

Dans toute cette affaire, je ne suis qu'une victime. Je ne puis admettre que vous écriviez que j'aurais exercé des pressions telles que M. Melki eût été obligé de recourir aux services de M. Marcantoni pour se protéger. Je ne puis pas plus admettre l'affirmation selon laquelle je me serais approprié, pour le compte de la BGC, des toiles en garantie, tout en sachant qu'elles n'appartenaient pas à la galerie ou à Jacques Melki. Les tableaux, affectés en garantie des engagements, étaient identifiés nommément dans la police d'assurance du Lloyd, déléguée à la BGC par M. Melki, le tout aux termes d'un acte de nantissement dûment enregistré et signifié.

A Strasbourg, l'histoire d'Orphée à travers les âges

LES MÉTAMORPHOSES D'ORPHÉE. Ancienne douane, 1a, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67000 Strasbourg. Tél. : 88-52-00-00. Tous les jours, de 11 heures à 18 h 30. Jusqu'au 30 avril.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Des aventures d'Orphée, les légendes, récits, variantes, écritures, réécritures et adaptations occupent de longs articles dans les dictionnaires de mythologie, les histoires des religions, des littératures, de la philosophie et de la musique. Selon les auteurs et les cultes, un épisode ou un autre tient la première place : tantôt le fils de Œagre et de Calliope invente la cithare, tantôt il pleure son Eurydice. Il charme les bêtes fauves, mais il finit déchiré par les ménades auxquelles Dionysos, dieu jaloux, l'a livré. Il apaise Cerbère pour s'ouvrir le chemin des Enfers et se trouve à l'origine des cultes orphiques. Sa tête, jetée dans le fleuve Hébros par les ménades, flotte et chante jusqu'à l'île de Lesbos, cependant que les muses recueillent ses membres et les enterrent au pied de l'Olympe. Est-ce tout ? Pas encore. Il resterait encore à conter comment la tête d'Orphée, qui fut attaquée par un serpent, cachée dans une caverne, se mit à prononcer des oracles et provoqua, par ses bavardages prophétiques, la colère d'Apollon, autre dieu jaloux. Qu'un tel héros ait suscité très tôt des traditions iconographiques ne surprend pas.

L'Orphée « citharède », c'est-à-dire enchanteur, apparaît sur le flanc d'un vase à figures noires vers 570 avant notre ère. Sur les vases attiques du Ve siècle, il meurt victime de femmes enragées armées de haches, de pierres, de serpes et de broches. A la Renaissance, les images prolifèrent à nouveau et, depuis lors et jusqu'au début de ce siècle, elles n'ont pas cessé. Une exposition, qui se trouve à Strasbourg après avoir séjourné à Tourcoing et avant de se rendre à Ixelles, s'efforce de donner la mesure de cette abondance. Elle ne saurait y parvenir, puisqu'il aurait fallu pour cela obtenir des Tintoret et des Rubens, des Poussin et des Delacroix que leurs propriétaires – les plus illustres musées occidentaux – ont refusé de prêter. C'est du reste le risque de la plupart des expositions conçues comme des inventaires : interdites d'exhaustivité, elles privilégient telle période ou telle école aux dépens des autres et le résultat, au regard de l'histoire, n'est pas absolument satisfaisant.

REMPLAÇANTS

Les Métamorphoses d'Orphée ne font pas exception : les œuvres anciennes y sont trop rares et quelquefois médiocres, celles du siècle dernier trop nombreuses et rarement admirables. Parmi les premières, des huiles de Savery, de Frans II Francken et de l'entourage de Bruegel témoignent faiblement de la vogue en Flandres de l'Orphée charmeur d'animaux. Les peintres épris de curiosités zoologiques et de pittoresque saisissaient ce prétexte afin de réunir lions et perroquets, hippopotames et cerfs, oiseaux de paradis et panthères. Bruegel de Velours a excellé dans ce genre, bien plus que les Italiens Padovanino et Scorza, qui ne sont ici que des remplaçants, pas même de luxe. Il en va de même de François Perrier, dont l'*Orphée devant Pluton et Proserpine* ne fait pas oublier Poussin.

A dire vrai, cette section semble avoir moins intéressé les commissaires que la deuxième, qu'ils consacrent au XIXe siècle et au début du XXe. Pauvreté d'un côté, pléthore de l'autre : huit Gustave Moreau, sept Alexandre Séon, quatre Bourdelle, deux Regnault, deux Puvis de Chavannes, deux Jules Elie Delaunay et encore des tableaux aux signatures rares, Louis Jacquesson de La Chevreuse, Henri Courselles-Dumont, Henri de Groux, Jules Louis Machart, Paul Dagnan-Bouveret. L'énumération est explicite : sont rassemblés ici les symbolistes de toutes espèces, les académiques, quelques réalistes égarés dans l'allégorie, les amateurs de reconstitution archéologique et les illustrateurs de mythologie. La cithare pullule, tigres et ménades se tordent, Orphée tourne à l'androgyne et pleure, et pleure. Il n'a pas tort : il y a de quoi pleurer devant quelques niaiseries kitsch fin de siècle. Rares sont ceux qui se hissent au-dessus de la mièvrerie érotico-mystique, parmi lesquels Vallotton est à peu près seul à imposer une vision singulière, désagréable, intense. La présentation n'arrange rien : pour évoquer les Enfers sans doute, les salles ont été tendues de noir et éclairées chichement. On croyait passé le temps de ces scénographies redondantes et inutiles.

Philippe Dagen

L'art contemporain au bord du Rhin

PENDANT quatre jours, du 3 au 6 mars, le parc des Expositions du Wacken – endroit passablement sinistre – a accueilli le premier Salon international d'art contemporain (SIAC) de Strasbourg. L'idée était audacieuse : créer une foire loin de Paris, sur l'axe rhénan, à deux heures de Bâle où se tient chaque printemps la foire artistique la plus prestigieuse et la mieux pourvue. Elle exigeait évidemment, pour avoir quelque chance de s'implanter et de séduire les collectionneurs allemands et suisses, la présence de galeries de qualité proposant des œuvres de premier ordre. Or, sur près de cent cinquante stands, une douzaine à peine satisfaisaient à ces conditions, parmi lesquels ceux de galeries invitées à titre gracieux, Denise René, Louis Carré, Lelong et Beaubourg, avec des œuvres de Chillida, De Maria, Aurélie Nemours, Télémaque et Chaissac. Chez Pudelko, Flak, Lansberg, à la galerie Tendances, les amateurs de petites œuvres précieuses avaient de quoi se contenter – et les curieux de contemporain chez Véronique Smagghe, Alain Veinstein et Bernard Zürcher.

Mais ils étaient noyés dans une foule de stands oscillant entre le médiocre, le trivial, le pastiche le plus plat, l'article de décoration intérieure, le bibelot faux luxe et la peinture à la grosse. Devant plusieurs de ces productions, on reste pantois – mais ce n'est certes pas d'admiration. Pourquoi les avoir acceptées ? Ces galeries, dit-on parmi les organisateurs, sont les premières à avoir demandé des espaces, il était donc impossible de les refuser. Ce n'est pas ainsi pourtant que Strasbourg détrônera Bâle.

Ph. D.



Les producteurs indépendants de Hollywood ont du mal à concurrencer les « majors »

Le marché du film indépendant vient de se tenir à Los Angeles

Organisée par l'American Film Market Association du 23 février au 3 mars, cette manifestation a confirmé la vitalité du cinéma produit et distribué par des indépendants, mais aussi sa faiblesse économique face aux studios. La frontière de plus en plus floue entre « majors » et indépendants entraîne les gros *indies* à renoncer aux projets de qualité à petits budgets, qui définissaient leur singularité. Et, dans le domaine de la distribution, la compétition s'est terriblement exacerbée.

LOS ANGELES
correspondance

Hollywood évoque surtout les *major companies*. Mais le secteur de la production indépendante a fourni 244 des 388 films réalisés aux Etats-Unis en 1993 (ainsi que 238 des 250 films produits directement pour la vidéo) et génère des recettes internationales (salles, vidéo, télévision) de près de 1,5 milliard de dollars (7,5 milliards de francs, soit environ 12 % de la production américaine). Ces films au budget modeste ont un coût de production moyen de 30 millions de francs (150 millions pour une « major ») et représentent à peine 3 % du box-office américain. Le record de recettes (135 millions de dollars, soit 600 millions de francs) pour un film indépendant revient à *Teenage Mutant Ninja Turtles* (produit par Newline), qui ne se place toutefois qu'au 55e rang du box-office de l'histoire du cinéma américain (où *E. T.* trône avec 400 millions de dollars, suivi par *Jurassic Park*, 360 millions).

Cependant, les *indies* (producteurs indépendants) compensent leurs mauvaises performances économiques avec une prime de risque et un savoir-faire créatif qui leur a permis cette année de décrocher pas moins de 33 des 86 nominations aux oscars, dont 22 pour Miramax et 5 pour Polygram... Mais peut-on encore considérer Miramax, racheté l'an dernier par Disney, comme un indépendant ? *« Oui*, insiste-t-on sur le stand Miramax de l'American Film Market, *ce n'est pas la filiale de Disney, Buena Vista, qui distribue nos films aux Etats-Unis »* (et à l'étranger, Miramax s'appuie sur des distributeurs indépendants). Le défi des frères Weinstein est de réaliser des films réellement indépendants distribués... avec l'argent d'une *major*.

Même contradiction pour Newline, Fineline, Castle Rock, rachetés par Ted Turner qui ont un stand au marché des films indépendants alors que Turner Studios est devenu, le 25 janvier dernier, le huitième membre de la Motion Pictures Association of America (rejoignant Warner, Sony, Universal...). Newline a même battu les « majors » dans la surenchère sur les scénarios en déboursant le prix record de 4 millions de dollars pour *The Long Kiss Goodnight* ! Pour le quotidien *Variety*, les recettes de *The Mask* (Newline) seront désormais comptabilisées dans la catégorie « majors ». Et, paradoxalement, les films étrangers distribués par Sony Classics ou Fox/Searchlight apparaîtront dans les bilans des studios. Gramercy, joint-venture entre Polygram et Universal, se situe également à la frontière de plus en plus floue entre *majors* et indépendants. En l'absence de repères sûrs, le risque financier (à hauteur d'au moins 50 %) est le critère retenu par les économistes pour définir un film indépendant, notamment par Arthur Andersen pour son étude « The economic consequence of independent film-making » (« Les conséquences économiques de l'industrie indépendante du cinéma », *Economic Consulting*, janvier 1995), qui porte sur l'année 1993, avant le passage des indépendants les plus actifs sous la coupe des grands studios.

Conséquence des liens de plus en plus étroits tissés entre les deux secteurs, les gros *indies* abandonnent le type de production qui a défini leur singularité : des projets de qualité à petits budgets. Et dans le secteur de la distribution des films étrangers, les ressources de Sony et de Miramax ont terriblement exacerbé la compétition, au détriment des petits distributeurs. Le poids économique du secteur indépendant se mesure aussi au nombre d'emplois créés, soit 148 000 jobs (dont 130 000 en Californie) représentant 36 % des emplois de l'industrie du cinéma. Mais le total des salaires n'atteint que 29 %. Et si, dans le secteur de la production télévisée, les indépendants sont les principaux fournisseurs (66 % de la production et 3 milliards et demi de dollars en coût de production), contrôlant 78 % des programmes en première diffusion (*first-run syndication*) et 57 % pour le câble et le *pay-per-view*, le visionnage à la commande, les *majors* dominent 55 % de la production en *prime time*. Les shows télévisés représentent le secteur le plus stable de la production indépendante.

Claudine Mulard

Trois Français à l'AFMA

L'AFMA (American Film Market Association) créée en 1980, regroupe les producteurs et distributeurs de films indépendants (119 sociétés à ce jour) et est l'équivalent de la Motion Pictures Association of America qui fédère les « majors ». L'AFMA organise à Los Angeles l'un des trois grands marchés internationaux (avec ceux de Cannes et Milan).

Trois sociétés françaises – le studio Canal Plus, UGC International, Ciby Sales – viennent de s'y inscrire et 23 % des membres de l'AFMA sont basés en Europe, qui continue d'être un marché capital pour le cinéma indépendant avec 54 % des ventes internationales. Le tassement du secteur vidéo s'est encore accentué en 1994, tandis que la France et l'Espagne enregistrent un très net déclin des ventes de productions indépendantes. Un tiers des recettes des membres de l'AFMA provient des salles, un tiers de la télévision hertzienne, 26 % de la vidéo et 11 % du *pay per view*.

« Lumières », fin du voyage

Au TNP s'achève l'odyssée théâtrale dirigée par Georges Lavaudant

LUMIÈRES (II), de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly, Michel Deutsch et Jean-François Duroure. Mise en scène : Georges Lavaudant. Avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric Constant, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystam et Francis Viet. THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE, 8, place du Docteur Lazare-Goulon, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-30-50. De 85F à 170F. Les 8 et 9 mars à 19 h 30. Dernière le 10 à 20 h 30. Durée : 1 h 20. « Lumières (I) et (II) » seront présentés en alternance du 16 mars au 13 avril à la Maison de la culture de Bobigny. Tél. : 48-31-11-45.

Un voile blanc, deux silhouettes noires, une femme dans une cotonnade toute simple, les pieds nus ; un homme en habits de ville. Lettre à deux voix : *« Ici, une ville du tiers-monde à plus de 2 000 mètres d'altitude, la paix est fragile, sans consistance... Je pense à notre Ville lumière »*. *Lumières (II)* commence à Mexico et se souvient de Paris. Cela fait presque deux mois que *Lumières (I)* a enchanté la nuit du Théâtre national de Bretagne (*Le Monde* des 15-16 janvier). Il semble que le temps ait, depuis, été suspendu ; il semble que la troupe exceptionnelle réunie par Georges Lavaudant ait transmigré de Bretagne en bord de Rhône « comme ça », bonnes âmes d'un théâtre neuf qui se joue de l'espace. Quand *Lumières (I)* avait choisi de dresser une sorte d'inventaire des peurs et des espérances d'un siècle finissant, *Lumières (II)* a pour ambition de *« soulever le voile, amoureusement »* sur le jeu de l'acteur, les enjeux de la scène, comme un épilogue qui permettrait de partager un peu des secrets de fabrication du théâtre.

La proposition, généreuse, est belle. Dangereuse, aussi, comme un piège : il ne fallait pas que cet épilogue ne devienne une manière d'« explication » du premier spectacle, dont les errances mystérieuses dérouteront les cartésiens. *Lumières (I)* est une arche de théâtre sophistiquée – et pourtant évidente » – qui souffrirait de trop d'éclaircissements. Le piège est heureusement déjoué : *Lumières (II)* est avant tout un ballet, la chorégraphie sensible d'une troupe menacée de séparation alors que s'achève une aventure collective sans devancière. Ils sont là, compagnons du voyage, acteurs couchés à même la terre, en lisière de la représentation, sur des matelas blancs, en attente d'un train qui les emportera loin de la scène, loin des chimères de leurs concepteurs.

Voilà des mois qu'ils se sont donnés à un quatuor qui réunit trois écrivains – Lavaudant, Bailly et Deutsch – et un chorégraphe – Jean-François Duroure, formé aux meilleures écoles, dont celles de Merce Cunningham et de Pina Bausch. Au début, et presque jusqu'à la fin, ils ne savaient pas à quelle sauce ils seraient mangés. Le premier « épisode » n'était pas achevé qu'ils commençaient, presqu'à l'aveugle, les répétitions du second. Ainsi, ils reviendraient sur le lieu de leurs « crimes », pour quelques confidences et un ultime salut. Il n'y a dans *Lumières (II)* rien d'on ne sait quelle mélancolie. Avec la même énergie, la même intelligence, la même drôlerie, la même ferveur, les dix de *Lumières* paraissent simplement plus proches de nous, plus exposés, plus « vrais » aussi, au sens où ils nous livrent avec pudeur leurs terreurs d'acteurs – *« Je sens que je perds le fil »*, dit l'un ; *« le théâtre, c'est comme une panne, un courant d'air »*, dit l'autre ; *« il y a quelque chose qui coince »*, disent-ils en chœur – et leurs espoirs d'hommes qui n'ont pas renoncé à dire – à changer – le monde qui est le leur, la scène, et celui qui est le nôtre, dur à l'amour, impitoyable à la paix.

Lumières (II) s'achève par une « danse des mains » : la troupe est assise, alignée, à l'avant-scène dans des lumières sombres, chaudes ; tandis que les visages s'éclairent d'un sourire, les mains disent les allers et venues du corps et de la pensée, le va-et-vient des mots et des idées, la proximité et l'éloignement des âmes. C'est drôle, surréaliste, intrigant. Tout *Lumières* en somme.

Olivier Schmitt

DANS LES SALLES DE THÉÂTRE

L'HEUREUX STRATAGÈME

de Marivaux. Mise en scène : Laurent Pelly. Avec Bruno Andrieux, Claude Guyonnet, Isabelle Habiague, Yveline Hamon, Jean-Pierre Laurent, Jean-Marc Roulot... Cargo de Grenoble, 4, rue Paul-Claudel, 38-Grenoble. Les 8 et 10 mars, à 20 h 30 ; les 4, 7, 9 et 11 à 19 h 30. Tél. : 76-25-05-45. Durée : 1 h 45. 100 F et 115 F. Reprise à la Comédie de Saint-Etienne, du 15 au 24 mars, puis au Théâtre de la Croix-Rousse à Lyon, du 28 mars au 8 avril.

Jolie mise en train pour Laurent Pelly, metteur en scène associé pour trois ans du Centre dramatique national des Alpes. Il a choisi un texte souvent désopilant de Marivaux, réuni un groupe d'acteurs dont plusieurs font partie de la troupe de la Comédie de Saint-Etienne, et demandé à sa scénographe, Chantal Thomas, d'imaginer un splendide décor de bois naturel qui tient à la fois du tréteau et du cylindre, façon d'inscrire cette pièce classique dans la tradition plus foraine de la commedia dell'arte et de poser dans l'espace le déséquilibre des cœurs qui saisit un petit monde aristocratique et paysan. A ce jeu de l'amour et du bobard, la comtesse (Yveline Hamon), Lisette (Isabelle Habiague) et le Chevalier (Claude Guyonnet) sont des bijoux de finesse et de malice. *O. S.*

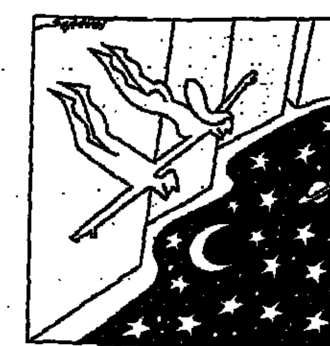
NOCES DE SABLE

de Didier van Cauwelaert. Mise en scène : Michel Fagadau. Avec Catherine Rich et Etienne Chicot. Studio des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº : Alma-Marceau. Tél. : 47-20-84-54. Du mardi au vendredi à 20 h 30. Samedi à 17 h 30 et 20 h 30 ; dimanche à 15 heures. 150 F et 200 F. Jusqu'au 10 mai.

Bruno et Sylvie vont mal. Lui est jardinier, fou de sa femme qui le trompe. Il tente de se suicider, mais c'est son chien qui meurt. Elle est écrivain en panne d'inspiration, et seule. Elle tente de se suicider, mais une copine lui téléphone. Ils se rencontrent sur un banc, parce que Sylvie a fait passer une annonce, fallacieuse. Elle dit qu'elle cherche un jardinier, en fait c'est un sujet de roman qu'elle espère trouver. Les voilà partis pour la maison de Sylvie en Normandie, lui en bleu et canadienne, elle en pull marin chic et longue jupe blanche... A ce moment-là, *Noces de sable*, la nouvelle pièce de Didier van Cauwelaert vient de commencer. Et déjà on attend la fin. Cet auteur a un don rare : ennuyer, même quand il fait rire – ce qui ne manque pas, car il est drôle, mais avec tristesse. Il écrit comme un vieux routier qui compose avec les ruses du théâtre. Une petite histoire, un petit effet tous les quarts d'heure, un mot quand il en faut, une pensée pour prouver que le divertissement n'est pas exempt de profondeur... On le regrette pour Didier van Cauwelaert, qui gagnerait à mettre en danger sa technique et ses sujets. On le regrette plus encore pour Catherine Rich et Etienne Chicot, parce que ce sont deux bons comédiens. *B. S.*

La paraphrase de Tim Berne

Le saxophoniste américain Tim Berne revient aux Instants chavirés, à Montreuil, avec un trio consacré à l'improvisation



APRÈS Fractured Fairy Tales (« les Contes de fées déstructurés »), Miniature (un trio férocement minimaliste), Caos Totale, qui s'explique de lui-même, et le plus récent Bloodcount (« la Numération globulaire », un terme médical), Paraphrase, un trio, amorce une nouvelle étape dans les confrontations dont est friand le saxophoniste américain Tim Berne. Ce trio, qui se consacre essentiellement à l'improvisation, permettra au public des Instants chavirés de retrouver Tom Rainey à la batterie et Drew Gress à la basse, par ailleurs rythmique récente d'un des nouveaux favoris du club de Montreuil, également saxophoniste, Andy Laster. Lors de sa dernière venue, Tim Berne avait donné avec Bloodcount quatre longs concerts (*Le Monde* du 23 septembre 1993) dont seule une partie est présentée dans les CD *Low Life* et *Poisoned Minds*, l'un et l'autre fortement remuants (JMT/Polygram). Jeudi 9, Marc Ducret, invité semi-permanent de la plupart des formations du saxophoniste, ajoutera ses acrobaties guitaristes à l'ensemble.

★ Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir (Mº Robespierre). 20 h 30, les 8, 9, 10 et 11 mars, « master-class » ouverte aux musiciens et au public le 12. Tél. : 42-87-25-91. 35 F, 50 F et 80 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Biennale du Val-de-Marne
C'est Michel Kelemenis qui débute cette 8e Biennale avec une création – *Mouvements* –, accompagnée par l'Orchestre national d'Ile-de-France, qui jouera différentes pièces de Debussy. Des spectacles auront lieu jusqu'au 14 avril et se dérouleront dans quinze villes du département. Cette soirée est organisée au profit de l'association Sida-solidarité-spectacle, présidée par Alain Neddam. Les fonds collectés iront aux artistes chorégraphiques en difficulté.
Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende, (Mº Créteil-Préfecture). 20 h 30, les 7, 8 et 9. 100 F. Tél. : 46-86-17-61.

Trio Esperança
La France se donne bonne conscience dans son admiration pour le Sud. Loin des tapages carnavalesques, le Trio Esperança poursuit ses gentillesses gracieuses avec un aplomb grandissant. De jolies reprises de bossa-nova célèbres, de chansons en demi-tons, de la tendresse et trois voix claires.
Casino de Paris, 16, rue de Clichy (Mº Trinité). 20 h 30, les 7 et 8 mars. Tél. : 49-95-99-99. Location FNAC. De 90 F à 160 F.

« 1 Entrée 3 Clubs » hommage à Django Reinhardt
Thème du mois rue des Lombards : Django Reinhardt. Les guitaristes s'y collent. Au Sunset, Romane avec son quintette tout en cordes ; au Duc des Lombards, Raphaël Fa&ydie;s en trio, l'esprit manouche ; au Baiser salé enfin, Sylvain Luc, basque de corps et de cœur, nouvel adepte de l'univers swing de Django.
Duc des Lombards (Tél. : 42-33-22-88). Baiser salé (Tél. : 42-33-37-71). Sunset (Tél. : 40-26-46-60), 42, 58, et 60, rue des Lombards (Mº Châtelet), à partir de 21 h 30, le 7. Droit d'entrée pour les trois clubs, 70 F, adhérents de Lombards-sur-jazz 50 F.

THÉATRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Alceste
d'Euripide, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Tania da Costa, Gérard Lorin, Nicolas Pirson, Samira Sedira, Frédéric Borie, François Delaive, Philippe Lardaud et Abdelouahab Sehaf.
Les Gémeaux, 49, avenue Clemenceau, 92 Sceaux. Les mardi 14, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17, samedi 18, à 20 h 45 ; le dimanche 19, à 17 heures. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 1 h 50. 110 F et 140 F. Jusqu'au 19 mars.*

Ambulance
de Gregory Motton, mise en scène d'Antoine Caubet, avec Claire Aveline, Gaël Baron, Cécile Cholet, Nicole Dogué, Frédéric Fisbach, Elisabeth Moreau, Thierry Paret et Jacek Maka.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 14 mars. Du mardi au vendredi, les dimanche, lundi, à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 1 h 50. De 60 F à 110 F. Jusqu'au 15 avril.*

Anatole
d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Louis Do de Lencquesaing, avec Muriel Amat, Cécile Bouillot, Nathalie Boutefeu, Emmanuelle Devos, Pierre Diot, Pierre Gerbaux et Denis Podalydès.
Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e (Mº Bastille). A partir du 8 mars. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Jusqu'au 2 avril.*

La Bonne Âme du Se-Tchouan
de Bertolt Brecht, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin, Olivier Cruveiller, Martine Sarcey, Romain Weingarten, Roger Souza, Guy Perrot, Jacques Pieiller, Isabelle Carré-Goethals, Christian Drillaud, Christian Ruché...
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e (Mº Châtelet). A partir du 14 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 h 30. 90 F et 140 F. Jusqu'au 8 avril.*

Cœur ardent
d'Alexandre Nikolaïevitch Ostrovski, mise en scène de Bernard Sobel, avec Roland Amstutz, Agnieszka Kumor, Gérard Watkins, Denis Lavant, Alain Mac Moy, Philippe Faure, Jean-François Lapalus, Lou Castel...
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. A partir du 10 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 3 heures. 110 F et 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

Entretiens avec Pierre Corneille
de Brigitte Jaques et Jacqueline Lichtenstein, d'après Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec François Regnault et Emmanuel Demarcy-Mota.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. A partir du 10 mars. Les vendredi et samedi, à 18 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 h 10. 70 F et 120 F. Jusqu'au 15 avril.*

Faisons un rêve
de Sacha Guitry, mise en scène de Francis Huster, avec Francis Huster, Cristiana Réali, Jacques Spiesser et Yves Le Moign'.
Marigny, carré Marigny, 8e (Mº Champs-Elysées-Clemenceau). A partir du 8 mars. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. De 60 F à 230 F. Jusqu'au 30 juin.*

L'Illusion comique
de Pierre Corneille, mise en scène de Christophe Thiry, avec Yvon Bernard, Odile Billard, Aline Duclos, Sébastien Eblinger, Marcel Le Guilloux et Stanislas de La Tousche.
Mairie, salle Louis-Jouvet, place du Maréchal-Foch, 93 Noisy-le-Sec. Le samedi 11, à 20 h 30. Tél. : 49-42-67-17. De 25 F à 60 F.*

Mère Courage
de Bertolt Brecht, mise en scène de Jérôme Savary, avec Katharina Thalbach, Bernard Ballet, Jacques Boudet, Jean-Pierre Bagot, Kathie Kriegel, Pierre Laplace, Laurent Schilling, Anna Thalbach...
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e (Mº Trocadéro). A partir du 9 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 20 mai.*

Nuit bleue au cœur de l'Ouest
de James Stock, mise en scène de Michel Cerda, avec Nelly Borgeaud, Jérôme Kircher, Patrick Pineau, Sylvie Orcier, Fred Ulysse, Catherine Corringer, Isabelle Lafont, Etienne Oumedjkane et Claude Guillot.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, 14e (RER Cité-Universitaire). A partir du 9 mars. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, lundi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 2 heures. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 2 avril.*

Le Pain de Roméo
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Antoine Fayard, Philippe Girard, Claude Perron, Philippe Lehembre, Elisabeth Mazev, Mathias Mlékuk, Dominique Parent, Benjamin Ritter et Emmanuel Salinger.
Théâtre Jean-Vilar, cité Jardins, place Stalingrad, 92 Suresnes. Les mardi 14, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17, samedi 18, à 21 heures. Tél. : 46-97-98-10. Durée : 2 h 10. 100 F et 130 F. Jusqu'au 18 mars.*

Les Putes
d'Aurelio Grimaldi, mise en scène de Pierre Ascaride, avec Ariane Ascaride, Frédérique Bonnal, Michelle Brûlé, Elisabeth Catroux, Lili Cognard et Laurence Renn.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. A partir du 10 mars. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. Durée : 1 h 40. 85 F et 115 F. Jusqu'au 2 avril.

Rapt
d'Ahmed Madani, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Pierre Durand, Valérie Deronzier et André Chaumeau.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e (Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112). A partir du 14 mars. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le jeudi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. 80 F et 110 F. Jusqu'au 15 avril.*

Sa maison d'été
de Jane Bowles, mise en scène de Robert Cantarella, avec Christophe Brault, Florence Giorgetti, Judith Henry, Maïa Simon, Nathalie Vidal...
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e (Mº Gambetta). A partir du 9 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 30. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 16 avril.*

Le Square ; Le Shaga
de Marguerite Duras, mise en scène de Christian Rist, avec Simon Eine, Jeanne Balibar, Catherine Hiegel, Muriel Mayette et Olivier Dautrey.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e (Mº Saint-Sulpice). A partir du 14 mars. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 23 avril.*

Suréna
de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Sophie Bourel, Christophe Cazamance, Eric Chantelauze, Isabelle Furst, Patrice Juiff, Mourad Mansouri et Sophie Paul-Mortimer.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. A partir du 10 mars. Le mercredi, à 19 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 h 10. 70 F et 120 F. Jusqu'au 15 avril.*

La Thébaïde
de Jean Racine, mise en scène de Yannis Kokkos, avec Catherine Samie, Jean-Yves Dubois, Anne Kessler, Nathalie Nerval, Redjep Mitrovitsa...
Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, 1er (Mº Palais-Royal). Les jeudi 9, lundi 13, mardi 14, jeudi 16, lundi 20, mardi 21, à 20 h 30 ; le samedi 18, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.

Les Trois Sœurs
d'après Anton Tchekhov, mise en scène de Guy Alloucherie et Eric Lacascade, avec Jean Boissery, Murielle Colvez, Eric Lacascade, Christophe Micoli, Mathias Mlekuz...
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Les vendredi 10, samedi 11, mardi 14, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17, samedi 18, à 20 h 30 ; les dimanche 12 et dimanche 19, à 15 h 30. Tél. : 45-13-19-19. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 19 mars.*

Voyages
d'après Octave Mirbeau, mise en scène de Jacques Destoop, avec Geneviève Fontanel.
Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, 5e (Mº Monge). A partir du 14 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-31-11-99. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 23 avril.*

SÉLECTION

Amphitryon
de Heinrich von Kleist, d'après Molière, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Pierre-Alain Chapuis, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Flore Lefebvre des Noëttes, Mohamed Rouabhi, Daniel Znyk et Lisa Erbès (violoncelle) et Pascal Robault (alto).
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e (Mº Opéra). Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 30. De 70 F à 150 F. Jusqu'au 9 avril.*

Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Fabrice Luchini et Pierre Vaneck.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e (Mº Alma-Marceau). Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 1 h 30. De 110 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

La Bataille d'Arminius
d'Heinrich von Kleist, mise en scène de Jean Jourdheuil, avec Marc Berman, Bernard Bloch, François Genty, Emmanuelle Grange, Michel Kullmann et Takumi Fukushima, Vladimir Vaclavek, Helmut Bieler-Wendt et Ferdinand Richard (musiciens).
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 90 F à 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

Décadence
de Steven Berkoff, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Aumont et Christiane Cohendy.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e (Mº Gambetta). Le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 2 avril.*

Dom Juan
de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle, avec François Chaumette, Jacques Sereys, Andrzej Seweryn, Jeanne Balibar, Roland Bertin...
Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, 1er (Mº Palais-Royal). Le vendredi 10, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 25 F à 170 F. Dernière représentation le 10 mars.

Intrigue et amour
de Friedrich von Schiller, mise en scène de Marcel Bluwal, avec Cécile Brune, Thibault de Montalembert, Roland Bertin, Andrzej Seweryn, Sylvia Bergé...
Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, 1er (Mº Palais-Royal). Les dimanche 2, mercredi 15, dimanche 19, à 14 h 30 et 20 h 30 ; le vendredi 17, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 15 mai.

Paroles du sage
mise en scène de Claude Régy, avec Marcial Di Fonzo Bo.
Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, 11e (Mº Parmentier). Du mercredi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 49-23-94-08. Durée : 1 heure. 50 F. Jusqu'au 25 mars.

Savannah Bay
de Marguerite Duras, mise en scène de Jean-Claude Amyl, avec Martine Pascal et Gisèle Casadesus.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e (Mº Trocadéro). Du mercredi 8 au samedi 11, à 20 h 30 ; le dimanche 12, à 16 h 30. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 15. De 80 F à 150 F. Dernière représentation le 12 mars.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivités et des reprises

NOUVEAUX FILMS

LES EVADÉS
Film américain de Frank Darabont, avec Tim Robbins, Morgan Freeman, Bob Gunton, William Sadler, Clancy Brown, Gil Bellows (2 h 20).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE JARDIN DE L'EDEN
Film canadien-mexicain de Maria Novaro, avec Renée Coleman, Bruno Bichir, Gabriela Roel, Rosario Sagrav, Alan Giangherotti, Ana Ofelia Murguia (1 h 44).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LOIN DE LA MAISON
Film américain de Phillip Borsos, avec Jesse Bradford, Dakotah le chien labrador, Bruce Davison, Mimi Rogers, Tom Bower, Joel Palmer (1 h 20).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

PRET-A-PORTER
Film américain de Robert Altman, avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel, Kim Basinger, Chiara Mastroianni, Stephen Rea (2 h 12).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

SÉLECTION

A CRAN
Film français de Solange Martin, avec Clémentine Célarié, Bruno Todeschini, Sotigui Kouyaté, Andrée Damant, Asil Rais (1 h 22).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ANTRE DE LA FOLIE
Film américain de John Carpenter, avec Sam Neill, Julie Carmen, Jurgen Prochnow, Charlton Heston, David Warner, John Glover (1 h 35).
Interdit-12 ans.
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BARCELONA
Film américain de Whit Stillman, avec Taylor Nichols, Chris Eigeman, Tushka Bergen, Mira Sorvino (1 h 43).
VO : Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34).

LA CASSETTE
Film portugais de Manoel de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Bartada, Diogo Doria, Isabel Ruth, Filipe Cochofel, Sonia Alves (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES CHENAPANS
Film américain de Penelope Spheeris, avec Travis Tedford, Bug Hall, Brittany Ashton Holmes, Kevin Jamal Woods, Zachary Mabry, Ross Elliot Bagley (1 h 22).
VF : Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
Film américain de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman (1 h 39).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

DÉLITS FLAGRANTS
Film français de Raymond Depardon, (1 h 45).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

DROP ZONE
Film américain de John Badham, avec Wesley Snipez, Gary Busey, Yancy Butler, Michael Jeter (1 h 42).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

ELISA
Film français de Jean Becker, avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu, Clotilde Courau, Sekkou Sall, Florence Thomassin, Werner Schreyer (1 h 55).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ENFANT LION
Film français de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu (1 h 26).
Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LE FILS PRÉFÉRÉ
Film français de Nicole Garcia, avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau, Jean-Mar Barr, Roberto Herlitzka, Margherita Buy, Pierre Mondy (1 h 50).
Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

GAZON MAUDIT
Film français de Josiane Balasko, avec Victoria Abril, Josiane Balasko, Alain Chabat, Ticky Holgado (1 h 45).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JOUR DE FETE
Film français de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

LITTLE ODESSA
Film américain de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell (1 h 47).
Interdit-12 ans.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LOU N'A PAS DIT NON
Film franco-suisse d'Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

NELL
Film américain de Michael Apted, avec Jodie Foster, Liam Neeson, Natasha Richardson, Richard Libertini, Nick Searcy, Robin Mullins (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE NOUVEAU MONDE
Film français d'Alain Corneau, avec Nicolas Chatel, Sarah Grappin, James Gandolfini, Alicia Silverstone, Guy Marchand, Sylvie Granotier (2 h 05).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grévill (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

QUIZ SHOW
Film américain de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield (2 h 10).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES
Dessin animé américain de Joe Johnston, Maurice Hunt, (1 h 15).
VO : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS
Film français de Denis Gheerbrant, avec Institut Curie (1 h 20).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

TAXI DRIVER
Film américain de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Jodie Foster, Peter Boyle, 1975 (2 h).
Interdit-16 ans.
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

France-Culture se mobilise pour la sauvegarde des batraciens

CHAQUE SAMEDI, du 4 mars au 1er avril, l'émission de France-Culture « Fréquence buissonnière », consacrée à l'environnement et animée par Marie-Hélène Baconnet, lance, en collaboration avec le magazine *Science et nature* et l'association Espaces naturels de France, une opération pour la sauvegarde des batraciens. Depuis sa création en 1984, « Fréquence buissonnière » a parrainé des opérations similaires en faveur des grues cendrées, des hirondelles et des bleuets.

Les grenouilles naissent toujours dans l'eau, tout le monde le sait, et sous le joli nom de têtard elles passent leur enfance dans la mare familiale. Ce qu'on sait moins, c'est que, devenues adultes, elles s'enfoncent, solitaires, dans les sous-bois voisins, où elles vivent d'eau fraîche et de moustiques. L'hiver venu, elles s'endorment pour de longs mois sous un amas de feuilles. Une vie tranquille et sans histoire si la nature et l'instinct ne les obligeaient pas à retourner dans leur mare natale pour la fécondation et la ponte. Dès leur réveil, au début du printemps, elles se mettent en marche vers leur lieu d'origine. Ne regardant ni à gauche ni à droite, elles filent en ligne droite, pressées d'arriver au bercail. Et c'est là que les ennuis commencent : inconscientes du danger, elles s'aventurent sur le bitume et... la saison des amours se transforme en saison des massacres.

Depuis plusieurs années, les naturalistes attirent l'attention des constructeurs de routes et d'autoroutes sur ce phénomène. En Allemagne et en Suisse, on a construit sous les routes des tunnels à batraciens. En France, des tunnels appelés « crapauducs » sont déjà installés en Alsace, en Lorraine et dans le Centre, mais ce n'est pas suffisant. C'est là qu'intervient « Fréquence buissonnière », rebaptisée pour l'occasion « Fréquence grenouille », en demandant à ses auditeurs de se mobiliser pour identifier et localiser les lieux de passages dangereux sur les routes. Espaces naturels de France, association fédérant les conservatoires naturels régionaux, recueillera, triera et analysera les appels et le courrier avant de remettre ses conclusions aux directions départementales de l'équipement (DDE) et aux sociétés d'autoroutes, qui en tiendront compte lors de leurs prochains chantiers.

Au printemps de 1996, Marie-Hélène Baconnet s'assurera auprès des responsables des DDE que les informations collectées ont bien été utilisées pour que les grenouilles puissent aimer sans danger.

Armelle Cressard

★ *« Science et nature »* publie dans son numéro de mars 1995 une fiche de renseignements à remplir et à renvoyer au « PC grenouille » de l'association Espaces naturels de France, qui centralisera toutes les informations. Ecrire ou téléphoner : « PC grenouille », la Ferme aux Grues, 51290 Saint-Rémy-en-Bouzemont. Tél. : (16) 26-72-54-10. Fax : (16) 26-72-67-09.

Au bonheur d'Ivan et Bruno

TF 1 a suspendu leur émission « On n'est pas couchés », mais les deux compères persévèrent tous les soirs sur la bande FM

ILS SONT DEUX. Comme Doc et Difool sur Fun Radio, ou Tabatha Cash et Federico sur Skyrock. Comme eux, ils officient sur les ondes à la tombée du jour, à l'heure où les stations FM se réveillent pour séduire nos esprits libérés d'une journée de travail. Comme eux enfin, ils dialoguent en direct au téléphone avec leurs auditeurs puisque les programmateurs n'ont, pour l'instant, pas inventé meilleure mise en scène de la convivialité.

La ressemblance pourtant s'arrête là. D'abord parce qu'en réalité les deux compères sont trois. Certes Ivan Le Bolloc'h et Bruno Solo sont seuls dans leur studio, mais ils passent régulièrement la parole à Gus, leur reporter de choc dépêché sur des *« coups foireux »* aux quatre coins de Paris. Et surtout parce que ces animateurs, qui se sont rodés sur Canal Plus en présentant le « Top 50 » puis « Le plein de super », incarnent une autre manière d'aborder la radio. Le dispositif scénique est le même, mais la finalité différente : ils ne visent, eux, que la détente et la comédie.

Il faut dire qu'Europe 2 a sur ses concurrentes, plutôt tournées vers les adolescents, l'avantage de s'adresser à des trentenaires : les animateurs ne sont donc pas contraints de s'afficher en pères ou en grands frères pour séduire. On traite les auditeurs d'égal à égal. Ceux qui appellent sont invités à *« désannoncer »* un disque, autrement dit à jouer les animateurs. Comme on les tient au bout du fil, on discute un moment de tout et de rien, sans se priver de quelques pointes amicalement moqueuses.



Une chanson, et l'on passe à un autre exercice. A une question piège, chacun des deux présentateurs prétend apporter sa réponse avec toute sa force de conviction. Au candidat de discerner la bonne version.

Enfin, puisque le titre de l'émission le veut, la « musique du bonheur », fortement inspirée de celle de « Sacrée soirée », retentit : elle annonce à quelques heureux gagnants qu'ils vont dîner dehors, et enchaîner sur une nuit blanche. Les auditeurs ont préalablement composé, durant la journée, sur Minitel, la soirée de leurs rêves. Si leur envoi est retenu, c'est la radio qui invite.

Bref, on se détend, et le tout dans une apparente joyeuse improvisation. En réalité, bien sûr, tout est écrit et soigneusement préparé selon les règles propres à un spectacle. *« Je n'ai pas envie de poser en chantre de la liberté et de délivrer des phrases bien pensantes sur les méfaits de la guerre, du chômage ou du sida »*, explique Solo.

C'est dire que la réussite de l'émission repose en fait sur la complicité des deux maîtres de cérémonie. Pour nourrir leur numéro, tout est bon : la mauvaise humeur non dissimulée de l'un comme la forme de l'autre. Le tout est de rebondir au quart de tour, en utilisant le style de chacun : *« Nous nous connaissons assez pour réagir immédiatement*, poursuit Le Bolloc'h. *A une simple intonation de voix de Bruno je sais s'il faut que j'enchaîne ou pas. »* Privilège d'un duo soudé depuis quatre ans qui lui-même n'aurait peut-être pas existé sans les médias.

« PLAISIR ÉGOCENTRIQUE »

C'est en effet sur le plateau de « Télé Zèbre », une émission de Thierry Ardisson, qu'Ivan a rencontré Bruno. Il animait un jeu et devait choisir un arbitre dans le public. Il a appelé, parmi les spectateurs, celui qui faisait le plus de bruit. La semaine suivante, Bruno faisait partie de l'équipe. Quant à Gus, c'est également par la télévision qu'il est arrivé : il était chargé de piéger les deux pour « Surprise sur prise » : réflexion faite, il a changé de camp.

Ainsi soudée, l'équipe balance depuis entre radio et télévision. Mais la troisième d'« On n'est pas couchés », qui devait être diffusée mardi 7 mars sur TF 1, reste pour l'instant dans les tiroirs de la chaîne : *« De toute façon*, conclut Bruno, *la télévision flatte essentiellement un plaisir égocentrique. L'image l'emporte sur la parole, alors que la radio ne repose que sur le partage. »*

Jean-Louis André

★ « Tout le monde dehors », Europe 2, de 18 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi.

MARDI 7 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Santa Barbara.
16.10 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.40 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
18.55 Tiercé et la Minute hippique.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.35).
19.50 Le Bébête Show (et 2.25).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une.
Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
20.40 Tiercé, la Minute hippique, Météo.

20.55 Cinéma : Retour vers le futur. ■■
Film américain de Robert Zemeckis (1985).
22.45 Les Films dans les salles.
22.50 Série : Perry Mason.
Avec Raymond Burr.
0.30 Magazine : Je suis venu vous dire.
Invités : Alexandre Jardin, Jean-Jacques Beineix, le juge Jean-Pierre.
2.30 Journal et Météo.
2.45 Magazine : Reportages.
Taxis de nuit (rediff.).
3.05 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 5.10) ; 3.35, Histoire de la vie ; 4.25, Intrigues ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Evry.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 4.55).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 2.30).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.55 America Cup's.
19.59 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : La Cage aux folles 1. ■
Film français d'Edouard Molinaro (1978), avec Michel Serrault, Ugo Tognazzi, Michel Galabru.
22.20 Magazine : Ça se discute.
Un bébé en plus. 2. Pourquoi les hommes se reproduisent-ils ?
23.45 Journal, Météo, Journal des courses.
0.15 Le Cercle de minuit.
1.35 Programmes de nuit.
Studio Gabriel (rediff.) ; 2.05, Laurence, médecin de brousse ; 3.00, 24 heures d'info ; 4.20, Histoire d'en parler ; 4.30, Descentes ; 5.35, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
Invitées : Noëlle Noblecourt, Mallaury Nataf.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Le Temple du Soleil (2) ; Denver ; Lucky Luke.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
En vie, d'Eugène Savitzkaya.
18.55 Le 19-20 de l'information.
De 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Spectacle : Cirque de Moscou.
Mise en scène de Iouri Kouklatchev. *Seizième tournée en France du célèbre cirque russe avec le grand clown Kouklatchev, le « clown aux chats ».*
22.20 Météo et Journal.
22.55 Mardi chez vous.
Programme des treize télévisions régionales.

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : E=M 6.
Les Robots marcheurs.
20.45 Magazine : Grandeur nature.
Le Costa-Rica.

20.50 Téléfilm : SVP Enfants.
De David Greenwalt, avec Cindy Williams, Bill Hudson. *Au chômage, un couple de stylistes new-yorkais sans enfant engage temporairement deux orphelins pour retrouver du travail. Produit par les Studios Walt Disney...*
22.30 Téléfilm : Folle Cavale.
De Paul Schneider. *Le jour de l'enterrement de son mari, Tippi, issue de la haute société californienne, apprend qu'elle est ruinée. Elle décroche une place de femme de chambre chez une chanteuse.*
0.00 Magazine : Zone interdite.
1.35 Magazine : Culture pub.
2.00 Rediffusions.
Turquie, géants et merveilles ; 2.55, Jazz 6 ; 3.50, Coup de griffes (Jean-Charles de Castelbajac) ; 4.15, La Tête de l'emploi ; 4.40, Altman et les quarante vedettes

CANAL +

13.40 Cinéma : Taxi de nuit. ■
Film français de Serge Leroy (1992).
15.00 Magazine : 24 heures (rediff.).
15.55 Le Journal du cinéma.
16.00 Cinéma : Dragon, l'histoire de Bruce Lee. □
Film américain de Rob Cohen (1992).
17.55 Magazine : Le Journal du art (rediff.).
18.00 Canaille peluche.
Droopy détective.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Cinéma : Monsieur le Député. □
Film américain de Jonathan Lynn (1992).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Quatre New-Yorkaises. ■
Film américain de Beeban Kidron (1992, v.o.), avec Shirley McLaine, Marcello Mastroianni, Jessica Tandy.
0.25 ▶ Cinéma : Smoking. ■■
Film français d'Alain Resnais (1993).
2.40 Surprises (20 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 Le Sens de l'Histoire.
La monarchie britannique (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir (rediff.).
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Histoire de la bande dessinée.
Love's All You Need. *1960, la vague « peace and love » pointe à l'horizon.*
18.30 Le Monde des animaux.
L'univers des sens : les systèmes d'écoute.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 ▶ Documentaire : *Bauhaus-Texas.*
De Regine Wyrwoll.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. La croisade anti-avortement. Reportages : Les Médecins entre IVG et naissances, de Claire Germouty et Lionel de Coninck ; L'Exception irlandaise, de John Reichenbach et Didier Ricou ; Les Prostituées de Saint-Pétersbourg.
21.45 Soirée thématique : Le Pouvoir des images.
21.46 Documentaire : Le Pouvoir des images, Leni Riefenstahl.
Des nazis aux Noubas, de Ray Müller. *Leni Riefensthal fut la cinéaste attitrée du IIIe Reich. Elle réalisa notamment* Les Dieux du stade *(1936), un film à l'idéologie très marquée.*
0.55 Débat.
Animé par Frédéric Mitterrand.
2.00 Rencontre.
Dialogue entre Christiane F. et Klaus Castorf (25 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Revue de presse canadienne. 19.05 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Au nom du père ; La Chasse aux génies ; La Guerre biologique. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 3 mars 1995. 0.00 Tout va bien. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.40 Animaux de toutes les Russies. De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli (2/4). Le Grand Hiver russe. 20.35 L'Ouest, le vrai. De Craig Haffner (56/65). La Police montée du Nord-Ouest. 21.25 BD : A suivre. De Christophe Heili. 21.55 De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif (4/4). La Défaite et le Jugement. 22.55 Les Hommes du pétrole. De Ben Loeterman (4/8). Guerre et pétrole. 23.50 Escales : Québec. De Pierre Brouwers. 0.45 Un poison vital. De Tim Haines (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.35). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.10). 19.45 Archives. 20.00 Premières loges (et 21.55). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.25 On ne meurt que deux fois. ■ Film français de Jacques Deray (1985). 0.50 Paris modes.

CANAL J 17.35 Les Triples. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série. Les Monstres nouveauxsont arrivés. 21.30 Série : L'Hôtel en folie. 22.00 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.30 Chronique bakelite. 22.35 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Irlande, avril 1916. 23.25 Berkeley-années 60. 0.25 Série : Monty Python'sFlying Circus. 0.55 Top bab (45 min).

SÉRIE CLUB 20.00 Série : Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le club. 21.40 Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Chevalierde Pardaillan (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Passion pub. Le Japon à travers la pub-2e partie. 0.00 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 Cine-Matic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Patinage artistique en direct de Birmingham. Cérémonie d'ouverture et Championnat du monde : programme court couples. 23.00 Euroski. 0.00 Snooker European League 95 : 7e match. Stephen Hendry-Alan McManus. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Le Témoin à abattre. ■ Film américain de Lewis Allen (1955, N., v.o.). 20.30 Casimir. □ Film français de Richard Pottier (1950, N.). 21.55 Le Caporal épinglé. ■■ Film français de Jean Renoir (1962, N.). 23.40 L'Affaire d'une nuit. ■ Film français d'Henri Verneuil (1960, N., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Documentaire. Aux cœurs des ténèbres. De Eleanor Coppola, Fax Bahr et George Hicklenlooper. 20.30 Le Point de mire. ■ Film français de Jean-Claude Tramont (1977). 22.00 Itinéraire d'un enfant gâté. ■■ Film franco-allemand de Claude Lelouch (1988). 0.05 F. I. S. T. ■ Film américain de Norman Jewison (1978, 140 min)

RADIO

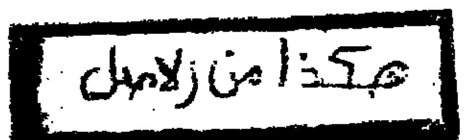
FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Anne Hébert (Aurélien, Clara, Mademoiselle et le lieutenant anglais). 19.30 Perspectives scientifiques. Transfert et contre-transfert ou le quiproquo de l'inconscient. 2. Le psychanalyste et les migrants. Avec Marie-Rose Moro, psychanalyste et psychiatre. 20.00 Le Rythme et la Raison. La chanson populaire. 2. L'âge d'or de l'opérette et de la revue. 20.30 Archipel science. 21.32 Le Ghetto noir de Baltimore. Avec Caroline Moyer, enseignante, Sandy Mc Intire, enseignante ; Sophie Body Gendrot, politologue. 22.40 Les Nuits magnétiques. Si tu m'aimes, marions-nous 1. Demain, je me marie. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Deguy (A ce qui n'en finit pas). 0.50 Coda. Les Songs de Sibelius. 2. Des pas sur la neige.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 25 février 1995 à la salle Olivier-Messiaen de Radio-France, dans la série des aventuriers : Die Gezeichneten, symphonie de chambre, De la vie éternelle, Der Ferne Klang : Nachtstück, Die Gezeichneten, de Schreker, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Michael Gielen, Gabriela Lechner, soprano, Michael Austin, ténor. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. 22.30 Musique pluriel. Les femmes compositeurs. Callin'home coyotte, de Giteck, par l'Ensemble New Performance ; Sept enluminures pour soprano, clarinette, piano et percussions, de Reverdy, par l'Ensemble Accroches-Notes. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven et Granados. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Santorsola, Cardoso, Di Meola, de Lucia, Bondon.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Ladislas Poniatowski (« Journal »).

18 h 30 : En direct du QG d'Arlette Laguiller (« Controverses »)



■ **SÉRIE : Canal Plus a entrepris de diffuser** chaque samedi à partir du 4 mars, à 18 h 15, « Profession critique », un dessin animé satirique en 13 épisodes de 26 minutes qui relate les mésaventures de Jay Sherman, critique de cinéma frustré et éternelle victime d'un entourage moqueur et intéressé.

■ **SPORTS : l'ancien champion cycliste Laurent Fignon** doit être le consultant de la chaîne Eurosport pour les grandes courses classiques cyclistes du printemps. Le célèbre parcours italien de Milan à San Remo, avant le Tour des Flandres puis Paris-Roubaix, marque le retour du vélo sur les petits écrans. Samedi 18 mars, pour la première de ces épreuves, le double vainqueur va retrouver Patrick Chassé sur la chaîne sportive.

■ **SONDAGE : « Coucou ! », la nouvelle émission de Christophe Dechavanne sur TF 1**, recueille un taux de satisfaction (56 %) supérieur à celui de son précédent divertissement « Tout le toutim » (38 %), selon un sondage BVA-*Télé 7 Jours* réalisé les 24 et 25 février auprès d'un échantillon de 1 002 personnes, représentatif de la population de 15 ans et plus. 48 % des personnes interrogées pensent que TF 1 doit laisser « Coucou ! » à son horaire (19 heures). Enfin, 49 % pensent que Christophe Dechavanne peut *« inverser la tendance »* de l'audience face à Michel Drucker, son concurrent sur France 2, contre 41 % qui pensent le contraire.

■ **VIDÉO : le marché de la cassette vidéo** en France a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs, en forte croissance, avec la distribution de 3 376 œuvres cinématographiques, dont 1 475 américaines et 1 310 françaises.

Des temps d'antenne plus équilibrés

En dépit des correctifs apportés, le CSA note qu'en février Edouard Balladur reste le candidat le mieux traité par les chaînes

LES CHIFFRES de février feront-ils oublier ceux de janvier ? C'est, sans doute afin d'apaiser les esprits, ce que souhaite le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Dans un communiqué qui devait être publié mardi 7 mars, celui-ci *« note que les chaînes de télévision ont eu le souci de corriger les déséquilibres constatés le mois précédent »*. Au vu des relevés de temps d'antenne portant sur le mois de février, l'affaire ne semble pas aussi simple.

Il y a trois semaines, l'instance de régulation de l'audiovisuel confirmait, chiffres à l'appui, ce que d'aucuns supputaient de longue date : Edouard Balladur avait bel et bien bénéficié, au cours du premier mois de la précampagne, dans les journaux télévisés de TF 1, France 2 et France 3, d'un temps d'antenne largement supérieur à celui de ses principaux concurrents (*Le Monde* du 17 février).

Six heures quarante et une minutes contre quatre heures dix-neuf à Jacques Chirac : le CSA avait constaté un *« déséquilibre »*, l'arithmétique pointilleuse de la Tour Mirabeau faisant écho aux nombreuses plaintes en la matière, notamment à celles des chiraquiens. Par courrier, les principales chaînes se voyaient fermement invitées à corriger le tir dans les semaines suivantes.

Première en cause en raison du caractère particulièrement flagrant du déséquilibre constaté sur son antenne, TF 1 s'empressait, dès le 1er mars, de rendre publics ses propres calculs de temps de parole – et non de temps d'antenne –, cette fois cumulés du 1er janvier au 28 février. Dans un communiqué, la chaîne affirmait avoir, tout au long de cette période, *« assuré un accès équilibré à l'antenne »* aux différents candidats à l'élection présidentielle. Selon les chiffres que le CSA devait rendre publics mardi, TF 1 a enregistré sur son antenne un rééquilibrage au cours du mois de février, sans toutefois parvenir, loin s'en faut, à « annuler » l'ampleur de l'écart constaté en janvier : du 1er au 28 février, M. Chirac a disposé, en termes de temps d'antenne, de dix-sept minutes de plus que son adversaire de la majorité. Mais en janvier, toujours sur TF 1, M. Balladur avait accumulé une heure dix-sept minutes d'avance par rapport au maire de Paris...

Sur France 2, le déséquilibre enregistré en janvier entre les deux candidats de la majorité était moindre que sur la Une. Mais force est de constater qu'il persiste dans des proportions presque rigoureusement identiques : trente et une minutes de plus pour M. Balladur en février, qui s'ajoutent aux trente-deux minutes de janvier. Même chose sur France 3, où le déséquilibre entre les deux hommes, toujours favorable à M. Balladur, se réduit toutefois considérablement en passant de trente-trois à treize minutes.

Le candidat socialiste n'étant pas encore désigné en janvier, le CSA avait choisi, pour cette période, d'additionner les temps d'antenne que la télévision avait consacrés à Lionel Jospin, Henri Emmanuelli et Jack Lang. A eux trois, ceux-ci avaient alors disposé de six heures six minutes au total, soit trente-cinq minutes de moins que M. Balladur mais une heure quarante-sept de plus que M. Chirac. Pour le mois de février, M. Jospin se situe – cette fois à lui tout seul – à peu près au même niveau que ses concurrents de la majorité – excepté sur France 2, où il est distancé de près de vingt minutes par M. Balladur.

Jean-Baptiste de Montvalon

Raisins verts

par Agathe Logeart

QUI a vu avec quelle gravité Jacques Delors avait annoncé qu'il déclarait forfait ne pouvait se douter qu'un homme ait l'air si heureux au moment où il renonce à être candidat à la présidence de la République. Or Raymond Barre, incontestablement, fait plaisir à voir. Comme le renard de la fable bouda des raisins *« trop verts et bons pour les goujats »*, l'ex-premier économiste de France, avec un goût des mots qui n'appartient qu'à lui, s'en est expliqué au cours de « Face à la Une » sur TF 1. La course à la présidentielle est une *« aventure »* qu'après mûre réflexion il n'a pas voulu tenter. Il a pour cela avancé toutes sortes de bonnes raisons. Le climat lui paraît *« détestable »* et, dans l'embrouillamini politique ambiant, il a souhaité ne pas ajouter à la *« confusion »*.

Comme il n'y avait plus d'enjeu, pas de programme économique à détailler, pas d'affaire embarrassante à décortiquer, les journalistes de TF 1 – et singulièrement un PPDA très en forme depuis qu'il a quitté le palais de justice de Lyon – ont entraîné l'ancien premier ministre dans un étrange menuet. Une danse légère, badine, un peu frivole au temps des invectives et des regards haineux. On questionnait, on répondait comme par jeu, par plaisir, avec une espèce d'insouciance qui donnait l'impression d'avoir été invité à la table de vieux amis parlant entre eux, de choses et d'autres. C'est dans ce registre, où affleure sans cesse la rosserie, que M. Barre sait si bien faire entendre sa différence.

Si, comme Jacques Delors, il a renoncé à se présenter, c'est, dit-il, parce que *« nous sommes responsables. Nous ne considérons pas l'accession au pouvoir suprême comme un élément normal d'une carrière. »* On goûtera la saveur de ce « nous »... Que François Léotard se félicite de la décision de M. Barre et l'appelle à rejoindre les rangs des supporteurs de M. Balladur, aussitôt la perfidie se dessine. Raymond Barre n'a pas oublié les sarcasmes du ministre de la défense sur son *« parcours solitaire »*. *« Il y a des compagnies dont je ne me réjouirais pas... »*, glisse-t-il, vipérin. Ayant mis fin à la question de sa candidature, M. Barre sait aménager avec une incorrigible coquetterie d'autres espaces de mystère. Il refuse de dire qui il soutiendra au premier tour, et vers lequel des deux candidats de droite penche sinon son cœur, du moins sa raison. En attendant que les Messieurs bons offices viennent lui faire des courbettes et quémander son soutien, il s'autorise des commentaires d'une sincère affliction sur la *« déliquescence »* dans laquelle se trouve le gouvernement et la nécessité, après les élections, de *« restaurer la dignité de l'Etat »*... M. Balladur appréciera.

Face à cette élégante cruauté, personne n'eut le cœur de suggérer que les tout petits 4 ou 6 % dont le créditaient les sondages (chiffres cités par LCI) auraient pu inciter l'ancien premier ministre à plus de modestie. Mais c'eût été un rien vulgaire et parfaitement désobligeant.

MERCREDI 8 MARS

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.30).
19.50 Le Bébête Show (et 2.15).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo et Météo des neiges.

20.50 Soirée spéciale : Les Restos du cœur.
Les Enfoirés à l'Opéra Comique.
La « grande famille » est à nouveau réunie pour un spectacle musical et humoristique.
23.05 Magazine : 37° 5 le soir.
Les erreurs médicales.
0.35 Sport : Patinage artistique.
Championnat du monde à Birmingham.
2.20 Journal et Météo.
2.35 Documentaire : Histoire de la vie.
De la matière naquit la vie.
3.25 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et à 5.10) ; 3.55, Mésaventures ; 4.25, Côté cœur ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.50 Cinéma : Hibernatus. ■
Film français d'Edouard Molinaro (1969), avec Louis de Funès.
15.10 Chalu Maureen.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.25).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.00).
19.45 America's Cup.
19.50 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal et Météo.

20.55 Téléfilm : L'Instit.
Le Crime de Valentin, de Christian Faure, avec Gérard Klein.
De la présomption d'innocence.
22.35 ▶ Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas.
Ce sexe qu'on dit faible.
23.50 Journal, Météo, Journal des courses.
0.10 Le Cercle de minuit.
1.35 Programmes de nuit.
Histoires courtes : Le Manteau de papier, d'Olivier Bourbeillon avec Paul Bloas ; 2.25, Emissions religieuses ; 3.55, 24 heures d'info ; 4.45, Outremers (rediff.) ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Série : Sherlock Holmes.
Le Maître chanteur.
15.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Magnum.
16.45 Les Minikeums.
Denver, le dernier dinosaure.
17.15 Sport : Patinage artistique.
En direct de Birmingham. Championnat du monde : Techniques messieurs.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Terre mongole, d'Etienne Dehau.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada.
Invité : Lionel Jospin.
22.25 Météo et Journal.
23.00 Magazine : Un siècle d'écrivains.
Georges Bernanos, de Patrick Zeyen.
23.45 Documentaire : Les Cinq Continents.
Tong Tana, voyage au cœur des dernières forêts vierges (rediff.).
0.45 Musique Graffiti (15 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.10 Magazine : Méga 6.
Raiden, Space Harrier, Super Moto Cross, Gogo Akman, Berlin, Stardust, Stargate, Fatal Fury Special, Wings of Glory, Super-Karts, Roi Lion, Tough-Man Contest.
16.30 Série : L'Etalon noir.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fax'O (et 5.15).
Take That, Greg Hansen, The The.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Meuniers, tu dors.

20.45 Téléfilm : Bienvenue à Bellefontaine.
De Gérard Louvin, avec Jean Lefebvre, Annie Jouzier.
Innocenté du crime pour lequel il a déjà purgé dix ans de prison, Gaëtan Lantier revient dans son petit village...
22.25 Téléfilm : L'Empreinte de la folie.
De Stephen Gyllenhaal.
A la suite de l'assassinat de sa meilleure amie, une mère de famille modèle fait figure de suspect numéro un.
0.05 Série : Emotions.
2.30 Rediffusions.
Venise, cité des doges ; 3.25, Altman et les quarante vedettes ; 4.20, Nature et civilisation (7).

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : La Forêt des orangs-outans.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : La Dernière Echéance.
De David Jones.
16.45 Sport : Basket-ball américain.
Match de championnat de la NBA.
18.00 Canaille peluche.
Droopy détective.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Tombés du ciel. ■
Film franco-espagnol de Philippe Lioret (1993).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Dragon, l'histoire de Bruce Lee. □
Film américain de Rob Cohen (1992), (v.o.).
0.30 Magazine : Le Journal du hard.
Présenté par Philippe Vandel.
0.35 Cinéma : Holly, la scandaleuse de Hollywood.
Film américain, classé X, de John T. Bone (1993).
2.00 Documentaire : Sénégalais, Sénégalaises.
De Laurence Attali.
2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Un carnet de bal. ■
Film français de Julien Duvivier (1937, N.), avec Louis Jouvet, Raimu, Fernandel.
16.00 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain (rediff.) ; Allô la Terre (rediff.) ; Alphabet de l'image (rediff.) ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin : Rintintin and the Gold Bullion (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Forêts du monde.
18.30 Le Monde des animaux.
L'univers des sens : des odeurs par milliers.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Sauvez les éléphants de la forêt !
De Jens-Uwe Heins et Ulrich Nebelsiek.
20.10 Documentaire : Les Hommes du silence.
De Geneviève Roger et Frédéric Tonolli.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes.
Hongkong.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Magazine : Les Mercredis de l'Histoire.
La Véridique Légende du sous-commandant Marcos, documentaire de Carmen Castillo et Tessa Brisac.
21.45 Musique : Concerto pour violon nº 1, de Karol Szymanowski.
Par l'Orchestre Sinfonietta Cracovia, dir. Jerzy Katlewicz, sol. Konstanty Kulka, violon.
22.15 Documentaire : Le Chant de la nuit.
La vie et l'œuvre de Karol Szymanowski, de Peter Maniura.
Prix de la musique populaire au MIDEM 1994.
23.15 Magazine : Musica Journal.
De Bernhard Pfister.
23.55 Documentaire : Cinéma de notre temps.
La machine Scorsese, d'André S. Labarthe.
Portrait du cinéaste au travail.
1.10 Documentaire : Comme un nouveau-né.
A propos du film de Peter Sehr, de Bodo Kessler (rediff.).
1.55 Rencontre.
Dialogue entre Alain Jacquard et Delphine Batho (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Revue de presse canadienne. 19.05 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Invité : Christophe Malavoy. Etats-Unis : Casinos indiens ; Mauritanie : Chiguetti, mémoire vive du désert ; France : L'or bleu de Trélazé. 21.00 Temps présent. Rediff. de TSR du 23 février. Retraités : une mine d'or ; Place aux vieux. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Série : Au nom du père et du fils. 23.45 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 15 février. Femme bien sous tous rapports cherche homme pour vie à deux. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.35 Louisiana Blues. De Jean-Pierre Bruneau et José Reynes. 20.35 Le Silence et la Peur. De Léon Desclozeaux. 21.30 Le Tailleur de sons, Yann Paranthoën. De Thierry Compain. 22.30 Animaux de toutes les Russies. De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli (2/4). Le Grand Hiver russe. 23.20 L'Ouest, le vrai. De Craig Haffner (56/65). La Police montée du nord-ouest. 0.10 De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif (4/4). La Défaite et le Jugement.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 19.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.40). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Paris Match Première (et 21.55). 21.00 Paris modes. 22.25 Le court en dit long. Hommage à Cyril Collard.

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Sinatra. 21.15 Série : Star Trek. 22.00 Chronique de mon canapé. 22.05 Série : Seinfeld. 22.30 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Le gâteau. 22.55 T'as pas une idée ? 23.55 Série : Dream On. 0.25 Série : Les Envahisseurs. A l'aube du dernier jour (55 min).

SÉRIE CLUB 20.00 Série : Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : UFO-Alerte dans l'espace (et 0.10). 21.40 Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Chevalier de Pardaillan.

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. Spécial Serge Gainsbourg. 23.00 X Kulture.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.00 Eurosportnews. 19.30 Patinage artistique. En direct de Birmingham (Grande-Bretagne). Championnats du monde : programme libre couples. 23.00 Motors. 0.00 Boxe. Championnat d'Europe : poids moyens. Woodhall (G-B)-Branco (Ita). 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.35 ▶ Lune de miel mouvementée. ■ ■ Film américain de Leo McCarey (1942, N.). 20.30 Susannah of the Mounties. ■ Film américain de William A Seiter (1939, N., v.o.). 21.45 Les Ruses du diable. ■ Film français de Paul Vecchiali (1965, N.). 23.25 Charlie Chan à Londres. □ Film américain d'Eugene Forde (1934, N., v.o.). 0.45 Le Témoin à abattre. ■ Film américain de Lewis Allen (1955, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 20.00 Séquences. 20.30 Docteurs in Love. ■ Film américain de Garry Marshall (1982). 22.00 1900 (1re partie). ■ ■ ■ Film italien de Bernardo Bertolucci (1976). 0.40 Dans les coulisses de... (25 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Loïc Depecker (Dictionnaire du français des métiers). 19.30 Perspectives scientifiques. Transfert et contre-transfert ou le quiproquo de l'inconscient. 3. Le psychanalyste, la folie et l'institution psychiatrique. Avec Jacques Hochmann, psychiatre et psychanalyste. 20.00 Le Rythme et la Raison. La chanson populaire. 3. Le pouvoir de la radio et du cinéma. 20.30 Tire ta langue. Hoquet ou myoclonie phrénoglot-tique : Les mots de la médecine. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Les guérisseurs du Brésil (3). 22.40 Les Nuits magnétiques. Si tu m'aimes, marions-nous. 2. La mariée était en rouge. 0.05 Du jour au lendemain. Marc Guyon (Le Voyage transparent). 0.50 Coda. Les Songs de Sibelius. 3. Je suis un arbre.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Janine Reiss, chef de chant. 20.00 Concert Donné le 4 mars 1995 au Conservatoire d'art dramatique à Paris, dans la série des Aventuriers, par le Fine Arts Quartet : Sérénade italienne pour quatuor à cordes, de Wolf ; Quatuor à cordes nº 68 op. 64 nº 6, de Haydn ; Quatuor à cordes nº 1 op. 7, de Schoenberg. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. 22.30 Musique pluriel. Les femmes compositeurs. Concerto étrusque, de Glanville-Hicks, par l'Orchestre philharmonique de Brooklyn, dir. Dennis Russell-Davies, Keith Jarret, piano ; Concerto de chambre pour flûte et cordes, de Firsova, par l'Ensemble des Solistes de l'Orchestre symphonique d'URSS, dir. Vladimir Berbitsky, Alexander Korneev, flûte. 23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 1, de Beethoven, par le Quatuor Alban Berg ; Sonate pour piano K 331, de Mozart, Stanislav Bunin, piano ; Bachiana Brasileira nº 5 pour violoncelle et guitare, de Villa-Lobos, Reine Flachot, violoncelle, Christine Heurtefeux, guitare. 0.00 Jazz vivant. Aux frontières du jazz et du classique : Gilles Apap, violon, Jacques Loussier, piano, et le groupe Classic Buskers ; Les pianistes Hervé Sellin, Jean-Michel Pilc et Manuel Rocheman.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : Simone Veil et Michel Rocard (« Question d'actualité »).
Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Pierre Moscovici (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : Martine Aubry (« Objections »).

Le Monde
MERCREDI 8 MARS 1995

L'évêque du Dragon

par Pierre Georges

Mgr JACQUES GAILLOT est comme ces papillons de nuit que l'on voit, l'été, voleter autour des lampadaires. Un spot lui est un aimant et une bénédiction. Il n'y résiste point, sourit, regarde la caméra du fond des yeux qu'il a fort bleus, fait un peu l'étonné d'être là, parle de sa voix douce de Dieu, des pauvres et du livre qu'il finit d'écrire.

Mgr Gaillot nous fait un gros péché de gourmandise médiatique. Il le sait d'ailleurs et le dit avec la fausse contrition d'un insatiable boulimique. Cessez, mes amis, cessez de me filmer ainsi, je vais finir par exaspérer ! Et puis, il sourit et ne cesse point. Jamais un seul instant, il ne cesse, tout à sa satisfaction visible d'être là, encore et toujours en première ligne pourvu qu'elle soit bien éclairée.

Mgr Gaillot pourrait être un cabot d'Eglise en son apostolat-feuilleton. Il pourrait porter ses chaînes avec ravissement, comme d'autres leur croix, au nom du temps présent et du dénuement médiatisé. Il serait et ferait tout cela, n'était le but qu'il s'est assigné : aider les pauvres en détournant les moyens des riches, focaliser sur lui et à travers lui des objectifs qui, autrement, pourraient vaquer à d'autres priorités médiatiques. Si donc il se montre autant, c'est pour la bonne cause. Mgr Gaillot est en somme la démonstration permanente et télévisuelle du vieil adage : la fin, ou la faim, justifie les moyens.

Pour cela, il lui sera beaucoup pardonné. Ainsi lundi. L'évêque de nulle part s'est installé en fanfare dans son nouveau chez lui. Comme évêque mage, il a fait son entrée rue du Dragon. Les mal-logés qui y sont désormais un peu moins mal-logés se sont serrés un peu pour lui faire place. Ils ont aménagé l'appartement 102, un deux pièces avec vue sur l'avenir. Ils l'ont meublé de meubles de fortune, de meubles d'Emmaüs. Ils ont repeint les murs et rénové la plomberie. Et, en direct, ils se sont mis à quatre, en quatre, pour faire le lit de l'évêque du Dragon. Tout juste s'ils ne lui lavèrent point les pieds !

Mgr Gaillot était heureux. Ils étaient heureux de se savoir un de plus, avec cet occupant sans titre mais non sans influence qui devenait le plus sûr des boucliers contre l'expulsion. Mgr Gaillot reçut une sorte de colliers de fleurs, comme il convient aux arrivants de marque dans l'île de la pauvreté, et un bouquet de jonquilles noué d'un ruban blanc.

Jaune et blanc, couleurs vaticanes. Il se trouve justement que l'évêque parla du pape et de l'offre qui lui a été faite de rencontrer le pontife. Il en parla un peu curieusement, en homme qui n'entend pas aller au Vatican comme à Canossa. Il indiqua avoir écrit au pape, prêt à le recevoir *« dès qu'il en aurait fait la demande »*, pour solliciter audience.

Mais il le fit de telle façon que cela sonna un peu comme le pape et moi. Il se dit *« prêt à rencontrer le pape, pour dialoguer, mais pas pour* [se] *justifier »*. Mgr Gaillot fit savoir que Mgr Gaillot attend désormais *« sa mission de Rome »*, une mission conforme à ses vœux : *« Annoncer Dieu dans des formes renouvelées pour la société moderne. »* Et cela ressemblait fort, dans le ton, à un gros péché d'orgueuil.

Alain Carignon reste en détention

La chambre d'accusation de Lyon relevait déjà, le 17 février, des « charges précises et graves » contre le maire de Grenoble

LA CHAMBRE D'ACCUSATION de la cour d'appel de Lyon a confirmé, mardi 7 mars, la détention d'Alain Carignon, ordonnance délivrée le 13 février par le juge Philippe Courroye contre laquelle les défenseurs du maire de Grenoble avaient fait appel. Alors que le parquet général avait requis la mise en liberté, cette décision apparaît dans le droit fil d'un précédent arrêt, rendu le 17 février. Résumant les principales découvertes de l'enquête, les considérants de cet arrêt éclairent, en treize feuillets, les charges retenues contre le maire de Grenoble emprisonné depuis le 13 octobre 1994.

Dans ce document, la chambre d'accusation observe ainsi qu'entre 1989 et 1993, la société WHIP, fondée par Jean-Louis *Dutaret, conseiller e*t ami de M. Carignon et ancien P-DG de la SOFIRAD, « a facturé au total *13 221 750 francs d'études aux sociétés du Groupe Merlin* [autre filiale de la Lyonnaise des eaux] *et 2 784 120 francs à la Lyonnaise des eaux, sommes représentant de 65 à 87 % de son chiffre d'affaires »*. Les juges ajoutent : *« Ces études étaient en réalité des compilations de rapports de l'Assemblée nationale ou du conseil de l'Europe et des photocopies du journal officiel de la communauté européenne. Ces mêmes études étaient en outre facturées successivement à plusieurs sociétés du même groupe... »*

L'arrêt indique encore que l'appartement parisien de 280 mètres carrés loué par M. Dutaret à une filiale du groupe Merlin, pour un loyer mensuel de 32 000 francs, jamais acquitté, puis acheté par WHIP, en décembre 1988, au prix de 7 millions de francs, a bien été occupé par M. Carignon, contrairement à ses dires. Quatre de ses collaborateurs *« considéraient que les locaux du boulevard Saint-Germain constituaient à la fois le siège de l'équipe parisienne et le domicile parisien d'Alain Carignon »*. De fait, l'arrêt relève que Marc-Michel Merlin a affirmé qu'*« Alain Carignon lui avait demandé d'acheter cet appartement »*, et qu'il avait alors compris qu'il *« devait consentir cette libéralité pour obtenir le marché »* de l'eau sur la ville de Grenoble.

Egalement poursuivi pour subornation de témoins, M. Carignon est clairement accusé dans cet arrêt d'avoir voulu, grâce à la complicité de Jean-Louis Dutaret et Xavier Peneau [son ancien directeur de cabinet, aujourd'hui sous-préfet de l'Essonne], *« éviter que tout rapprochement soit fait entre lui-même et la société WHIP »*. Les magistrats expliquent ainsi que ces deux hommes dictaient à certains témoins *« le contenu de leurs déclarations »*. *« Grâce à la complicité de Me Jacques Boedels, avocat, Alain Carignon dictait leurs dépositions aux salariés de la société WHIP qui travaillaient avec lui boulevard Saint-Germain »*, ajoute l'arrêt.

Considérant que la détention provisoire demeure l'unique moyen d'empêcher une pression sur les témoins, les magistrats fondaient, le 17 février, leur décision sur le fait que *« la mise en liberté d'Alain Carignon, sur lequel pèsent des charges précises et graves mettant en cause sa probité (...)ne pourrait qu'exacerber l'émotion publique, alors que l'information est sur le point de s'achever. »* En suivant l'avis du magistrat, mardi 7 mars, la chambre d'accusation donne en tout cas son feu vert au maintien en détention du maire de Grenoble.

Robert Belleret

Accord conclu dans la métallurgie allemande

LE SYNDICAT allemand IG Metall et le patronat de la métallurgie bavaroise ont trouvé les bases d'un accord, mardi 7 mars. Les négociateurs se sont finalement entendus sur une augmentation des salaires de 3,4 % de mai à novembre et, ensuite, de 0,2 % jusqu'à fin 1996. La semaine de 35 heures entrera en vigueur, comme prévu, le 1er octobre 1995. Cet accord doit faire référence pour l'ensemble de la métallurgie ouest-allemande, soit 3,6 millions de salariés. Mais il devra être adopté par les partenaires sociaux de chacune des zones de négociation. Le mouvement de grève avait été lancé le 24 février. – *(AFP.)*

■ **CORSE : les appels à la manifestation régionale** du mercredi 8 mars se font plus nombreux. L'arrêt du travail pourrait être total alors qu'il était, le 6 mars, de 60 à 70 %. La CGT et FO *« exigent »*, indépendamment des concessions déjà faites (indemnité de transport accrue de 112 %), que la création annoncée, à compter du 1er juin, d'une zone de résidence spécifique à la Corse, soit accompagnée d'une augmentation de salaires de 3 % et que le bénéfice de l'indemnité de transport soit étendu aux retraités. – *(Corresp.)*

Le Michelin 95 « étoile » les jeunes créateurs

EN DONNANT à son restaurant le nom d'une constellation de l'hémisphère sud, Marc Veyrat espérait secrètement que son Auberge de l'Eridan, à Veyrier-du-Lac, près d'Annecy, rejoindrait le firmament du Guide Michelin. C'est chose faite dans l'édition de 1995, mise en vente mercredi 8 mars. Autre promotion, Le Choiseul (Amboise) et La Barbacane (Carcassonne) accèdent à la catégorie des deux-étoiles. La qualité des lieux et, dans le second surtout, celle de la table ont porté leurs fruits.

Deux restaurants perdent, en revanche, l'une de leurs deux étoiles : l'Hôtel de France (Daguin), à Auch, et Pain, Adour et fantaisie, à Grenade-sur-l'Adour, dont le chef (Didier Oudil) s'est installé au Café de Paris (Biarritz), où lui est accordée une étoile pour commencer. Et quarante restaurants perdent leur étoile unique, parmi lesquels L'Europe (Avignon), Les Frênes (Montfavet), Le Saule pleureur (Monteux), La Cabro d'or (Les Baux) et Le Diamant rose (La Colle-sur-Loup), où Jacques Maximin fut une étoile filante ! Mais aussi Le Cheval blanc (Nîmes) et Le Pirée (Rennes). A Paris, cinq restaurants sont sanctionnés : La Ferme Saint-Simon, Les Princes (Hôtel George-V), La Cagouille, La Petite Bretonnière, qu'Alain Lamaison a quittée voilà plusieurs mois, et La Grande Cascade. A Neuilly et à la Défense, ce sont Jacqueline Fénix, le Fouquet's Europe et Les Communautés qui sont rétrogradés.

Vingt-huit établissements accèdent à une première distinction. Citons Jacques Mégean au Vert Galant (Carpentras), Reine Sammut à La Fenière (Lourmarin), L'Isle sonnante (Avignon), La Petite France (Maussane-les-Alpilles), Les Agapes (Revigny-sur-Ornain) et le Château de Mercuès (Cahors). A Paris, Paul Minchelli, sous sa propre enseigne, est étoilé ainsi que Le Comte de Gascogne (Boulogne-Billancourt) et La Belle Epoque à Châteaufort.

Quarante-cinq étoiles supprimées – plus celle du Miraville (à Paris), qui vient de fermer boutique ! Le verdict est au total assez sévère, bien dans la tradition d'indépendance du Guide rouge. Mais, fait notable, cette édition 1995 porte une plus grande attention aux jeunes créateurs expérimentés : Marc Veyrat, donc (Annecy), Michel del Burgo (Carcassonne), Jacques Mégean (Carpentras), Jean-Marc Joblot (Revigny-sur-Ornain).

J.-C. Rt

★ ***Guide Michelin 1995*. France. 140 F.**

DANS LA PRESSE

Tempête monétaire

IL SOLE-24 ORE

Sans qu'elle se rende compte de ses responsabilités, l'Italie peut bouleverser l'Europe. Pour la première fois, vu de Francfort, il est clair qu'elle risque de transférer à l'étranger sa propre instabilité financière. (...) L'alternative serait d'isoler l'Italie, sinon par des barrières commerciales, du moins par celles des capitaux. Mais un pas en arrière dans l'intégration financière européenne appellerait des mesures analogues dans d'autres pays faibles. Toute l'Europe peut tomber dans le piège italien.

Carlo Bastasin

LA CHAÎNE INFO (LCI)

La France doit-elle ou non se plier aux disciplines draconiennes imposées par Bonn ? A-t-elle intérêt à aller à marche forcée vers cette monnaie unique dès 1997 au risque de l'accident social ? A-t-elle avantage à prendre quelques libertés vis-à-vis de cette construction monétaire, au risque du laxisme budgétaire et du décrochage ? (...) Cette nouvelle tempête monétaire devrait être l'occasion, pour les candidats à l'élection présidentielle, de sortir du flou artistique que, sur le sujet, ils ont jusqu'à présent cultivé.

Pierre-Luc Séguillon

La Lyonnaise des eaux veut racheter Northumbrian Water

UNE OFFRE *« malvenue »*. Voilà la réponse de la compagnie d'eau britannique Northumbrian Water à la Lyonnaise des eaux qui a rendu publique, lundi 6 mars, son *« intention »* de lancer une offre d'achat sur l'intégralité du capital de cette entreprise. Cette proposition, estime Northumbrian Water, va *« créer une perturbation des activités et exposer les actionnaires, les clients et les employés à une période prolongée d'incertitudes »*.

Mais la Lyonnaise, qui presse le pas à l'étranger (*Le Monde* du 4 mars), n'a nullement l'intention de renoncer. Trop de bonnes raisons militent à ses yeux pour cette opération. *« Nous sommes présents en Grande-Bretagne (...) depuis plus de six ans »*, rappelle le directeur général, Philippe Brongniart. Le groupe y assure, avec 1.580 salariés, la distribution d'eau potable à 3 millions de Britanniques, avec ses filiales, North East Water et Essex & Suffolk Water, pour un chiffre d'affaires annuel de 1,3 milliard de francs et un résultat avant impôt de 375 millions.

Pour conforter cette présence, Northumbrian Water n'offre, aux yeux de la Lyonnaise, que des avantages : une complémentarité géographique avec North East Essex ; des liens commerciaux étroits (North East fournit de l'eau à sa voisine et Northumbrian lui assure, en retour, une large partie du service de l'assainissement) ; une taille raisonnable, enfin, qui en fait une cible à la portée de la société française.

LE FEU VERT DE BRUXELLES

Northumbrian Water, en effet, distribue de l'eau à 1,2 million de personnes et fournit des services d'assainissement à 2,5 millions d'habitants. Elle réalise un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs, dégage un résultat avant impôt de 508 millions de francs pour une capitalisation boursière de 4,1 milliards. Des chiffres qui valorisent, selon les analystes financiers, la compagnie britannique à 5 milliards de francs environ. Un montant que la Lyonnaise peut financer sur sa trésorerie et par emprunts.

On n'en est pas encore là. Pour prétendre à ce rachat, la Lyonnaise doit d'abord obtenir un accord de Bruxelles et de la Commission britannique des monopoles et des fusions. *« Le feu vert que nous sollicitons*, explique Patrick Babin, directeur financier adjoint de la Lyonnaise, *devrait s'accompagner de certaines conditions. Notamment l'engagement d'une modération dans l'évolution du prix de l'eau. Ce n'est donc qu'une fois fixées les conditions de la reprise que nous pourrons finaliser notre offre. »* Rendez-vous... à l'été 1995.

P.-A. G.

SOMMAIRE

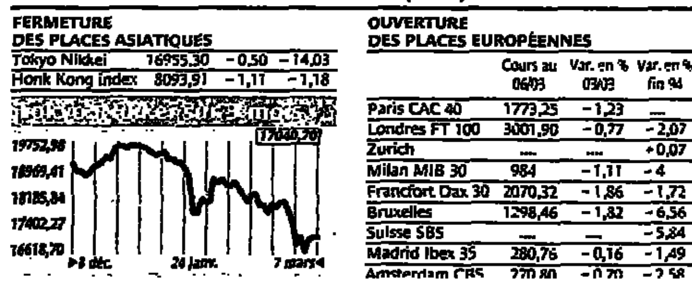
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mardi 7 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16955,30	− 0,50	− 14,03
Honk Kong index	8093,91	− 1,11	− 1,18



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/03	Var. en % 03/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1773,25	− 1,23	—
Londres FT 100	3001,90	− 0,77	− 2,07
Zurich	—	—	+ 0,07
Milan MIB 30	984	− 1,11	− 4
Francfort Dax 30	2070,32	− 1,86	− 1,72
Bruxelles	1298,46	− 1,82	− 6,56
Suisse SBS	—	—	− 5,84
Madrid Ibex 35	280,76	− 0,16	− 1,49
Amsterdam CBS	270,80	− 0,70	− 2,58

DEMAIN dans « Le Monde »

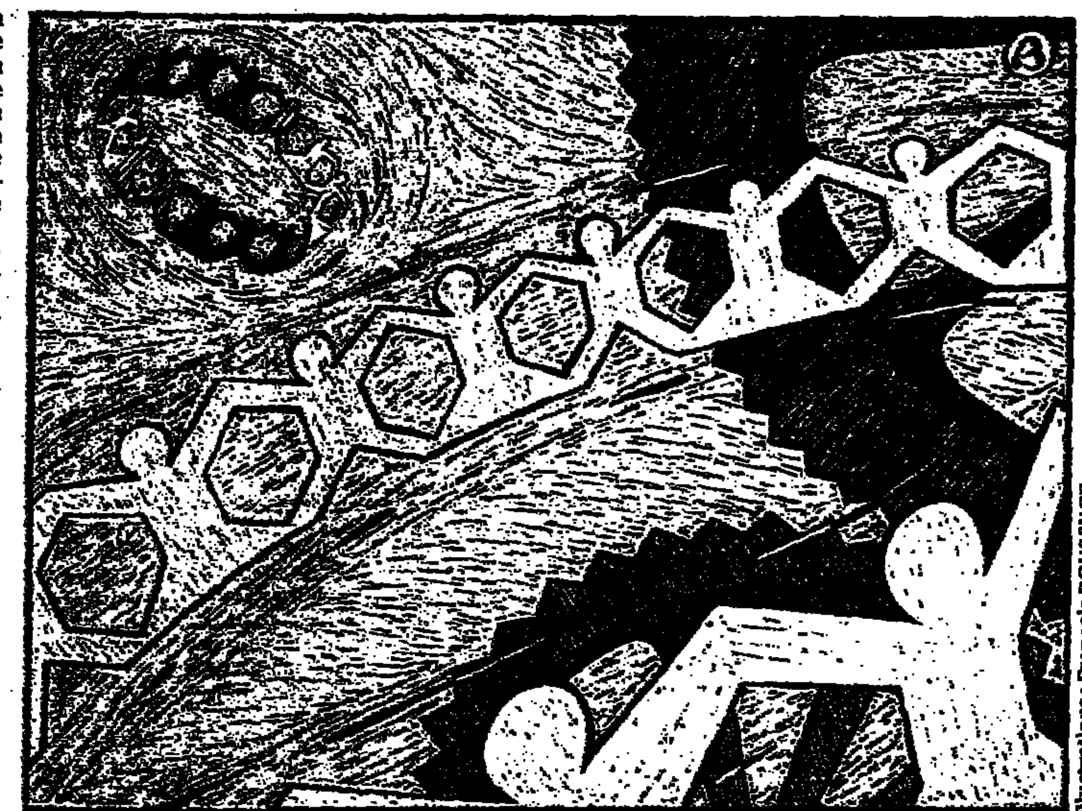
CINÉMA « RELIGIEUSEMENT CORRECT » : *L'Émigré*, film de l'Egyptien Youssef Chahine, qui sort le 8 mars en France, risque d'être interdit dans son pays. Les pressions de l'intégrisme mettent en péril le cinéma égyptien.

Tirage du *Monde* daté mardi 7 mars 1995 : 509 523 exemplaires.

Le Monde

INITIATIVES

Les valeurs de l'économie sociale



Illustrations : François BOUSSUGE

EDMOND MAIRE, qui a gardé le goût de la provocation, se dit toujours à la recherche de l'économie sociale. Appartenant à la « nébuleuse », depuis qu'il est devenu le patron de VVF (Villages, Vacances, Famille), l'ancien secrétaire général de la CFDT estime qu'il s'agit d'un *« concept mou »*. Pour enfoncer le clou, il ajoute que *« l'origine idéologique est mal ajustée aux réalités économiques »*, et assure qu'il y a autant de définitions que de cas d'espèce.

Sur tous ces points, Edmond Maire n'a pas entièrement tort. Déjà difficile à cerner en soi, ce secteur apparaît bien comme un ensemble hétéroclite dans le rapport d'actualité que vient de présenter Thierry Jeantet au Comité consultatif de l'économie sociale, le 28 février. Entre les associations qui sont parfois des entreprises, les mutuelles, dont celles d'assurances, les établissements de crédit ou les coopératives qui peuvent être agricoles, de production ou de consommateurs, il y a des différences de nature et de statut. Par leur taille ou leur objet social, il n'y a rien de commun entre le Crédit mutuel ou le Crédit agricole et la petite SCOP du bâtiment avec ses quelques salariés associés ou l'amicale des pêcheurs à la ligne du Créalou.

Le tout, qui pèserait financièrement très lourd dans l'économie française, et emploierait 1,7 million de personnes, constitue pourtant un pôle dynamique mais disparate qui, toujours selon Thierry Jeantet, aurait créé 470 000 emplois de 1984 à 1994. Ce qui ne l'empêche pas de constituer une spécificité française, et au mieux francophone, qui n'a pas d'équivalent dans le vocabulaire européen. Face aux directives de Bruxelles, le principe de sociétés de personnes, opposé aux sociétés de capitaux, cadre mal avec l'idée du marché unique. La mutualité ou les mutuelles d'assurances éprouvent des ennuis à faire admettre leur situation, dérogatoire de la logique commune. Mieux reconnues, les SCOP souffrent de l'absence d'une Europe sociale forte, dont elles seraient l'un des ingrédients naturels.

Nées de la volonté de réconcilier l'économique et le social, le plus souvent avec la ferme intention de compenser des inégalités, voire de lutter contre des exclusions de fait, ces structures se sont glissées dans les interstices du capitalisme pour le compléter plus ou moins harmonieusement. Elles ont pu se développer, quelquefois prospérer dans des niches ou avoir pour cible des publics déterminés, mais, avec le temps, certaines d'entre elles ont beaucoup évolué et quelques-unes n'ont pratiquement plus rien à voir avec leur mission d'origine. Il leur a fallu parfois s'adapter aux règles du marché, jusqu'à sembler perdre leur identité. La FNAC a rejoint le giron de la grande distribution « normale » depuis les faux pas de la GMF. Mais les vieux agriculteurs se retrouvent-ils toujours dans le Crédit agricole d'aujourd'hui, ou les militants de l'époque héroïque dans les solides mutuelles ?

Crise de sens ou crise existentielle ? L'uniformisation économique ou l'accélération de la compétitivité mettent à mal la spécificité des entreprises de l'économie sociale qui interviennent dans le champ concurrentiel. Des pessimistes, qui constatent que leur espace se rétrécit, Europe oblige notamment, leur prédisent des lendemains sombres ou doutent de leur survie en l'état. Alors que le capitalisme tolérait leur présence, le libéralisme ne les supporterait pas pour cause d'incompatibilité. Aux deux hypothèses qui seraient de disparaître ou de se fondre, Hugues Sibille oppose un troisième terme. Président du CJDES (Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale), il propose ni plus ni moins d'*« anticiper et favoriser les formes nouvelles de civilisation conformes à nos valeurs »*. Car, aussi ténu que cela puisse paraître, c'est bien la référence à des valeurs qui, au final, signifie le mieux l'appartenance à un autre monde qui ne se réduit ni à l'économique ni, exemple allemand en tête, à une quelconque économie alternative.

Un secteur qui crée du « lien »

ENCORE faut-il clarifier. Ce qui personnalise le plus l'économie sociale ne tient pas forcément dans sa propre gestion sociale, aussi satisfaisante ou discutable que partout ailleurs. En revanche, sa caractéristique première réside dans sa capacité à produire du lien social, d'une façon ou d'une autre, que celle-ci s'apparente à la survivance désuète de certaines formes de solidarité héritée des tréfonds de l'histoire ouvrière ou qu'elle corresponde à des préoccupations plus modernes. Pour une coopérative de production, qui ne se différencie en rien par ce qu'elle fabrique, cela sera certes une autre façon de travailler ensemble et d'être acteur de son emploi en détenant une partie du capital. Mais pour l'une des associations du travail social, il s'agira de venir en aide à des catégories en difficulté. Tandis que pour l'une des 6 000 mutuelles, l'objectif sera de financer la santé des 25 millions de sociétaires. Tout comme pour la banque et les assurances, la vocation consisterait à répondre prioritairement à des besoins, y compris catégoriels, soit d'épargne populaire ou de crédit, soit de couverture du risque. A chaque fois, édulcorée ou non, il y a bien de la citoyenneté à l'oeuvre et de la participation collective. Chacun avec leurs mots, Edmond Maire, Thierry Jeantet et Hugues Sibille se réclament de cette originalité, partagée par tous, des associations de bénévoles aux représentants des entreprises compétitives.

Mais le moment est sûrement venu de dépasser les mots ou de retourner aux sources. Dans le milieu de l'économie sociale, qui ne manque pas de ténors, une prise de conscience s'effectue, favorisée par le contexte. Mal à l'aise parfois, à la recherche d'une issue qui pourrait le réconcilier avec son passé, le mouvement comprend qu'il pourrait jouer un rôle essentiel quand la cohésion sociale est menacée et quand les limites de logiques économiques sont atteintes. Il se prend à penser que personne d'autre que lui serait à même de contribuer à la restauration du lien social en se chargeant de l'insertion et de l'exclusion. Ce qui serait une façon de garder sa légitimité, face à l'entreprise citoyenne.

Alain Lebaube

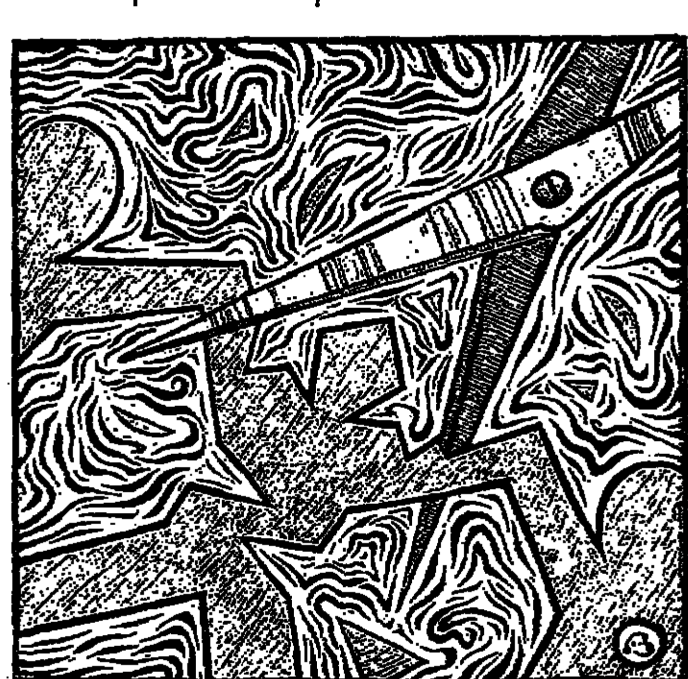
LA PAGE RENDEZ-VOUS DE CETTE SEMAINE EST EXCEPTIONNELLEMENT REPORTÉE LA SEMAINE PROCHAINE

DOSSIER • Les valeurs de l'économie sociale

A la recherche de l'objet social

S'adapter ou disparaître. Telle est la problématique des entreprises du secteur

QUE reste-t-il de la vocation initiale des entreprises de l'économie sociale ? Il est vrai que depuis leur naissance, il y a dix, trente ou cinquante ans, la société dans laquelle elles s'enracinent s'est modifiée. Quel rôle jouent, par exemple, aujourd'hui les adhérents des grandes associations ? Dans le tourisme social, ils n'ont souvent plus aucun poids. En revanche, dans un mouvement tel que les Francas, les adhérents, qui siègent au conseil d'administration, sont au premier plan. Cette association, créée en 1944 sous le nom de Francs et franches camarades par les Eclaireurs de France (laïcs), a pour objet de « *promouvoir auprès des citoyens et de leurs élus le caractère éducatif du loisir des enfants* », indique Philippe Thillay, secrétaire national. Pour y parvenir, les Francas, qui fédèrent 126 associations employant cinq à six cents salariés, recourent au « lobbying » et proposent des « prestations techniques » payantes auprès des collectivités locales. Ces prestations sont réalisées par 10 000 bénévoles, soit un tiers des adhérents. « *Les bénévoles sont notre force de production. Nous fabriquons d'abord du lien social.* »



L'évolution des mœurs peut aussi jouer un rôle sur ces organismes. Ainsi la coopérative Chèque déjeuner, créée en 1964, émet des titres qui servent aussi bien à payer un menu complet qu'une salade ou un traiteur, alors qu'au début ils ne devaient s'appliquer qu'aux repas comprenant « *un plat chaud et copieux* », précise Jacques Landriot, président de Chèque déjeuner. En revanche, la participation de l'employeur, qui bénéficie d'un exonération plafonnée des charges sociales et fiscales, continue à se situer entre 50 % et 60 % de la valeur nominale du chèque, conformément à sa vocation d'« *aide au repas* ». Toutefois, le titre peut avoir des effets pervers en se substituant à des augmentations de salaires qui, elles, seraient soumises à des charges.

La concurrence entraîne parfois l'économie sociale à adopter des méthodes libérales pures et dures. Le courtage, par exemple, auquel certaines mutuelles complémentaires maladie recourent, peut provoquer des effets de dumping. En outre, certains organismes font preuve d'un « *dynamisme ravageur* », comme le souligne la charte d'entreprise de la Mutuelle nationale territoriale. Celle-ci a été créée en 1964 à l'intention des agents des collectivités locales qui n'avaient pas, à l'époque, le statut de fonctionnaire. Depuis, ils l'ont obtenu, et leur mutuelle, qui compte environ 300 000 sociétaires, se place en quatrième position sur un marché en explosion. « *Les mutuelles interprofessionnelles, qui sont très nombreuses, cherchent à se développer en attaquant notamment la cible des agents des collectivités locales,* constate Jean-Manuel Pettit, secrétaire général. *Une cible facile car, dans un contexte de chômage, la mairie est, dans beaucoup de communes, le principal employeur.* » Or, en sélectionnant un public jeune ou des départements où les dépenses maladie sont plus faibles que dans d'autres, ces mutuelles interprofessionnelles sont en mesure de proposer des tarifs très attractifs. Conséquence : en 1991, la Mutuelle nationale territoriale a été contrainte de s'adapter. Fini la gamme unique de prestations et la cotisation mensuelle uniforme à 152 francs. Celle-ci varie désormais de 167 à 231 francs, en fonction de l'âge du sociétaire, de son département ainsi que de l'option choisie, un « *correctif de solidarité interrégionale* » étant néanmoins apporté. L'organisme a-t-il perdu un peu de son âme ? « *La mutuelle justifie son existence au nom de ses valeurs ; elle ne le fera de façon probante que pour autant qu'elle survive* », lit-on dans la charte d'entreprise.

CONCURRENCE

Dans ce contexte, on comprend les difficultés que rencontre la société anonyme Esfin (Economie sociale financement), une holding de cinq sociétés financières dont les capitaux, qui proviennent exclusivement de l'économie sociale (mutuelles, banques , etc.), servent à financer en fonds propres des entreprises du même secteur. « *Aujourd'hui, des mutuelles se posent la question de leur maintien dans notre capital*, souligne François Soulage, PDG d'Esfin. *Je leur réponds par une grand discours politico-philosophique sur leurs responsabilités : on ne peut pas être mutualiste et considérer que la cohésion de notre société n'est liée qu'au petit groupe constitué par leurs adhérents. Mais elles le comprennent de moins en moins bien car elles sont elles-mêmes confrontées à la concurrence. Aussi me demandent-elles de prendre moins de risques.* »

Autre fondement de l'économie sociale : le système de décision dit démocratique, au travers des assemblées générales et des conseils d'administration. Dans le cas des mutuelles, il s'agit souvent d'une fiction. « *La plupart des mutualistes se comportent comme de simples consommateurs*, déplore Yann Fradin, animateur de la section Ile-de-France du Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale (CJDES). *Or, pour que les entreprises vivent leur objet social, encore faut-il que les gens utilisent le pouvoir de contrôle qui est à portée de leurs mains.* »

Les coopératives aussi rencontrent parfois des crises de démocratie interne. « *Dans certaines d'entre elles, l'esprit s'est perdu,* regrette Pierre Courtoux, ancien responsable à la Confédération générale des Scop. *Les gens se sont fatigués parce qu'être sociétaire demande beaucoup d'efforts. S'ils ont à leur tête un homme un peu charismatique et un peu autoritaire, ils remettent leur sort entre ses mains.* » Et tout ira bien jusqu'au jour où des décisions graves devront être prises. Du coup, les sociétaires se comportent en simples salariés, en pensant d'abord à sauver leur peau au lieu de chercher des solutions pour sauver la coopérative.

« *Ne pas s'adapter et disparaître ; s'adapter trop et se fondre : anticiper et réaffirmer ses valeurs* », tels sont les scénarios possibles pour l'économie sociale, estime Hugues Sibille, président du CJDES, qui choisit, bien sûr, la dernière option. « *Revenons sur notre objet social initial : être des entreprises du lien social. Travaillons sur les enjeux actuels de la société, à l'égard desquels l'économie sociale n'est pas un projet du passé.* »

Francine Aizicovici

Un concept mou

Selon Edmond Maire, aujourd'hui président de VVF, la vie concrète a modifié les données d'origine de l'économie sociale

« C'*ÉTAIT pour moi une réalité lointaine et plutôt nébuleuse. J'ai essayé d'y voir plus clair mais je n'y ai pas réussi. Il y a autant de définitions que d'acteurs, mais elles sont aussi insatisfaisantes les unes que les autres.* » Ainsi s'exprime à propos de l'économie sociale Edmond Maire, devenu, depuis son départ de la CFDT en 1989, président de Villages Vacances Familles (VVF), l'un des fleurons de ce secteur.

Pour l'ancien secrétaire général de la CFDT, « *c'est un concept mou* », « *d'origine idéologique, mal ajusté aux réalités économiques : un peu irritant aussi si l'on se place du point de vue des entreprises qui tentent d'avoir* « un fonctionnement social correct » *tout en assumant les exigences du marché. On peut sourire de l'expression* « entreprises citoyennes », *mais il existe tout de même des sociétés qui consacrent pas mal d'argent et d'énergie à leurs opérations de reconversion et elles sont en droit de nous demander en quoi elles sont moins* « économie sociale » *que bien des grands du secteur.* »

Le cheveu blanc et le sourire malicieux, il a « *choisi d'être un homme d'Europe !* » Autrement dit, il propose de gommer une expression qui n'a son équivalent dans aucune autre langue du continent. Mieux vaut parler de coopératives, de mutuelles ou d'associations, car c'est à ce niveau que l'on peut valablement décrire, analyser et réfléchir. Et puisque VVF est une association, c'est la situation de ces dernières qu'il choisit de disséquer. « *Il en existe beaucoup de petites qui n'ont pas d'activité économique, comme celle qui rassemble les pêcheurs à la ligne. D'autres ont une activité humanitaire et vivent alors de dons et de subventions. D'autres enfin sont des entreprises associatives qui emploient des salariés, parfois en grand nombre. Et l'évolution du mouvement associatif tend à les multiplier. Pour moi, ce sont des entreprises comme les autres, même si elles ont un mode d'organisation différent. VVF en est une illustration. En tant qu'association, nous ne sommes assujettis ni à la TVA, ni à l'impôt sur les sociétés, sauf pour quelques activités de type purement commercial. Mais le fait d'être sur un marché, celui du tourisme, nous amène à agir assez souvent en contradiction avec la doctrine fiscale.* »

Parfois le respect de la législation est assez formel : ainsi, les 100 000 clients annuels de VVF ne sont pas des adhérents au sens strict du terme, même s'ils sont souvent attachés à l'association. Pour autant, il n'est pas question de rayer d'un trait de plume des allégements fiscaux que d'aucuns perçoivent comme d'injustes privilèges. Edmond Maire relève en effet une différence majeure entre VVF et des sociétés telles que le Club Méditerranée ou Pierres et Vacances : la composition socio-professionnelle de son public. « *Alors que ces sociétés attirent chacune une population aux revenus homogènes, on trouve chez nous un mélange de cadres moyens, d'ouvriers et d'employés auxquels s'ajoute une petite proportion de cadres supérieurs. Et, en 1993, nous avons accueilli 35 % de personne non imposées sur le revenu* ».

SENS

VVF revendique « *un rôle de brassage et de cohésion sociale* » utile à la collectivité et très apprécié de son public, qui interdit de l'assimiler à une simple société commerciale. Car si les clients de VVF n'ont d'adhérents que le nom, il se développe au sein de la structure une réelle activité associative. Celle-là fait participer à son fonctionnement quelque cinq cents organismes sociaux (comités d'entreprise, caisses de retraite, caisses d'allocations familiales, comités d'œuvres sociales du secteur public) qui lui ont apporté de l'argent à un moment donné en échange d'une priorité de réservation. Sans compter les cent quarante communes qui ont un village de vacances et avec lesquelles les liens sont souvent très forts. Tout ce monde se réunit, débat, commissionne, bref participe : « *Il y a là quelque chose de vivant, d'important !* » Et c'est l'« *aide à la personne* » qu'assurent ces différents organismes qui permet à VVF d'accueillir des gens de tous niveaux de revenus. « *Je pense qu'à peu près partout dans ce qu'on appelle l'économie sociale la vie concrète a progressivement modifié les données d'origine comme on vient de le voir pour VVF. Des réalités nouvelles sont apparues qui peuvent donner lieu à des lectures multiples et sur lesquelles il est difficile de porter un jugement global.* » L'Etat lui-même a d'ailleurs du mal à s'y retrouver. Va-t-il par exemple soumettre les associations à la TVA ? « *Pour nous comme pour certaines autres grandes associations insérées dans un marché, ce ne serait pas scandaleux...* », juge Edmond Maire. Mais l'orthodoxie fiscale veut que celui qui paie la TVA paie aussi l'impôt sur les sociétés. Et, là, rien ne va plus. « *Cet impôt nous affaiblirait gravement parce que nous avons actuellement besoin d'excédents pour entretenir et moderniser nos installations. Nous qui n'avons pas d'actionnaires pour nous pourvoir en fonds propres, on imagine mal que celui qui fut l'ardent promoteur de l'idée d'autogestion n'ait pas quelques idées en tête quant à la façon de travailler comme salariés dans les entreprises associatives.* » Pourtant, tel n'est pas le cas. « *De mon point de vue, elles ne constituent pas un terrain plus propice que d'autres à l'expérimentation sociale.* » « *Nous essayons d'avoir une bonne direction des ressources humaines.* » Si travailler à VVF et dans nombre d'entreprises associatives comporte un « plus », cela viendrait plutôt, juge-t-il, de ce que la tâche y a un sens. Elle est un service qui a de la valeur pour celui qui le reçoit et, parce qu'il apporte quelque chose, une satisfaction à celui ou à celle qui le réalise.

Marie-Claude Betbeder

La revanche

Les sociétés coopératives de production

« N*OUS sommes tellement attachés à notre boutique que nous ferons tout pour ne pas la faire péricliter.* » Dans la bouche d'Hubert Durand, responsable de la SCOP « *les Ouvriers du bocage* » (Pays de la Loire), spécialisée dans l'imprimerie et la menuiserie, la formule sonne comme une profession de foi. Mieux, comme un défi. Il est vrai qu'en ces temps d'âpre compétition économique, les sociétés coopératives de production semblent, par l'organisation de leur capital, de frêles esquifs, tandis que leurs salariés-actionnaires passent pour bien téméraires. « *Comment peut-on mettre ainsi tous ses œufs dans le même panier, autrement dit sa force de travail et ses économies dans la même entreprise ?* », s'interrogent les sceptiques, échaudés par les récentes vagues de licenciements et d'OPA sauvages sur les entreprises capitalistes.

De fait, dans le petit monde des SCOP, nul ne minimise le double risque pris par les salariés-associés. D'autant qu'en étant incessibles à des tiers, ceux-ci sont tenus de compter sur leurs seules forces, ou presque. Pourtant, nombre de ces sociétés puisent paradoxalement dans ces contraintes une motivation supplémentaire. « *Cela incite les SCOP à faire preuve d'encore plus de discipline dans le partage des résultats de l'entreprise* », se félicite en particulier Michel Porta, directeur de la communication à la Confédération générale des SCOP.

Et de rappeler que non seulement 70 % des 1 350 SCOP adhérentes de la confédération sont sorties bénéficiaires de l'exercice 1994, mais que le volume des fonds propres atteint en moyenne le « *niveau record* » de 140 000 F par emploi de salarié-associé. 45 % de cette somme sont affectés aux réserves communes et impartageables de la SCOP ; une part équivalente est réservée aux salariés sous forme de participation ; les 10 % restants rémunèrent le capital ainsi constitué.

La transformation de 45 % des bénéfices de l'entreprise en participation au capital – soit un en-cours moyen par salarié équivalent à 25 000 F contre 5 200 F dans les entreprises capitalistes – constitue pour les SCOP le moyen le plus classique de limiter les risques pesant sur l'épargne du personnel actionnaire. « *Ce salaire différé, bloqué au minimum pendant cinq ans, constitue une sorte d'assurance-vie pour les salariés* », explique le directeur financier d'une coopérative de travaux publics. Lorsque l'un des salariés se trouve en difficulté, cette SCOP s'est, par exemple, engagée à débloquer cette épargne « *sans intérêt* ». Le plus souvent, les sociétaires récupèrent leur pactole lors de leur départ à la retraite, à moins qu'il ne profite à leur conjoint, en cas de décès. A contrario, lorsque la coopérative connaît à son tour un problème de trésorerie, elle peut se retourner vers ses actionnaires. Soit en négociant un moratoire sur le remboursement du capital d'un sociétaire sur le

DOSSIER ● Les valeurs de l'économie sociale

L'économie sociale et l'Europe

Face à la vague libérale qui porte les autres pays de l'Union, le concept hexagonal a du mal à s'imposer

L'ALERTE a été chaude. La transposition en droit français des directives européennes sur les assurances a failli porter un coup fatal aux mutuelles. Les directives des 18 juin et 10 novembre 1992 portent en germe leur assimilation à des simples compagnies d'assurances, et un risque de banalisation de leur statut. *« Nous avons été très naïfs dans cette affaire »*, reconnaît Jean-Pierre Davant, président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF). Pourtant ce sont les mutuelles d'assurances qui ont souhaité être introduites dans le champ de la réglementation européenne sur l'assurance, avant de demander aujourd'hui un statut dérogatoire.

La nouvelle réglementation européenne est lourde d'une double menace pour les mutuelles d'assurances : l'une porte sur la gestion de leurs œuvres sociales, l'autre sur la question des transferts de portefeuille. Pour se conformer au droit européen, les mutuelles devraient assurer une étanchéité totale entre leurs différentes activités : l'assurance complémentaire maladie, la prévoyance et les œuvres sociales. Sociétés de personnes à but non lucratif – ce qui fonde leur appartenance au cercle de l'économie sociale –, elles se retrouvent en situation de concurrence avec des sociétés de capitaux.

Depuis lors, la Commission de Bruxelles a confié au gouvernement français le soin de régler cet épineux dossier et de transposer ces directives dans le code de la mutualité. Simone Veil, ministre des affaires sociales, a déclaré mardi 21 février devant le conseil supérieur de la mutualité que *« les œuvres sociales, dont l'existence découle directement de l'activité des mutuelles, pourront continuer à être gérées directement par celles-ci et aucune obligation nouvelle ne devra peser sur les petites mutuelles »*. Cet incident révèle certaines des failles de l'économie sociale au niveau de l'Europe. Le poids de la mutualité en France n'a, en effet, pas d'équivalent dans les autres pays d'Europe, même si elle existe en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne et au Portugal. La mutualité française, la première par sa taille, fédère quelque 6 000 mutuelles et a 12,5 millions d'adhérents : près de 1 Français sur 2 est mutualiste – souvent sans trop le savoir. L'exception française, plus l'absence de relais à Bruxelles, ont constitué une faiblesse. Depuis, l'éventualité d'un transfert de l'Association internationale de la mutualité (AIM) de Genève à Bruxelles a été évoquée mais se heurte toujours à des pesanteurs administratives.

MOULINETTE

Dès le début des années 80, pour ne pas risquer de *« passer à la moulinette »* de la réglementation européenne, les Sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP), qui regroupent 1 350 entreprises et 30 000 salariés, ont pris contact avec Bruxelles. Elles sont devenues membres du Comité européen des coopératives de production (Cecop), qui est reconnu comme une des douze organisations représentatives des PME auprès de la Commission. Le Cecop organise les échanges et les collaborations entre les mouvements coopératifs européens, et favorise les partenariats entre coopératives à l'échelon européen. Les SCOP peuvent servir d'appui pour la création ou pour l'aide à la reprise d'entreprises. Elles se sont aussi investies dans la gestion des programmes communautaires et en particulier des fonds structurels. Les programmes d'intérêt communautaires (PIC) pour les PME et urbain pour les villes ont été affectés vers les entreprises de l'économie sociale.

Cette dernière initiative revient à la DG 23 – dernière des directions générales de la Commission –, qui possède une division de l'économie sociale, dirigée par un Français, Paul Ramadier. La nébuleuse de l'économie sociale s'est petit à petit structurée à Bruxelles. Un comité consultatif européen de l'économie sociale se réunit périodiquement ainsi qu'une conférence européenne de l'économie sociale, tous les deux ans. Elle est représentée au sein du conseil économique et social et dispose d'un intergroupe au Parlement de Strasbourg. Sous l'impulsion du CJDES a été créé le Centre européen des jeunes dirigeants de l'économie sociale.

L'émergence d'une économie sociale européenne se heurte toutefois à l'absence d'une Europe sociale forte. *« L'économie sociale demeure dans une large mesure un concept francophone, pas encore reconnue par tous »*, note Jacques Moreau, président du Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (CNLAMCA). L'Europe s'est essentiellement construite sur la notion d'entreprise et a *« fait face à la déferlante de l'économie libérale »*. Mais avec la montée du chômage et de l'exclusion qui concerne tous les pays de l'Union européenne, un regain d'intérêt se porte vers les formules de l'économie sociale.

L'économie sociale peut apparaître comme créatrice d'emplois. Au cours des dix dernières années, le secteur associatif a ainsi créé environ 50 000 emplois en France. Elle peut aussi intervenir comme un mode de substitution aux autres structures porteuses d'emplois. C'est notamment l'exemple des coopératives de production qui reprennent des entreprises classiques.

Alain Beuve-Méry

Les mutuelles à l'épreuve

Bien qu'elles affichent une certaine éthique il ne leur est pas facile d'échapper aux contraintes économiques

LES mutuelles d'assurances revendiquent plus que jamais leur appartenance à l'économie sociale. Il suffit de voir le peu d'empressement que met le GEMA (Groupement des entreprises mutuelles d'assurances) et, dans une moindre mesure, Groupama (mutuelles du secteur agricole) à répondre à la proposition de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) de réfléchir à la mise en place d'une superfédération regroupant les sociétés d'assurances traditionnelles et l'ensemble des mutuelles, afin de permettre à la profession de parler d'une voix unique dans le cadre du Grand marché européen, pour comprendre que mutuelles et compagnies d'assurances ne font pas tout à fait partie du même monde.

Caractéristique principale des mutuelles : ce ne sont pas des sociétés capitalistes, il n'y a donc pas d'actionnariat. Elles n'ont pas de clients mais des sociétaires. Comme elles fonctionnent sans intermédiaires et proposent essentiellement des contrats en « prêt-à-porter », par opposition aux assurances, qui fonctionnent avec des courtiers et des agents et pratiquent volontiers le « sur mesure », elles peuvent se permettre d'offrir des tarifs compétitifs. En outre, elles affichent une certaine éthique : conformément au principe de solidarité, *« tout le monde paie le même prix pour le même risque »*, rappelle Jean-Louis Bancel, le secrétaire général du GEMA, ce qui n'est pas forcément le cas dans les assurances.

Cela dit, comme les assureurs, elles sélectionnent leurs risques. *« Dans certaines zones, la fréquence de vol de certains types de véhicules rend le risque quasiment inassurable*, explique Jean-Louis Bancel. *Ou alors, il faudrait demander au propriétaire un tiers du prix de sa voiture tous les ans. »*

Dans une veine un peu différente, l'actualité récente a pu amener un certain nombre de personnes à s'interroger sur le comportement d'une mutuelle comme la Macif, qui n'a pas hésité à résilier quelque 150 contrats après les inondations de l'hiver 1993, puis une centaine après les inondations de 1994. La Macif a expliqué qu'elle espérait, par ce moyen, pousser les ex-sociétaires à faire pression sur les communes afin de les obliger à prendre les dispositions nécessaires pour éviter que ces catastrophes ne se reproduisent. Le plus choquant dans l'affaire ce n'est pas qu'un assureur ait pris la décision de résilier des contrats après ces sinistres.

OTAGES

« La Macif a agi d'une manière tout à fait légale et son réflexe relève de la bonne gestion », constate Philippe Fruleux, responsable du secteur assurances à l'UFC-*Que choisir*. Après tout, l'assurance n'est censée couvrir qu'un risque aléatoire. A partir du moment où le risque est certain, il n'est plus couvrable. En fait, il reproche à la Macif de *« ne pas être à la hauteur du discours qu'elle fait passer : nous n'avons pas de clients mais des sociétaires. Nous avons une approche plus humaine que financière des problèmes... »*. Certes, la Macif assure reprendre les sociétaires une fois les travaux effectués. Fallait-il pour autant prendre ces sociétaires en otage pour pousser les collectivités locales à assumer leurs responsabilités ? Face à cette question, Jean-Louis Bancel ne cache pas un certain malaise. Il rappelle que la loi de juillet 1982 sur les catastrophes naturelles oblige les autorités publiques à prendre des mesures de prévention. Or, constate-t-il, depuis dix ans, dans le Sud-Est, on relève des sinistres à répétition dans les mêmes zones. *« On ne peut que soutenir l'approche sur la prévention. Il n'est pas possible d'avoir des abonnés aux indemnités catastrophiques, sinon tout le système va exploser. Mais,* consent-il à dire, *dans cette affaire, on ne s'y est peut-être pas pris de façon optimale »*. Pour Philippe Fruleux, il aurait été plus intelligent, plus... social, d'aider les victimes à constituer une association et de leur fournir un avocat pour forcer les élus à prendre des mesures plutôt que de les rayer de la liste. Reste qu'il n'est pas toujours facile d'échapper aux contraintes économiques.

Catherine Leroy

des SCOP

se sont bien adaptées à leur environnement concurrentiel

départ. Soit en constituant un compte courant temporaire, alimenté par les salariés et remboursable au fur et à mesure que les nuages se dissipent. *« Quand ça va trop mal, on fait une croix dessus, on n'a jamais entretenu l'idée qu'il s'agissait d'un capital-risque »*, reconnaît, un brin fataliste, Hubert Durand.

PÉRENNITÉ

« L'expérience montre qu'une augmentation de capital est plus facile à réaliser en période de basse conjoncture. A condition toutefois de savoir tirer les signaux d'alerte avant que la situation de la coopérative ne devienne irréversible », ajoute-t-on à la SCOP de travaux publics. Lorsqu'au contraire la trésorerie est florissante, de nombreuses coopératives ont commencé à rémunérer le capital. *« Depuis 1992, il est faux de laisser croire que les SCOP ne peuvent pas verser de dividendes attractifs »*, observe Michel Porta. *« A la différence que nous ne renvoyons pas les salariés pour augmenter nos bénéfices »*, rectifie aussitôt Hubert Durand. Ainsi, aux *« Ouvriers du bocage »*, le capital est-il rémunéré à hauteur de 5 % par an. Compte tenu de l'avoir fiscal récupéré par les salariés, cela représente un plan d'épargne d'entreprise rémunéré à 7,5 %. *« A voir les taux pratiqués par les banques, c'est plutôt avantageux pour le personnel »*, considère le patron de cette SCOP, qui réfléchit à la création d'un plan d'épargne-retraite interne.

Mais, pour Hubert Durand, la meilleure façon d'assurer la pérennité économique de la SCOP est encore de *« prévoir l'avenir »*. *« Notre développement tourne à la hantise »*, confirme le directeur financier de la SCOP de travaux publics. *« Toutes ces précautions prises en matière d'épargne doivent permettre aux SCOP de financer leur plan stratégique, surtout en cette période où les changements de métiers s'accélèrent »*, ajoute, pour sa part, Michel Porta. Et de citer l'exemple d'Acome, une coopérative spécialisée dans le secteur hyperconcurrentiel de la fabrication de câbles : *« Leurs réserves leur ont permis de supporter six ans d'atermoiements de la part des pouvoirs publics, incapables de se prononcer entre le câble coaxial et la fibre optique. »* Soucieux de réduire encore les risques pris par *« les coopératives chahutées par des lames de fond économique »*, la confédération générale des SCOP devrait généraliser les mécanismes de solidarité interentreprises expérimentés depuis trois ans.

En premier lieu, la confédération propose de réaliser un audit annuel des SCOP, tant stratégique que financier et social. Cet audit étant communiqué à l'assemblée générale des salariés actionnaires par *« souci de transparence »*. Parallèlement, les SCOP ont aussi la possibilité d'élargir leur surface financière en faisant appel aux fonds d'expansion coopératifs.

Toutes ces mesures préventives n'empêchent pas qu'en cas de crise importante, des licenciements puissent être décidés. Mais les salariés actionnaires, en contrôleurs de gestion avertis, ont au moins la possibilité de s'assurer que toutes les autres solutions ont été épuisées. Y compris celle de ne pas réélire un président mauvais gestionnaire à l'assemblée générale annuelle...

Valérie Devillechabrolle

CARRIÈRES INTERNATIONALES

INTEL a lancé le premier microprocesseur en 1971. Depuis, les composants INTEL équipent plus de 80 % des PC au plan mondial, et le semiconducteur INTEL Pentium®, est devenu le standard pour le PC d'aujourd'hui. Plus de 30 000 salariés travaillent avec pour objectif de maintenir la position de leader et d'innovateur technologique qu'occupe INTEL. Notre Semiconductor Product Group renforce aujourd'hui son équipe Distribution Marketing à Munich et recherche plusieurs professionnels expérimentés, voulant s'investir fortement.

intel.

Internal sales representatives

Distribution - Europe

Responsable du support terrain de nos distributeurs pour des lignes de produits sur des zones géographiques définies, votre assistance portera avant tout sur les propositions et négociations de prix, l'information produit, les engagements de livraisons, la gestion du backlog et des inventaires et, bien entendu, l'atteinte des objectifs de vente.
De formation école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez acquis une expérience d'environ 5 ans de la vente et du marketing ou occupé une fonction dans un customer service ou business planning qui vous a permis d'approfondir votre connaissance des produits et du marché des semiconducteurs. Centré sur la réalisation de vos objectifs, vous avez prouvé que vous savez gérer une mission à multiples responsabilités, établir des relations de confiance avec des distributeurs, vous adapter.
La langue de travail du groupe étant l'anglais, vous êtes parfaitement bilingue et de bonnes connaissances de l'allemand ou de l'italien constitueraient un atout.
Aujourd'hui, vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière.
Nous vous offrons des postes stimulants évolutifs sur le plan professionnel et permettant un développement personnel.
Nous encourageons la prise d'initiatives et l'expression de la créativité.
Nous vous proposons une rémunération motivante comprenant divers avantages et une participation aux bénéfices. Enfin, si vous le souhaitez, nous vous assistons lors de votre déménagement.
Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez contacter Marlen Erber-Ludwig au 19 49.89.16.16.53 ou bien faire parvenir votre candidature détaillée en anglais à Erber-Ludwig & Partner GmbH Recruitment Advertising & Selection Nymphenburgerstr. 148
D - 80634 München - ALLEMAGNE

MEDIAPA



GATTEFOSSÉ société dynamique basée dans la région Rhône Alpes (100 personnes, CA 120 MF) est l'un des leaders de la fabrication de matières premières pour l'Industrie Pharmaceutique et Cosmétique. Dans le cadre de son développement international, elle recherche aujourd'hui un

AREA MANAGER

basé à Singapour

MISSION : Rattaché au Directeur Commercial International, vous développerez l'activité de l'Entreprise sur les marchés asiatiques des secteurs pharmaceutiques et cosmétologiques.

En plus du suivi de clientèle, votre action en terme de stratégie et d'études aura pour but la prospection et la conquête de nouveaux marchés.

Vous contribuerez à définir et à appliquer la politique de prix et assurerez l'animation du réseau de distribution.

PROFIL : Agé de 30/40 ans, si possible de formation scientifique (pharmacie, chimie) vous possédez déjà une première expérience réussie sur cette zone.

Bénéficiant d'un statut d'expatrié, vous êtes opérationnel, rigoureux et mobile et, bien sûr, vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Une formation de quelques mois sera assurée au Siège Social de la Société.

Pour ce poste à l'international merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. : DS à notre Conseil, Yves DUIGOU - Hay Managers 5, place Charles Béraudier - 69428 LYON Cedex 03.

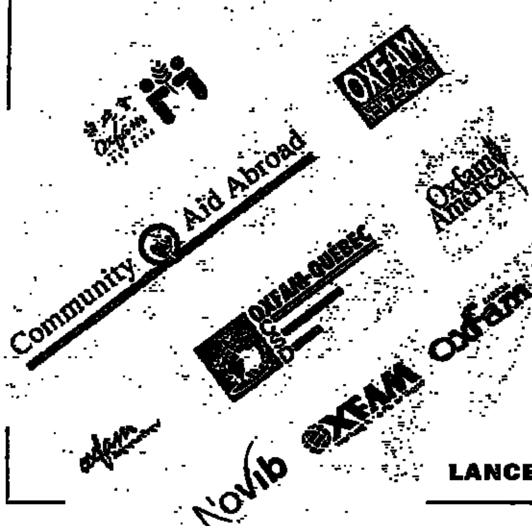
HayManagers

HAYGROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES

OXFAM S'ETEND DANS LE MONDE ENTIER

ETES-VOUS CAPABLE DE NOUS RAPPROCHER?

Neuf organisations Oxfam différentes des quatre coins du monde sont sur le point de se réunir pour créer Oxfam International. Chacune d'entre elles a une culture, une manière d'aborder les choses et des buts qui lui sont propres. Nous avons besoin d'une personne très spéciale pour intégrer ces aspects dans un ensemble de relations coordonnées.



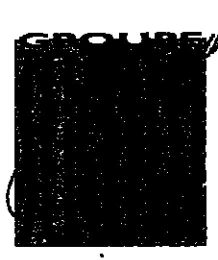
DIRECTEUR GENERAL

£35,000 par an + frais de mutation
Poste centré sur Oxford

L'expérience que vous avez dans le domaine doit comprendre le contact avec des cultures différentes et une compréhension de première main des programmes de développement sur le terrain. Vous devez être capable de comprendre le travail des organisations de développement et des opérations en cas d'urgence depuis le point de vue des organisations internationales non gouvernementales. Votre petite équipe (4 à 6 personnes) devra faire face à des questions très importantes au cours de votre contrat à durée déterminée de quatre ans; en tant que directeur, votre rôle consistera à consulter, motiver et persuader un groupe varié, afin qu'il demêle et développe des buts et objectifs communs. Ce nouveau poste offre assez de place et de liberté pour aider une organisation internationale à grandir de manière naturelle. Votre sensibilité innée quant aux facteurs qui rapprochent les personnes, et votre aptitude à comprendre ces facteurs, seront au coeur de son succès.
Il est essentiel que vous parliez anglais couramment et la connaissance d'autres langues (français en particulier) est très souhaitable.
Pour obtenir votre formulaire de candidature et tous les renseignements nécessaires, veuillez envoyer une grande enveloppe portant votre adresse à: Overseas Personnel & Development Department, OXFAM, 274 Banbury Road, Oxford OX2 7OZ, ou envoyer un fax au numéro suivant: 1944 1865 313863, en indiquant l'intitulé du poste et le code de référence OS/ED/10/HM/LM.
La date de cloture: 5 Avril 1995. La date de l'entrevue: 5/6 Juin 1995.

Oxfam travaille contre la faim, la maladie, l'exploitation et la pauvreté en Afrique, Asie, Amérique latine et au Moyen-Orient à travers l'aide humanitaire, le développement, la recherche et l'éducation publique.

LANCEMENT D'OXFAM INTERNATIONAL



MADAGASCAR

Un des tout premiers Groupes implantés dans la Grande Ile et opérant dans les secteurs textile et agro-alimentaire recherche pour chacune de ces unités son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Dépendant du directeur de l'unité, il dirigera les services de comptabilité-trésorerie, contrôle de gestion, audit interne, approvisionnement, informatique et administration générale.
La responsabilité est vaste et requiert un professionnel formé en ESC ou équivalent, avec un minimum de 5 années d'expérience acquise en entreprise et/ou dans le secteur bancaire.
C'est un homme de contact, apte à diriger une équipe, doué d'une excellente faculté d'adaptation et d'une approche positive des problèmes.
La rigueur et la pratique des procédures et comptes-rendus lui sont habituels. Le DECS et une expérience en contrôle de gestion seront des atouts. Le salaire sera conforme à la compétence et aux responsabilités assumées. Couverture sociale complète. Contrat à long terme. Retour annuel.
Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à

la Société Edgard BELGE, 25, rue d'Astorg 75008 PARIS.

EPFL
ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

PROFESSEUR (H ou F)

dans le domaine de la
CONCEPTION DE MACHINES

En raison du départ à la retraite d'un professeur de l'institut de mécanique appliquée et de construction de machines, le Département de Génie Mécanique de l'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE (EPFL) met au concours un poste de professeur(e) extraordinaire ou ordinaire dans le domaine de la conception de machines. Ce poste est destinée à un(e) ingénieur(e) faisant preuve de créativité et prêt(e) à collaborer avec ses collègues au développement de la base scientifique de la conception et de la fabrication mécanique. Le ou la candidat(e) retenu(e), en plus de son intérêt pour l'enseignement et de sa compétence en recherche et développement, bénéficiera d'aptitudes professionnelles de haut niveau et d'une excellente expérience industrielle dans le domaine considéré.
L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne est l'une des deux universités techniques de suisse; elle assure la formation de 5000 étudiants
Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
Délai de postulation : 1er mai 1995
Entrée en fonction : à convenir
Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à :
Présidence de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. CE-ECUBIENS, CH-1015 LAUSANNE, SUISSE.

DIRECTEUR EXÉCUTIF; CHERCHEUR

HUMAN RIGHTS WATCH/AFRICA, Association des Droits de l'Homme, cherche à pourvoir deux postes pour la division Afrique, basés aux États-Unis:

DIRECTEUR EXÉCUTIF: Responsable de la politique de l'association pour la région africaine et de la représentation de l'association auprès des autorités de haut niveau aux États-Unis, en Europe et en Afrique et, auprès de la presse. Direction du personnel sur trois continents, coordination avec des organisations similaires. Le candidat doit avoir de l'expérience dans le domaine des droits de l'homme, savoir mener une équipe, pouvoir apporter son assistance dans les appels de fonds et pouvoir travailler dans un evnironement actif.

CHERCHEUR: Surveille les abus des droits de l'homme dans les pays africains, mène des enquêtes sur le terrain et fait des recherches approfondies. Doit avoir d'excellentes capacités de recerche, être capable de travailler rapidement et sous pression et de voyager dans la région.

LES DEUX CANDIDATS DOIVENT POSSÉDER une profonde connaissance des affaires internationales, un attachement aux droits de l'homme, une expérience considérable de la région et pouvoir faire face à de multiple tâches. Langue de travail: anglais, connaissance du français ou de langue africaine fortement désirée. Adresser les candidatures, à:
Africa Search Committee, Human Rights Watch, 485 Fifth Avenue, New York, NY 10017, USA. Fax: (212) 972-0905.

Banque de premier plan installée à Ouagadougou (Burkina Faso)
recherche

un Directeur Général Adjoint

immédiatement disponible.

Les candidats, de formation supérieure, devront se prévaloir d'une expérience dans la banque de 10 ans au minimum dont 5 ans en Afrique et dans des fonctions similaires.
La rémunération offerte est de 500 000 FF annuelle, comprenant les affiliations aux différents régimes sociaux, logement de fonction et congé annuel de 45 jours, voyage pris en charge par la Banque.
Les CV seront envoyés sous pli à l'attention
du Président Directeur Général de la B.I.B. BP 362 à OUAGADOUGOU, accompagnés d'une photo.

SECTEUR PUBLIC

Collectivités territoriales - Ministères

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Ingénieur, impliquez-vous dans la maîtrise d'œuvre de grands programmes spatiaux européens

Le Centre National des Etudes Spatiales recherche pour la Sous-Direction Sol de Toulouse (31) un Ingénieur spécialiste des SYSTÈMES ÉLECTRIQUES COURANTS FORTS.

Vous aurez en charge la conception, le suivi de l'exécution et la qualification des systèmes électriques de puissance des installations dont la réalisation est confiée à la Sous-Direction Sol.

Une solide expérience du génie électrique associée à une demi-douzaine d'années d'expérience en bureau d'études techniques ou en entreprise est demandée.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous la référence 95/SDS/02 à la division du personnel du centre spatial d'Évry, rond-point de l'Espace, 91023 Evry Cedex.



AGENCE FRANÇAISE DE L'ESPACE

Minitel 3615 code CNES

MEDIA SYSTEM

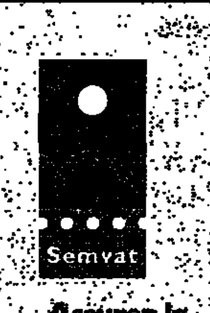
CONSULTANT SENIOR

Evaluation et développement personnel

Neuilly - Leader mondial du conseil en management et en technologie, PA Consulting Group (2300 personnes, 20 pays, 50 bureaux) a bâti et développé sa renommée en France sur le conseil en recrutement, l'évaluation et le développement personnel ainsi que le management du changement. Les activités de notre Centre d'Évaluation et de Développement s'appuient principalement sur la commercialisation de l'inventaire de personnalité PAPI et la formation des utilisateurs, la conception et le transfert de savoir-faire en matière d'assessment center, la réalisation de bilans psycho-professionnels et de bilans de compétences, le conseil en mobilité, en développement personnel, le coaching et le conseil en management des ressources humaines. Pour renforcer notre leadership dans cette activité en contribuant activement au développement des produits, des marchés et des savoir-faire, nous recherchons un consultant senior, psychologue de formation (psycho prat., maîtrise ou doctorat d'université) ayant nécessairement une expérience du conseil. Agé de 35 ans au moins, motivé par l'action commerciale, il maîtrise bien l'anglais parlé et écrit et pratique le conseil en ressources humaines en expert reconnu. Les conditions de travail sont attractives au sein d'une équipe de haute compétence et les perspectives d'évolution réelles dans une activité au leadership ambitieux. Ecrire à Jean-Pierre ROUGIER en précisant la référence CSM - PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.70.



Creating Business Advantage



Assurez la sécurité de notre métro automatique

Avec 1 530 collaborateurs, la SEMVAT gère et développe le système de transports (métro, bus, cars) moderne et performant de l'agglomération toulousaine. Equipements à la pointe de la technologie, sécurité, qualité du service et implication de nos équipes font de la SEMVAT un acteur privilégié du développement et de la qualité de la vie à Toulouse.

Ingénieur Sécurité H/F

Dans le cadre du plan Assurance Qualité Sécurité de notre metro automatique, vous êtes responsable du respect des règles de sécurite et de leur évolution. En relation avec les services operationnels et maintenance, vous gerez, faites évoluer et validez l'ensemble du systeme de securite (analyses, audits, rapports...) et participez aux commissions de sécurité.

Ingenieur de formation, vous avez une expérience confirmée de la sécurité en milieu industriel. La connaissance de la qualité, de la production ou de la logistique serait un plus apprécie. Vous faites preuve de rigueur, d'efficacité et de réelles aptitudes au dialogue.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la réf. 95/03/IS, à : SEMVAT, direction des ressources humaines, 49 rue de Gironis, 31081 Toulouse Cedex.

MEDIA SYSTEM

Logisticien

PROVINCE

De notoriété et de dimension nationale, notre entreprise industrielle (200 M de Frs de CA et 500 Personnes), agréablement implantée à proximité de la mer, adapte le développement de ses structures à ses ambitions de leader.

Patron de la logistique, et proche collaborateur de la Direction, vous orchestrerez le plan directeur de la Production et optimiserez la gestion de l'ordonnancement-lancement, des approvisionnements, des encours de fabrication, des stocks, des expéditions et des transports, dans le plus grand respect de la stratégie et des objectifs commerciaux.

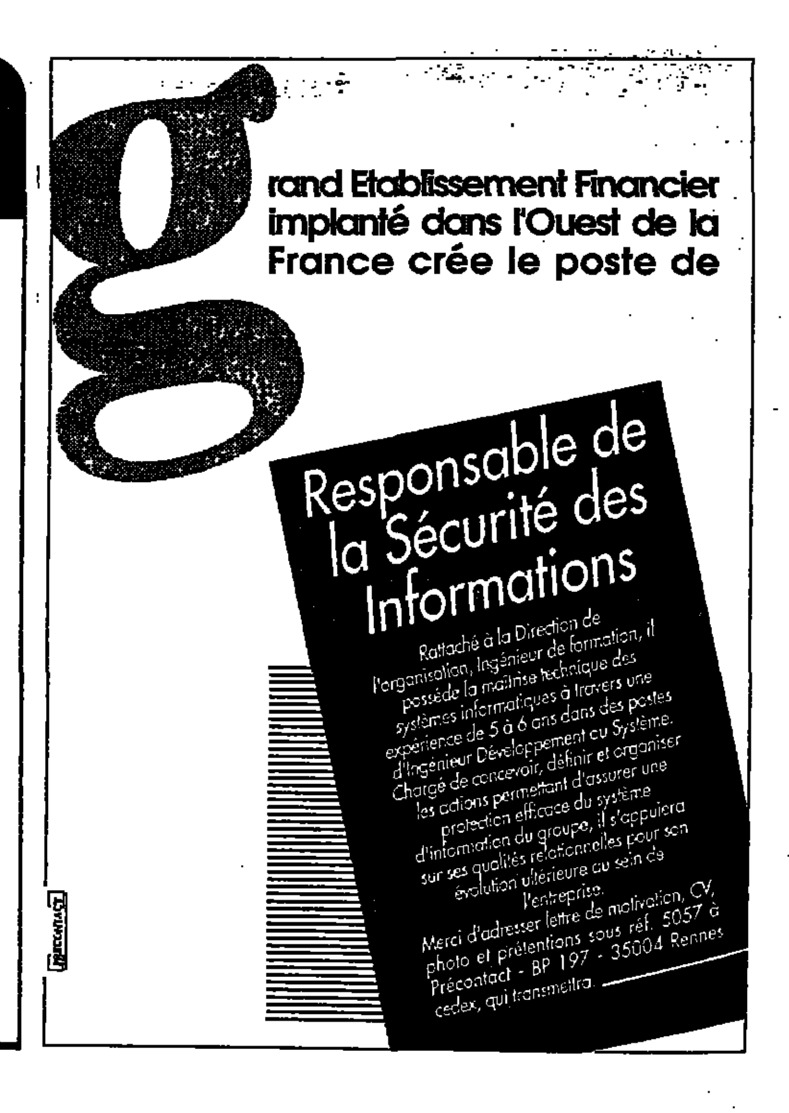
A la croisée des fonctions Achats, Commerciales, Méthodes, Création, Production, ce renforcement des structures ouvre une réelle opportunité professionnelle de 1er plan au sein de notre Etat Major. Elle s'adresse à un professionnel de la Logistique en milieu industriel, voire de la Production Textile, de niveau Ingénieur, sûr de l'efficacité technique, économique et humaine de ses précédentes expériences.

Pour préparer notre rencontre sur Paris, merci d'adresser votre candidature **(lettre + CV + photo et rémunération)** sous référence TLN 110 à CAPFOR 13 Bd Malesherbes - 75008 - Paris.

CAPFOR

ALSACE - AQUITAINE - BRETAGNE - FRANCHE COMTE - ILE DE FRANCE - MIDI PYRENEES
NORD PAS DE CALAIS - NORMANDIE - PROVENCE ALPES COTE d'AZUR - PAYS DE LOIRE - RHONES ALPES

Grand Etablissement Financier implanté dans l'Ouest de la France crée le poste de



PRÉCONTACT



CONSTRUCTEUR DE GROUPES ELECTROGENES
C.A. 1,2 Milliard F - 450 personnes, recherche, pour accompagner son **développement à l'Export,** un

JEUNE INGENIEUR DE PROJET
SEDENTAIRE

En étroite collaboration avec le Responsable de Zone dont vous dépendrez et en liaison avec les différents services de la Société, **vous serez chargé :** • de l'étude des cahiers des charges, • de la réalisation des devis, • du suivi commercial des dossiers.

De formation minimum BAC + 2 Electrotechnique, vous avez acquis, si possible, une première expérience dans une fonction similaire. **La pratique courante de l'allemand et de l'anglais est exigée.**

Ce poste, **basé à BREST,** nécessite disponibilité, sens des initiatives et des responsabilités.
Les candidats à fort potentiel pourront, à terme, évoluer vers des fonctions technico-commerciales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à **SDMO INDUSTRIES** - Direction des Ressources Humaines - 12 bis rue de la Villeneuve - 29200 BREST.

ORC

UNE CARRIÈRE A LA CARTE

Leader européen dans la conception et la fabrication de cartes à puce, reconnue dans plus de 30 pays, SOLAIC développe des produits d'avenir dans un secteur en plein essor.

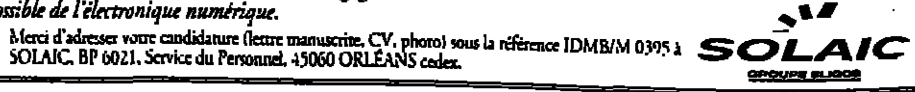
INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT DE MASQUE

Bilingue Anglais Français

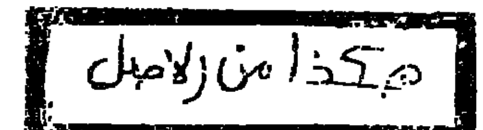
► *Intégré dans l'équipe Développement du service cartes à micro-circuits, vous serez amené à travailler en régie chez nos clients étrangers et à suivre des groupes de travaux internationaux.*

► *Ce poste nécessite une bonne connaissance de programmation en assembleur 6805 ou 8051 et en langage C: et si possible de l'électronique numérique.*

► *Vous êtes de nationalité américaine, australienne ou anglaise titulaire d'un diplôme d'ingénieur équivalent aux diplômes français (INSA, ENSE, FIUPSO, ENSEM...), ou français ayant fait vos études ou travaillé aux USA pendant 3 ans minimum.*



HAVAS RÉGIES CENTRE LOIRE



هكذا من الاصل

SECTEURS DE POINTE

Production – Informatique – Haute technologie



n°1 mondial dans le domaine des Gaz Industriels. Aujourd'hui nous structurons notre équipe Achats à Paris et recherchons

Directeur des Achats

Responsable de notre stratégie d'achats, vous aurez à identifier les enjeux majeurs d'économie de façon à contribuer au renforcement de notre position concurrentielle. Vous définirez nos objectifs d'achats, saurez déléguer avec méthode et coordonnerez les achats délocalisés. Vous optimiserez un budget d'achats d'environ 1 milliard de francs en matière de produits, matériels, transports, sous-traitance diverse et traiterez en direct 300 millions d'achats de biens techniques investis. Votre objectif : réduire les coûts annuels tout en améliorant la qualité des produits et services.

Vous prendrez en charge la rédaction et la validation des contrats et cahiers des charges, définirez les procédures et sensibiliserez aux techniques et à la rigueur d'achat, concepteurs et utilisateurs.

Vous animerez directement une équipe de 5 personnes.

De formation supérieure, vous justifiez déjà d'une expérience de la Direction des Achats dans le cadre d'une entreprise industrielle. La maîtrise de l'anglais est indispensable. ***Réf. DA***

Acheteur industriel Confirmé

Vous prendrez la responsabilité des achats de matériels techniques et de produits chimiques. Vous veillerez à l'optimisation des flux d'approvisionnement et assurerez le suivi Qualité de vos fournisseurs. Une mission complète qui vous amènera à participer à la mise en place de la certification ISO 9002 au niveau des achats.

A 28/35 ans, Ingénieur diplômé, de préférence en mécanique ou en chimie, vous avez suivi une formation spécifique Achat (MAI - ESAP...). Vous justifiez de 2 à 5 ans d'expérience d'achats industriels, parlez couramment l'anglais et, si possible, l'allemand. ***Réf. AC***

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) en précisant la réf. choisie à AIR LIQUIDE - DRH - 75, quai d'Orsay - 75321 Paris Cedex 07.

SECRCOS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL PREMIÈRE MONTE

ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE - PARIS

Mission : sous l'autorité du directeur commercial, vous prospecterez les bureaux d'étude et les usines des clients nationaux en automobile, poids lourds, ferroviaire, aéronautique. Vous identifierez des projets et participerez à l'élaboration des offres.

Profil : solide formation en mécanique de niveau ingénieur ou équivalent. Expérience commerciale de plusieurs années, anglais indispensable. Rigueur, dynamisme, esprit d'entreprise. Déplacements fréquents.

Adressez votre dossier de candidature (CV, lettre, photo et prétentions), sous référence REC 174-50 à, CAREER - 7, rue Ampère - 75017 Paris.



Glass Europe

CA : 3,2 milliards de francs, 3200 personnes, 3 usines en France, 3 usines en Italie, 15 filiales en Europe.
Nous sommes rattachés à un groupe International de 35 000 personnes, leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture.
Dans le cadre de son expansion, notre division **VERRE AUTOMOBILE**, offre trois postes évolutifs à des Ingénieurs Mines, ECP, AM... fort potentiel :

INGENIEUR INVESTISSEMENTS - TRAVAUX NEUFS

Plusieurs usines
Des budgets importants (200 MF sur 3 ans)
Des challenges techniques

Intégré à notre Direction Technique, vous serez amené à participer au sein de notre équipe Investissements à la conception et à la réalisation d'investissements sur l'ensemble de nos trois sites de production de verre automobile en France.

Ingénieur débutant ou disposant d'une première expérience en Investissements - travaux neufs, vous développerez vos aptitudes à la gestion et à la négociation, et élargirez vos responsabilités en vous faisant reconnaître par vos compétences techniques mais aussi par vos qualités relationnelles tant auprès des différents services et des équipes dirigeantes du groupe qu'auprès des fournisseurs.
Poste situé à Maubeuge (59). Réf. 10A 2809 5M

INGENIEUR PROCESS

Faire progresser une usine très bien équipée

Vous ferez partie d'une de nos unités de production de verre trempé automobile et serez très impliqué dans la vie de cette unité en assumant un rôle d'assistance technique auprès de l'ensemble du personnel des ateliers et en vous engageant dans des actions visant à faire évoluer les procédés, à améliorer les moyens de production et à optimiser le fonctionnement des outils.

Ingénieur débutant motivé par une évolution dans le domaine technique, vous serez solidement formé par le responsable process de l'unité pour prendre en charge des projets avec autonomie. Après avoir fait la preuve de vos qualités de rigueur et méthode, de vos capacités de conception mais aussi d'écoute et de dialogue avec la production, vous pourrez ensuite élargir votre champ d'activité sur le plan technique soit au niveau de l'usine, soit au sein de la Direction Technique Européenne.
Poste situé à Maubeuge (59). Réf. 10A 2810 5M

FUTUR RESPONSABLE QUALITE

Un parcours motivant du process à la qualité

Ingénieur débutant, votre parcours se situera dans une de nos unités de production de verre feuilleté automobile :

- vous y débuterez au sein du service process-industrialisation où vous développerez vos compétences techniques en participant à l'amélioration des outils de production ainsi qu'à l'étude et à la réalisation des équipements en relation avec le service Investissements,
- votre réussite dans cette première mission, vous permettra d'ici environ deux ans de succéder au Responsable Qualité et de vous affirmer dans un poste qui, outre le sens de l'organisation et de la négociation, implique autonomie et charisme pour vous faire reconnaître tant auprès des différents services production, logistique et commercial en interne que de la clientèle française et européenne, et de promouvoir notre politique de la qualité totale.

Poste situé à Aniche proximité de Douai (59). Réf. 10A 2811 5M

Ces trois postes impliquent la maîtrise de l'anglais.

Ecrire en précisant la réf. choisie
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

SUD-EST

Notre société (90 personnes, 100 MF de CA), filiale d'un groupe international, conçoit et réalise des structures en aluminium pour l'accès, la mise à niveau et la manutention. Reconnus par les plus grandes entreprises comme l'un des meilleurs spécialistes dans ce domaine, notre réussite est basée sur la qualité de nos produits et la performance de nos équipes.

Responsable études et méthodes

Vous participerez à la conception et au développement de nouveaux produits et en superviserez le processus de fabrication. Encadrant notre bureau d'études et de méthodes composé de 12 personnes et doté de moyens informatiques très performants, vous vous attacherez tout particulièrement au respect des normes de qualité.

Ce poste convient à un ingénieur généraliste, âgé de 35/40 ans environ, justifiant d'une expérience de 5 à 10 ans en bureau d'études et maîtrisant les outils de calcul de structure. Rigueur, pragmatisme, créativité et de réelles qualités de manager sont nécessaires. Le contexte international de nos activités requiert une bonne pratique de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous la référence 1/03/95/LM, à notre conseil Patrick MALLET, PROSPECTIVE, 4 rue Deyron, BP 1422, 30017 Nîmes Cedex. Les entretiens auront lieu à Paris et à Nîmes.

prospective
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
MEMBRE SYNTEC QUALIFIE OPQCM

MEDIA SYSTEM

Cabinet de conseil en organisation industrielle et logistique recherche dans le cadre de son développement, des

Consultants en organisation et systèmes d'information

Domaines d'activités : plans directeurs, études d'organisation et de conception des systèmes industriels et logistiques, GPAO optimisation des performances, assistance à la mise en œuvre.

Profils recherchés : formation ingénieur grande école (X, Ponts, Mines, Centrale...) débutants ou première expérience (3 à 5 ans) en entreprise industrielle ou société de conseil.

Nos atouts : une expertise, une méthodologie et des outils innovants d'optimisation des systèmes (physiques, informations), une équipe de consultants de haut niveau, des missions auprès des plus grands groupes industriels, une évolution rapide des responsabilités.

Merci d'adresser votre lettre de motivation avec C.V. à P.E.A., Zac des Metz, 3 bis, rue du Petit-Robinson, 78350 Jouy-en-Josas. Fax 39 46 38 14.

GROUPE PÉTROLIER
RECHERCHE UN

Ingénieur d'Etudes Confirmé

POUR SON USINE DU NORD DE LA FRANCE

Vous serez chargé des études générales relatives à la modernisation et au développement de l'outil de production et des études de projets.

Agé d'environ 35 ans, de formation ingénieur généraliste ou chimiste (ENSPM apprécié), vous justifiez d'une expérience significative en Etudes Procédés et Ingénierie, dans les domaines du Pétrole ou de la Pétrochimie.

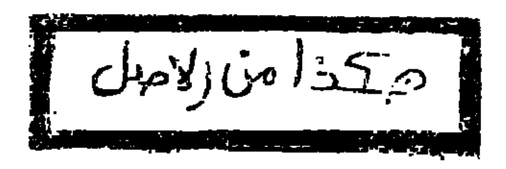
L'anglais courant est indispensable.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 5792 à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS qui transmettra.

LBW

SECTEURS DE POINTE

Production – Informatique – Haute technologie



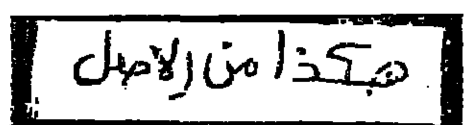
هكذا من الامل

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

rendez-vous page XV

LES DIRIGEANTS

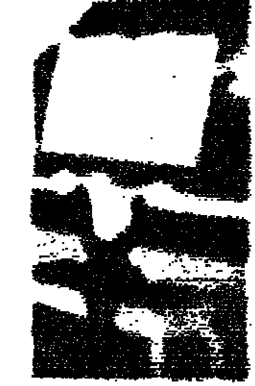
Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétaire Général

CONSEIL EN CARRIÈRES

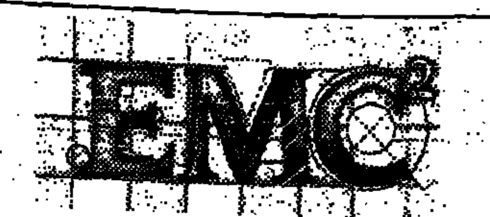
DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

JURISTES



JURISTES



La qualité et l'innovation de nos produits, associées à un rapport qualité-prix exceptionnel, ont permis au groupe EMC² d'afficher une croissance et des résultats hors du commun.

JURISTE EUROPE

Dans le cadre de la création de cette fonction pour l'ensemble des filiales européennes, le titulaire du poste sera responsable de l'établissement des contrats standards et il participera à la négociation des contrats spécifiques avec les grands comptes. De plus, il aura pour mission d'assister le management de chaque filiale pour tout ce qui concerne les problèmes juridiques de chaque entité.

Titulaire d'un DESS de Droit des Affaires, le candidat sélectionné aura une expérience de 3 à 5 ans minimum dans l'élaboration, l'analyse et la négociation des contrats dans le domaine informatique au sein d'une société multinationale.

Autonome, dynamique ayant le sens des contacts, il devra avoir une grande souplesse intellectuelle pour réussir dans ce poste. De nombreux déplacements sont à prévoir à travers l'Europe. Une excellente maîtrise de la langue anglaise est nécessaire.

Prière d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence LM 559 à *CLP associés*, *Ivan Pacaud, 33 avenue du Maine, Tour Maine Montparnasse, BP 170, 75755 Paris cedex 15.*

EMC²

Groupe de PME du secteur industriel (CA 500 MF), nous recherchons pour notre siège à Paris, un

JURISTE TRÈS CONFIRMÉ

Membre du Comité de Direction et conseiller de notre Président, vos domaines d'intervention couvriront l'ensemble des problèmes juridiques (droit des sociétés, droit commercial, droit contractuel, droit social,...) liés à la vie de notre groupe.

A 40 ans environ, de formation supérieure juridique (DESS, DEA, DJCE,...) vous avez une expérience de juriste d'entreprise d'au moins 10 ans qui vous a permis, en tant que généraliste, d'appréhender à la fois des dossiers de haut niveau de conception que de traiter des problèmes courants et de détail.

Pragmatique, ouvert et rigoureux, vous possédez de bonnes qualités d'adaptabilité pour vous intégrer avec aisance à notre équipe dirigeante.

Merci d'adresser votre dossier (lettre + CV + photo + prêt.) à COR'EX 11, avenue Myron Herrick 75008 PARIS, s/réf : H/770.

COR'EX CONSEIL EN RECRUTEMENT

Holding international Services Transports, nous recherchons pour notre siège à Paris (20 personnes), notre

JURISTE FISCALISTE

Rattaché à la Direction du Contrôle, vous avez la responsabilité de la fonction juridique et fiscale, gérez la vie sociale des filiales et participations, participez aux négociations et formalisez les opérations d'acquisitions et de cessions de sociétés. Vous négociez et rédigez les contrats commerciaux et traitez les procédures contentieuses et les opérations fiscales particulièrement à l'international. Vous faites la liaison avec les conseils extérieurs.

A 30/35 ans, de formation supérieure juridique et fiscale (DEA, DESS Droit des Affaires et fiscalité, DJCE...), vous avez une expérience d'au moins 7 à 10 ans dans une entreprise cotée en Bourse, à forte activité internationale.

Communicant, dynamique, organisé et autonome, vous opérez aussi bien en français qu'en anglais et maîtrisez l'informatique juridique.

Merci d'adresser votre dossier (lettre + CV + photo + prêt.) à COR'EX - 11, av. Myron Herrick 75008 Paris s/réf. : AE/763.

COR'EX CONSEIL EN RECRUTEMENT

Juriste
Valeurs Mobilières, Marchés et Instruments Financiers

Une croissance affirmée et une place reconnue dans le monde bancaire font du CCF une banque plus ambitieuse et plus audacieuse, tous les jours. Au sein de notre Direction des Affaires Juridiques et Fiscales, le SERVICE AFFAIRES FINANCIÈRES ET DROIT DES SOCIÉTÉS a pour clients les différentes Directions du CCF. Afin de renforcer notre équipe de juristes, nous recherchons un candidat : • de solide formation juridique de 3ème cycle, • avec une expérience réelle des VALEURS MOBILIÈRES, DES MARCHÉS ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS, • cette expérience aura été acquise dans un établissement financier ou un cabinet d'avocat, • ANGLAIS COURANT impératif, • âgé de 30 ans minimum et possédant le goût du travail en équipe.

LA MISSION que nous lui proposons : • Participation à la mise en place de produits et négociations de montages financiers. • Assistance juridique impliquant : recherches, études juridiques, rédaction d'actes et négociations.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 101 à Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris.



C'EST TOUS LES JOURS QU'ON JUGE SA BANQUE

La Direction de l'immobilier d'un important maître d'ouvrage à **dimension nationale**, recherche dans le cadre de son développement, un

JURISTE IMMOBILIER H/F

Il sera responsable, en relation avec les différentes structures locales, des **montages juridiques** liés principalement aux actions de **développement** ou de **valorisation du patrimoine immobilier**.

D'environ 40 ans, sa formation supérieure en droit (maîtrise + **DESS** ou **DEA en immobilier**), sa dizaine d'années d'expérience comme juriste en **immobilier** d'entreprise, son efficacité relationnelle, lui permettront notamment d'être **initiateur** de solutions juridiques **innovantes**.

Poste basé en banlieue OUEST PARIS.

Pour un premier contact, merci d'écrire sous référence 5022 M à

Gallos & Associés **116 Champs Elysées, 75008 PARIS.**

Rédacteur juridique

Nous sommes un établissement financier de 800 personnes, implanté dans le Sud-Ouest. Nous recherchons pour notre siège situé à BORDEAUX un rédacteur juridique.

Au sein d'une équipe de 5 personnes, vous traitez l'ensemble des procédures contentieuses, qu'elles soient issues du particulier ou de l'entreprise : analyse juridique, rédaction de projets de conclusions, mise en forme des dossiers...

Ce poste conviendrait à un candidat de formation juridique supérieure (maîtrise en droit privé + DESS ou DEA) pouvant justifier, à 30 ans environ, d'une solide expérience du recouvrement dans le secteur bancaire ou financier, d'une excellente connaissance du droit bancaire et d'une pratique courante des procédures.

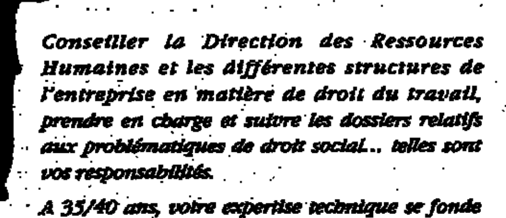
Bonne maîtrise de l'informatique (logiciel CREDENCE).

Poste basé à Bordeaux.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions à l'attention de ***Thierry PHILIPPON***, ***RH PARTNERS***, 18 rue Ferrère, 33000 Bordeaux.

RH PARTNERS

JURISTE DROIT DU TRAVAIL



Conseiller la Direction des Ressources Humaines et les différentes structures de l'entreprise en matière de droit du travail, prendre en charge et suivre les dossiers relatifs aux problématiques de droit social... telles sont vos responsabilités.

A 35/40 ans, votre expertise technique se fonde sur une formation juridique spécifique en droit du travail (éventuellement complétée par un 3ème cycle). Votre expérience de plusieurs années dans des fonctions d'études et de conseil en entreprise vous a permis de maîtriser tous les aspects du droit social.

Dans le cadre d'une fonction qui fait une large part à l'assistance, vous saurez faire preuve d'une grande qualité d'écoute. Vous mettrez à profit votre autonomie, votre ouverture d'esprit et votre implication pour proposer des solutions rapides, efficaces et constructives.

Vous souhaitez donner un nouvel essor à votre carrière ? Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre, photo et prétentions) s/réf. JDT à BNP - DRRH Recrutement 35 rue du 4 Septembre 75002 PARIS.

BNP

NOTRE BANQUE A SES METIERS

Important organisme recherche

JURISTE, Responsable du Service Statutaire

Dans le cadre de vos fonctions, vous serez chargé(e) :
- de veiller à l'application de nos statuts (loi 1901) et de notre règlement intérieur (décisions de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration...).
- de conseiller nos unités locales : le cas échéant, d'arbitrer et de concilier.
- de préparer et organiser l'Assemblée Générale, ainsi que les élections des conseils (calendrier, suivi, vérification...).
- de préparer les commissions du Conseil d'Administration.

En outre, vous assurerez le suivi du fichier des élus, la réalisation de notre circulaire institutionnelle, la préparation des réunions et le contrôle de l'exécution des décisions de nos instances dirigeantes.

A 25/35 ans, vous avez une solide formation en droit public ou privé (bac + 4/5). Discret(e), organisé(e), très disponible, vous montrez de grandes qualités relationnelles. Pratique de la micro-informatique souhaitée.

Merci d'adresser dans les meilleurs délais lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous la référence JRS à Safari, 17 bd Poissonnière, 75082 Paris cedex 02, qui transmettra.

safari

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Important Etablissement Financier
recherche un

Opérateur Devises

Au sein d'une équipe de taille humaine, vous gérez le risque de taux et le risque de change dans les principales devises.

Rigoureux et créatif, vous aimez le travail en équipe et participez activement au développement de nos activités (arbitrages, trading...).

De formation supérieure, vous possédez une expérience de 2 à 5 ans de la fonction et maîtrisez parfaitement l'anglais et la micro-informatique.

Pour ce poste, basé à Paris, nous vous offrons de réelles possibilités d'évolution au sein de la Salle des Marchés et de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. 95/904 à CARRE TURENNE - 129, rue de Turenne 75003 PARIS qui transmettra.

DEVELOPPEZ LA GESTION DE NOS RESSOURCES HUMAINES.



Fédération Nationale des Centres de Lutte contre le Cancer, nous regroupons 20 hôpitaux privés à but non lucratif qui emploient 11 000 personnes, dont 960 médecins, pour un budget de 5,4 Milliards de Francs. La Fédération (18 personnes) anime, sous l'autorité du Secrétaire Fédéral, les activités communes des centres dans les domaines médical, scientifique et administratif (relations sociales, gestion financière).

Chargé du développement des ressources humaines et de la gestion sociale, vous poursuivrez le passage d'une logique administration du personnel, à une logique de gestion impliquant la refonte de la convention collective de 1971. Parallèlement à la mise en place de méthodes communes et cohérentes sur la gestion des ressources humaines, 4 axes de travail ont été définis. Ils touchent aux classifications, au système de rémunération, à la formation professionnelle et au dialogue social. Vous interviendrez aussi bien en études-conception qu'en négociation avec les partenaires sociaux au meilleur niveau.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous apprécierez l'environnement intellectuel largement supérieur à la moyenne. Dans des sociétés à établissements multiples (pharmacie, banque, assurance...) vous avez accompagné des changements impliquant réflexion, travail en groupe, recherche de consensus. Chez nous aussi, votre aptitude à la rédaction, votre sens de l'organisation et votre diplomatie seront largement mis à contribution. Vite un CV avec prétentions à Claude dos REIS, associé de SIRCA, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris en précisant la référence 770 220 M.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE
MEMBRE DE SYNTEC

Institution financière à forte notoriété, notée AAA, spécialiste du financement local, leader sur son marché, recrute son

Responsable Service Prévisions & Etudes ALM

A partir de la collecte d'informations diverses, de la prise en compte d'hypothèses et de choix stratégiques de l'établissement, l'intéressé sera chargé de réaliser des simulations qui serviront aux décisions de gestion à venir, de développer les modèles existants afin de les adapter à l'évolution de l'activité, de surveiller les risques de bilan, des contrôles de cohérence comptable et des prévisions budgétaires à moyen et long terme ; il préparera par ailleurs le Comité ALM. Enfin, il sera à même d'élaborer un cahier des charges informatique.

A la tête d'une jeune équipe dynamique, l'intéressé sera à même de l'animer et d'en coordonner l'action. Il travaillera de concert avec le contrôle de gestion de l'établissement en jouant des synergies qui s'imposent.

Doté de solides bases mathématiques, informatiques et comptables, ainsi que d'une bonne connaissance des marchés financiers, il agira en véritable force de proposition au sein de cette institution.

Agé de 32-38 ans, de formation supérieure (Grande Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, Actuariat, ...), il justifiera d'une expérience similaire de plusieurs années acquise en environnement bancaire.

Si cette perspective vous intéresse, contactez Jean-François Monteil au (1) 47.57.24.24 ou adressez CV + photo + rém. actuelle à Michael Page City, 3 bld Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex, ou tapez votre CV sur le 36.17 code MPage ss réf. JFM10902



Michael Page City
Les Marchés Financiers - La Banque d'Affaires

DRAGON
PRESTIGE ALARM SYSTEM

Directeur Administratif et Financier

Les alarmes DRAGON, filiale du plus grand fabricant nord américain d'alarmes automobiles (700 employés et deux usines aux USA), leader dans leur domaine sur le marché français, recherchent un

Agé de 35 à 45 ans, vous êtes parfaitement bilingue anglais/français et diplômé de l'enseignement supérieur. Vous faites preuve d'une maîtrise approfondie des systèmes comptables français et américains et connaissez parfaitement la gestion de stock.

Fort de 10 années d'expérience en tant que manager et d'une excellente connaissance du milieu automobile et de la distribution de produits électroniques, vous animerez une équipe de 10 personnes, consoliderez les résultats de nos cinq filiales européennes et entretiendrez d'excellentes relations avec les banques. Ce poste basé en Région Parisienne nécessite des déplacements ponctuels en Europe.

Merci d'adresser CV + photo + prétentions sous référence 9155 à : EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 Boulogne Cedex.

Le Groupe ASCOM, Conseil en Entreprise et en Ressources Humaines depuis 1986, partenaire privilégié de nombreuses entreprises des secteurs : industriel, grande distribution et tertiaire recherche des :

CONSULTANTS H/F

A 30 ans et plus, professionnel reconnu dans votre secteur d'activité, vous souhaitez donner un nouvel essor à votre carrière comme salarié ou comme indépendant et développer votre propre clientèle selon nos méthodes.

Professionnel, diplomate, sens du relationnel et du commercial, vous désirez intégrer une équipe motivée, dynamique et conviviale. Vos atouts nous intéressent.

Rejoignez nous en adressant votre dossier de candidature, vos motivations, vos réalisations et vos succès sous référence 8156/AS/LM (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle).

OPQCM
ASCOM
30, rue Jean Mermoz - 78000 VERSAILLES

ASCOM RELIE LES COMPÉTENCES AUX ENTREPRISES

ASSOCIATION HUMANITAIRE (budget : 80 MF en 1994)
recherche pour son siège basé à Paris

CHARGE DE SUIVI FINANCIER

Sous l'autorité du responsable administratif et financier, il aura pour tâche :
- de participer à l'élaboration du budget et de suivre son évolution,
- d'établir et de suivre les tableaux de bord et le plan de croissance,
- d'optimiser les moyens de gestion et de veiller à l'équilibre financier des programmes.

Vous avez une formation supérieure en gestion (min. bac + 4), une expérience du contrôle de gestion, de l'audit ou d'une fonction équivalente, une bonne capacité d'analyse et de la hauteur de vue. Vous êtes rigoureux, autonome et fortement motivé par le secteur humanitaire. Rémunération tenant compte de l'objet de l'association.

Merci d'envoyer C.V., lettre manuscrite et photo *(sous référence CSF/LM)* à :
EUROPACT - 44, rue de la Paroisse - 78000 VERSAILLES

C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, c'est tous les mardis* c'est le Monde Initiatives



* daté mercredi

Pour agir et pour réfléchir

Marc GOSSELIN et toute l'équipe de NBS FRANCE
sont heureux de vous communiquer leur nouvelle adresse :

44, rue du Colisée
75008 PARIS
Tél. 42.56.90.70 - Fax. 42.56.90.60

Emmanuel DUPONT et Olivier MYARD
ont rejoint la société en qualité de Consultants Seniors.

N·B·S

مأخذ من الأرشيف

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

LE MONDE DES CADRES

LE MONDE DES CADRES

